■ la météo

Généralement ensoleillé et froid, samedi et dimanche. Max. 10.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

L'Epiphanie | VOL. LXIV - NO 4 | Montréal, samedi 6 janvier 1973 | 15 CENTS

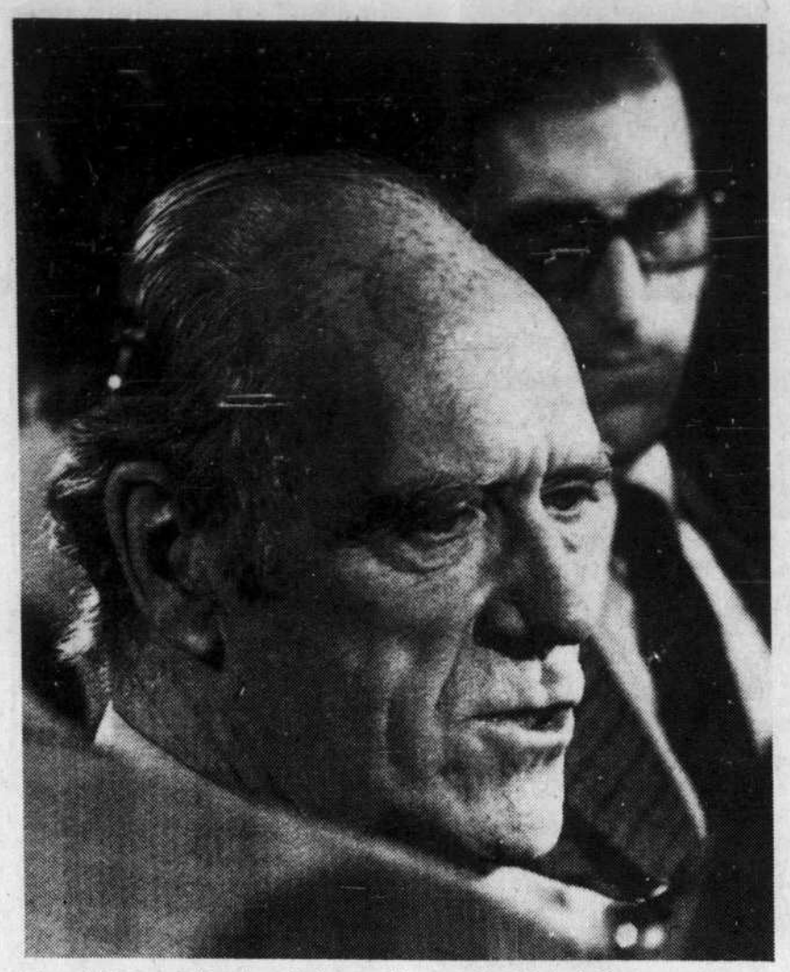

Le ministre canadien des affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a présenté hier aux Communes une résolution gouvernementale déplorant les bombardements américains au Nord-Vietnam. Les députés ont ensuite adopté à l'unanimité cette résolution qui sera transmise à Washington. (Téléphoto PC)

La Chambre 'déplore' les raids au Vietnam

par Claude Lemelin

OTTAWA – La Chambre des communes a adopté à l'unanimité, hier après-midi, une résolution gouvernementale qui "déplore les bombardements massifs récents de la région Hanoi-Haiphong", demande au gouvernement des Etats-Unis de s'abstenir de reprendre ces bombardements et presse "toutes les parties impliquées dans le conflit de s'abstenir de poser des actes guerriers qui pourraient compromettre le succès des présentes négociations".

Cette résolution, dont le texte sera transmis aux participants des pourparlers de Paris, a été présenté au nom du gouvernement Trudeau par le secrétaire d'Etat aux affaires extérieures, M. Mitchell Sharp. Le ministre a profité de cette occasion pour évoquer la participation éventuelle du Canada à une commission de surveillance d'un cessez-le-feu au Vietnam et pour préciser à plusieurs égards les conditions auxquelles Ottawa accepterait d'y participer.

"Nous avons été ébranlés par ces bombardements massifs de la région de Hanoi-Haiphong, a d'abord dit M. Sharp. Il nous a été très difficile de comprendre les motifs de ces bombardements ou les objectifs qu'ils pouvaient servir. Nous déplorons donc cette action et nous avons fait part de notre position aux autorités des Etats-Unis."

Le Canada, a poursuivi M. Sharp, a régulièrement exprimé l'avis que les bombardements ne servaient à aucune fin valable au Vietnam, et cela depuis le tout début des bombardements du Nord-Vietnam, en 1965. "Il est décourageant d'observer, a-t-il repris, que la violence demeure sans répit au moment précis où des négociations sont en cours et d'envisager la possibilité que cette violence nuise au progrès des négociations."

Le ministre canadien a toutefois ajouté qu'Ottawa n'avait pas "perdu de vue" l'intervention militaire continue du Nord-Vietnam sur le territoire du Cambodge, du Laos et du Sud-Vietnam, de même que "le mépris révoltant" manifesté par les Nord-Vietnamiens à l'endroit de la vie de personnes innocentes, dans des attaques routinières dirigées contre les populations civiles de ces pays.

Après l'intervention du secrétaire d'Etat, les porte-parole des conservateurs, des néo-démocrates et des créditis-

Voir page 6 : La Chambre

Québec a engagé des démarches "morales" en faveur des Haïtiens

par Michel Roy

M. Jean Bienvenue, ministre de l'immigration du Québec, a déclaré hier qu'il a donné suite cette semaine au dossier de l'immigration haïtienne dont il avait été saisi à la fin de décembre par M. Paul Dejean, animateur de la Communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal. Ce dossier, publié dans LE DEVOIR du 28 décembre, exposait la situation souvent pénible qui est faite depuis quelques mois à des centaines de jeunes Haïtiens, désireux de s'établir au Québec pour échapper au régime politique de leur pays mais qui, n'étant pas en règle avec l'immigration canadienne, sont ou bien refoulés à la frontière ou bien déportés peu après leur arrivée.

Tout en soulignant que la juridiction du Québec n'est pas directement en cause dans cette affaire, M. Bienvenue s'était engagé, au moins pour des raisons humanitaires, à faire auprès d'Ottawa les "démarches morales" qu'il est en son pouvoir d'accomplir.

Hier, le ministre a confirmé qu'il a effectivement communiqué cette semaine avec le cabinet de son homologue fédéral, M. Robert Andras, pour attirer son attention sur le sort des Haïtiens qui, dans bien des cas, ont été victimes de la publicité mensongère d'agences de voyage à Port-au-Prince ou de démarcheurs peu scrupuleux offrant aux voyageurs de leur procurer, moyennant une forte rétribution, un statut d'immigrant. Le dossier de M. Dejean signalait en outre le comportement parfois hostile des agents de l'immigration canadienne, en poste à Toronto et à Montréal, à l'égard des nouveaux arrivants.

M. Bienvenue a précisé que son interlocuteur fédéral lui avait donné l'assurance que ses observations sur les conditions faites aux Haitiens seraient examinées avec le plus grand soin par les responsables fédéraux de l'immigration.

Ces conditions sont particulièrement difficiles depuis la mise en vigueur d'un nouveau règlement adopté au début de novembre et qui fait obligation à tout immigrant éventuel de présenter à son arrivée un visa d'immigrant, règlement par lequel le ministre fédéral a voulu mettre fin à certains abus. Par le passé, en effet, des étrangers désireux de s'établir au Canada mais ne répondant pas aux conditions d'admission ont réussi à entrer au pays à titre de touriste ou de visiteur et, après plusieurs semaines, à solliciter un statut d'immigrant. Pour faire suite à ce règlement de novembre dernier et enrayant l'immigration irrégulière, le ministère de M. Andras a adopté un autre règlement qui exige désormais un permis de travail des visiteurs appelés à séjourner au Canada, à moins qu'il ne s'agisse de touristes.

Enfin, le discours du trône annonçait jeudi que le gouvernement se propose de modifier la Loi sur l'immigration, "notamment à l'égard des dispositions qui permettent aux visiteurs de demander pendant leur séjour au Canada d'être admis à titre d'immigrants". Le program-

Voir page 6 : Les Haitiens

Michelin frappé d'une taxe spéciale

WASHINGTON (AFP) – Les Etats-Unis ont annoncé hier une augmentation de 4 à 10.6% pour cent des droits de douanes sur l'importation de pneus Michelin à carcasse radiale fabriqués au Canada.

La trésorerie américaine a décidé après enquête que ces pneus bénéficiaient d'un avantage de prix sur le marché américain du fait des subventions accordées par le gouvernement canadien pour la construction en 1971 de l'usine fabriquant ces pneus.

Commentant cette décision, le secrétaire au Trésor adjoint, Eugène Rossides, a indiqué qu'elle constituait un avertissement aux partenaires des Etats-Unis que ce pays ne tolérera pas que des fabricants étrangers empiètent sur le marché américain par le biais de subventions injustes.

Les pneus Michelin à carcasse radiale fabriqués par Michelin Tire Ltd Canada,

Voir page 6 : Michelin

Les partis arriment les grosses pièces

par Claude Lemelin

OTTAWA – La deuxième journée de la 29ième législature du Canada s'est achevée hier sans que n'éclatent les premières salves du feu d'artifice parlementaire que tous attendent, depuis le 30 octobre dernier. Dans un rare esprit de collaboration inter-partisane, la nouvelle Chambre des Communes s'est même payé le luxe d'adopter à l'unanimité sa première résolution non-procédurière, déplorant les bombardements massifs du Nord-Vietnam.

Mais ce n'est que partie remise, puisque les chefs de parti auront tout le weekend pour mieux arrimer les "grosses pièces" que constitueront sans doute leurs interventions lors du débat sur le discours du trône, prévu pour le début de la semaine prochaine. Tout au plus a-t-on eu droit, hier, aux gentils propos du proposeur et secondeur et l'adresse en réponse au discours du représentant de Sa Majesté. Les députés Jean-Jacques Blais et Rod Blaker et, conformément à la tradition, ils se sont contentés de vanter les innombrables charmes et mérites de leurs comtés respectifs. Nipissing et Lachine.

De même la période de question, bien qu'animée, n'a pas suscité hier de ces combats de coqs qu'affectionnent les parlementaires. Côté substance, la seule chose que l'opposition a pu tirer du gouvernement, c'est la confirmation par le ministre des finances John Turner que le budget promis dans le discours du trône sera présenté après la conférence fédérale-provinciale des ministres que finances, les 18 et 19 janvier, et que les pro-

Voir page 6 : Les partis

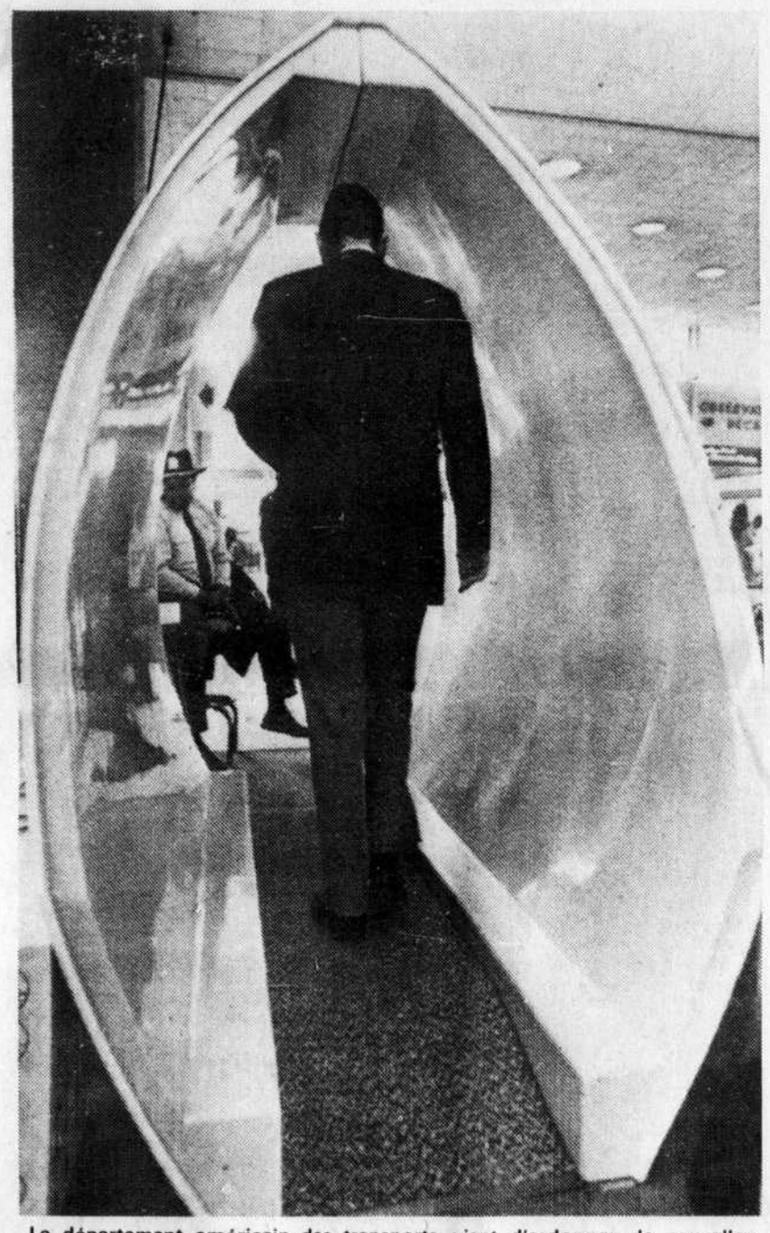

Le département américain des transports vient d'ordonner de nouvelles mesures de sécurité très strictes dans le but de décourager les détournements d'avions dans la plupart des aéroports aux Etats-Unis. Les passagers devront dorénavant se soumettre à une fouille personnelle en plus de passer au détecteur électronique d'objets métalliques suspects. À l'aéroport international Hartsfield, à Atlanta, le détecteur électronique a la forme d'un tunnel au travers duquel les passagers doivent passer avant d'atteindre la piste. (Téléphoto PA)

M. Sharp précise la position d'Ottawa

OTTAWA (par Claude Lemelin) – Le ministre des affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a fourni de nouvelles précisions hier aux Communes, sur les conditions auxquelles le Canada accepterait de participer à la commission internationale de surveillance d'un éventuel cessez-le-feu au Vietnam.

M. Sharp a averti que le Canada pourrait fort bien ne pas participer aux travaux de cette commission pour plus de 60 jours si "une instance politique permanente" n'était pas constituée pour recevoir les rapports des commissaires et prendre les mesures qui découleraient de leurs observations.

"Si cette autorité n'était pas constituée ou si, l'ayant été, elle venait à disparaître. Le Canada se réserverait le droit de se retirer en tout temps de la commission, même après la période initiale de deux mois, a précisé M. Sharp. En toutes occurrences le gouvernement n'accepterait pas un engagement de plus de deux ans, bien qu'une autre procédure de retrait à court terme pourrait être acceptable."

Le secrétaire d'Etat a ensuite signifié aux intéressés que les commissaires canadiens en poste au Vietnam refuseraient de se conformer a priori à toute règle d'unanimité ou de secret.

"Sur la foi de notre expérience passée, a-t-il dit, nous sommes conscients du danger qu'il y aurait de permettre que notre rôle comme membre de la commission de surveillance soit circonscrit par la règle de l'unanimité.

Une façon de minimiser ce risque, ce serait de considérer le nouvel organisme international, non pas comme une conférence diplomatique assujettie aux règles habituelles du secret, mais plutôt comme un forum international dont les délibérations devraient être accessibles au public."

En conséquence, nous ne considérions pas les délibérations de la conférence comme étant confidentielles ou privilégiées, à moins que, dans un cas précis,

Voir page 6 : Mitchell Sharp

Postiers et facteurs votent demain et lundi

OTTAWA (d'après CP) – Les quelque 30,000 facteurs et postiers du Canada auront à voter demain et lundi, comme prévu. Ainsi en a décidé hier matin le Conseil des unions des postes (CUP) qui a aussi fait parvenir à 500 syndicats locaux un télégramme précisant le sens des recommandations du rapport de conciliation.

Pour ces employés du gouvernement fédéral, la dernière convention expirait en mars 1972 et les négociations avec le Conseil du Trésor n'ont pas encore mené à un terrain d'entente.

Le président montréalais du syndicat des postiers, M. Marcel Perreault, a fait savoir hier que les postiers voteront demain au Palais du Commerce, rue Berri. Deux séances de vote sont prévues: l'une qui suivra l'assemblée d'information de 12h30 et l'autre, après celle de 19h. L'Union des facteurs a convoqué ses membres au même endroit ce matin, à 10h.

Les syndiqués de Windsor, Vancouver et Toronto se sont déjà prononcés sur la question et les boîtes de scrutin seront dépouillées en même temps que celles des autres centres. James McCall, président de l'Union des facteurs du Canada, estime que l'on devrait connaître les résultats globaux dès mardi.

Dans certains syndicats locaux – qui désiraient la remise du vote à plus tard – la confusion règne sur le sens à donner aux deux rapports minoritaires et

Voir page 6 : Les postiers

Des raids interrompus et non arrêtés

Nixon se garde d'un optimisme exagéré quant à la fin proche

WASHINGTON (d'après AP et AFP) – Recevant à un "petit déjeuner de travail" hier à la Maison-Blanche les leaders du Congrès, le président Nixon a laissé entendre qu'il ne considérait pas comme imminente la fin des négociations de paix qu'entreprend à partir de lundi M. Kissinger à Paris (voir aussi page 10).

On se rendra compte bien vite si les Nord-Vietnamiens viennent à la table de négociation dans un esprit constructif, a ajouté le chef de la Maison-Blanche, laissant entrevoir que les bombardements au Nord-Vietnam avaient été "interrompus" et non "arrêtés".

A ce propos, le ministère nord-vietnamien des affaires étrangères a dénoncé hier soir de nouveaux raids de l'aviation américaine au nord du 20e parallèle, effectués jeudi.

Dans une note de protestation remise à la presse, le porte-parole a précisé que les appareils américains avaient bombardé la commune de Dong Lai, à environ 50 milles au sud-ouest de Hanoi. Cette commune de la province de Hoa Binh se trouve à mi-chemin entre le 20ème et le 21ème parallèles.

Pendant ce temps à Saigon on a le sentiment, note l'un des correspondants de l'AFP, de se trouver à la remorque de l'événement, un événement dont les clefs se trouvent à Paris, à Washington, à Hanoi, à Moscou, et à Pékin, mais certainement pas dans la capitale sud-vietnamienne.

Aussi bien, les préparatifs de la prochaine rencontre Henry Kissinger-

Voir page 6 : Richard Nixon

Le prix du boeuf n'a jamais été aussi élevé

par Renée Rowan

Si, au lendemain des Fêtes, il y a un peu partout dans les grands magasins et les boutiques des ventes représentant parfois jusqu'à 50% de rabais, ce n'est certes pas le cas aux comptoirs des viandes dans les supermarchés et aux étals de bouchers.

Trop occupés à acheter poulets, dindons et cochonnaille, très peu d'entre nous se sont rendus compte d'une hausse substantielle du coût du boeuf. Les prix qui avaient commencé à grimper au cours des dernières semaines ont encore augmenté pendant la deuxième moitié de la semaine dernière, soit entre Noël et le Jour de l'an, juste à temps pour gâcher l'appétit de ceux qui en avaient assez du traditionnel oiseau du temps des fêtes et se préparaient à manger un bon rôti de boeuf.

Chez Dominion, par exemple, le steak de ronde que l'on payait $1.15 la livre le 1er décembre dernier, se vend aujourd'hui $1.29 la livre, soit une différence de 14 cents en 5 semaines environ. Le rôti de croupe, le surlonge ont également enregistré une hausse de 14 cents la livre. Le porter house et le T-Bone coûtent 10 cents de plus la livre. Le prix du hamburger (la qualité inférieure de steak haché) est demeuré stable à 78 cents la livre, mais on peut prévoir une hausse d'ici les prochaines semaines.

"Tous les ans, on enregistre une hausse saisonnière à cette période-ci de

Voir page 6 : Prix du boeuf

mini-loto TIRAGE: VENDREDI, 5 JANVIER 1973

18814 20 GAGNANTS DE $5000.
8814 160 GAGNANTS DE $ 500.
814 1620 GAGNANTS DE $ 100.

inter-loto Case postale 908, Place d'Armes, Montréal 126, Que. Tél.: 873-5350-53

TIRAGE: 5 JANVIER 1973 — 1,262,882 BILLETS VENDUS — 3,818 GAGNANTS $1,020,200.00 EN PRIX

LE PREMIER NUMÉRO COMPLET	8	0	3	1	2	9	5	GAGNE $125,000.	Le deuxième numéro complet	8	7	5	4	5	7	3	gagne $50,000.	Le troisième numéro complet	8	2	9	7	2	1	4	gagne $25,000.
13 BILLETS SE TERMINANT PAR			3	1	2	9	5	GAGNENT $5,000.	13 billets se terminant par			5	4	5	7	3	gagnent $1,000.	12 billets se terminant par			9	7	2	1	4	gagnent $1,000.
113 BILLETS SE TERMINANT PAR				1	2	9	5	GAGNENT $1,000.	112 billets se terminant par				4	5	7	3	gagnent $200.	120 billets se terminant par				7	2	1	4	gagnent $200.
1138 BILLETS SE TERMINANT PAR					2	9	5	GAGNENT $300.	1155 billets se terminant par					5	7	3	gagnent $100.	1139 billets se terminant par					2	1	4	gagnent $100.

Les prestataires sont plus nombreux que les chômeurs

OTTAWA (PC) – Le ministre de la main-d'oeuvre et de l'Immigration, M. Robert Andras, a indiqué, hier aux Communes, que le gouvernement présentera très bientôt un projet de loi visant à modifier la loi actuelle sur l'Assurance-chômage.

Il répondait alors à une question de M. Frank Howard (NPD-Skeena).

La question de l'assurance-chômage a d'ailleurs occupé une bonne partie de la première véritable journée de séance de la nouvelle session et les trois partis de l'opposition n'ont pas manqué de harceler le gouvernement et le ministre responsable.

M. Lincoln Alexander (PC-Hamilton ouest) avait lancé le premier boulet de la discussion en demandant des précisions sur le montant versé en prestations aux chômeurs au cours de l'année dernière. M. Andras a confirmé que le montant des prestations s'élevait à $1,879 millions à la fin de décembre 1972.

Le gouvernement a d'ailleurs déjà promis, dans le discours du trône lu jeudi, qu'il modifiera la loi actuelle afin de mettre fin aux abus qui n'auront pas été éliminés au moyen de mesures administratives déjà appliquées.

Lors de la dernière campagne électorale, les partis de l'opposition avaient sévèrement blâmé le gouvernement libéral de M. Trudeau pour cette augmentation sans précédent du montant des prestations versées aux sans-travail.

M. Andras a également promis de fournir des chiffres précis sur le nombre de prestataires et sur celui de sans-travail au pays.

M. Paul Hellyer (PC-Trinity) a prétendu qu'il y a plus de prestataires que de chômeurs et cherché à obtenir des précisions à ce sujet.

M. Gérard Laprise (CS-Abitibi) a voulu savoir, de son côté, quelles mesures étaient prises pour améliorer l'application de la loi afin d'éviter les délais et les erreurs.

Le ministre a répondu, au milieu des protestations de l'opposition, que la situation s'était améliorée au cours des dernières semaines, même s'il restait encore des points à améliorer.

M. Andras a enfin promis à M. Heward Grafftey, (PC-Brome-Missisquoi) que son ministère ouvrait de nouveaux bureaux afin d'aider les sans-travail et qu'il serait bientôt en mesure de fournir tous les détails voulus à la Chambre.

La détaxe de 3% : Attendons le budget

OTTAWA (PC) – Les Canadiens devront attendre le discours du budget du ministre des finances, M. John Turner, pour savoir si la hausse de trois pour cent de l'impôt sur le revenu sera annulée pour toujours. Le premier ministre Trudeau et M. Turner ont refusé, hier aux Communes, de faire part de la décision du gouvernement à ce sujet quand ils étaient interrogés par le chef de l'Opposition, M. Robert Stanfield, et le leader du Nouveau parti démocratique, M. David Lewis.

Cette augmentation de trois pour cent de l'impôt devait prendre effet le 1er janvier dernier mais le ministères des finances l'a retardée "pour des raisons administratives".

M. Stanfield a voulu savoir à quelle date sera présenté le budget et le chef du gouvernement a répondu qu'il viendra "plus tôt que d'habitude".

Il y a quelques jours, M. Turner indiquait que le Parlement serait saisi d'un budget "peu de temps après l'ouverture de la session".

L'imposition d'une surtaxe de trois pour cent avait été annoncée dans le budget Turner du 8 mai 1972.

Dans les milieux politiques, on prétend que le gouvernement minoritaire, devant les pressions de l'Opposition, n'appliquera pas cette hausse d'impôt.

M. Lewis a cherché à savoir de quelle autorité le ministre des Finances et celui du Revenu national ont décidé de passer outre à la loi, puisque celle-ci stipulait que la hausse serait appliquée à partir du 1er janvier 1973.

Il a demandé à quel moment le gouvernement modifiera la loi pour régulariser la situation.

M. Turner a répété qu'il faudra attendre le budget avant d'en connaître les décisions.

Fidiman Ontario Ltd exonéré de tout blâme

TORONTO (PC) – Une enquête policière a exonéré de tout blâme la firme Fidiman Ontario Ltd, en rapport avec le don de $50,000 qu'elle avait fait au Parti conservateur ontarien avant l'élection du 21 octobre 1971.

Le rapport des hauts fonctionnaires provinciaux, dirigés par M. Clay M. Powell, conseiller de la Couronne, a été rendu public, hier, par le ministre de la justice, M. Dalton Bales.

M. Bales avait ordonné l'enquête le mois dernier, après que des membres de l'opposition à l'Assemblée législative eurent demandé des explications sur ce don, qui fut fait au moment où la Commission gouvernementale des accidents de travail avait approuvé un prêt de $15 millions à la compagnie Fidiman.

Le rapport de M. Powell affirme qu'il n'y a rien qui prouve que le don de Fidiman Ltd. ait été fait en vue d'obtenir un contrat du gouvernement.

Le rapport précise de plus qu'il n'y a pas d'offense selon le code criminel, comme l'avait prétendu à l'Assemblée législative, le député libéral, Albert Roy, de la circonscription d'Ottawa-Est.

Il n'y a pas lieu de croire, ajoute le rapport, que la décision d'accorder un contrat à la firme Fidiman ait été motivée par des raisons injustifiables ou que la compagnie n'ait pas répondu de façon satisfaisante aux exigences du comité de sélection.

ottawa

Témiscaming

OTTAWA (PC) – Les gouvernements de Québec et d'Ottawa ont poursuivi les négociations, vendredi matin, et les reprendront la semaine prochaine, au sujet de la fermeture de l'usine de la Compagnie internationale de papier, à Témiscaming. C'est ce qu'a indiqué, hier aux Communes, le ministre de l'expansion économique régionale, M. Don Jamieson, en réponse à une question du chef du Crédit social, M. Réal Caouette. Le ministre a précisé qu'il étudie en détail toute cette affaire afin de déterminer si quelque chose peut être amorcé pour tenter de minimiser les inconvénients causés par la mise à pied de près de 800 travailleurs, l'été dernier. Par ailleurs, un groupe privé, Tombec Forest Industries a déjà fait des offres d'achat de l'usine Kipawawa.

Gaétan Barrette

Le secrétaire d'Etat, M. Hugh Faulkner, a promis de s'enquérir sur le sort, actuellement réservé à l'annonceur montréalais bien connu, M. Gaétan Barrette, détenu en Grèce, et de faire rapport à la Chambre. M. Faulkner répondait alors à une question de M. Roland Godin (CS-Portneuf) qui avait demandé si son ministère avait fait quelque représentation auprès du gouvernement grec en faveur de M. Barrette. Le ministre a souligné qu'il n'était pas au courant de la situation mais qu'il se renseignerait aussitôt. M. Barrette a été arrêté par la police lors d'un voyage en Grèce, en décembre dernier, et incarcéré sous une inculpation de possession de narcotiques.

Harry Truman

La Chambre des Communes, a rendu un hommage, hier à la mémoire de l'ancien président des Etats-Unis, M. Harry Truman, décédé la semaine dernière à l'âge de 72 ans. Les chefs des quatre partis politiques ont loué le courage de M. Truman qui a été appelé à diriger les destinées de son pays dans une période trouble, vers la fin de la Deuxième guerre mondiale. Le premier ministre Trudeau a rappelé, notamment, le plan Marshall destiné à rebâtir l'Europe après la guerre pour démontrer avec quel esprit de décision et de générosité l'ex-président américain a fait face aux problèmes aigus pendant son règne. Le chef du gouvernement a souligné que le leader libéral au Sénat, M. Paul Martin, assistait, hier matin, à un service funèbre à la mémoire du disparu à la cathédrale de Washington. Pour sa part, le chef de l'Opposition, M. Robert Stanfield, a dit que M. Truman "a certainement été le plus courageux" par suite de graves décisions qu'il eut à prendre.

Unity Bank

Le ministre d'Etat chargé des affaires urbaines, M. Ron Basford, a annoncé hier que la Unity Bank of Canada a été désignée comme prêteur agréé aux termes de la loi nationale sur l'habitation. A ce titre, la banque peut acheter, consentir et administrer des prêts hypothécaires selon les dispositions de la LNH et en tant que banque, elle peut consentir et administrer des prêts pour l'amélioration de maisons conformément à la loi. Le siège social de la Unity Bank of Canada est à Toronto.

Un sondage

Le rapport Dumont n'aurait eu qu'un faible impact à Montréal

Un sondage mené par le Service de recherches du diocèse de Montréal auprès des agents permanents de pastorale révèle que les deux tiers des répondants estiment que le rapport Dumont a eu un impact plutôt faible dans leur milieu.

Les résultats partiels de ce sondage sont livrés dans l'avant-dernier numéro de "l'Eglise de Montréal". L'auteur de l'article commente ainsi ce résultat: "Devant la question que pose la concentration des réponses autour de la catégorie "plutôt faible" on peut avancer l'hypothèse suivante: cette convergence exprime, en partie, l'impatience d'agents pastoraux qui estiment ou constatent que le rapport Dumont n'a pas créé, parmi les chrétiens, un remue-ménage proportionné aux espoirs qu'ils ont mis dans ce rapport."

Près de 1,300 questionnaires ont été envoyés aux agents de pastorale oeuvrant dans divers milieux: paroisses, écoles, hôpitaux, communautés religieuses, organismes généraux, etc. De fait, on a reçu 440 réponses, échantillon que l'on estime "très valable".

Ces 440 répondants se répartissent comme suit: 228 oeuvrent en milieu paroissial, 79 en éducation, 26 en milieu hospitalier, 39 dans des organismes ou des services diocésains et 68 sont des supérieurs majeurs de communautés religieuses.

Le sondage révèle en outre que 75% des répondants possèdent le rapport et que plus de la moitié possèdent les annexes. Cinquante et un pour cent ont lu le rapport en entier et 31% l'ont lu en partie.

APPRENEZ L'ANGLAIS Au Vermont

cours intensifs dans un milieu anglophone. Université catholique. Coéducationnelle. Atmosphère internationale. Cours de conversation avec laboratoire.

Écrivez à:

International Student Program
St. Michael's College
Winooski, Vermont 05404
U.S.A.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
SERVICE D'ÉDUCATION PERMANENTE

3333, chemin de la Reine-Marie
Tél.: 343-6090 (jour), 343-6992 (soir)

COURS DE PERFECTIONNEMENT EN ÉDITION

La préparation, la fabrication et la diffusion du livre.

Les lundis, du 22 janvier au 7 mai, à 19h30.

Dépliant sur demande.

NETTOYEUR P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

PÂQUES 1973

Deux prêtres ou religieux pouvant voyager, pour accompagner comme aumônier, groupes canadiens-français en Espagne et en Terre Sainte.

Prière écrire à:

M. Réal MURRAY
1650, rue Berri - Suite 25, Montréal 132

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
844-3361
• Chaque parution coûte $4.20 le pouce
• L'heure de tombée est midi pour le lendemain
• Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Avis : Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 844-3361.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
844-3361
• Chaque parution coûte $1.50, maximum 25 mots
• Tout mot additionnel coûte 0.05 chacun
• L'heure de tombée est midi pour le lendemain

ACHATS

DESIRONS ACHETER, revues et livres canadiens. Tél.: jour 844-1816, soir.: 670-6748. J.N.O.

ANIMAUX

CHATTE, femelle opérée, inoculée, âgée de 3 ans, grise avec légères taches beige, affectueuse mais timide, bonne chasseresse. Gratuite à personne qui va bien la traiter. Tél: 279-5309 après 19 heures. 8-1-73

ANTIQUITES DEMANDEES

ABSOLUMENT besoin toutes sortes d'antiquités, meubles, porcelaines, lustres, bijoux, petit piano, argenterie, chandeliers, etc. Tél.: 374-1224. 15-1-73

ANTIQUITES TOUTES SORTES: (argent comptant) Claude Morrier, jour 331-0251 soir 667-0774. J.N.O.

APPARTEMENTS A LOUER

OUTREMONT
50, WILLOWDALE
NOUVEL IMMEUBLE
• Immeuble en béton insonorisé
• 2 ascenseurs, balcons
• Taxes payées, sun-deck.
Visites après 3:00 P.M.
3½ - $170.
Tél. 273-4451 J.N.O.

HAUT-DUPLEX, rue Couvrette, Ville St-Laurent, grand 6½ pièces, proximité du train, garage, libre 1er février $170. Tél:744-1455. 15-1-73

VILLE ST-LAURENT: demi sous-sol, 3 pièces entièrement meublées, joliment décorées, chauffées, éclairées, district résidentiel, près autobus. Pour une ou deux personnes responsables. Références exigées. Tél.: 744-4185. 8-1-73

APPARTEMENTS A LOUER

une ville sous un toit...
PORT de MER
101, PLACE CHARLES-LEMOYNE
Face au Métro Longueuil
3½, 4½, 5½ PIÈCES
L'ACCÈS À TOUT PAR NOTRE PASSERELLE CLIMATISÉE MENANT AU MÉTRO!
Les commodités... nous les avons toutes! Les avantages... nous les avons tous!
RENSEIGNEMENTS: 679-6010

8-1-73

AMEUBLEMENTS A VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 212 Beaubien est, Tél.: 276-9067. 1-2-73

APPARTEMENT A PARTAGER

Professeur anglophone ayant large éventail d'intérêt voudrait partager culture québécoise avec homme mature, désirant aussi apprendre langue française. Grand logement, centre-ville. Tél: 931-5017. 9-1-73

ARTICLES A VENDRE

DACTYLO Electrique, Olivetti, $300. un an d'usage. Tél: 744-0622. 12-1-73

HOMMES DEMANDES

CEGEP DE LÉVIS-LAUZON

TECHNICIEN DE TRAVAUX PRATIQUES - CLASSE 1
Département de physique
Qualifications requises:
– Diplôme de fin d'études équivalent à 14 années de scolarité en technologie ou dans une spécialité.
– Expérience souhaitable.
Salaire: D'après qualifications et convention collective en vigueur.
Faire parvenir curriculum vitae très détaillé, au plus tard le 12 janvier à 5 p.m. à:
Agent du Personnel
Cegep de Lévis-Lauzon,
77 Philippe-Boucher
Lauzon, P.Q. 8-1-73

LIVRAISON À DOMICILE

OCCUPATION
– Permanence et plein temps
– Distribution du journal aux abonnés d'un quotidien du matin et autres tâches qui s'y rapportent.
– Rémunération intéressante
QUALIFICATIONS:
– Mise soignée et bonne présentation
– Méthodique, alerte, responsable
CONDITIONS:
– Posséder un véhicule en bon état de fonctionnement
– Être disponible pour le 15 janvier 1973.
MENTIONNER:
– Nom - Adresse - Téléphone - Âge - Emploi actuel Marque et année du véhicule.
en écrivant à
"Livraison à Domicile"
Case postale 6033,
Montréal 101, P.Q.
"Nous communiquerons avec chaque correspondant"
J.N.O.

HOMMES OU FEMMES DEMANDÉS

COLLÈGE DE SAINT-JÉRÔME
Offre d'emploi
TECHNICIEN EN LOISIRS
(de préférence une technicienne)
Fonctions:
Sous la responsabilité du directeur des services aux étudiants, le technicien en loisirs favorise la mise sur pied de projets socio-culturels étudiants en utilisant les ressources du milieu et du Collège. En particulier, il apporte une aide technique à la conception et à la réalisation d'ateliers d'art, de clubs scientifiques, etc. Il participe à l'évaluation des projets à l'intérieur du comité socio-culturel. Il apporte son concours à toute autre tâche connexe à son travail
Qualification:
Diplôme d'études collégiales en techniques des loisirs.
Prière d'envoyer curriculum vitae pour le 12 janvier 1973, au:
Secrétaire général,
Cegep de Saint-Jérôme,
295, avenue du Palais,
Saint-Jérôme, Qué.

ARTICLES A VENDRE

"VARITYPERS" "Headliners" à sacrifice. Crown Equipment Ltd. 5340 rue Ferrier Montréal. 8-1-73

ARTISANATS

BIBLIOTHEQUES, MEUBLES modernes, par sections démontables, décapage, finition de meubles, faits par maître-ébéniste français, 30 ans d'expérience. Aussi vente d'antiquités. Tél.: 467-2223. 1-2-73

AUTOS A VENDRE

PEUGEOT 404
1969
Sedan, automatique, toit ouvrant, pneus Michelin X, radio.
$1,395.00
Roger Automobile Ltée
4269 ouest, Ste-Catherine
Tél.: 932-2925
"Dépositaire Peugeot"
8-1-73

JAGUAR 1965
Modèle 3.8, sedan, automatique, roue de bröche, radio, excellente condition.
$1,695.00
Roger Automobile Ltée,
4269 ouest, Ste-Catherine,
Tél.: 932-2925
"Dépositaire Peugeot"
8-1-73

PEUGEOT 304
1972
Station wagon, traction avant, pneus Michelin X, radio.
$2,395.00
Roger Automobile Ltée,
4269 ouest, Ste-Catherine
Tél.: 932-2925
"Dépositaire Peugeot"
8-1-73

CHALETS A LOUER

DOMAINE STE-AGATHE: face pente-ski, luxueux Bavarois neuf, 5½, chauffé, toit cathédrale, meubles Thibault, cheminée pierre, télévision. Location: semaines-ski. Tél.: 256-6825 ou 1-819-326-5836. 1-2-73

COURS PRIVES

APPRENEZ L'ESPAGNOL: débutants, intermédiaires, et avancés. Cours semi-intensifs de 12 semaines. Appelez 739-4292. 10-1-73

DIVERS

PNEUS à clou Michelin, radiaux 180-15x, pour DS-21, très bon état. Prix $80, payés $150. Tél.: 735-2359 après 6 p.m. ou 1714. 8-1-73

DEMENAGEMENTS

ROUSSILE TRANSPORT déménagement local, longue distance, service outre-mer. Emballage entreposage. 725-2421. 8-1-73

DUPLEX DEMANDÉS

On a beaucoup de demandes de duplex dans la Ville de Mont-Royal et a Outremont...
Si vous pensez louer ou sous-louer immédiatement ou au mois de mai, appelez L. Colfer, 935-8541 ou 937-8415.
COMPAGNIE IMMOBILIÈRE WESTMOUNT
courtiers 8-1-73

ENTREPRENEURS

PLOMBERIE, CHAUFFAGE, réparons tous troubles, rénovation de sous-sol. A bas prix. Tél.: 336-2252 7-2-73

FEMMES DEMANDEES

ASSISTANTE pour chirurgien bucal, bilingue, connaissant la dactylo. Centre-ville. Ecrire Case 1, Le Devoir. 8-1-73

On demande
SECRÉTAIRE
Pour ouvrage général de bureau à Pointe-St-Charles. Doit être bilingue et avoir quelques notions de comptabilité.
Envoyer curriculum vitae à:
Monique Dénommée,
C.P. 6, Station D,
Montréal 104
avant le 15 janvier 1973. 13-1-73

COMMIS-COMPTABLE RÉCEPTIONNISTE
Jeune dame, belle présentation, quelques années d'expérience en comptabilité nécessaire.
Salaire très intéressant.
Faire parvenir curriculum vitae à:
Pierre Genest
612 ouest, St-Jacques
Suite 402, Montréal
10-1-73

SECRÉTAIRE RÉCEPTIONNISTE
Sténographe bilingue, bonne présentation. Expérience nécessaire.
Salaire très intéressant.
Faire parvenir curriculum vitae à:
612 ouest, St-Jacques,
suite 402, Montréal
10-1-73

FEMMES DEMANDEES

Bureau commercial
cherche
DACTYLO
Connaissance: italien-français
Écrire à: C.P. 73,
Place Victoria,
Montréal 115.
8-1-73

RÉCEPTIONNISTE - COMMIS DE BUREAU
BILINGUE
Pour travail dans une revue trimestrielle.
Expérience et références.
Tél.: 861-5488 10-1-73

FERMES A VENDRE

FERME de 60 arpents, tranquille, chauffage au bois. $5,500. Tél.: 418-459-6738. 8-1-73

GARDERIES

DAME FRANCAISE garde enfants chez-elle. Semaine, journée ou à l'heure. Sur Boul. Edouard-Montpetit, Tél.: 731-1964. 8-1-73

HOMMES ET FEMMES DEMANDÉS

ETUDIANT C.G.A. 4e année, demandé pour bureau de comptables agréés (120 milles de Montréal). Ecrire en précisant expérience et salaire demandé à Case 3, Le Devoir. 10-1-73

JEUNE COMPTABLE AGREE demandé pour une firme de Comptables Agréés (bureau situé à Hull, Québec). Occasion d'association éventuelle. Toute réponse sera traitée confidentiellement. Ecrire Case 2, Le Devoir. 10-1-73

LOGEMENTS DEMANDES

CHERCHONS 4½ moderne, 1er mai. Environs hôpital Maisonneuve. Couple travaillant extérieur. Tél.: soir 256-2885. 8-1-73

DEMANDONS logement chauffé, 6-7 pièces, Outremont, Ahuntsic, Côte-des-Neiges. Pour 1er mars. Tél.: 667-9988 8-1-73

CHERCHONS duplex, 5½ plus foyer, bas, garage ou bungalow. Ahuntsic, Ville St-Laurent ou Outremont. Tél.: 331-7300 après 6 p.m. 13-1-73

MAISONS DE CAMPAGNE A LOUER

ST-SAUVEUR: Domaine Spring Valley, maison conçue par architectes, 8 pièces modernes, exceptionnelles. Demande personnes très responsables. Sous-location: 16 mois. $200. plus chauffage, etc. Tél.: 731-6307, 1-227-3543. 9-1-73

TAPIS-TUILES-PRELARTS

VENTE DE FAILLITE dans l'affaire "Les Grands Tapis du Québec" (failli), Shag, velours, nylon, etc. A des prix de faillite. Tél.: 272-3195. 19-1-73

PERSONNEL

AMASO: Agence Matrimoniale et Sociale, service sérieux. 525 est, rue Sherbrooke, suite 2, Marthe Gaudette, b.a., b. péd., b. ph., 1. ès lettres. Tél.: 288-2332 de 3h à 8h p.m. J.N.O.

PROPRIETES A VENDRE

ST-HILAIRE: bungalow, 4 chambres à coucher, cuisine-salle à dîner et salon en pin. Foyer en pierre des champs dans salon, poutres au plafond. Tapis mur à mur. Erables et sapins sur propriété. Garage pour 2 autos. Tél: 467-9696 propriétaire. 8-1-73

LONGUEUIL: particulier, bungalow, 7 pièces, sous-sol terminé, 1½ salle de bain, garage, grand terrain. $20,000. Hypothèque 8½%, près centres d'achats, autobus. Intéressés seulement. Tél.: 677-0829. 13-1-73

COTE-DES-NEIGES: près Université et collèges, cottage semi-détaché, 5 chambres à coucher, sous-sol chauffé par radiation, grand jardin. Prix: $43,000. Tél.: 342-0541. 8-1-73

PROPRIETES A REVENUS A VENDRE

MAISON A REVENUS: 4 logements; 3 logements de 3½ pièces, un logement de 6½ pièces. Bien située. Pont-Viau. Tél.: 669-0857 ou 1-839-3716 8-1-73

RESTAURANTS

Nouveau restaurant Vietnamien "VAN LANG", spécialités: menus renommés du Vietnam. Ouvert 11 a.m. - 3 p.m. et 5 p.m. - 10 p.m. 1434 Bleury (entre Ste-Catherine-métro Place des Arts) Tél: 844-5786. 11-1-73

TAILLEURS

DROLET TAILLEUR SPECIALISTE

HABITS et costumes sur mesures, 351 rue Guizot. Tél.: 388-2532. 8-1-73

SI VOUS DÉMÉNAGEZ CONSULTEZ NOS ANNONCES CLASSÉES

LE DEVOIR

Deux agents de Canadiana congédiés pour avoir fait circuler une pétition

par Guy Deshaies

L'agence de sécurité Canadiana, fondée en pleine crise d'octobre 70 par l'organisateur libéral, Israël Lefrançois, a fait parler d'elle une fois de plus, hier, au palais de justice lorsque deux agents de Canadiana ont été congédiés sans préavis.

Les deux agents, MM. Hormidas Tassé et Gérard Perreault, avaient commencé à faire circuler une pétition parmi leurs 80 collègues du palais de justice afin de demander à leurs patrons de ne pas abolir la semaine de 60 heures de travail et, par conséquent, les 12 heures supplémentaires grâce auxquelles les agents de Canadiana gagnent $111 par semaine au lieu de $81.

En effet, les agents de cette société reçoivent le salaire minimum, soit $1.65 l'heure pour une semaine de 48 heures. Mais normalement, on leur garantissait 12 heures de temps supplémentaire, c'est-à-dire un surplus de $30 par semaine.

Cette agence, qui emploie environ 400 agents, a plusieurs contrats en plus de celui du nouveau palais de justice. C'est à elle que le gouvernement confie notamment la garde des résidences de certains ministres.

Il y a quelque temps les agents du palais de justice auraient eu confirmation officieuse qu'on allait abolir leurs douze heures supplémentaires et qu'on allait engager de nouveaux agents, afin que le travail ainsi payé à temps et demi soit fait par des agents supplémentaires payés à temps simple.

MM. Tassé et Perreault auraient alors pris tout de suite l'initiative de faire circuler la pétition que l'on sait. Hier, matin, ils étaient remerciés de leurs services sans autre avis: le congédiement entrait en vigueur immédiatement.

Précisons que ces travailleurs ne sont pas syndiqués, qu'ils ont droit aux vacances minimales prévues par la loi, que leur uniforme est fourni à l'exclusion de la chemise, de la cravate et des autres accessoires.

MM. Tassé et Perreault estiment qu'ils ont été exploités, qu'il est impossible surtout pour les pères de famille de vivre avec $80 par semaine (c'est-à-dire avec un salaire net de $69) et que le gouvernement débourse infiniment plus que $1.65 l'heure pour les agents de Canadiana en vertu des contrats qu'il accorde à la compagnie de M. Lefrançois.

Les deux premières victimes de congédiement ont affirmé que les 25 autres agents qui ont signé la pétition pourraient très bien être congédiés d'ici les prochains jours, mais ils ont espéré que cela ne se produise pas, étant donné la difficulté présente de se trouver un nouvel emploi.

C'est un cargo norvégien, le "Vestland", qui a été le premier navire à mouiller dans le port de Montréal en 1973. Comme le veut la tradition, son capitaine a mérité la canne à pommeau d'or offerte par le directeur du port. On aperçoit M. Nicholas Beshwaty remettant la traditionnelle canne au capitaine M. Skigelstrand. (Photo Le Devoir par Alain Renaud).

Mgr Moreau proclamé "vénérable"

Le pape Paul VI vient de conférer à l'un des anciens évêques de Saint-Hyacinthe, Mgr Louis-Zéphirin Moreau, le titre de vénérable. La collation de ce titre découle de la reconnaissance par le pape de "l'héroïcité des vertus" de l'ancien évêque et met fin à la première étape d'un procès qui pourrait éventuellement amener sa béatification puis sa canonisation.

Cette nouvelle, apprise depuis peu par l'évêque actuel de Saint-Hyacinthe, Mgr Albert Sanschagrin, vient d'être rendue publique par le service d'information de ce diocèse qui précise en même temps que trois autres canadiens possèdent le titre de vénérable soit Mgr de Laval, Marie de l'Incarnation et Mgr Vital Grandin, o.m.i.; Marguerite Bourgeois et Marguerite d'Youville sont, pour leur part, "bienheureuses".

Mgr Moreau est né à Bécancour en 1824 et a été ordonné prêtre à Montréal en 1846. Après avoir occupé divers postes dans le diocèse de Saint-Hyacinthe à partir de 1852, dont celui de curé de la cathédrale de 1854 à 1860 et de 1869 à 1875, il était le 15 janvier 1876 consacré évêque du diocèse. Mgr Moreau est le co-fondateur de deux communautés religieuses: les Soeurs de Saint-Joseph et les Soeurs de Sainte-Marthe. Il est décédé le 24 mai 1901, à l'âge de 77 ans.

Matériaux

Le gouvernement n'a pas l'intention d'abolir la taxe fédérale de 11 pour cent sur les matériaux de construction. Le ministre des Finances, M. John Turner, a en effet indiqué hier aux Communes, en réponse à une question de M. Eldon Woolliams (PC-Calgary Nord)

faits divers

Le jeune pirate subira un examen psychiatrique

Larry Maxwell Stanford, le premier pirate de l'air du Québec, qui a réussi à arraisonner un aérobus de la compagnie Québecair il y a un mois, sera soumis à des examens psychiatriques à l'extérieur de sa prison.

Hier, le juge Yves Mayrand a consenti à accorder à l'accusé la permission de se faire examiner au Allan's Memorial Hospital où il devra être conduit depuis le centre de détention de la rue Parthenais lundi et mardi prochains. Quant aux examens psychiatriques qui avaient fait l'objet d'une première requête de la part de Me Robert La Haye, de l'assistance judiciaire, il appert que les résultats seront produits en cour le 12 janvier.

De surcroît, la défense sera en mesure alors de produire les résultats d'examens psychiatriques faits à l'extérieur de la prison.

Accusé de trafic d'héroïne, il perd sa liberté sous caution

Gaetano Licata, un citoyen américain d'origine italienne, a confié au juge Yves Leduc, de la cour du banc de la reine, qu'il ne s'opposait pas à sa détention d'ici la date du procès qu'il doit subir relativement à l'accusation d'avoir tenté d'importer au pays $5 millions d'héroïne.

La semaine dernière, Licata avait tout bonnement été libéré sous caution par le juge Paul Papineau de la cour des sessions de la paix qui avait dit au procureur de la Couronne, Me Michel Drapeau, qu'il n'avait qu'à s'adresser à des tribunaux de plus haute compétence s'il n'était pas content.

Pas content en effet, Me Drapeau avait promis de porter tout de suite à la connaissance d'un juge de la cour supérieure cette décision du juge Papineau à l'égard d'un citoyen étranger soupçonné de trafic d'héroïne.

Hier, le juge Leduc a ordonné tout de suite l'incarcération de Licata, d'autant plus que l'accusé paraissait trouver fort acceptable et raisonnable cette nouvelle décision de nos tribunaux. Il a déclaré aussi ne pas pouvoir de toute façon trouver les $50,000 nécessaires pour acheter sa liberté provisoire conformément aux termes du cautionnement fixé par M. Papineau.

Un Montréalais accusé de fraude sera extradé

Le gouvernement anglais a permis l'extradition d'un Montréalais de 35 ans, Peter Beverly Myers, soupçonné d'une fraude de plus $100,000 relativement à la fermeture de studio d'amaigrissement Therma-Slim International, à Montréal, en 1971.

Selon l'acte d'accusation, Myers aurait obtenu frauduleusement plusieurs contrats pour son studio d'amaigrissement, qui était situé sur la rue Beaver Hall, et, à un moment donné, il a fermé boutique en disparaissant avec l'argent.

L'enquête policière conduite par l'escouade des fraudes commerciales de la police de Montréal a permis d'établir un peu plus tard que Myer avait trouvé refuge en Angleterre.

Jeudi, le secrétaire d'Etat du gouvernement britannique a signé la demande d'extradition préalablement accordé par un juge. Hier soir, les sergents-détectives Normand Huneault et Camilien Côté ont quitté Montréal pour Londres. Ils ramèneront leur prisonnier à Montréal pour lundi prochain alors que ce dernier comparaîtra devant la Cour des sessions de la paix.

Le premier meurtre de l'année 1973?

Le corps d'un homme de 60 ans décédé à la suite de ce que l'on croit être une bagarre qui a eu lieu au cours d'une beuverie, a été découvert hier midi dans un logement du 4673 rue Colonial, dans le centre-ville.

Hier après-midi, trois hommes ont été conduits aux locaux de l'escouade des enquêtes criminelles de la police de Montréal afin d'être interrogés sur les circonstances qui ont entouré cette mort violente.

En début de soirée, le lieutenant-détective Emile Boire indiquait qu'il n'avait pas clairement été établi si la victime, dont l'identité ne pouvait être communiquée pour le moment, était morte à la suite de coups reçus ou d'une chutte lors d'une beuverie.

De plus, il a indiqué que les trois hommes interrogés n'étaient pas nécessairement tous responsables de la mort de la victime. Enfin, il restait à établir le moment exact de l'incident qui a amené la mort.

Le port de Québec au deuxième rang

QUEBEC (PC) – Le port de Québec se classera, en 1972, au troisième rang des ports nationaux du Canada, après ceux de Vancouver et de Montréal, devançant ainsi le principal port de l'Est du pays, celui de Halifax.

C'est ce qu'a déclaré le directeur du port de Québec, M. Paul Bousquet, à l'occasion de la cérémonie de remise de la canne à pommeau d'or au commandant du premier navire à pénétrer dans le port de Québec.

Le symbole a été remis par le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, au capitaine Dimitrios Xenos, du navire "Souvretta", en présence de M. Bousquet.

Voir page 6 : Le port

Un spectographe canadien est offert à la ville où naquit Nicolas Copernic

par Clément Trudel

La ville de Torun (Pologne) où naquit il y a 500 ans Nicolas Copernic recevra sous peu un spectrographe conçu et réalisé par M. Richardson, de l'observatoire de Victoria (C.-B.).

Mme W. Iwanowska, directrice de l'observatoire d'astronomie "Copernic" de Torun, séjourne quelque temps au Canada où une série de causeries aux cercles d'astronomes et aux groupes de Polonais vivant au Canada permettront d'offrir ce "cadeau collectif" à une université spécialisée dans l'étude des étoiles "neutrons" et dans la radioastronomie.

Un spectrographe est un instrument auxiliaire d'un téléscope. L'analyse des rayons lumineux en provenance du cosmos permet d'accroître l'efficacité d'un télescope en déterminant la composition chimique des corps célestes observées de même que la température et autres propriétés telle la densité.

Hier, à l'université McGill, Mme Iwanowska s'adressait à une assemblée commune du Centre d'astronomie de Montréal et de la branche montréalaise de la Royal Astronomical Society of Canada.

Aujourd'hui, elle doit rencontrer les membres de l'Institut polonais des arts et des sciences (section montréalaise) et demain se rendre à une réunion des Polonais vivant à Montréal.

Copernic en son temps, a pu changer d'allégeance au caprice des guerres, mais il mourut Polonais (en 1543, après avoir autorisé la publication en latin de: "Des révolutions des orbes célestes"). L'équipe d'astronomes de Torun s'installa en 1945 à Torun, ville natale de Copernic, abandonnant Wilno qui devenait partie intégrante de l'URSS...

Mme Iwanowska, dans une télémission enregistrée hier pour diffusion ultérieure au réseau CBC, a vanté le courage de ce clerc timide qui osa penser à l'encontre de tous ses contemporains que la terre gravitait autour du soleil. On sait les ennuis que connut Galilée pour avoir défendu une théorie héliocentrique de l'univers. L'Eglise catholique ne fut cependant pas la seule à se méfier de ces oeuvres paraissant aller à l'encontre des Ecritures. Des protestants comme Melanchton et Luther croyaient que les théories coperniciennes émanaient d'un dément.

Les lois de Képler et les recherches d'un Newton eussent-elles été pensables sans le travail de pionnier de Copernic?

La monographie la plus accessible au public québécois sur Copernic est due à Mme Wanda M. Stachiewicz: "Copernicus and His World" – une traduction française est en préparation et sera disponible au Polish Institute of Arts and Sciences in America (3479 Peel, Montréal 2). On y brosse à grands traits la carrière de ce prêtre-médecin-poète-mathématicien-humaniste que la population de Frombork appelait "le nouvel Esculape." Du haut de la cour de cette cathédrale de Frombork, Nicolas Copernic se livrait à ses expériences astronomiques avec des instruments qu'il avait lui-même fabriqués.

Le secrétaire montréalais de la Société royale d'astronomie du Canada, M. Constantine Papacosmas, qui accompagne la femme de science polonaise dans sa tournée, estime le coût du spectrographe offert à Torun à $30,000. Il a aussi fait savoir qu'un télescope de 20.5 pouces sera installé d'ici à l'été dans les Laurentides pour faciliter le travail des astronomes à l'est de Toronto.

La France et le Canada, rappelle M. Papacosmas, en sont toujours au stade des négociations pour l'installation d'un télescope géant de 150 pouces dans l'archipel d'Hawaii (le Canada assumerait l'entretien une fois l'équipement en place). Le télescope du mont Palomar (Californie) en est un de 200 pouces.

Parmi les activités qui marquent le 500ième anniversaire de la naissance de Copernic, notons l'édition en trois langues, à Varsovie, des "Opera Omnia" en trois volumes. Les "Studia Copernicana" seront aussi publiées par les Presses polonaises de même qu'une série de volumes (principalement des monographies) sur divers aspects de l'oeuvre de Copernic.

Wanda Stachiewicz, dans son petit livre paru l'an dernier, n'a pas oublié les théories économiques avancées par Copernic qui, sans avoir mentionné l'inflation, a produit des réflexions fort avancées pour son temps. Elle souligne encore l'orgueil des universitaires de Cracovie (la capitale de la Pologne au temps de la Renaissance) à la pensée que Copernic fut formé à l'université "Jagellon".

Les fêtes "coperniciennes" se déroulent en 1973 sous les auspices d'agences internationales telle l'UNESCO. A Varsovie, c'est le "Comité Nicolas Copernic de l'Union internationale d'histoire et de philosophie des sciences" qui coordonne les activités qui dans tous les pays marquent les 500 ans écoulés depuis la naissance d'un génie tranquille mais consciencieux.

Les écoles françaises

La SSJB prie la CECM de maintenir le statu quo

Suite à la fermeture d'écoles françaises à Montréal, sur recommandation de son Comité d'action scolaire, prie la Commission des ecoles catholiques de Montréal de maintenir pour le moment le statu quo quant au nombre minimum des écoles de langue française sous sa juridiction, ou quant à la réduction de l'équipement scolaire des francophones par des regroupements et des cohabitations entre francophones et anglophones.

Les normes d'utilisation des bâtiments scolaires adoptées par le ministère de l'éducation ou par elle-même, étant d'ordre purement administratif ou financier, ne doivent pas à l'heure actuelle jouir de quelque priorité que ce soit sur les aspects culturels de la question scolaire à Montréal, estime la SSJB.

En conséquence, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal demande à la CECM de ne fermer aucune école de langue française tant et aussi longtemps que l'Assemblée nationale du Québec n'aura pas adopté des lois fermes reconnaissant la primauté du français au Québec et exigeant de tout citoyen québécois une connaissance pratique de la langue française pour vivre et gagner sa vie au Québec.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal prie également la CECM de ne pas perdre conscience du devoir impérieux qu'elle a, comme tout organisme public du Québec, de promouvoir d'abord et avant tout le progrès et le rayonnement de la collectivité francophone distinctive du Québec et lui rappelle qu'aucune politique qu'elle puisse adopter, même dans les domaines matériels de la construction ou de l'utilisation des locaux scolaires, ne doit aller à l'encontre

Voir page 6 : La SSJB

Le groupe francophone à la CECM n'assimile que 0.16% des Néo-Québécois

par Gérald LeBlanc

Bien que fortement majoritaire, le groupe francophone n'a assimilé que 0.16% des 44,096 élèves dont la langue maternelle est autre que le français et qui fréquentent les écoles de la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM).

Voilà une des constations faite par la CECM à la lumière d'un rapport de statistiques sur les origines ethniques, la langue maternelle et la langue parlée à la maison des 207,899 élèves fréquentant ses écoles cette année.

Voici les principales conclusions se dégageant de ce rapport, rendu public hier.

- le réseau français (78.80% des effectifs de la CECM) est très homogène et ne comprend que 3.37% d'élèves d'origines ethniques autres que française.
- le réseau anglais (21.20% des effectifs de la CECM) est très hétérogène, les groupes ethniques s'y répartissant comme suit: italien (49.64%), anglais (23.95%), français (11.53%), portugais (5.37%), polonais (1,85%), espagnol (1.44%), grec (0.78%), allemand (0.69%), autres (4.71%).
- la majorité des élèves de langue maternelle italienne parlent encore l'italien à la maison, à savoir 88.09%. On constate toutefois que ceux qui fréquentent le réseau français (2,075 élèves) abandonnent l'italien en faveur du français dans une proportion de 21.59%, tandis que seuls 9.31% de ceux qui fréquentent le réseau anglophone adoptent l'anglais à la maison.

Le rapport de la CECM définit "langue maternelle" comme la première langue parlée et encore comprise par l'enfant; "langue parlée", signifiant langue habituellement parlée par l'enfant à la maison.

Le fort taux de conservation de l'italien à la maison, par les élèves fréquentant le secteur anglophone, s'explique en grande partie par le fait que ce groupe est souvent majoritaire à l'école. Dans le secteur français par contre les élèves d'origine italienne sont noyés dans une forte majorité d'origine francophone.

- les élèves d'origine ethnique étrangère, autre qu'italienne, perdent leur langue maternelle dans une plus forte proportion que les Italiens: 22.44% comparativement à 11.91%. Encore ici, le taux de conservation de la langue maternelle est plus élevé dans le secteur anglophone (27.36%) que dans le secteur francophone (18.03%).
- 92.54% des élèves qui fréquentent les classes de la CECM sont nés au Québec; les 7.46% nés en dehors du Québec se répartissent de la façon suivante: 2.36% dans les classes françaises et 5.10% dans les classes anglaises.

Ce rapport de statistiques ne vient en fait que confirmer les constatations faites depuis quelques années sur l'entrée massive des enfants de Néo-Canadiens dans le secteur anglophone de la CECM.

On y retrouve cependant une nouvelle donnée: même s'il les attire dans ses écoles, le secteur anglophone ne fait pas perdre la langue maternelle des Néo-Canadiens. Seulement 1.43% des élèves de langue maternelle autre que l'anglais ont adopté cette dernière comme langue parlée à la maison. Le pourcentage d'assimilation par le groupe francophone est toutefois encore plus faible, à savoir 0.16%.

Fête des Rois à N.-D.

Trente-six paroisses nationales et huit communautés orientales différentes célébreront ensemble à l'église Notre-Dame dimanche la fête de l'Epiphanie. Quelques représentants de chaque groupe ethnique portant le costume national participeront d'une façon plus active à la liturgie et réciteront les intentions de prière dans leur propre langue. C'est Mgr Grégoire qui présidera assisté d'une trentaine de prêtres. La célébration débutera à 17h00.

Cours de
TISSAGE ET TAPISSERIE
"Leclerc"
Débutant le 9 janvier
10 leçons de 2 heures: $50.00
Inscription dès maintenant
384-9500
CENTRE DE TISSAGE LECLERC
9210, Lajeunesse,
Montréal
Métiers, accessoires et fils à tisser.

mini-loto TIRAGE: VENDREDI, 5 JANVIER

18814 20 GAGNANTS DE $5000.
8814 160 GAGNANTS DE $ 500.
814 1620 GAGNANTS DE $ 100.

LOTO PERFECTA

22e COURSE, le 4 janvier 1973

ORDRE: $395.60 (306 PRIX)
DÉSORDRE: $17.20 (5945 PRIX)
VENTES TOTALES: $464,285.00

RÉSULTAT

A	B	C	D
5	2	4	7

éditorial

Les conditions prochaines d'un renouveau

Les observateurs de la scène politique ont accueilli avec une satisfaction unanime les nombreux passages du discours du trône où le gouvernement Trudeau s'engage à rechercher une collaboration plus étroite avec les provinces au cours des prochains mois. Ils ont noté avec un égal intérêt une déclaration dans laquelle M. Trudeau se disait résolu à s'inspirer de l'exemple de feu Lester Pearson dans la conduite de son gouvernement minoritaire.

En ce qui touche la collaboration avec les provinces, il faudra cependant plus que des formules généreuses empruntées à un discours du trône dicté par les circonstances que l'on sait, pour qu'un voeu très largement ressenti à travers le pays devienne réalité. Il faudra surtout des gestes concrets. Ceux-ci pourraient, si le gouvernement est sérieux, revêtir trois formes différentes.

•

La première manifestation devrait venir dès le discours du budget que doit prononcer vers la fin de janvier M. John Turner.

M. Trudeau aime proclamer que la part des municipalités et des provinces dans les recettes fiscales et les dépenses publiques a sensiblement augmenté sous le régime libéral. Il serait plus exact de dire qu'il y eut progrès réel sous le régime de M. Pearson mais que les quatre années de pouvoir de M. Trudeau ont été marquées en contre-partie par une stagnation à peu près complète.

Dans sa lettre à M. Trudeau, M. Bourassa rappelait l'autre jour qu'au cours des dix dernières années, la dette du gouvernement canadien n'a augmenté que d'environ 50%, tandis que celle des municipalités et des provinces progressait d'environ 175%. Cette évolution illustre la camisole de force fiscale dans laquelle se sont trouvées les provinces à une période où elles devaient faire face à un accroissement sans précédent de leurs obligations constitutionnelles.

De 1967 à 1971, par exemple, la part des municipalités et des provinces dans les dépenses publiques faites au Canada est passée de 50% à 55% du total. Pendant la même période, la part d'Ottawa se maintenait cependant au même niveau en ce qui touche les recettes fiscales, subissant une baisse d'à peine 1%. D'où la dépendance croissante dans laquelle les provinces se sont trouvées vis-à-vis les subventions fédérales et l'emprunt.

Le gouvernement Trudeau percevra cette année au titre des impôts des sommes beaucoup plus élevées que celles qui avaient été prévues au budget. Grâce à cette manne, le trésor fédéral aura beau jeu pour éponger le déficit d'un milliard à la caisse d'assurance-chômage, voire pour lancer de nouveaux programmes. Mais il y a quelque chose de profondément injuste dans cette manne que des calculs douteux font pleuvoir de façon imprévue en direction d'Ottawa pendant qu'en même temps, les provinces doivent se serrer la ceinture et voient même le gouvernement central profiter de son abondance pour corriger sans douleur des erreurs coûteuses et pour envahir des domaines qui relèvent en priorité de leur propre compétence.

La marge exagérée des recettes fiscales que s'approprie ainsi Ottawa doit être éliminée sans délai au profit d'un partage plus équitable avec les provinces. Qu'Ottawa emprunte pour ce faire les voies proposées par M. Bourassa ou d'autres voies également efficaces, peu importe. L'essentiel, c'est qu'il y ait un ajustement réel tenant compte des obligations accrues des provinces et de la nécessité de revenir à un partage plus judicieux et économiquement plus sain de la dette publique.

•

Michel Roy soulignait hier que, si le discours du trône indique la volonté très nette d'Ottawa de procéder à une réforme de la politique sociale en collaboration avec les provinces, "il ne laisse nullement entrevoir par contre la moindre possibilité pour l'une ou l'autre des provinces de se retirer des programmes sociaux, d'obtenir l'équivalence fiscale et d'instituer sa propre politique".

Si l'on rapproche cette constatation des passages du discours du trône où le gouvernement s'engage à "améliorer la situation économique des bénéficiaires de la pension de vieillesse" et à "proposer un nouveau régime de sécurité du revenu familial", on se demande si l'invitation adressée aux provinces n'a pas pour but premier de les inciter à entrer dans les sentiers que voudra bien ouvrir à leur intention le gouvernement fédéral.

Pour que la réforme conjointe préconisée par Ottawa ait un sens et se réalise dans les meilleurs délais, il faudrait que le gouvernement central entre tout de suite dans l'esprit de la réforme et s'engage à ne procéder lui-même à aucune modification unilatérale des programmes dont il assume la responsabilité dans le champ de la sécurité du revenu. Il faudrait de même qu'il précise très clairement que les critères énoncés dans le discours du trône pour l'orientation future de la sécurité sociale ne sont que des jalons mis de l'avant à titre de suggestions et non des canons immuables définis d'autorité par le seul gouvernement central.

Le discours du trône est entaché à cet égard d'ambiguïtés regrettables. On attendra avec intérêt les réactions que M. Claude Castonguay a promises à ce sujet pour le début de la semaine prochaine.

•

En lisant le discours du trône, on y trouve maints passages où le gouvernement fédéral s'engage soit à intensifier son action, soit à entreprendre une action nouvelle dans des domaines qui sont loin de relever de sa seule autorité, quand ils ne tombent pas carrément sous le champ de la compétence provinciale. Les programmes d'Initiatives locales; les services de gestion, de consultation et de financement envisagés pour la petite entreprise; l'aide aux coopératives et aux caisses d'épargne; les programmes de développement régional; les mesures visant à promouvoir les sports; les programmes d'aide à l'habitation; la promotion du multiculturalisme: autant de domaines dans lesquels toute intervention unilatérale du gouvernement fédéral risque de donner lieu à la confusion et au gaspillage.

Ottawa est-il disposé, dans ces domaines, à reconnaître plus franchement qu'au cours des quatre dernières années la compétence généralement prioritaire des provinces? Est-il disposé, en conséquence, à envisager une action visant à appuyer et à compléter plutôt qu'à remplacer ou à devancer celle des gouvernements provinciaux? On fera valoir, non sans raison, qu'il faut dans la plupart des cas songer à une action conjuguée des deux ordres de gouvernement plutôt qu'à une subordination trop rigide d'un pouvoir à l'autre. A cela, l'expérience du passé répond que, lorsque l'autorité de chaque gouvernement n'est pas clairement définie au départ d'une action dite conjointe, celle-ci finit vite par se développer en fonction des priorités de celui des deux pouvoirs qui dispose des ressources les plus abondantes.

Si l'esprit qui s'est trop souvent manifesté en provenance d'Ottawa ces dernières années ne change pas, si le gouvernement fédéral n'est pas disposé à collaborer avec les provinces dans un esprit d'égalité plus authentique, s'il ne se montre pas davantage résolu à accepter dans les faits la compétence prioritaire des provinces dans plusieurs domaines, les belles paroles du discours du trône resteront de vains mots.

•

La collaboration qu'annonce le discours du trône devra rapidement dépasser le stade des ouvertures verbales et se traduire en des actions concrètes. Le partage de l'assiette fiscale, la réforme de la sécurité du revenu et les "nouvelles zones grises" du fédéralisme offrent à cet égard des défis pratiques et immédiats. Si rien ne se fait dans ces secteurs, tout le reste n'aura été que de la poudre aux yeux.

Claude RYAN

Le discours du Trône

TRIBUNE LIBRE

Les samedis de Victor Diafoirus

par ANDRÉ LANGEVIN

• De sa résidence de Frelighsburg, dans le comté de Missisquoi, le romancier André Langevin nous communique les réflexions suivantes que lui a inspirées le bilan littéraire de Victor Lévy-Beaulieu, dont la première tranche a paru dans le cahier "Culture" du 30 décembre.

Monsieur le directeur,

Permettez-moi de vous offrir mes plus vives félicitations pour le choix de votre nouveau "chroniqueur aux lettres québécoises". Il tire à la ligne plus copieusement que Diafoirus, père et fils ensemble, ne tirent de la seringue à lavement, mais "la matière est louable" et pète de bonne santé. Résolument et avec la modestie qui sied à son métier, il a déjà résumé son crédo en cette phrase, qui découvre des profondeurs insoupçonnées jusqu'à lui: "On a assez parlé de la tête; il est temps de parler du cul!" Nul ne s'étonne de l'entendre, depuis, clicher à pleine colonnes du haut de son pot. Il a confié à un journaliste que cela lui demandait une "grande dépense nerveuse". Son grand-père, Victor Hugo, l'aurait bien compris, lui qui écrivait un jour à propos d'un confrère: "Il élabore sa pensée avec peine et souffrance. Il a des hémorroïdes au cerveau". Son vieux Jack aurait dit avec plus de québécitude: "Encore un autre verre de bière, mon Christ de vieux matou!" (En français dans le texte, traduit en ben des langues, page 98 de "Visions de Gérard", par le plus grand auteur québécois de "l'impuissance").

Vous avez su deviner, monsieur le directeur, que Ti-Victor-Levy Beaulieu, à trop fréquenter le grand Victor, a découvert, sous les jupes d'Adèle, le papelard et cérémonieux Sainte-Beuve qui y tâtait" ce qu'il y a de fausseté dans sa puissance" (celle du grand-père il va sans dire). Et que, fasciné par cette belle tête à calotte, il l'a épinglée dans son cabinet après avoir bouffé le magnifique cocu pour en faire une bonne et saine tarte beaulieusarde. Les **lundis** étant occupés, il s'empara des **samedis**, et, monsieur le directeur, grâces vous en soient rendues!

Sur les photos que vous reproduisez en vos pages au moindre lancement, car il est employé d'une maison d'éditions qui vous honore de ses noirs bandeaux publicitaires et quasi quotidiens, la tête est si ressemblante qu'on voudrait y dessiner une calotte. Qu'il me pardonne d'oser parler de tête! Nous, nous lui pardonnons volontiers de pondre annuellement, comme par mégarde, un ou deux poulets dans notre basse-cour littéraire. Il faut bien se relâcher la tripe une fois retroussé le surplis fleuri des lancements.

Nous lui pardonnons aussi de prendre la température des tripes des autres, d'égarer sa seringue à clystères dans des **grandes gueules**, de décider qui faisait dans ses culottes lors des événements d'octobre '70, de nous confier, sans qu'on le lui demande, qu'un "matador à la con fait des véroniques sans taureau", qu'il est vulnérable, fragile, et qu'une bonne potion de mégalomanie le soulagerait, mais il pourrait pousser plus loin la confidence et nous narrer, par exemple, l'ineffable suite de la célèbre pantalonnade au cours de laquelle il a courageusement refusé un dernier verre de la grosse nounou du Conseil des arts du Canada.

Les **samedis** de Victor Diafoirus au pluriel souffrent d'un très léger, léger défaut, inhérent à leur fonction purgative. Ti-Victor-Lévy Beaulieu est incapable de lire un texte sans le transmuer en sa propre substance. A souère on fait clicher le monde! Mon dernier ouvrage, **L'Elan d'Amérique** l'a un peu excité, et le pot a sauté au rythme de la danse de Saint-Dilon. Il en est sorti trois perles, trois phrases qu'on chercherait en vain dans mon livre, parce qu'elles ne s'y trouvent point. Serait-ce trop vous demander, monsieur le directeur, que d'exiger de votre collaborateur, pardon! de votre "chroniqueur aux lettres québécoises" de reconnaître qu'il s'est un peu trop relâché et qu'il assume seul la paternité, si j'ose dire, de ces **somptueux** clichés.

Les citations tronquées, c'est déjà ben kétaine et pas mal **pissou**, mais prêter aux autres ses propres borborygmes tout frais, ce n'est pas se taper en vain sur la bedaine: cela sent les beaux lieux d'aisances.

Si jamais existent les camps de concentration culturels où Victor-le-petit menace de m'envoyer comme instituteur, en compagnie de la grande Gabrielle Roy, notre homme sera sûrement posté au mirador, ou, sa mégalomanie enfin satisfaite, chef fossoyeur. Le grand Soljenitsyne n'a jamais pensé, dans son exil sibérien, qu'il devait cette grâce au peuple russe, mais bien aux pâles terroristes intellectuels qui détiennent le pouvoir culturel jusqu'au boutte.

Il ne reste plus à Victor et à son gang de freaks, robineux nocturnes qui n'ont pas connu le refuge Meurling, qu'à forcer les portes de notre belle Académie et à donner l'assaut à la Tour-de-Radio-Canada-dans-l'est! Dans l'est, où je suis né, entre les traques, la Molson et le quai Victoria, où je suis revenu coucher à la belle étoile, après quelques années passées dans un camp de concentration pour enfants, et où j'en ai vu défiler, sus le pont, des Rastignacs de province qui fleuraient la soutane et venaient perdre leur belle âme à Montrial-Mort. Y-ont jamais fait peur au monde! On savait pas qu'ils allaient, un jour, échanger quelques centaines de péperes de cheunous pour 25,000 femmes-eunuques de l'autre bord. C'est le commerce des fourrures qui remet ça, comme aux plus beaux jours de la colonie!

Sans doute aurons-nous droit à un troisième volet de ce bilan de nos lettres, entièrement consacré à "la matière louable" et beaulieusarde. C'est ce qu'il appelle, curieusement, "au besoin, s'autogratifier".

A moins, monsieur le directeur, que, par souci d'éthique professionnelle, vous ne décidiez d'offrir aux employés des autres maisons d'éditions d'ajouter des volets à tour de rôle. Et de confier la chronique de la radio et de la télévision à un employé de Radio-Canada!

LIBRE OPINION

La peine de mort dans le monde et au Canada

par MICHEL ALEXANDRE

Le rapport présenté voici peu de temps sur les divers aspects du problème de la peine de mort par un criminologiste de l'Université de Montréal, M. Ezzat Abdel Fattah, avait comme on le sait pour principale conclusion que l'abolition expérimentale de la peine capitale au Canada durant ces cinq dernières années n'a eu aucun effet sur la hausse des homicides criminels.

Ce que l'on sait moins, c'est que ce document de 212 pages intitulé "Etude sur l'effet préventif de la peine capitale au Canada", établi à la demande du Solliciteur général, ne fait que corroborer très exactement une étude équivalente, mais à l'échelle mondiale, entreprise à l'initiative de l'Assemblée générale des Nations unies et présentée au Comité spécial d'experts en matière de prévention du crime et de traitement des délinquants, voici tout juste 10 ans, en janvier 1963.

Le rapport Ancel

Ce rapport sur la peine capitale avait été préparé par un conseiller à la Cour de cassation de France, M. Marc Ancel, également directeur de la Section des sciences criminelles de l'Institut de droit comparé de Paris. Celui-ci avait fait parvenir à la quasi-totalité des pays du monde – même aux Etats non membres de l'ONU – un double questionnaire portant d'une part sur les lois et règlements en vigueur dans ces Etats, et, d'autre part, sur les effets préventifs de la peine capitale et les conséquences de son évolution.

La conclusion de ce rapport avait été livrée dans l'article 197 du document. La voici:

"Tous les renseignements paraissent concorder pour admettre que la suppression de la peine capitale n'a jamais été suivie d'une recrudescence notable du crime que l'on avait cessé de punir de mort. C'est d'ailleurs ce qui résultait de l'expérience du XIXe siècle, en ce qui concerne le vol simple et même aggravé, le faux et le faux monnayage, qui ont cessé d'être punis de mort: ces crimes ont même diminué au lieu d'augmenter après l'abolition partielle".

En ce qui concerne plus précisément notre pays, le rapport – établi, rappelons-le, il y a 10 ans – constate ce qui suit:

"Au Canada, le viol a cessé d'être puni de mort en 1954. On signale en cette matière 37 condamnations prononcées en 1950, 44 en 1953 et 27 seulement en 1954, l'année de l'abolition; de 1957 à 1959, on a constaté une baisse régulière de ces mêmes condamnations (de 56 à 44); or, pendant la même période, la population du Canada avait augmenté de 27%."

Comparant, toujours dans notre pays, le nombre des exécutions capitales avec l'évolution de la criminalité, le rapport Ancel établissait que (article 201):

"Au Canada, de 1951 à 1958, la moyenne annuelle des exécutions capitales a été de 6; mais on en a compté 12 en 1952 et 11 en 1953; or, la courbe de la criminalité a été sensiblement égale pendant toute cette période".

Le document précise enfin que, de 1954 à 1958, les 324 accusations capitales portées au Canada se sont finalement soldées par 154 condamnations à une autre peine et...70 acquittements! Pour cette même période, les commutations de peine ont par ailleurs été de 50, soit une proportion de 45%.

Nous avons mis en exergue les chiffres du rapport des Nations Unies relatifs à notre pays, mais ce sont des statistiques relevées par cette étude dans le monde entier qui confirment la non-incidence de la peine de mort sur la courbe de criminalité dans les pays considérés.

L'article 198 du document mentionne ainsi trois catégories pour certains Etats américains qui correspondent au pourcentage des crimes capitaux perpétrés avant une période d'abolition provisoire de la peine de mort, durant la période d'abolition, et enfin à l'issue du rétablissement du châtiment suprême.

C'est ainsi qu'en Arizona, pour une période abolitionniste allant de 1916 à 1918, les meurtres entraînant la peine capitale représentaient 20,5% de la criminalité avant l'abolition, s'étaient élevés à 23% durant la période d'abolition et étaient restés à 22,5% après le rétablissement de la peine capitale. Les chiffres respectifs étaient au Colorado (abolition de 1897 à 1901) de 16,3%, 18% et 19%; au Kansas (1887 à 1935) de 6,5% durant la suppression de la peine de mort et 3,8% à partir de son rétablissement. On sait enfin que dans l'Etat du Maine, où la peine de mort est abolie de droit depuis 1887, le taux d'homicides est le moins élevé de tous les Etats-Unis (Où, comme on le sait, la peine de mort a été abolie par le Congrès.).

En Argentine, le rapport note que la peine capitale a été supprimée en 1922. "Or, malgré un accroissement démographique continu, on y a noté dans les 10 ans suivants une constante diminution des meurtres antérieurement punis de mort".

Même chose en République fédérale d'Allemagne, où l'on enregistrait 521 meurtres capitaux en 1948 – l'année de l'abolition – et 355 en 1960. La même observation, selon le rapport, est valable pour les pays scandinaves, les Pays-Bas, le Danemark, la Belgique. Pour ce qui est du Royaume-Uni, le rapport indique que "malgré des périodes successives de sévérité et de quasi-abolition de fait, les chiffres sont restés constants de 1930 à 1960". Enfin, dans leur réponse à l'enquêteur des Nations unies, les autorités autrichiennes signalaient même avoir noté une augmentation à la criminalité faisant suite au rétablissement de la peine de mort en 1934 (abolie depuis).

L'article 226 du document exprime en conclusion l'idée que "...la peine de mort n'a pas l'effet intimidant qu'on lui attribue, et les statistiques démontrent même que sa suppression n'entraîne pas d'augmentation de la criminalité, ce qui lui fait perdre sa justification essentielle et traditionnelle".

C'est d'ailleurs dans des termes sensiblement identiques que s'exprimait la Commission royale de 1948-1953:

"On ne peut déduire qu'une seule conclusion de l'étude des chiffres: que la peine de mort soit en usage ou non, qu'elle soit fréquemment appliquée ou non, aussi bien les Etats où elle existe encore que ceux où elle a été abolie montrent des taux de criminalité qui prouvent que ces taux sont conditionnés par d'autres facteurs que la peine de mort...". (Cité par Raymond Boyer dans "Les crimes et les châtiments au Canada français".)

Lors de son étude sur la peine de mort dans le monde, le rapport Ancel avait en outre mis en évidence:

- la diminution des cas de peine de mort (applicable à plus de 200 infractions en 1800 en Angleterre, elle ne l'était qu'à pratiquement un seul cas – le meurtre – en 1863);
- surtout à partir de la deuxième moitié du XIXe siècle, la disparition progressive de la publicité des exécutions capitales (élément particulièrement contraire à la thèse des partisans de l'"exemplarité" de la peine);
- le fait que, parmi les personnalités faisant autorité en matière de science pénale (criminologues, sociologues, pénologues, psychologues, médecins), la plupart sont en général abolitionnistes;
- l'évolution de l'opinion publique dans certains pays, qui a amené ceux-ci à considérer la peine de mort à la fois comme inutile et comme odieuse.

L'opinion publique

C'est peut-être ce dernier facteur, celui de l'opinion publique, qui reste le plus déroutant dans cette question de l'abolition de la peine capitale dont on parlait déjà, avec Beccaria, dès la deuxième moitié du XVIIIe siècle.

Bien que le public, dans son ensemble, soit à notre époque sensibilisé aux principes de dignité humaine et opposé à la violence, il reste des blocs importants à s'accrocher à la pratique de la peine capitale, que d'autres considèrent ni plus ni moins que comme une survivance fâcheuse de temps que l'on voudrait oublier, ou encore, dans une optique "moderne", comme un psychodrame collectif où se défoulent l'agressivité et la violence que chacun porte en soi.

Tout récemment à Paris, deux têtes tombaient dans la cour de la Prison de la Santé. Quelques jours auparavant, le journal à grand tirage "France-Soir" avait publié, dans une initiative douteuse qui souleva une profonde indignation dans plusieurs milieux, les résultats d'un sondage effectué par l'Institut français d'opinion publique aux termes duquel 63% des Français étaient en faveur du maintien de la peine de mort.

La presse de ce pays, pourtant, presque unanimement, a critiqué avec virulence la décision du président Pompidou de rompre avec sa mansuétude traditionnelle en la matière. Avec beaucoup de courage journalistique, l'hebdomadaire "L'Express" passait délibérément outre à l'article 15 du Code pénal français qui interdit toute publicité aux exécutions capitales, et, en préambule de son article relatant l'exécution des deux criminels, après avoir rappelé les dispositions légales en vigueur, écrivait: "Article non écrit de la conscience du journaliste: aucune indication, aucun document ne doit être soustrait à la connaissance des citoyens". Et commençait son papier reconstituant "l'aube ignominieuse" par ce constat: "Quatorze mois après le drame de Clairvaux, le bilan a doublé: quatre morts au lieu de deux". (Lors d'une tentative de fuite, les deux condamnés avaient tué deux otages, une infirmière et un garde.) Quant au "Nouvel Observateur", il concluait par une réflexion de l'avocat d'un des deux suppliciés: "Au-

Suite à la page 6

propos d'actualité

"Les Américains ont perdu la confiance qu'ils avaient dans la véracité et le sens commun de nos leaders. Ce n'est pas pour rien que l'expression "credibility gap" est peut-être la plus typique qui soit sortie de l'expérience des dernières années. Elle traduit le fossé qui s'est creusé entre la rhétorique et la réalité. En termes brutaux, elle signifie que les gens n'ont plus foi à la parole de leurs chefs".

George McGovern, 18 janvier 1972.

"Je sollicite la présidence parce que je crois profondément à la promesse qu'a fait naître l'Amérique et que je ne puis supporter davantage de la voir de plus en plus diminuée. Notre pays a commencé avec une déclaration proclamant le droit de chaque homme "à la vie, à la liberté et à la poursuite du bonheur". Cet idéal libérateur enthousiasma nos prédécesseurs au point qu'ils n'hésiterent pas à lui consacrer le service de leur vie, de leurs biens et de leur bonheur. Mais de nos jours, les citoyens de ce pays n'ont plus l'impression de pouvoir bâtir leur destin de concert avec leurs concitoyens".

George McGovern, 18 janvier 1972.

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur et rédacteur en chef: Claude Ryan

Rédacteur en chef adjoint: Michel Roy

Directeur de l'information: Jean Francoeur

Trésorier: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal 125. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $35 par année; six mois: $19. À l'étranger: $40 par année; six mois: $22; trois mois: $12. Éditions du samedi: $10 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: .90 cents par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

des idées

des événements

des hommes

LIBRE OPINION

Le projet de loi 65 et ses critiques

par CLAUDE CASTONGUAY
ministre des affaires sociales

• Dès sa présentation à l'Assemblée nationale en décembre, le projet de loi 65 sur "la protection de la jeunesse" a suscité de vives réactions dans les milieux intéressés et dans la presse. M. Claude Castonguay, ministre des affaires sociales, répond à certaines critiques et précise certaines questions sur lesquelles le législateur demeure ouvert aux suggestions des milieux compétents et des citoyens.

Quelque temps avant l'ajournement de la session, l'Assemblée nationale a été saisie du projet de loi 65, **Loi de la protection de la jeunesse.** L'étude du projet a été référée à une commission parlementaire. Toutefois, quelques organismes et journalistes se sont déjà élevés contre le projet et certaines des critiques prononcées sont véhémentes.

On reproche un manque de "consultation", une approche trop "juridique" et "punitive" et l'absence de reconnaissance de certains droits fondamentaux de l'enfant. On nous demande d'instituer un tribunal de la famille. On nous demande de distinguer entre la protection "sociale" et la protection "judiciaire". Quelqu'un prétend même que le projet 65 s'entête "à rendre un enfant de huit ans criminellement responsable de ses gestes" et qu'il traite le jeune comme "un fripon là où l'appareil judiciaire ne devrait même pas intervenir".

Il faut reconnaître qu'au cours des dernières années, la protection de la jeunesse a été l'un des secteurs les plus négligés de la réflexion sociale au Québec. La loi actuelle de la protection de la jeunesse (S.R.Q. 1964, chapitre 220) a été adoptée il y a plus de vingt ans. Elle gravite autour de la notion "d'école de protection de la jeunesse", qu'on distingue assez mal de l'ancienne "école de réforme", à caractère essentiellement punitif. Cette loi est anachronique et d'application difficile, sinon impossible, dans le contexte social actuel. Le système prévoit qu'une "personne en autorité" conduit un enfant en danger "devant un juge", à qui il appartient d'étudier le cas et de prendre les mesures qui s'imposent ou de recommander au ministre de confier l'enfant à une école ou une autre institution.

Nous avons voulu repenser complètement l'attitude de l'Etat devant le problème de la protection de l'enfance et de la jeunesse. Et le projet 65 constitue une manifestation de cette nouvelle attitude.

Je n'ai pas l'intention ici de défendre point par point le texte que nous avons soumis. Une commission parlementaire siégera et entendra les intéressés et des mémoires peuvent être soumis jusqu'au 23 janvier prochain. Des améliorations pourront être apportées au projet puisque l'objectif de chacun est d'avoir la meilleure loi possible. Au départ, toutefois, je crois qu'il est sain d'apporter certaines précisions afin que le débat soit situé adéquatement, que les limites constitutionnelles de nos possibilités d'intervention soient bien délimitées et que la portée du projet que nous avons soumis soit bien comprise.

Le cadre constitutionnel

Le droit criminel est de compétence fédérale. Que cela soit avantageux ou non n'entre pas dans notre propos. En vertu de sa compétence en matière criminelle, le gouvernement fédéral a adopté la **Loi sur les jeunes délinquants** (S.R.C. 1970, chapitre J-3), dont la constitutionnalité ne semble pouvoir être sérieusement mise en doute. Cette loi a failli être remplacée par le Bill C-192, déposé à la Chambre des Communes le 16 novembre 1970; toutefois, le Bill C-192 n'a jamais été adopté à cause des polémiques qu'il a soulevées et la **Loi sur les jeunes délinquants** est toujours en vigueur.

La **Loi sur les jeunes délinquants** couvre **tous les cas de délinquance** qui doivent obligatoirement être soumis à la Cour, selon les modalités prévues à cette loi. S'il y a une loi punitive, c'est bien celle-là. Et nous ne pouvons y toucher.

Qu'on voie un peu. Le champ d'application de la loi fédérale est décrit dans la définition du "jeune délinquant":

"jeune délinquant" signifie un enfant qui commet une infraction à quelqu'une des dispositions du **Code criminel,** ou d'un statut fédéral ou provincial, ou d'un règlement ou ordonnance d'une municipalité, ou qui est coupable d'immoralité sexuelle ou de toute forme semblable de vice, ou qui, en raison de toute autre infraction, est passible de détention dans une école industrielle ou maison de correction pour les jeunes délinquants, en vertu d'un statut fédéral ou provincial."

La loi fédérale nous explique ensuite (art. 3) que "le fait pour un enfant de commettre des actes énumérés" (ci-haut) constitue un délit et que les délits doivent être soumis à la Cour.

Voilà donc l'extension de l'application de la loi fédérale exprimée dans toute sa concision!

Nous ne pouvions faire autrement que de tenir compte de la loi fédérale et ne pas empiéter sur son domaine d'application. Le projet de loi québécois se situe à **un autre niveau,** parallèle à celui de la loi fédérale. La loi fédérale traite de la délinquance. La loi québécoise traite de la protection des jeunes dont la situation risque de mettre en danger leur santé ou sécurité.

Il n'est donc pas question pour nous de "tenir un enfant de huit ans criminellement responsable de ses gestes". Ce domaine appartient à la loi fédérale. Dès qu'il y a crime, il y a délit et **c'est la loi fédérale qui s'applique.** On peut ne pas être d'accord avec le texte de la loi fédérale, on ne peut pas en ignorer l'existence.

Quant à la création d'un véritable tribunal de la famille, j'y suis le premier favorable. Mais la création d'un tel tribunal ne semble pouvoir être faite sans un amendement constitutionnel. Doit-on empêcher d'améliorer nos lois entre-temps?

Portée fondamentale du projet 65

Compte tenu des limites constitutionnelles, le projet de loi 65 a pour objectif fondamental d'envisager les problèmes de la jeunesse comme un phénomène social, d'utiliser l'éducation, les contacts humains et la persuasion comme moyens d'action primordiaux et de ne faire intervenir la Cour que comme dernière ressource. Cette loi n'a **aucun caractère punitif.** Ainsi:

a) le critère d'intervention sera le danger à la sécurité, au développement ou à la santé d'un enfant (art. 4);

b) tout acte ou toute décision en exécution de la loi devra viser l'intérêt de l'enfant et favoriser son maintien dans son milieu familial naturel (art. 3);

c) le service de protection sera composé d'une équipe pluridisciplinaire (travailleurs sociaux, psychiatres, psychologues etc...) où les avocats ne seront que des membres parmi d'autres (art. 5);

d) chacun des cas sera **d'abord** soumis au service de protection qui, par l'entremise du directeur, l'évaluera à son mérite et, en règle générale, chargera un centre de services sociaux de fournir la surveillance, les soins ou les conseils appropriés (aa. 9,11);

e) l'intervention nécessaire de la Cour ne se produira que dans certains cas précis, notamment les cas d'hébergement obligatoire contre la volonté de l'enfant ou de ses parents ou gardiens; l'hébergement volontaire demeurera la meilleure forme d'hébergement, sans intervention de la Cour; la Cour sera en outre appelée à prendre certaines décisions exécutoires que ne peut prendre le service de protection ou un centre de services sociaux, comme le changement du titulaire de la garde de l'enfant;

f) devant la Cour, compte tenu de la nature de la loi, il n'y aura pas d'avocat de la "poursuite"; le procureur du service n'aura pour mission que de renseigner le tribunal et ce, dans le meilleur intérêt de l'enfant;

g) un centre d'accueil ne pourra refuser de recevoir un enfant et en ce sens les décisions judiciaires d'hébergement obligatoire seront exécutoires.

La consultation se poursuit

Une fois situé le problème dans son véritable contexte et tentant de ne pas le fausser par les craintes – bien compréhensibles – de certains fonctionnaires qui n'apprécient pas un transfert de ministère, je suis bien prêt, avec mon collègue de la Justice, à envisager des améliorations sur les points soulevés par les critiques et dont je me permets de fournir une liste non limitative:

a) Un mineur devrait-il avoir le droit d'attirer l'attention du service sur une situation qui met en danger la sécurité ou la santé d'un autre enfant, ou telle responsabilité ne devrait-elle appartenir qu'aux majeurs?

b) Les auditions devant la Cour devraient-elles être à huis clos?

c) L'expertise psychosociale devrait-elle être communiquée à l'avocat de l'enfant?

d) Devrait-on nommer un avocat d'office à chaque enfant?

e) Devrait-on modifier le système de nomination des juges ou leur mode de formation?

f) Devrait-on instituer un droit d'appel des décisions du directeur ou de la Cour?

g) Faudrait-il maintenir les foyers nourriciers?

h) Faudrait-il instituer une distinction entre les mineurs de plus et de moins de 15 ans?

Sur ces questions et quelques autres, les avis sont partagés. Les arguments en faveur de l'une ou l'autre solution ne manquent pas et les travaux de la commission parlementaire serviront justement à jeter la lumière de l'expérience des membres des groupes représentés.

Le projet de loi n'a pas été rédigé en vase clos. Plusieurs experts du milieu ont été consultés. Ont été également consultés les juges de la Cour et certains fonctionnaires du service de probation.

Nous proposons un texte. Nous sommes d'accord pour le discuter. Les représentants des groupes organisés et chacun des membres de la communauté peuvent se présenter devant la Commission parlementaire. Si la discussion avait été lancée sans qu'un texte de base ne soit soumis, la consultation aurait pu s'égarer et ne pas aboutir.

L'intérêt déjà manifesté autour du projet nous réjouit et nous permet de croire à des améliorations valables. La protection de la jeunesse doit être une des préoccupations sociales majeures de notre temps et le gouvernement actuel a pour seul but l'adoption de la meilleure loi possible, à l'avantage des jeunes.

LIBRE OPINION

Nous serons à la barre des accusés lors de ce Nuremberg

par MICHEL REGNIER, cinéaste

Les 7, 8, et 9 octobre dernier, se tenait à Cap Rouge, en banlieue de Québec, la Conférence mondiale des Chrétiens solidaires des peuples vietnamien, laotien et cambodgien. Parmi un demi millier de participants, on notait des prêtres et pasteurs américains, vietnamiens, français, et quelques canadiens. Mais l'épiscopat canadien, et de Québec d'abord, brillait par son absence. Un évêque canadien présent tenait à préciser qu'il était là incognito, et non comme représentant de l'épiscopat québécois ou canadien.

A ce congrès, on put mesurer non seulement la profondeur d'enracinement du christianisme parmi une minorité vietnamienne; on put non seulement mesurer la valeur, la dignité des représentants catholiques du Nord et Sud Viet-Nam; mais on put bien sûr ajouter à la liste déjà longue des atrocités commises et connues, d'autres massacres rapportés avec force détails et preuves. Les chrétiens qui étaient là, et les non-chrétiens qui comme moi participaient aux débats, reçurent sans doute une belle leçon de sagesse, de dignité, des membres d'une communauté parmi les plus éprouvées de notre planète et de notre histoire.

Et si le pasteur Cazalis sut résumer au mieux le martyre de ce peuple, de ce pays, le Viet-Nam; ce sont encore les silences ou les demi-mots des Vietnamiens eux-mêmes, ces témoignages plus simples que caillou ou pain qui surent atteindre au plus profond de notre conscience, ou inconscience, chrétiens ou pas.

Nous apprîmes de plusieurs sources que le clergé, l'épiscopat canadien, avaient reçu un mot d'ordre de Rome, leur demandant d'ignorer cette conférence chrétienne mondiale. Nous savons aujourd'hui que le Vatican avait agi ainsi à la demande de l'épiscopat de Saïgon.

Or, ces jours-ci, à l'occasion de Noël, et de la reprise des bombardements, encore plus meurtriers, sur le Nord-Vietnam, et le sud où ils n'ont jamais cessé, Paul VI a cru bon s'émouvoir, et chercher à nous émouvoir. Regrets, angoisse, prière, etc... le Saint Père ne cesse donc de prier tout haut pour que les Vietnamiens, chrétiens, bouddhistes et autres, connaissent enfin la Paix. N'aurait-il pas pu, il y a quelques mois, agir plus courageusement, et écouter la voix des chrétiens de Hanoï comme celle de Saïgon ou Washington. Tout homme est faillible, mais l'histoire encore très récente nous faisait penser à au moins plus de prudence, ou de silence, de la part de Rome. Peut-on être à la fois complice du bourreau et aumônier de la victime? Nous savons tous les millions de dollars investis par le Fonds du Vatican dans les luxueux immeubles de Washington, (et non pas dans les secteurs de rénovation urbaine pour défavorisés de cette ville, où les besoins sont énormes), et dans d'autres villes américaines et canadiennes.

Il est grand temps qu'au-delà des professions de foi, qu'au-delà des partis, on nomme les choses par leur nom, rien que cela. Quand le président du pays le plus puissant du globe, est à la fois un menteur et un criminel de guerre, cela devient difficile pour beaucoup, scabreux pour d'autres, et dangereux pour certains. Mais il faut non pas oser, mais tout simplement, le plus simplement possible, nommer les choses par leur nom, faire l'effort de clarification nécessaire, en tant qu'hommes, chrétiens, bouddhistes, musulmans, etc... Il faut dénoncer les massacres de Hué, ceux de Munich, mais aussi les dizaines de My Laï les prisons exiguës et bourrées, la torture, l'empoisonnement systématique des eaux, sol, et humains, l'épandage de produits donnant des fièvres, les "pluies acides", le napalm, les bombes à billes, et les nouvelles armes encore plus meurtrières. Il faut dénoncer le massacre, systématiquement organisé par la Maison Blanche du peuple vietnamien, et qui dépasse depuis longtemps l'opération Phoenix, et qui rejoint, et par certains aspects dépasse même, le massacre des juifs européens par les nazis.

Nous savons qu'il entre de la propagande dans les nouvelles diffusées par le Nord Vietnam ou le G.R.P. Mais nous savons également qu'il n'en entre pas plus, sinon moins, que dans les nouvelles diffusées par Washington ou Saïgon. Nous savons qu'un peuple aussi pauvre, aussi éprouvé que le peuple vietnamien, a droit à des erreurs de jugement, à des erreurs de combat. Et nous savons que ses erreurs sont infimes comparées à celles des Américains. Nous savons que le nombre d'avions que le Congrès et le Sénat américains doivent remplacer par leurs crédits, correspond toujours aux chiffres donnés par Hanoï, et non aux chiffres moindres annoncés par Saïgon et Washington. Nous savons, pour l'avoir lu sous la signature des experts mêmes du Pentagone, que la barbarie américaine au Viet-Nam n'apportera, ne contient pas la solution au problème vietnamien.

Nous devons, non seulement regretter que monsieur Nixon soit un menteur et un criminel de guerre (Nuremberg fut sévère pour certains, moins responsables), nous devons non seulement regretter que le pape cautionne en partie cette "politique du pire", cette barbarie; mais nous devons, partout, dénoncer ce que Maurice Duverger a si bien nommé "l'Indifférence".

Et nous n'oublions pas le mensonge sacré, le silence sacré aussi, qui couvre les exécutions aussi nombreuses que systématiques au Mozambique, en Angola, au Brésil, en Iran, etc... Comment le christianisme s'en sortira-t-il? Les chrétiens ont passé l'heure des tactiques, des compromis, des marchandages, des trocs économiques et idéologiques; il faut le leur dire très fort. Comme il faut le dire aux Juifs d'Israël pour leur attitude envers les Palestiniens. Nulle religion ne saurait désormais, aujourd'hui plus que jamais, en appeler d'aucun alibi pour comprimer, pour réduire, pour taire des régimes, des collectivités, des hommes et femmes lui déplaisant, de quelque manière que ce soit. Bien que ce ne soit pas mon cas, il n'est pas impossible, et même très sage de penser, que beaucoup des gens qui ont abandonné toute religion, l'ont fait dans le déchirement, devant les erreurs, les crimes, couverts par l'une ou l'autre des grandes églises, religions. S'il est difficile de songer à un renouveau de la foi par un retour au courage et à la dignité des églises, il est au moins permis de penser à une fraternité élargie dans laquelle l'oecuménisme prendrait toute sa valeur.

Cette chance, ce véritable "challenge" du vingt et unième siècle, non seulement des hommes comme Nixon, et tous les dictateurs et oppresseurs, bourreaux, la réduisent en miettes; mais avec le lâche appui de personnes comme Paul VI et certains grands magnats de la presse, ils préconisent exactement le contraire: une société impitoyablement bâtie sur la force la plus aveugle et la plus méprisante pour les idées et aspirations des peuples faibles, des hommes refusant d'être consommateurs-victimes de l'impérialisme à faces multiples. On nous reproche souvent, aux agnostiques, aux athées, à ceux qui ont quitté l'Eglise, de mélanger la religion à tout, de confondre les valeurs et les responsabilités. Et bien non, nous revendiquons au contraire la religion essentielle au vingt et unième siècle: celle de l'homme tout court, de l'homme d'au-delà des idéologies et des systèmes, de l'homme d'au-delà des sectarismes et des oppressions. De l'homme reconnu, tout court, contre toutes les corruptions organisées. Nous disions que Prague était une erreur, un crime. Nous le répétons. Mais ce qui se fait au Viet-Nam actuellement (et depuis si longtemps) dépasse en barbarie mille, dix mille Prague.

Je vois tous les jours des gens qui regardent la guerre au Vietnam sur trois, quatre, cinq canaux de télévision, et en couleurs, et parfois presque en direct. Et ces gens sont abrutis, sont devenus indifférents. Ils se sont "blindés", comme dit si bien Robert Garry, géographe et défenseur passionné du Viet-Nam, du peuple vietnamien qu'il connaît si bien.

Ils se sont blindés parce que le président Nixon leur a répété qu'il fallait défendre des principes sacrés de la démocratie américaine. Ils se sont blindés parce que le pape Paul VI leur a répété que nous devions prier pour que la paix revienne, en recevant les dirigeants américains au Vatican. Ils se sont blindés parce que le premier ministre canadien Pierre Elliott Trudeau leur a répété de ne pas se mêler des affaires des Américains en leur réitérant à chaque fois sa conviction que le président américain souhaitait, et recherchait la Paix. Ils se sont blindés parce que les grands syndicats américains, canadiens, britaniques, etc... leur ont dit qu'il fallait lutter contre le chômage, et "garder nos jobs" même en fabriquant des bombes pour tuer et mutiler des femmes, des enfants, des hommes vietnamiens qui ne nous ont absolument rien fait. Ils se sont blindés parce que la grande majorité des gouvernements, des diplomates, des savants, des autorités religieuses, des écrivains, etc... parce que toute cette supposée "élite" ne semble pas outre mesure dérangée par ce qui se passe, et continue à jouer au golf, à manger sa dinde de Noël, et à parler d'humanisme, de bonne volonté, de paix entre les peuples.

Alors, parfois, je me souviens des paysans malinkés ou sénoufos, et me dis ceci: n'importe lequel, apprenant de la bouche d'un ami, d'un notable, d'une personne de confiance, ce qui se passe au Viet-Nam, serait plus touché, plus ébranlé que les millions de personnes bien informées, trop informées. L'homme de la savane, qui connaît le prix, l'effort nécessaire pour la chose la plus simple, comprendrait mieux le prix d'un kilo de riz.

Je me dis que les mensonges sacrés, d'un président, d'un pape, d'un diplomate, sont devenus les germes d'une décadence insoupçonnée. Je me dis que tous nos "médias" (radio, TV, magnétoscope, satellite, etc...) sont devenus des outils de corruption plus dangereux que tout. Et que ceux qui les utilisent ainsi devront être à la barre des accusés, lors d'un autre Nuremberg, autrement plus grave que le dernier.

propos d'actualité

"La campagne que j'entends conduire sera fondée sur la franchise et la raison. Elle trouvera son inspiration non point dans la manipulation de nos frayeurs collectives et de nos divisions, mais dans un dialogue conduit à l'échelle de la nation et basé sur le respect mutuel et la communauté d'espérance".
George McGovern, 18 janvier 1972.

INSTITUT DE PASTORALE
2715, Chemin de la Côte-Ste-Catherine
Montréal 250

JÉSUS SELON MARC

Professeur: Jean Martucci, ptre.
Dates: les lundis 8, 15, 22, 29 janvier, 5 et 12 février.
Horaire: de 8h40 à 11h30
de 13h30 à 15h30
Inscription: $5. **Frais:** $39.00
Renseignements sur le programme et inscriptions: 739-3223
(N.B. Chaque lundi forme un tout. Frais: $7.50 la journée)

ferron éditeur

À PARAÎTRE

POÉSIE QUÉBEC 2

Les poètes intéressés à faire paraitre une dizaine de leurs poèmes inédits sont priés de faire parvenir au plus tôt

MANUSCRIT
PHOTOGRAPHIE
NOTES BIOGRAPHIQUES
ADRESSE ET NO DE TÉLÉPHONE

FERRON ÉDITEUR
C.P. 78 PLACE BONAVENTURE
MONTRÉAL 114

L'Alliance des Animateurs Culturels du Québec

1650, rue Berri—Suite 25—Montréal 132

a un besoin urgent de deux professeurs d'Université pouvant assurer, au Ritz-Carlton, un cycle de conférences en Français, sur l'Espagne.

Conditions très intéressantes. Prière écrire pour entrevue.

collège marie-victorin
7000, rue marie-victorin, montréal, 462

ÉDUCATION PERMANENTE

COURS DU SOIR

ARTS
Org. spatiale 102, 202
Org. spatiale 302, 402

Histoire de l'Art 203

LETTRES
Anglais 201, 401, 901
Espagnol 201
Français 102, 202, 321
Linguistique 902

TECHNIQUES ADMINISTRATIVES
Comptabilité 101, 201, 301
Structure de l'entreprise 116
Introduction à l'économique 921
Finance 110
Éléments de production 109
Gestion de la vente 125

SESSION HIVER 1973

SCIENCES
Biologie 931
Chimie 201
Mathématiques 203
Physique 101

SCIENCES HUMAINES
Géographie 903
Philosophie 201, 401
Psychologie 201, 210
Sc. religieuses 973

TECHNIQUES FAMILIALES
Méthodes et techniques d'animation II 623

Psychologie générale 102

DATE LIMITE POUR L'INSCRIPTION: **15 janvier 1973**

DÉBUT DES COURS: **le lundi 22 janvier 1973**

Renseignements: **Service d'éducation permanente**
325-0150, poste 36

suites de la première page

LES HAÏTIENS

me législatif ne précise pas la nature du projet, mais tout indique que le gouvernement se propose d'incorporer dans la Loi sur l'immigration les dispositions qui ont fait l'objet des récents règlements. Dans les milieux informés de la capitale, on souligne à ce propos que le gouvernement, en agissant de la sorte, c'est-à-dire en limitant l'immigration aux seules personnes qui répondent à tous les critères d'admissibilité, tente de répondre aux voeux de la population, en majorité opposée à l'entrée d'étrangers que l'on accuse volontiers d'encombrer le marché du travail.

A moins qu'il ne soit considéré comme un cas d'exception, ou ne fasse l'objet d'un régime particulier par décision politique, le cas des Haitiens (dont plusieurs pourraient être assimilés à des réfugiés politiques) ne sera pas résolu par les dispositions de la Loi et les règlements qui en découlent.

M. l'abbé Dejean en est pleinement conscient et exprime l'espoir que l'opinion publique, déjà alertée par son article du 28 décembre, de même que les autorités fédérales et provinciales de l'immigration, accorderont une attention spéciale au problème qu'il a soulevé. En raison de son action, M. Dejean est déjà critiqué, et même dénoncé, dans les milieux haitiens de Montréal qui sont plus proches du consulat général d'Haiti. Auprès des autorités fédérales et québécoises de l'immigration, ces milieux, restreints mais influents, tentent de le faire passer pour "un mauvais sujet".

Mauvais sujet du régime Duvalier? M. l'abbé Dejean en convient...

MICHEL

en Nouvelle-Ecosse, seront donc frappés à leur entrée aux Etats-Unis en 1973 d'une taxe de 10.6 pour cent au lieu de 4 pour cent précédemment.

L'usine canadienne, qui aurait selon la trésorerie bénéficié de subventions dépassant 23 millions de dollars et d'un prêt à faible taux d'intérêt de 50 millions de dollars, a exporté pour 9 millions de dollars de pneus aux Etats-Unis en 1972.

C'est la première fois que la trésorerie américaine se prévaut de cette argumentation pour augmenter les droits de douanes sur une catégorie de produits. Jusqu'ici, elle avait surtout recours à la législation antidumping qui permet de surtaxer les importations d'une catégorie de produits lorsque leur prix de vente aux Etats-Unis est de nature à porter préjudice à une industrie américaine correspondante.

La trésorerie aura dans les prochaines semaines à rendre son verdict sur une enquête similaire à celle des pneus Michelin. Il s'agit cette fois d'équipements électroniques fabriqués au Japon.

Michelin, qui a annoncé il y a quelques semaines son intention de construire prochainement aux Etats-Unis des usines, investissant plusieurs centaines de millions de dollars, pour la production pour le marché américain de pneus à carcasse radiale, a l'intention de faire appel à la décision annoncée hier.

Pour sa part, le président de l'Association américaine des fabricants de pneus qui est à l'origine de la décision concernant Michelin, a déclaré que la surtaxe annoncée ne donnerait pas d'avantages significatifs aux pneus américains, mais placerait les différents équipements en concurrence sur un pied d'égalité, tout en endiguant les pertes d'emplois aux Etats-Unis.

LES PARTIS

jets de lois donnant corps au dernier budget, présenté le 8 mai 1972, seront présentés à nouveau dans le cadre du prochain exposé. Grâce à David Lewis, on aura également appris que le ministre du revenu a instruit ses percepteurs de ne pas percevoir depuis le 1er janvier la surtaxe de 3 pour cent sur le revenu des particuliers, ce qui laisse fortement présager l'abolition pure et simple de cet impôt, suspendu il y a environ deux ans par l'ancien ministre des finances Edgar Benson.

Les députés de l'opposition – les conservateurs, surtout – n'en ont pas moins cherché à embarrasser les ministres libéraux, mais aucun de ces derniers n'a donné prise à l'adversaire. Robert Andras, ministre de la main-d'oeuvre et responsable de la commission d'assurance chômage, a révélé sans sourciller que les déboursés de celle-ci ont atteint $1,879 millions en 1972, et que la trésorerie fédérale devait assumer $759 millions de ce chiffre astronomique, étant donné le taux élevé de chômage au pays. Alastair Gillespie, ministre de l'industrie et du commerce, a soutenu que ses tractations avec les grands de l'automobile pour faire baisser le prix de voitures américaines au Canada n'avaient pas abouti à l'échec aperçu par l'opposition.

Le premier ministre Trudeau lui-même s'est bien gardé de mordre à l'hameçon tendu par le député d'Ottawa-ouest, Peter Reilly. Dans une question de privilège, celui-ci s'est indigné de ce que la presse ait dû prendre connaissance – avec un embargo que l'Ottawa Journal n'a pas respecté – du texte du discours du trône, procédure courante à Ottawa, dont M. Reilly, ancien journaliste, a profité à d'innombrables reprises. C'est d'ailleurs ce que M. Trudeau a expliqué avec une patience d'ange, malgré les éjaculations courroucées de l'ancien premier ministre John Diefenbaker.

Déjà, en ce deuxième jour de session, les bonnes gens des divers comtés du pays n'ont pas été négligées: tandis qu'un créditiste s'inquiétait de la fermeture d'une usine de la CIP à Témiscamingue, un conservateur demandait au ministre d'Etat à l'habitation ce qu'il entendait faire pour les habitants de l'arrondissement de Whitson Gardens, à Chelmsford, Ontario.

Aux prises avec un obscur problème de logement, et des deux côtés de la Chambre, on s'est apitoyé sur le sort des cultivateurs du nord de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, qu'un gel hâtif a, semble-t-il, acculés à la misère.

A travers tout cela, les néo-démocrates ont triomphé dans le rôle du tiers-parti serein, détaché des contingences électorales et de la "politicaillerie", décidé à s'interposer entre des ministériels assiégés et une opposition conservatrice renaclante. A plusieurs reprises, déjà, David Lewis a rappelé la nécessité de collaborer avec l'orateur pour maintenir l'ordre dans les débats de la chambre, et suite à quelques sottises de députés conservateurs – dont le désolant George Hees – il a fermement demandé à M. Stanfield de mettre la bride à ses "piailleurs".

Pourvu que ça dure, se disent les libéraux....

LES POSTIERS

aux deux rapports majoritaires qui leur sont parvenus. Le vote se prendra toutefois sur l'essentiel du rapport du comité de conciliation remis le 14 décembre et publié le 18 décembre.

Un débrayage impromptu de 60 facteurs s'est produit hier à Kelowna (C.-B.). Les facteurs protestaient contre le fait qu'on les rappelait pour 15h alors qu'ils s'attendaient à travailler à compter de midi. L'arrêt de travail occasionnera des retards à la livraison du courrier dans cette région.

A l'expiration du dernier contrat, le salaire horaire moyen d'un commis des postes était de $3.69 tandis que celui d'un facteur était de $3.54. Le CUP considérait en décembre comme insuffisante la recommandation du rapport de conciliation: hausse de 65 cents l'heure pour un contrat d'une durée de 33 mois.

Malgré les dissidences notées dans certains syndicats locaux, qui accusent leurs négociateurs d'avoir abandonné ou édulcoré des demandes exprimées par la base du mouvement, le vote portera sur l'acceptation ou le rejet du rapport de conciliation. Certains leaders locaux auraient préféré la suspension de la procédure de votation et la reprise de négociations intensives d'ici au 24 janvier, pour vérifier si une "offre ferme" du Conseil du Trésor pouvait être soumise aux membres à ce moment-là.

Outre les salaires, la sécurité d'emploi et la classification des employés demeurent en litige.

A Montréal, le paradoxe persiste. Les dirigeants des postiers suggèrent à leurs membres de voter "non" afin de ne pas donner de mandat en blanc à des négociateurs jugés peu fidèles au mandat de la base. Les facteurs ont pour leur part recommandé à leurs membres de voter "non"; ces derniers semblent avoir cependant échoué dans leur tentative pour révoquer le mandat de quatre des dix négociateurs à l'échelle nationale.

PRIX DU BOEUF

l'année, mais jamais autant que maintenant, nous dit M. Albert David, gérant de division pour le Québec et l'est de l'Ontario aux magasins Dominion. Le boeuf ne s'est jamais vendu à un prix aussi élevé même pendant la guerre en Corée quand les prix étaient à leur plus fort", ajoute M. Jack Levine, vice-président administrateur (détail), chez Steinberg.

Dans cette chaîne de magasins, certaines coupes de boeuf ont déjà subi une augmentation variant de 3 à 5 cents la livre. Les prix continueront à monter en spirale au cours des prochaines semaines et on ne sait quand cela s'arrêtera, nous dit le porte-parole de cette importante chaîne de magasins d'alimentation.

"C'est inquiétant et nous ne pouvons rien pour y mettre fin", souligne M. Levine.

Au niveau du gros, la hausse depuis le 1er décembre dernier est de 5 cents la livre. Mais comme les détaillants paient pour les os, le gras et la carcasse, la hausse des prix de détail est encore plus élevée. "Même à ce compte-là, notre marge de profit est extrêmement réduite", affirment les porte-parole de Dominion et Steinberg.

Ces hausses considérables et générales à travers le pays sont attribuées à toutes sortes de facteurs, selon un relevé effectué par la Presse Canadienne.

Les détaillants mettent la faute sur le compte des abattoirs. En retour, ces entreprises blâment le coût toujours plus élevé des bêtes à cornes vivantes, hausse attribuée à une faible production compte tenu du marché. Les éleveurs de bestiaux, de leur côté, s'en prennent au coût élevé des moulées qui rendent la production du boeuf encore plus chère. D'autres disent encore que ces hausses récentes sont surtout attribuables à la rareté du boeuf de production.

MITCHELL SHARP

la commission n'en ait décidé autrement à l'unanimité. Au contraire, nous nous sentirions libre de dévoiler les travaux de la commission de toute façon qu'il nous paraîtra utile, afin de garantir que notre interprétation des événements et, si nécessaire, les divergences entre notre interprétation et celle des autres, soient connues du public."

M. Sharp a aussi mis en garde contre l'imposition d'exigences peu réalistes à la nouvelle commission de surveillance. "Par exemple, a-t-il précisé, on ne devrait pas s'attendre à ce que la commission puisse intervenir dans quelque recoin du Vietnam avant que les parties belligérantes elles-mêmes y aient établi un cessez-le-feu local."

Les pays-membres de la commission, a dit encore M. Sharp, devraient défrayer les salaires et autres allocations de leur personnel, mais elles ne devraient pas prendre à leur charge les autres dépenses de l'organisme. Au surplus, l'infrastructure logistique qui serait requise pour que les opérations de surveillance soient efficaces, devrait être en place dès le départ.

Au début de son discours, le ministre avait rappelé avec insistance que toute intervention canadienne impliquant le maniement des armes était absolument exclue; il avait aussi énuméré les cinq conditions fondamentales posées par Ottawa avant qu'une participation canadienne soit décidée:

● que les quatre parties à la guerre du Vietnam soient liées par l'accord de cessez-le-feu;

● que les autres sollicitent la participation du Canada à la commission de surveillance (condition déjà réalisée, semble-t-il);

● que la commission de surveillance ait toute la liberté de manoeuvre requise pour l'accomplissement de sa mission, sur le territoire du Sud-Vietnam ainsi que dans la zone démilitarisée entre le nord et le sud;

● qu'une instance politique supérieure soit constituée pour assumer la responsabilité des observations faites par la commission.

● enfin, qu'une procédure de retrait soit prévue pour tout Etat participant.

En formulant ces conditions, a rappelé M. Sharp, le Canada ne veut nullement causer des difficultés particulières aux négociateurs du cessez-le-feu. "La vérité, a-t-il repris, c'est que le Canada, de par ses expériences passées, est dans une excellente position pour évaluer ce qui est nécessaire pour qu'une opération internationale de surveillance soit efficace, et cela qu'il fasse ou non partie de l'organisme qui en sera responsable."

"Nous voulons aussi nous assurer, a-t-il dit, que l'effort du Canada en faveur de la paix ne soit pas encore une fois réduit à l'impuissance, comme il l'a été sous l'empire des mandats de surveillance en Indochine issus des conférences de Genève de 1954 et de 1962."

LA CHAMBRE

tes sont intervenus pour appuyer la résolution gouvernementale.

M. Claude Wagner, dont s'était la première intervention aux Communes, a rappelé combien les conservateurs étaient conscients de la gravité de la guerre du Vietnam.

"Les ravages humains et écologiques qui sont infligés par les bombardements aériens sont terrifiants et, à ce jour, l'on compte plus de six millions de victimes de toutes sortes, tués, blessés, réfugiés ou privés d'abri, a rappelé M. Wagner. Des études ont démontré que plus de tonnes de bombes ont été déversées sur le Vietnam que sur tous les théâtres d'opération durant la Deuxième Guerre mondiale et la guerre de Corée réunies, l'équivalent d'une bombe d'Hiroshima à tous les cinq jours."

Et après une longue envolée oratoire, après avoir évoqué le mot d'ordre de Noël, "paix aux hommes de bonne volonté", après avoir signalé que c'était par humanitarisme plutôt que par anti-américanisme qu'il convenait de prendre position sur les bombardements, M. Wagner devait signifier l'appui des conservateurs à la résolution présentée par M. Sharp.

Ce que fit également, après lui, M. Andrew Brewin, au nom des néo-démocrates; en rappelant toutefois que la position de son parti sur la tragédie du Vietnam et tout ce qu'elle a de barbare est si "passionnée" que le NPD aurait souhaité un texte plus énergique; mais que pour permettre à toute la population canadienne de s'exprimer solidairement, il se ralliait au texte gouvernemental.

"Notre parti n'a pas cessé de s'opposer vigoureusement à l'intervention américaine dans le Sud-Est asiatique, a repris M. Brewin, il l'a fait à une époque où ce n'était pas politiquement rentable de le faire; il a condamné à plusieurs reprises le silence et les propos dilatoires du gouvernement canadien sur cette question. Le NPD n'en accueille que plus favorablement cette résolution, patronnée par le gouvernement."

C'est enfin à M. Gérard Laprise, au nom des créditistes, d'arguer "qu'il incombe au Parlement d'exprimer le plus tôt possible son horreur devant la destruction déjà accomplie et de prier le président et le Congrès des Etats-Unis de mettre fin inconditionnellement à tout bombardement tant au Nord qu'au Sud Vietnam, de signer le traité négocié l'automne dernier et de mettre fin à toute action militaire d'un côté comme de l'autre."

RICHARD NIXON

Le Duc Tho vont bon train.

M. Le Duc Tho, après des escales chargées en contacts divers, est attendu aujourd'hui à Paris.

De son côté, M. Henry Kissinger a longuement conféré avec le président Nixon et rencontré avant son départ M. Tran Van Do et Bui Diom, envoyés spéciaux du gouvernement de Saïgon, arrivés hier à Washington. Il arrivera demain à Paris dans la soirée.

La 4ème réunion de la nouvelle série d'entretiens entre experts américains et nord-vietnamiens, a duré sept heures et demie. Depuis mardi dernier, les experts ont siégé en tout pendant vingt-six heures.

Les délégations étaient conduites respectivement par M. Henry Sullivan, sous-secrétaire d'Etat adjoint et M. Nguyen O Thach, vice-ministre des affaires étrangères.

Fertile on contacts en coulisse, la journée a également été marquée par plusieurs prises de position hostiles à la politique vietnamienne du président Nixon, tant aux Etats-Unis, au niveau des organisations pacifistes, que dans les milieux officiels à travers le monde.

Ainsi, les deux plus importantes organisations pacifistes des Etats-Unis ont décidé de marquer le jour de l'inauguration du président Nixon, le 20 janvier, par des manifestations contre la guerre au Vietnam.

Dès le 19, des manifestations auront lieu dans les grandes villes américaines: New York, Boston, Chicago, Philadelphie, etc. Le soir, une veillée aux flambeaux appelée "marche contre la mort" se déroulera à Washington et, le lendemain à midi, les pacifistes sont appelés à se réunir au cimetière d'Arlington pour se rendre ensuite au monument de Washington.

Jerry Gordon, coordinateur de la National Feace Action Coalition, et Sidney Peck de la Peoples Coalition For Peace and Justice, ont accusé le président Nixon d'avoir trahi le peuple américain par de fausses promesses mais ont précisé que les manifestants ne tenteraient pas de troubler les cérémonies de l'inauguration.

En revanche, un porte-parole du SDS (Students For A Democratic Society) a déclaré que ses membres préparaient une marche au cours de laquelle ils tenteraient de troubler le discours inaugural du président.

Des centaines de personnes ont manifesté hier soir dans plusieurs villes de Belgique pour la signature de la paix au Vietnam et l'arrêt immédiat et définitif des bombardements américains.

A Bruxelles, 2,500 personnes, ont défilé autour de la Gare du Midi aux cris de "Nixon assassin" et Vietnam, Laos, Cambodge vaincra".

Le cardinal Bernard Alfrink, primat des Pays-Bas, a donné par ailleurs son soutien à la manifestation nationale néerlandaise contre la guerre au Vietnam, organisée aujourd'hui à Utrecht, aux Pays-Bas.

Le cardinal, qui est aussi président du mouvement international catholique pour la paix, Pax Christi, a déclaré dans un message adressé au comité Paix au Vietnam, le principal organisateur de la manifestation qu'il approuvait entièrement les slogans qui seront utilisés lors de la manifestation, notamment: Le Vietnam aux Vietnamiens, arrêtez les bombardements sur l'ensemble du Vietnam, et Nixon signez la paix maintenant.

Selon les organisateurs, quelque 40,000 manifestants, appartenant à tous les milieux politiques, seront présents à Utrecht.

Par contre, le premier ministre britannique, M. Edward Heath, a rejeté la demande de deux députés travaillistes qui voulaient que le Parlement se réunisse en session extraordinaire pour un débat sur les bombardements américains au Nord-Vietnam. Il n'est pas nécessaire, à mon avis, de réunir le Parlement en ce moment sur ce problème, a écrit M. Heath dans sa réponse aux deux députés, MM. Norman Buchan et Robert Hughes.

Par ailleurs, M. Egon Bahr, ministre sans portefeuille venu représenter l'Allemagne fédérale au service funèbre célébré à la mémoire du président Harry Truman, a eu hier après-midi deux entretiens successifs avec M. Henry Kissinger, le conseiller du président Nixon, et avec M. Kenneth Rush, nouveau sous-secrétaire d'Etat. On apprend que ces deux entretiens ont donné à M. Bahr l'occasion d'exprimer aux autorités américaines la désapprobation du gouvernement fédéral pour les récents bombardements du Nord-Vietnam. Par mesure de représailles envers les dockers australiens qui refusent de décharger des bateaux américains pour protester contre les bombardements du Nord Vietnam, les dockers américains ont à leur tour, refusé de décharger des bateaux australiens, des navires transportant des cargaisons en provenance d'Australie.

Sept bateaux sont affectés pour l'instant dans des ports américains.

Le secrétaire général du parti social démocrate suédois, M. Sten Andersson, a proposé que les pays scandinaves envoient une délégation auprès du président Nixon et du Congrès américain pour exposer leur position au sujet de la guerre du Vietnam.

M. Sten Andersson, qui a pris la parole dans le sud de la Suède à l'occasion d'une manifestation contre la guerre du Vietnam, a notamment déclaré: nous proposons que M. Tryggve Bratteli, président du parti socialiste norvégien, et M. Arne Giejet, président de la confédération générale du travail de Suède dirigent cette délégation.

Un appel en faveur de la cessation des bombardements et de la conclusion d'un armistice au Vietnam a d'autre part été préparé sur l'initiative de M. Andersson. Cet appel a recueilli jusqu'à présent environ 320,000 signatures en Suède.

LE PORT Suite de la page 3

Selon M. Bousquet, le tonnage enregistré au cours des douze derniers mois, dans le port de Québec, totalise 16 millions de tonnes, soit le plus haut sommet atteint jusqu'ici. "C'est presque trois fois plus considérable qu'il y a dix ans", a-t-il dit.

Il a précisé que le port de Québec a été, avec celui de Vancouver, le deuxième port le plus progressif du continent.

M. Bousquet a rappelé que le port de Québec a devancé le port de Halifax malgré les grèves qui ont grandement affecté les ports du Saint-Laurent, au début de 1972.

On aurait manipulé 21 millions de tonnes dans le port de Montréal durant l'année 1972.

Relâché après interrogatoire

La police a relâché, hier, après interrogatoire, un jeune homme de 25 ans, Tony Gianforte, qui était recherché en vertu d'un mandat du coroner relativement aux deux derniers meurtres de l'année 72 à Montréal, commis la veille de Noël, dans le quartier Saint-Henri.

Plus tôt cette semaine, la police avait publié le signalement du jeune homme pour faciliter sa découverte. Jeudi soir, Gianforte s'est rendu aux détectives de la section des enquêtes criminelles de la police de Montréal.

La police est donc toujours à la recherche de l'individu qui a abattu, le 24 décembre, Carole Régimbald, 21 ans, et Bernard Barriault, 28 ans, en plus de blessé gravement un chauffeur de taxi, Yves d'Anjou, 32 ans.

Le drame est survenu lorsque Barriault rentrait chez lui avec le chauffeur de taxi à qui il avait offert un verre. En entrant, Barriault eut juste le temps de constater que son amie, Carole Régimbald, gisait ensanglantée sur le plancher avant d'être lui-même atteint mortellement par deux coups de feu tirés par un inconnu qui venait d'abattre la jeune femme de trois coups de feu et d'une trentaine de coups de poignard.

Don son côté, le chauffeur de taxi, Yves D'Anjou, a été atteint d'un coup de feu au visage et poignardé à plusieurs reprises. Laissé pour mort, il réussit malgré tout, quelques heures plus tard, à se traîner à l'extérieur, où il fut secouru.

"Creeps" de David Freeman

Un autre voyage au bout de la nuit

par Michel Bélair

Il y a une éternité que je n'avais mis les pieds au Centaur. Question de préjugé ou de disponibilité. Il y a tellement de productions québécoises à voir qu'on en vient à se dire (par suite de ce qu'on ne peut qu'appeler une certaine forme de racisme culturel) que le Centaur c'est secondaire. De plus, l'atmosphère générale de la salle, le type de spectacle qu'on y présente habituellement, tout cela fait qu'on n'a pas tellement le goût d'y remettre les pieds une fois qu'on a assisté à une ou deux productions. Par hasard, tout à fait par hasard quelqu'un m'avait parlé de "Creeps" en me disant que c'était un texte important etc. J'ai donc sorti mon anglais du dimanche et je me suis rendu rue Saint-François-Xavier hier soir; beaucoup plus pour être "fin" avec mon ami que parce que j'en avais le goût. C'est là que j'en ai pris pour mon rhume.

"Creeps", c'est une pièce qui cogne fort. Je ne sais trop exactement où. Ca se passe dans une toilette et ça met en scène cinq ou six infirmes atteints de paralysie cérébrale; on voit le topo. Ou plutôt non, on ne le voit pas. On ne le voit pas car le texte de David Freeman n'est pas du tout à quoi on pourrait s'attendre. Il n'y a dans "Creeps" rien de condescendant, rien de facile ou de larmoyant. Au contraire, je n'ai jamais vu une production qui joue autant sur deux concepts habituellement plus que galvaudés, qui ont nom vérité et, surtout, lucidité.

De fait, en sortant de la pièce, on se demande qui est David Freeman. Pour décrire avec autant de vérité ce monde si impénétrable des handicapés physiques et mentaux, il faut presque en faire partie. Car "Creeps" est une sorte de plaidoyer. Mais un plaidoyer comme on n'en voit pas souvent. Au lieu de s'apitoyer sur le sort des pauvres infirmes, au lieu d'affirmer à tour de bras que ce sont des hommes comme les autres, Freeman a choisi de regarder tout cela de l'intérieur.

Et ça donne des choses assez incroyables. Dure, cruelle, insupportable par moments, la pièce met en lumière des vérités que l'on soupçonne à peine lorsque l'on est de l'autre côté de la barrière. Comme le fait que les infirmes savent fort bien qu'ils le sont. Et que la majorité des comportements du monde extérieur est directement conditionnée par cela. Situé dans un centre de rééducation où l'on essaie de faire passer le temps le plus lentement possible, le texte de Freeman frappe d'abord parce qu'il met en scène des êtres lucides qui savent ne plus posséder en propre que cette seule lucidité. Quelques-uns, parmi les jeunes pensionnaires croient encore pouvoir s'en tirer mais ils se butent sans cesse à cette lucidité que donne le désespoir et qui caractérise ceux qui sont là depuis longtemps. Un exemple de cette franchise insupportable; un jeune pensionnaire est peintre et croit pouvoir faire carrière. On se charge bien vite de le désillusionner en lui montrant que lorsqu'on découvrira qu'il est atteint de paralysie cérébrale on lui fera une belle petite exposition parce qu'il est infirme et non parce qu'il est peintre. Les démonstrations de cette sorte pululent toute la pièce durant. On y ridiculise, entre autres, l'action des Shriners, des Kiwanis et des Richelieu d'une façon sublimement percutante: imaginez cinq êtres difformes discutant de leur condition dans une salle de toilette dégueulasse et à qui soudainement on vient donner des belles "ballounes" rouges ou encore des boîtes de chocolat aux cerises. Il y a là des vérités insoupçonnées qui ne peuvent que laisser un arrière-goût amer dans la gorge. Enfin.

Ce qui fait finalement la force d'un texte comme "Creeps", c'est qu'il dénonce ouvertement le réflexe de bonne conscience de la société dans laquelle nous vivons. Il est facile de se gargariser avec des "ballounes" rouges ou avec des centres de rééducation qui ne rééduquent personne puisque la paralysie cérébrale est incurable. En mettant le doigt sur cet espèce d'aveuglement volontaire érigé en principe. David Freeman a écrit là un texte d'une profondeur assez extraordinaire qui réussit à transmettre une critique percutante de la société ambiante et de ses vices de fonctionnement qu'elle ne sait même pas reconnaître.

Quant à la production elle-même, le moins que l'on puisse dire est qu'elle est à la hauteur du texte de Freeman. La mise en scène remarquable de Maurice Podbrey sait exploiter au maximum le talent d'un groupe de comédiens tout entier dévoués à un texte qu'ils servent de façon exceptionnelle.

Que la pièce soit en anglais ou non, que l'on ait des préjugés face au Centaur ou que l'on n'en ait pas, "Creeps" est une production que tout le monde devrait voir coûte que coûte. Même si on en sort complètement bouleversé, c'est là une cure de lucidité que tout le monde devrait avoir le courage de se payer. Surtout que ce n'est que du théâtre...

N.B. Dans le texte consacré, il y a quelques jours, aux spectacles qui prendront l'affiche au cours du mois, quatre omissions se sont glissées: le "Théâtre de la maintenance" de Jean Barbeau, qui prendra l'affiche le 11 à la NCT; "Hier les enfants dansaient" de Gratien Gélinas, que les Comédiens associés présenteront à la Place des Arts dès le 28; "La volupté de l'honneur" de Pirandello, au Rideau-Vert, le 28 aussi; et enfin, "Dieu aboie-t-il?" de François Boyer, que le TPQ donnera à compter du 20 janvier, au Cegep Maisonneuve.

LA SSJB

Suite de la page 3

de ce rôle essentiel qui lui incombe.

Il est donc urgent que la CECM établisse une politique globale lucide de l'école française à Montréal, avant de régler des cas particuliers à partir de points de vue administratifs ou financiers. Cette politique globale doit voir à rendre l'école française attrayante et utile au point non seulement d'y maintenir à son niveau actuel la fréquentation par les francophones, mais d'y attirer et d'orienter vers elle un nombre de plus en plus grand de Néo-Québécois pour lesquels la fréquentation de l'école française demeure le moyen primordial de s'intégrer réellement à la collectivité au sein de laquelle ils ont choisi de vivire, conclut la SSJB.

LA PEINE DE MORT

Suite de la page 4

cun crime ne justifie ce crime organisé, plus atroce que le plus atroce des meurtres...J'ai de la pitié pour ceux qui ont concouru à cette mort".

Rappelons-nous pourtant cette récente "ligne ouverte" organisée sur la question par un poste radiophonique de la métropole qui n'enregistre malheureusement pas le pourcentage des avis exprimés. Quoi qu'il soit, il était effarant d'entendre et d'imaginer ces bonnes ménagères et paisibles mères de famille de la région montréalaise, en bigoudis ou à lunettes, n'ayant parfois pas eu le temps d'arracher les gants de caoutchouc rose de la vaisselle ou de débrancher l'aspirateur, lançant dans leur téléphone: "Moi, monsieur Dupuis, j'suis à 100 pour cent pour la peine de mort!"... J'avoue n'avoir pas été ce jour-là jusqu'au bout de l'émission, même pour comptabiliser les voix de ces modernes Erinnyes, qui se succédaient cependant sur les ondes à une allure alarmante pour les tenants de la Ligue des droits de l'homme et autres organisations abolitionnistes.

Cette tendance morbide de la foule ne date pas d'hier. Selon un article publié dans la revue "Cité Libre", en 1943, seulement 18% de la population se prononçaient pour l'abolition de la peine capitale, 73% étant pour son maintien.

Bien que notablement réduite, la proportion des "anti-abolitionnistes" était encore en 1960, selon la même revue, majoritaire avec 51%.

Les prisons

Mais peut-être que, au-delà de toutes les autres considérations, ces derniers versent-ils dans un piège qu'ils ne discernent pas, et qui était récemment analysé avec finesse par un journaliste français, Robert Badinter, à propos justement de la double exécution venant d'avoir lieu dans son pays. Pourquoi la peine de mort en France, le seul Etat européen à l'avoir gardée, avec l'Espagne? "C'est parce que, écrit-il, la peine de mort est un alibi commode pour les bonnes consciences...Précisément parce qu'elle est rarement prononcée et exceptionnellement exécutée, (elle) est l'alibi des bonnes consciences, la justification morale des léproseries pénitentiaires...On aurait pu tuer ces criminels. Ils sont encore en vie. L'exigence d'humanité est satisfaite à bien peu de frais. Mais qu'on supprime la peine de mort, et les bonnes consciences auront du même coup perdu leur alibi...Il faudra bien, alors, s'interroger sur les prisons, et ce qui s'y passe".

En effet. Et, chez nous, on sait ce qui s'y passe: indifférents aux controverses en cours, nos prisonniers s'y pendent eux-mêmes. Tout seuls.

Mais cela est une autre histoire.

Un passe-temps de bon goût, les cours d'art culinaire de Pol Martin chez Eaton

Une réunion de cordons bleus en herbe, tels sont les cours d'art culinaire de Pol Martin. La série comprend 4 cours de 3 heures chacun, pour 40.00, et les participants reçoivent en prime un cadeau Boda et un livre de cuisine de Pol Martin. Les cours se dérouleront au Gold Room, à la salle à manger du neuvième étage, chez Eaton. Nombre de candidatures limité. Inscrivez-vous à la Boutique du Cadeau, au sixième étage, ou téléphonez au 842-9331, poste 866.

Hommes et dames bienvenus. Cours en français les vendredis 19 et 26 janvier et 2 et 9 février de 14 à 17 heures ou de 18 à 21 heures.

Cours en anglais les jeudis 18 et 25 janvier et 1 et 8 février aux mêmes heures.

EATON

LE CADEAU TOUJOURS AGRÉABLE À RECEVOIR

UN ABONNEMENT AU DEVOIR!

Quiconque s'intéresse aux événements de l'actualité appréciera votre geste et jour après jour, il recevra en plus d'un journal intéressant, le message de votre amitié.

TARIFS D'ABONNEMENT

	12 mois	6 mois
CANADA:	$35.00	$19.00
ÉTRANGER:	$40.00	$22.00

N.B. Les frais aériens ne sont pas compris dans le coût de l'abonnement expédié à l'étranger.

S.V.P. inscrire les nom et adresse en lettres moulées et poster ce coupon sans tarder à:

LE DEVOIR, Case postale 6033, Montréal 101

Nous ferons parvenir en votre nom une carte de souhaits au bénéficiaire.

Ci-inclus, $ . . . . . pour un abonnement de . . . . mois commençant le . . . . . .

L'abonnement est offert par:

Nom . . . . . .

Adresse . . . . . .

L'abonnement sera distribué à:

Nom . . . . . .

Adresse . . . . . .

COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF

(COURS COLLÉGIAL)

- **Collège reconnu d'intérêt public**
- **Collège mixte - résidence pour étudiants seulement.**

PROGRAMME:

- **Le cours collégial (diplôme d'études collégiales).**

COURS PRÉ-UNIVERSITAIRE CONDUISANT AUX:

1- Sciences de la santé
2- Sciences pures et appliquées
3- Sciences humaines
4- Sciences de l'administration
5- Arts
6- Lettres

DATE LIMITE DE L'ADMISSION - 1er MAI 1973

Renseignements:

BUREAU DES ADMISSIONS

Cours collégial
3200, chemin Sainte-Catherine
Montréal 250 (Québec)
Tél.: 342-1320 poste 255

(Le collège offre aussi un cours secondaire complet de 5 ans)

Courtoisie envers la Thaïlande

Israël est prêt à rendre les corps des 2 fedayine de Lod

JERUSALEM (AFP) – Le gouvernement israélien est prêt à remettre à leurs familles les corps des deux fedayine tués en mai dernier sur l'aéroport de Lod alors qu'avec deux Palestiniens ils tenaient sous la menace de leurs armes les passagers d'un appareil de la Sabena qu'ils avaient détourné, a annoncé hier soir un communiqué du ministère israélien des affaires étrangères.

Cette décision fait suite à un appel du gouvernement thailandais demandant que les corps des deux Palestiniens de Septembre Noir soient remis à leurs familles. Compte tenu de l'attitude du gouvernement thailandais lors de l'affaire des otages israéliens à Bangkok, le gouvernement israélien a répondu favorablement à cet appel, déclare le communiqué. Parmi les premières exigences des fedayine qui avaient pris comme otages six diplomates israéliens à Bangkok, le 28 décembre dernier, figurait notamment, rappelle-t-on, la remise des corps des deux Palestiniens à leurs familles.

Le 8 mai 1972, quatre fedayine, dont deux jeunes femmes, se rendaient maîtres d'un Boeing 707 de la Sabena qui allait de Bruxelles à Tel Aviv avec 90 passagers à bord. A l'aéroport de Lod, ils demandèrent la libération de 36 Palestiniens, et menacèrent de faire sauter l'appareil en cas de refus. Le général Moshe Dayan, ministre israélien de la défense, arrivé sur les lieux, fait donner l'assaut de l'avion par des parachutistes qui avaient revêtu des tenues de mécaniciens. Dans la fusillade, deux des fedayine furent tués, tandis qu'une des jeunes femmes était blessée. En outre, une passagère trouva la mort dans l'opération et trois passagers furent blessés.

Le communiqué du ministères des affaires étrangères indique que le gouvernement israélien est prêt à remettre les corps des deux fedayine à leurs familles si ces dernières, ou toute personne habilitée à présenter une telle requête, en font la demande.

La position du gouvernement israélien n'a pas changé, souligne le communiqué. Israël n'a jamais refusé de remettre à leurs familles les corps des terroristes tués. Après l'affaire de l'appareil de la Sabena, ajoute-t-il, la Croix-Rouge a demandé au gouvernement israélien de remettre les corps des deux Palestiniens à leurs familles. Nous avons répondu que ces familles résidant à Jérusalem et en Cisjordanie devaient s'adresser directement aux autorités. Mais jusqu'à présent, affirme le communiqué, nous n'avons reçu aucune demande dans ce sens des familles des fedayine tués.

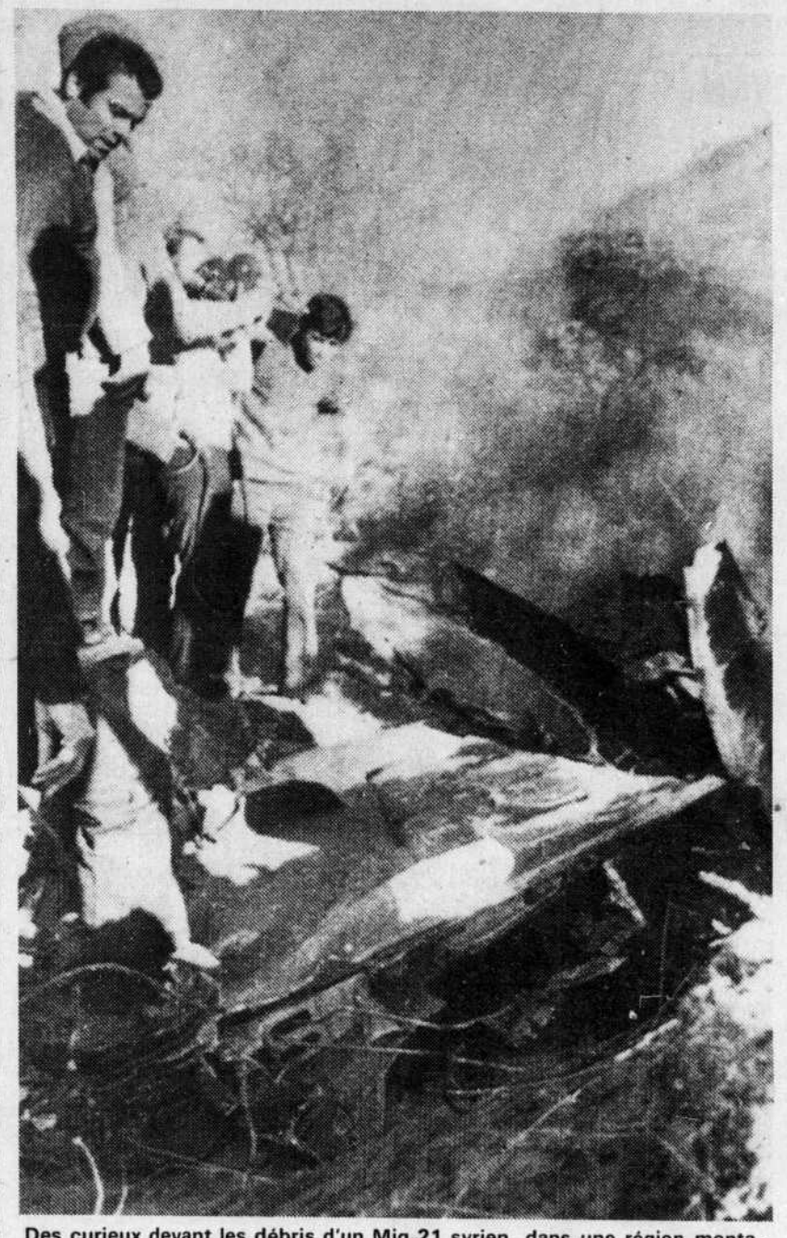

Des curieux devant les débris d'un Mig 21 syrien, dans une région montagneuse du Liban. L'avion avait été atteint le 2 janvier au cours d'un duel aérien avec la chasse israélienne. (Téléphoto AP)

Le commando de Bangkok aurait été déjà jugé

BEYROUTH (AFP) – La Résistance palestinienne observe un mutisme complet au sujet du sort des quatre fedayine qui avaient pris six Israéliens en otage à Bangkok, le 28 décembre dernier.

De source bien informée, proche de la Résistance, on indique que les quatre hommes sont arrivés jeudi soir à Damas. Toutefois, cette information n'est pas confirmée par les responsables de l'organisation pour la libération de la Palestine (OLP) et les autorités syriennes gardent un silence total sur cette affaire. L'agence palestinienne d'information WAFA dément pour sa part tout ce qui a été écrit et dit depuis 24 heures.

L'annonce de l'arrivée des quatre fedayine à Damas, afin d'être jugés, poserait certains problèmes délicats à la Syrie, fait-on remarquer. D'une part, juger les fedayine équivaut à désavouer l'action de l'ambassadeur d'Egypte dans la capitale thailandaise; d'autre part, la Syrie aurait à abriter sur son territoire un tribunal révolutionnaire clandestin jugeant quatre hommes appartenant à une organisation qui n'est officiellement reconnue par personne.

Certaines rumeurs invérifiables circulent déjà selon lesquelles le procès serait terminé et trois membres du commando auraient été condamnés à mort, le quatrième étant condamné à la prison à vie. Il est vraisemblable que la réalité des faits sera précisée par un communiqué de Septembre Noir distribué dans une capitale arabe ou étrangère.

L'UDA lance un ultimatum aux "meurtriers sectaires"

LONDRES (par l'AFP) – L'association de défense de l'Ulster (UDA), organisation de l'extrême-droite protestante, a lancé à Belfast un avertissement solennel aux "auteurs de meurtres sectaires".

Nous nous débarrasserons des tueurs, quelle que soit leur religion, a notamment affirmé le président de l'Association, M. James Anderson.

Dans la nuit de jeudi à vendredi, un de ses adjoints, M. Tommy Herron, avait déclaré qu'à son avis il existait désormais un groupe de protestants adoptant la même tactique violente que l'IRA. Mais, avait-il ajouté: nous avons le sentiment que les conversations avec le gouvernement britannique donneront davantage de résultats que les meurtres. Arrêtez de tuer ou vous serez vous-mêmes tués, avait-il alors conclu.

Cet ultimatum, lancé par l'organisation protestante aux militants de toutes religions, intervient après l'assassinat, jeudi soir, d'un volontaire du Régiment pour la défense de l'Ulster.

Par ailleurs, Bernadette Devlin, la jeune parlementaire du Mid-Ulster, a violemment attaqué, hier à Londres, "l'occupation de l'Irlande du Nord par l'armée britannique" et a demandé des manifestations massives pour commémorer le dimanche sanglant de Londonderry, en janvier dernier.

Mlle Devlin, député indépendant aux Communes, a déclaré que l'ancien bastion catholique d'Andersonstown, à Londonderry, est aujourd'hui occupé d'une façon aussi brutale et efficace que l'était Varsovie par les nazis.

La championne des droits civiques a ajouté: le véritable conflit en Irlande du Nord est celui qui se déroule entre le peuple irlandais et l'impérialisme britannique, mais le peuple n'a pas été intimidé.

La Ligue contre l'internement administratif ainsi que la Ligue des droits civiques de l'Ulster ont en effet organisé des manifestations dans la capitale britannique et en Ecosse pour le 28 janvier prochain.

Enfin, en soirée hier, une jeune protestant de dix-huit ans a été tué par balles à Belfast par deux jeunes qui ont pris la fuite.

Selon la police, le jeune homme était en train de gonfler les pneus de sa voiture lorsque deux autres jeunes gens s'approchèrent. L'un deux tira un pistolet et fit feu, atteignant la victime à la poitrine. Celle-ci devait succomber peu après son hospitalisation.

Cet assassinat survient après l'avertissement solennel de l'UDA.

Atmosphère de crise à Dacca

DACCA (AFP) – L'atmosphère est tendue à Dacca à la suite d'une attaque lancée par des partisans du gouvernement non seulement contre les locaux du parti national Awami (pro-soviétique d'opposition), mais aussi contre ceux du syndicat des étudiants pro-chinois.

Les manifestants ont lancé des pierres et allumé des incendies dans les deux bâtiments.

Bien que l'attaque ait été dirigée en particulier contre le parti national Awami qui a été le premier à lancer une offensive contre le gouvernement de cheikh Mujibur Rahman, les observateurs pensent que ces événements, qui font suite à une série de violences, contribueront à unir les forces d'opposition qui sont à l'heure actuelle profondément divisées.

Enfin, les observateurs craignent que la situation ne se détériore au point d'obliger le premier ministre, cheikh Mujib, à reporter les élections prévues pour le 7 mars.

•

Le secrétaire général des Nations unies, M. Kurt Waldheim, a réitéré hier son appel à une assistance internationale au Bangla Desh pour le préserver, au cours de l'année 1973 d'une sous-alimentation généralisée et, presque certainement, de la famine. Cette assistance devrait être sous forme de la fourniture de 1.700.000 tonnes de céréales vivrières et de nouvelles contributions en argent de 5 millions de dollars.

Le Mali rompt avec Israël

BAMAKO (AFP) – Le Mali a décidé de rompre ses relations diplomatiques avec Israël à compter du 5 janvier 1973, annonce-t-on officiellement à Bamako. Cette décision a été notifiée à 11h.30 à l'ambassadeur d'Israël, convoqué pour la circonstance au ministère des affaires étrangères.

Le communiqué officiel annonçant la décision a été lu par le ministre des affaires étrangères, M. Charles Samba Cissoko.

Cette décision, selon le document, dictée par le souci du Mali de marquer son indignation et sa solidarité avec les peuples arabes, est le témoignage concret de l'engagement du peuple du Mali et de son gouvernement aux côtés de tous les peuples qui luttent pour recouvrer leur indépendance et leur liberté.

Sadate réclame la pleine lumière sur la contestation

LE CAIRE (AFP) – M. Anouar Sadate, président de la république égyptienne, a demandé, dans un message adressé hier soir à M. Hafez Badaoui, président de l'assemblée nationale égyptienne, la constitution d'une commission parlementaire pour faire toute la lumière sur les troubles universitaires dont les origines remontent à l'année dernière.

Cette commission, poursuit le président Sadate, devra également tracer les grandes lignes des principes sur lesquels devront s'aligner nos étudiants, en tenant compte des valeurs humaines auxquelles est attachée notre société.

L'assemblée nationale a accédé à la demande du président Sadate, conformément à l'article 73 de la constitution qui stipule que le président de la république est garant de l'unité nationale et au règlement intérieur de l'assemblée, qui prévoit la constitution d'une commission ad hoc pour les besoins d'enquête.

Sommet imprévu égypto-libyen?

BEYROUTH (AFP) – Le président Sadate se rend à Tripoli pour y rencontrer le président Kadhafi, rapporte le quotidien An Nahar dans une correspondance particulière du Caire.

Le chef de l'Etat égyptien avait depêché mercredi à Damas son représentant spécial, M. Hassan Sabri Kholi, accompagné d'une très importante personnalité égyptienne, qui pourrait être le ministre de la guerre, le général Ahmed Ismail, ajoute le journal.

Le journal signale à ce propos que les moyens d'information en Egypte avaient censuré un passage du discours prononcé le 1er janvier par le colonel Kadhafi à Tripoli.

Dans ce passage, le président libyen déclarait: les dirigeants arabes des pays de la confrontation ont déjà accepté l'idée d'une solution pacifique, basée sur une rectification de frontières.

An Nahar rapporte enfin que l'on s'attend au Caire à un prochain remaniement ministériel qui toucherait en particulier le ministre des affaires étrangères, M. Mohamed Hassan Zayyat.

GALERIE III 451, St-Sulpice, 3e étage

Françoise Sullivan

Etant donné la nature de l'exposition, la galerie sera fermée.
On peut y venir à toute heure . . .

L'Alliance des Animateurs Culturels du Québec

1650, Rue Berri—Suite 25—Montréal 132—

Dispose de plusieurs postes de délégués de comtés
Hommes ou femmes aimant les voyages et les relations humaines
Situation rémunératrice pouvant être assurée à temps plein ou partiel
Formation dispensée par professeur d'université

Écrire avec références et détails
Postes libres dans toute la Province.

CONSERVATOIRE LASSALLE

fondée en 1908

semestre d'hiver

ADOLESCENTS	12 à 15 ans	VENDREDI	19 h 00
ENFANTS	6 à 12 ans	SAMEDI	9 h 30

ARTICULATION - PRONONCIATION
LECTURE À HAUTE VOIX
EXPRESSION ORALE - TEXTES DIALOGUÉS

SECTEURS

Ahuntsic **Cartierville**
Centre-Ville **Rosemont**

RENSEIGNEMENTS:
1290, rue St-Denis, bureau 99
861-4114 (jour) — 523-2675 (soir)

ÉDUCATION PERMANENTE
SESSION D'HIVER 1973
du 1er février au 18 mai 1973
PROGRAMMES OFFERTS

FORMATION GÉNÉRALE
Diplôme d'études collégiales (24 cours)
La société québécoise (5 cours/2 sessions)
FORMATION PROFESSIONNELLE
CERTIFICAT D'ÉTUDES COLLÉGIALES PROFESSIONNELLES
Administration des municipalités urbaines (20 cours/5 à 10 sessions)
Techniques administratives - option finance (20 cours/5 à 10 sessions)
ATTESTATIONS D'ÉTUDES COLLÉGIALES
Hématologie (5 cours/4 sessions)
Histologie (5 cours/4 sessions)
Microbiologie (5 cours/4 sessions)
Biochimie (5 cours/4 sessions)
Comptabilité (8 cours/4 sessions)
Gestion de personnel (8 cours/4 sessions)
Secrétariat professionnel (8 cours/4 sessions)
FORMATION POPULAIRE (places disponibles avec laisser-passer)
Le Québec: son organisation politique (13 rencontres)
Problèmes de vie internationale (10 rencontres)
Planification familiale et contraception (9 rencontres)
ÉDUCATION PHYSIQUE
Tir à l'arc — Golf
Expression corporelle — Tennis

PÉRIODE D'INSCRIPTION: **du 20 décembre au 19 janvier 1973**
RÉCEPTION DE NOUVEAUX DOSSIERS JUSQU'AU: **15 janvier 1973**
POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS: **TÉLÉPHONER À 376-1620 poste 246**

CEGEP DE ROSEMONT
SERVICE DE L'ÉDUCATION PERMANENTE,
6400, 16ième Avenue,
Montréal 408,
P.Q.

ESPAGNOL OU ITALIEN

20 cours — 1 soir par semaine
à l'un ou l'autre de ces endroits

École St-Jacques — 325 est, boul. de Maisonneuve
École de la Mennais — Rue St-Denis, coin Beaubien

Débutant les 22 et 24 janvier
Les frais de scolarité sont déductibles pour fin d'impôts

Depuis 1940, plus de 12,000 personnes ont suivi nos cours. Dès la première année, nos étudiants peuvent se débrouiller.

Écrivez ou téléphonez à

L'Union des Latins d'Amérique.
844-6835 ou 844-2433

GRATIS LD 6-1-73

L'UNION DES LATINS D'AMÉRIQUE
57 OUEST, RUE ST-JACQUES, SUITE 302, MONTRÉAL 126

Je désire des renseignements au sujet de vos cours { ☐ d'espagnol ☐ d'italien

NOM . . . . . TÉL. . . . . .

ADRESSE . . . . . .

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions en page 9

UNIVERSITÉ DE MONCTON
DÉPARTEMENT D'ÉDUCATION PHYSIQUE

POSTE:

Professeur en récréation physique

Poste ouvert immédiatement

QUALIFICATIONS:

Le Ph.D. en récréation, ou Maîtrise complémentée d'une vaste expérience dans l'enseignement ou dans les centres récréatifs.

RANG PROFESSORAL ET SALAIRE:

Selon les qualifications et l'expérience du candidat.

TÂCHES:

Le professeur en question sera responsable de l ec-tion récréation physique à l'intérieur du progr me de formation en éducation physique. De plus, il devra enseigner les cours en récréation.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae et des lettres de références à:

Le Directeur
Département d'éducation physique
Université de Moncton
Moncton, N.-B.
Tél.: 506/858-4000

Directeur des services de l'équipement

fonctions : Sous l'autorité du directeur des services administratifs, le directeur des services de l'équipement est responsable de l'administration de tous les biens matériels du Collège.

Il est notamment responsable du service des magasins (entreposage, inventaire), du service des achats (commandes, soumissions, réception), du service des terrains et bâtisses (opération, entretien, réparations, transformations, rénovations, constructions) des services alimentaires.

qualifications : Diplôme universitaire en génie ou en architecture.

Huit (8) années d'expérience pertinente, dont au moins trois (3) dans des fonctions administratives équivalentes.

traitement : Selon l'échelle de traitement du personnel cadre.

Faire parvenir les candidatures sous pli et portant la mention "Candidature au poste de Directeur des Services de l'équipement" avant 17h00 le vendredi 12 janvier 1973, à l'attention du :

Directeur du Personnel
Collège de Maisonneuve
3800 est, rue Sherbrooke
Montréal 406, Qué.

Le Service de l'évaluation de la Communauté régionale de l'Outaouais recherche pour sa division de l'évaluation des candidats pour les postes suivants :

ÉVALUATEUR SENIOR
(RÉSIDENTIEL)

Poste -

Sous la direction du Commissaire à l'évaluation, prépare l'évaluation foncière des propriétés résidentielles sur le territoire de la CRO.

Devoirs -

Procède à l'inspection et à l'évaluation de propriétés résidentielles, rurales et, occasionnellement, commerciales et industrielles; participe aux projets spéciaux dirigés par le Commissaire à l'évaluation; contribue à l'entraînement du nouveau personnel.

QUALIFICATIONS -

Expérience -

Trois ans en évaluation de propriétés résidentielles.

Éducation -

11ième année et avoir complété les cours d'évaluation I et II de la Corporation des Évaluateurs Agréés du Québec ou de l'Institut Canadien des Évaluateurs.

Toute autre qualification valable sera considérée.

Traitement -

De $10,973 à $15,390.

ÉVALUATEUR SENIOR
(COMMERCIAL & INDUSTRIEL)

Poste -

Sous la direction du Commissaire à l'évaluation, prépare l'évaluation foncière des propriétés commerciales et industrielles sur le territoire de la CRO, et les rôles de la valeur locative.

Devoirs.

Procède à l'inspection et à l'évaluation de propriétés commerciales et industrielles et, occasionnellement, résidentielles (propriétés à revenu); recueille les données pertinentes à la préparation de la valeur locative et en prépare le rôle; participe aux projets spéciaux dirigés par le Commissaire à l'évaluation; contribue à l'entraînement du nouveau personnel.

QUALIFICATIONS -

Expérience -

Deux ans en évaluation de propriétés commerciales et industrielles.

Éducation -

11ième année et avoir complété les cours d'évaluation I et II et III de la Corporation des Évaluateurs Agréés du Québec ou de l'Institut Canadien des Évaluateurs.

Toute autre qualification valable sera considérée.

Traitement -

De $10,973 à $15,390.

ÉVALUATEUR JUNIOR

Poste -

Sous la direction de l'évaluateur sénior, contribue à la préparation de l'évaluation foncière des propriétés sur le territoire de la CRO.

Devoirs -

Comme débutant, acquiert les bases de l'évaluation; responsable pour seulement une portion du processus de l'évaluation, tel que l'estimation du coût et la recherche de certaines données; au fur et à mesure de l'accroissement de l'expérience, évalue de simples propriétés résidentielles.

QUALIFICATIONS -

Expérience -

Un an dans le domaine de l'évaluation foncière.

Éducation -

11ième année.

Toute autre qualification valable sera considérée.

Traitement -

De $7,388 à $10,363.

Faire parvenir votre curriculum vitae et le traitement désiré avant le 22 janvier 1973 à :

Le Secrétaire,
Communauté régionale de l'Outaouais,
72, rue Laval,
Hull, Québec.

VENTE RADIO-ISOTOPES

Occasion unique. Défi à relever dans le domaine de la vente des radio-isotopes.

Le candidat doit être bilingue, capable d'innover et de créer et libre de voyager.

Adresser curriculum vitae à:

W. Davies,
Les Laboratoires Abbott Ltée,
B.P. 6150,
Montréal 101, Qué.

AGENT DE FORMATION

Tâches:

Responsable de la formation des bénévoles et des professionnels en planning familial.

Qualifications:

— Diplôme universitaire
— Connaissances et expérience en planning familial.
— Connaissances ou expérience en pédagogie serait souhaitable.

Salaire:

À discuter.

Envoyer curriculum vitae à:

Comité de sélection du personnel,
Fédération du Québec pour la planification des naissances,
2228 est, rue Sherbrooke,
Montréal 133, Qué.

Le Pavillon meuble et bois ouvré du CEGEP de Victoriaville

requiert les services d'un

PROFESSEUR À PLEIN TEMPS

POSTE :

Dispenser principalement des enseignements aux étudiants de niveau collégial III.

TÂCHES :

selon un programme déjà établi et à perfectionner :

a) préparer l'étudiant à analyser des données techniques sur la machinerie industrielle;
b) former le technicien à discuter des principes opérationnels des machines de production de meuble et de leur rendement maximum;
c) développer chez l'étudiant le sens du travail d'équipe;
d) éduquer le futur gradué pour le rendre apte à occuper un poste de commande.

QUALIFICATIONS : posséder :

a) une scolarité suffisante pour enseigner à des finissants techniciens;
b) une expérience industrielle de la fabrication de meubles en série, avec un minimum de 5 ans à titre de surintendant ou l'équivalent;
c) des connaissances dans les études de temps;
d) une facilité de transmission de ses connaissances;
e) un esprit d'initiative et une capacité de travail avec des collègues et des jeunes.

Prière de s'adresser à

André Guillemette
Directeur des services pédagogiques
C.P. 68
Victoriaville, Québec. Tél. 758-1571, poste 45

Fournir curriculum vitae

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL
Offres d'emplois permanents
Office d'expansion économique

COMMISSAIRES INDUSTRIELS
(Traitement à discuter)

Nature de l'emploi:

Sous l'autorité du directeur de l'Office d'expansion économique, les titulaires de ce poste auront la responsabilité de la mise en oeuvre et de la gestion de programmes visant à promouvoir la croissance économique et industrielle sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal. Ils devront, en outre, assister les hommes d'affaires dans la réalisation de leurs projets d'investissement, de façon à favoriser l'implantation de nouvelles entreprises et de nouveaux commerces dans la région montréalaise.

Qualifications professionnelles:

Être bilingue et posséder une bonne expérience en affaires et plus particulièrement en gestion industrielle, en économie ou dans une discipline connexe. Être, de préférence, titulaire d'un diplôme universitaire en économique, en sciences commerciales ou en science appliquée et posséder un minimum de cinq (5) années d'expérience pertinente.

Divers:

Facilité d'élocution et de rédaction en français et en anglais; qualités personnelles appropriées; état physique satisfaisant.

CHARGE DE RECHERCHES ET DE DOCUMENTATION

Nature de l'emploi:

Sous l'autorité du directeur de l'Office d'expansion économique, le titulaire aura à effectuer ou à coordonner des études et des recherches économiques propres à promouvoir l'implantation d'entreprises sur le territoire de la CUM. Il aura à collaborer à des études de marché, de localisation ou de rentabilité d'entreprises intéressées à s'implanter dans la région montréalaise. Il aura la responsabilité de formuler des programmes d'information économique propres à sensibiliser les milieux d'affaires sur les avantages qu'offre la région de Montréal. Il devra tenir à date un inventaire des terrains et des bâtiments industriels disponibles.

Qualifications professionnelles:

Être titulaire d'un diplôme universitaire en économique ou en sciences commerciales et posséder quelques années d'expérience pertinentes.

Divers:

Facilité d'élocution et de rédaction en français et en anglais; état physique satisfaisant.

TRAITEMENTS:

Les traitements initiaux pour chacun de ces postes seront déterminés selon la compétence et l'expérience des candidats.

Avantages sociaux:

Vacances, congés de maladie, assurance-maladie, assurance-vie et fonds de pension.

EXAMEN:

Un examen oral sera tenu pour juger des aptitudes des candidats à remplir ces fonctions.

DEMANDE D'EMPLOI:

Les personnes qui désirent prendre part à ces examens doivent s'inscrire d'ici le 20 janvier 1973 en complétant le questionnaire "demande d'emploi" qui s'obtient au 5e étage de l'édifice portant le numéro **385 est, rue Sherbrooke, Montréal 129**, et le retourner accompagné des documents requis. **Téléphone: 872-6827.**

ÉDUCATEURS SPÉCIALISÉS

La Commission Scolaire Régionale Deux-Montagnes requiert les services de cinq (5) éducateurs spécialisés (trois hommes et deux femmes).

— Trois postes auprès d'enfants perturbés affectifs graves.
— Deux postes auprès d'enfants débiles moyens.

Qualification:

Diplôme d'études collégiales avec spécialisation en rééducation.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 15 janvier au:

Directeur des services du personnel,
C.S.R. Deux-Montagnes,
C.P. 298,
Deux-Montagnes, Qué.

CHEF DU SERVICE SOCIAL

FONCTIONS:

Diriger et superviser de 5 à 9 travailleurs sociaux professionnels et aides sociaux, travaillant au sein d'une équipe multidisciplinaire, en thérapie individuelle et de groupe (en interne et en externe) dans le milieu psychiatrique.

QUALIFICATIONS:

— Maîtrise en service social d'une université reconnue.
— Membre de la Corporation des travailleurs sociaux professionnels du Québec.
— Expérience souhaitable dans le milieu psychiatrique.
— Expérience souhaitable comme superviseur ou chef de service.

Faire parvenir curriculum vitae à:

Case 1932, Le Devoir, Montréal

COMMISSION DE TRANSPORT DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE QUÉBEC

DIRECTEUR DES RELATIONS PUBLIQUES

La Commission de Transport de la Communauté Urbaine de Québec recherche un directeur des Relations Publiques pour planifier, coordonner et diriger les programmes d'informations auprès de ses employés et auprès du public; les programmes de publicité ainsi que les programmes de relations communautaires. Le titulaire sera appelé à conseiller les chefs de services dans l'exécution de leurs propres responsabilités en matière de relations publiques ainsi qu'à conseiller et à assister la direction dans son programme de communication avec les autorités gouvernementales, provinciales ou municipales.

QUALIFICATIONS REQUISES

Formation universitaire, de préférence en sciences humaines, et expérience d'environ cinq ans dans le domaine des relations publiques ou l'équivalent, ainsi que des aptitudes à conseiller. Traitement selon la compétence et l'expérience.

Faire parvenir votre curriculum vitae complet, avant le 19 janvier, à :

La Commission de Transport de la Communauté Urbaine de Québec
770, rue Kirouac
Québec 8
a/s F. Lamy, Directeur du Service des Relations Industrielles

Siège social
Université du Québec

COORDONNATEUR RÉSEAU de la gestion du personnel (Cadre)

Fonctions:

Poste sous la responsabilité immédiate du vice-président à l'administration et aux finances.

— Le Coordonnateur Réseau travaille en liaison étroite avec les unités constituantes et voit à les seconder et à leur apporter un support technique sur les questions relatives à la gestion du personnel notamment:
  - Négociations et relations de travail;
  - Bénéfices marginaux;
  - Évaluation et classification;
  - Recherche en matière de gestion du personnel.
— À ces fins, il a la responsabilité d'une équipe de travail.
— En matière de gestion du personnel:
  - Il est responsable d'assurer une liaison constante entre les unités constituantes et de coordonner leurs actions;
  - Il agit en qualité de conseiller auprès des gestionnaires;
  - Il participe à l'élaboration des politiques intéressant l'ensemble du Réseau.
— Son action s'exerce au niveau du personnel non-enseignant mais sa collaboration peut également être requise par les instances ayant la responsabilité de la gestion du personnel enseignant.
— Il lui est dévolu toute autre responsabilité connexe qui pourra lui être confiée par le vice-président.

Exigences:

— Un minimum de seize (16) années de scolarité (diplôme de 1er cycle dans une université reconnue ou l'équivalent);
— Plusieurs années d'expérience dans le domaine des relations de travail et de la gestion du personnel.

Traitement:

Selon les qualifications.

Lieu de travail: Québec

Faire parvenir les candidatures avant le 15 janvier 1973 à:

Claude Hamilton,
Directeur du Personnel,
Siège Social,
Université du Québec,
2875, Boul. Laurier,
Ste-Foy, Qué. 10.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
Faculté des arts et des sciences

Professeur de carrière à temps plein demandé pour la Section de traduction du Département de linguistique et de philologie.

Diplôme universitaire et expérience professionnelle exigés. Discrétion assurée.

Faire parvenir curriculum vitae au :

Directeur
Département de linguistique et de philologie
Université de Montréal
Case postale 6128
Montréal (101e)

Télésat
Telesat Canada

recherche quelques

INGÉNIEURS EN COMMUNICATIONS PAR SATELLITE

Les candidats devront posséder une expérience dans la conception technique des systèmes à micro-ondes et leurs tests de rendement. Il y aura avantage à connaître l'équipement requis et les techniques de transmission de voix et d'images.

Salaire selon la compétence; devrait intéresser les candidats gagnant dans les $12,000 à $14,000.

Faire parvenir vos notes biographiques au:

Gérant du personnel,
TELESAT CANADA,
333, River Road,
OTTAWA, Ontario
K1L 8B9

LA SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE

offre des postes de **CONSEILLERS EN CRÉDIT**

dans tout le Canada

Ces postes intéresseront les diplômés en agriculture qui possèdent l'expérience appropriée et aiment travailler auprès des agriculteurs et des organismes agricoles. La Société les formera à l'évaluation et à la gestion agricole, et les initiera au programme CANFARM.

Les étudiants qui suivent un cours universitaire en agriculture et recevront leur diplôme au printemps de 1973 sont également invités à se présenter.

La Société offre un excellent traitement, un généreux programme d'avantages sociaux et d'intéressantes perspectives de carrière. Le traitement initial sera établi en fonction de l'expérience, des qualités et des titres.

Les candidats devront présenter un résumé par écrit de leur expérience, de leurs qualités et de leurs titres au:

Directeur des services du personnel
Société du crédit agricole
C.P. 6309, Succursale postale "J"
Ottawa, Ontario
K2A 3W9

Le Conseil d'éducation de Prescott-Russell

recherche les services immédiats de

professeurs

École secondaire de Casselman

— un professeur - espagnol et anglais, sec. II et III
Principal: M. R. Laplante, tél. 613-764-2991

École secondaire de Plantagenet

— deux professeurs - français, sec. I à IV
Principal: M. Roland Blondin, tél. 613-673-4888

École secondaire de Rockland, Ontario

— un professeur - français, sec. II et III
— un professeur - économie domestique (à temps partiel, après-midi seulement)

Principal: M. R. Pelland, tél. 613-762-5169

Les candidats sont priés de communiquer immédiatement avec le principal de l'école.

R. Cusson
Président

E. Mageau
Directeur de l'éducation

CEGEP ANDRÉ-LAURENDEAU
Collège d'enseignement général et professionnel

PROFESSEURS À LA LEÇON
ÉDUCATION PERMANENTE

Professeurs requis pour la session d'hiver 1973 dans les matières suivantes pour des cours qui se donneront à partir du 12 février 1973.

- **comptabilité 410-101**
- **comptabilité 410-201**
- **initiation à l'économique 383-901**
- **marketing 410-115**
- **droit des affaires 410-107**
- **Structure de l'entreprise 410-116**
- **psychologie 350-101**
- **graphisme 242-101**
- **mathématiques 201-101**
- **philosophie 340-201**
- **français 601-902**
- **relations humaines 350-904**

TRAITEMENT:

Selon les normes du Ministère de l'Education.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur "curriculum vitae" avant le 11 janvier 1973 à l'adresse suivante:

CEGEP André-Laurendeau
Service du personnel
405, Terrasse Newman
LaSalle 650
Québec

Nous prions ceux qui ont déjà fait parvenir leur dossier de ne pas réitérer leur demande.

Carrières et Professions

Nous recherchons un

CHEF DE BUREAU

Le candidat, un homme jeune, devra posséder une solide expérience en comptabilité générale de bureau. Tout diplôme pertinent appuyant cette expérience sera un atout. Une certaine connaissance des systèmes d'informatique serait appréciée. Il devra être en mesure de diriger efficacement le travail d'une dizaine de personnes. Le salaire est en relation avec l'expérience et les qualifications.

Envoyer votre curriculum vitae à:

Mlle Ginette Bertrand,
6615, avenue du Parc,
Montréal 155, Qué.

L'Hôtel-Dieu de Sherbrooke

est à la recherche d'un(e)

Technicien(ne) pour son service de médecine nucléaire

Qualification:

CSRT (ou l'équivalent) avec option médecine nucléaire.

P.S. Le diplôme en radiodiagnostic ou en radiothérapie est acceptable.

Faites parvenir toute offre de service à:

Direction du personnel,
Dossier 48,
Hôpital Hôtel-Dieu,
Sherbrooke, Qué.

CONSEILLER, RÉMUNÉRATION ET SÉCURITÉ

Ce poste est offert au service du personnel d'une entreprise manufacturière canadienne.

Le titulaire est responsable de l'application des politiques salariales de la compagnie, de l'administration du programme d'évaluation des postes et de la recherche nécessaire aux modifications, soit aux politiques, soit aux pratiques de rémunération. Il est également responsable de la conception et de la popularisation de méthodes sécuritaires de travail.

Les candidats devront posséder un baccalauréat en relations industrielles ou un diplôme de cegep avec spécialisation en personnel et quelques années d'expérience en administration du personnel, de préférence en rémunération ou en sécurité.

Lieu de travail: St-Jérôme.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

Case 1935, Le Devoir, Montréal

Animateur des activités pédagogiques à temps plein ou à temps partiel

Le Centre d'Orientation l'Étape, Institut de Transition pour jeunes de 12 à 18 ans, requiert les services d'un animateur des activités pédagogiques.

TÂCHES:

Il est responsable de l'animation de certaines activités pédagogiques. Il participe à l'élaboration du programme d'activité.

EXIGENCES:

1- Brevet DEC en éducation spécialisée ou l'équivalent.
2- Expérience de préférence.

SALAIRE:

Selon les normes du Ministère des Affaires Sociales.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae et leurs motivations face à ce travail avant le 15 janvier 1973 à l'adresse suivante:

Directeur Général
Centre d'Orientation l'Étape
Val d'Or, P.Q.

Le Collège St-Jean-sur-Richelieu

CEGEP

recherche les services de

PROFESSEURS (CHARGÉS DE COURS) EN TECHNIQUES ADMINISTRATIVES

— Finance II (3 pér./semaine)
- structure du capital
- coût du capital
- bourses de financement

— Organisation du personnel II et III (6 pér./semaine)
- principes de direction du personnel: évaluation, recrutement, etc.

QUALIFICATION:

De préférence diplôme universitaire de 2e cycle.

ENTRÉE EN FONCTION: 17 janvier 1973.

Faire parvenir curriculum vitae au plus tard le 11 janvier 1973 à:

Jules Roy, Secrétaire général,
Collège St-Jean-sur-Richelieu,
C.P. 310,
St-Jean, Qué.

COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT
OFFRE D'EMPLOI
TECHNICIEN RÉPARATEUR AUDIO-VISUEL (Classe I)

FONCTIONS:

Responsable de l'opération technique générale du département.

QUALIFICATIONS REQUISES:

Posséder un diplôme d'études collégiales professionnel avec champ de spécialisation approprié.

OU

Posséder un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalent est reconnu par les autorités compétentes.

Être membre de la Corporation des Électroniciens du Québec.

Posséder trois (3) années d'expérience dans l'entretien et la réparation de systèmes audio-visuel.

SALAIRE: De $6,826. à $9,808.

Faire parvenir Curriculum Vitae pour le 15 janvier 1973, au:

Secrétariat général
Collège Édouard-Montpetit
945, chemin Chambly
Longueuil, Qué.

N.B. Mentionner au bas de l'enveloppe "poste de technicien réparateur audio-visuel".

ORGANISATEUR COMMUNAUTAIRE

Fonctions:

En tant que membre de l'équipe sociale:
— travailler avec des mouvements populaires du quartier à une prise de conscience par les travailleurs de leur situation;
— réaliser des projets communautaires avec les travailleurs.

Exigences:

— Connaître le milieu ouvrier de Hochelaga-Maisonneuve.
— Expérience en organisation communautaire, si possible dans le secteur travail.
— Avoir milité dans des activités syndicales.

Salaire:

Selon les normes salariales du Centre.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 15 janvier 1973 à:

C.L.S.C. Hochelaga-Maisonneuve,
a/s Gérald Grandmont,
1678, de Lasalle,
Montréal 403, Qué.

COLLÈGE BOIS-DE-BOULOGNE

offre d'emploi

PROFESSEUR DE TECHNIQUES INFIRMIÈRES

- Pédiatrie (2e session, temps plein)
- A partir du 15 janvier 1973
- Qualifications: Baccalauréat en nursing ou post scolaire

COLLÈGE BOIS-DE-BOULOGNE
10555, Bois-de-Boulogne
Montréal 355
Tél.: 332-3000

COLLÈGE BOIS-DE-BOULOGNE

offre d'emploi

PROFESSEUR DE CHIMIE

- 2e session, temps plein
- À partir du 15 janvier 1973
- Qualifications: B.Sc. (chimie) expérience dans l'enseignement souhaitable

COLLÈGE BOIS-DE-BOULOGNE
10555, Bois-de-Boulogne,
Montréal 355
Tel.: 332-3000

COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT

Offre d'emploi

PROFESSEUR EN NURSING PSYCHIATRIQUE
No du cours : 180-501

Qualifications requises :

— Expérience en milieu de travail
— Expérience en enseignement ou aptitudes à l'enseignement. (Références)
— Scolarité : baccalauréat science infirmière ou formation jugée adéquate par le département.
— Membre en règle de l'A.I.I.P.Q.

Salaire :

Selon les normes établies par le ministère de l'éducation.

Faire parvenir tout curriculum vitae avant le 15 janvier 1973 au :

Attaché d'administration,
Collège Édouard-Montpetit,
945, chemin Chambly,
Longueuil, Qué.

LE CENTRE DE CONSULTATION SOCIALE (RIMOUSKI) INC.

RECHERCHE

Un travailleur social

POSTE:

Rôle de mise en place et/ou de suivi des programmes prioritaires au Centre. Cette personne assumera en outre une responsabilité particulière en regard de la nature des services dispensés par le Centre. Elle devra enfin superviser l'ensemble des activités de formation et d'entrainement du personnel.

QUALIFICATIONS REQUISES:

Diplôme universitaire en Service Social. Bonne expérience au niveau du travail clinique. Aptitudes particulières au travail d'équipe et de coordination.

RÉMUNÉRATION:

Selon qualifications et expérience.

TOUTE CANDIDATURE DEVRA PARVENIR AU PLUS TARD LE 26 JANVIER 1973 À L'ADRESSE SUIVANTE:

Directeur du Personnel,
Centre de Consultation Sociale,
158 est, rue St-Germain,
Rimouski, P.Q.
Tél.: (Région 418) 723-1250

RÉDACTEUR BILINGUE

Un organisme culturel canadien recherche les services d'un rédacteur pour ses publications bilingues, en particulier une revue bimestrielle de 16 à 24 pages.

La tâche comporte des travaux de rédaction en français et en anglais; ainsi que la traduction principalement de l'anglais vers le français. Le rédacteur prendrait également une part active au développement des publications et des relations publiques.

Les candidats doivent posséder une solide expérience de la traduction et connaître les exigences de la rédaction.

Lieu de travail: Ottawa

Salaire: $12,000 - selon la compétence

Adresser demandes au:

Directeur administratif
L'Association des musées canadiens
Case Postale 1328, Station B
Ottawa K1P 5R4

LE COLLÈGE LIONEL-GROULX

(Ste-Thérèse)

demande des

PROFESSEURS DE COMPTABILITÉ

(à temps complet ou à la leçon)

Qualifications:

— Formation universitaire.
— Expérience pertinente.

Entrée en fonction: 22 janvier 1973.

Envoyer curriculum vitae au plus tard le 12 janvier 1973 au:

Secrétaire général,
Collège Lionel-Groulx,
Ste-Thérèse, Qué.

DISTRIBUTEUR - ÉDITEUR

REPRÉSENTANT OU REPRÉSENTANTE

Fonctions:

Visiter les commissions scolaires et les librairies, rencontrer les professeurs, directeurs, bibliothécaires, afin de faire connaitre nos publications.

Qualifications:

Une excellente éducation, une bonne présentation, expérience dans le domaine scolaire si possible.

Traitement:

Basé sur l'expérience et les qualifications.

Avantages:

Automobile fournie ou allocation mensuelle pour auto, frais de déplacement remboursés, boni annuel.

Toute demande d'emploi sera gardée confidentielle.

Adresser curriculum vitae à:

Case 1936, Le Devoir, Montréal

Postes ouverts

PSYCHOLOGUE

Fonction:

Travail auprès d'élèves du secteur secondaire.

Qualification:

Membre de la Corporation des psychologues de la province de Québec.

Salaire: $8,090 à $15,233

Entrée en fonction: Janvier 1973

SUPPLÉANTS OCCASIONNELS

1- Secteur régulier: anglais, langue seconde
2- Secteur de l'enfance inadaptée: niveau secondaire

Prière d'adresser toute demande au:

DIRECTEUR DES SERVICES DU PERSONNEL

COMMISSION REGIONALE DE CHAMBLY
2, boul. Desaulniers — Suite 300 — St-Lambert — Qué.

Télésat

Telesat Canada

recherche

DEUX INGÉNIEURS EN ASTRONAUTIQUE

Lancement

Responsable de la vérification et de l'intégration du lanceur à l'usine d'assemblage et à la rampe de lancement. Doit s'assurer de la compatibilité des systèmes électriques et mécaniques du lanceur et du vaisseau spatial. Prend part aux revues périodiques et s'assure de l'exécution des engagements contractuels.

Un degré en génie mécanique, électrique ou astronautique et une compréhension des exigences des systèmes et mécaniques et électriques.

Systèmes de propulsion

Responsable des systèmes de propulsion du vaisseau spatial et plus spécialement de l'étude des données de calibration du système de propulseurs utilisés pour les manoeuvres orbitales. Analyse les données des tests et prend part aux opérations à la rampe de lancement, en particulier à l'inspection du moteur d'apogée et aux derniers tests.

Un degré en mécanique et une expérience en systèmes de propulsion.

Salaire: selon la compétence, devrait intéresser les candidats gagnant dans les $12,000.

Faire parvenir vos notes biographiques au:

Gérant du personnel
TELESAT CANADA
333 River Road
OTTAWA, Ontario
K1L 8B9

COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT
OFFRE D'EMPLOI
RESPONSABLE DES INSCRIPTIONS

(poste professionnel)

FONCTIONS:

Sous la responsabilité du registraire, assume la réalisation des inscriptions; la réalisation des horaires; l'exploitation des programmes d'informatique.

QUALIFICATIONS REQUISES:

Posséder un diplôme universitaire de 1er cycle dans une discipline appropriée.

SALAIRE:

Selon les normes établies par le Ministère de l'Éducation.

Faire parvenir curriculum vitae, pour le 15 janvier 1973, à:

Secrétariat général
Collège Édouard-Montpetit
945, Chemin Chambly
Longueuil, Qué.

N.B.: Mentionner au bas de l'enveloppe "poste responsable des inscriptions".

Animateur de l'éducation physique, du sport et du plein air

Attributions:

Sous l'autorité du directeur des services de l'enseignement, l'animateur de l'éducation physique, du sport et du plein air, a comme fonctions:
— de conseiller le personnel de cadre responsable de ces domaines d'activités quant aux besoins des élèves, à la nature et au programme des activités à organiser, aux fournitures et au matériel spécialisé requis;
— d'animer le personnel de direction des écoles et particulièrement le personnel enseignant relativement à l'application du programme d'éducation physique et, notamment, à l'organisation d'activités sportives et de plein air.

Qualifications:

— Détenir un diplôme universitaire terminal avec champ de spécialisation pertinente, dont l'obtention requiert un minimum de 16 années d'études.
— Expérience valable, de préférence dans le milieu scolaire.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 16 janvier 1973 à:

Commission Scolaire de Marieville,
a/s M. Gilles Roy, directeur général,
1831, rue Dupont,
Marieville, Qué.

COLLÈGE DE SAINT-JÉRÔME

Offres d'emploi

PROFESSEURS

(à temps complet et/ou à la leçon)
Session hiver 1973

- **Physique**
- **Électrotechnique (électronique industrielle)**
- **Techniques infirmières (pédiatrie, obstétrique)**
- **Techniques d'éducation spécialisée**
- **Techniques administratives (droit des affaires et cours en option "Personnel")**

Qualifications:

Diplôme universitaire dans la discipline appropriée et expérience pertinente.

Pour de plus amples informations, vous n'avez qu'à communiquer avec les services pédagogiques au numéro 436-1580 poste 261.

Prière d'envoyer curriculum vitae pour le 12 janvier 1973, au:

Secrétaine général,
Cegep de Saint-Jérôme,
295, avenue du Palais,
Saint-Jérôme, Qué.

Le Service Familial de Québec

Les postes suivants sont disponibles dans l'immédiat:

I- Directeur de la filiale Jean-Talon (Charlesbourg)

Sommaire de fonction:

Diriger et surveiller les activités de la filiale en ce qui concerne l'administration et les services accordés à la clientèle.

Qualifications requises:

— Diplôme universitaire reconnu en service social.
— Au moins cinq (5) ans d'expérience dans le domaine social.

II- Deux (2) superviseurs consultants

A- Service famille-enfance, filiale Québec.
B. Superviseur itinérant - au niveau de trois filiales (poste à contrat).

Sommaire de fonction:

Assurer la supervision d'un groupe de praticiens incluant les tâches administratives inhérentes à cette fonction.

Qualifications requises:

— Diplôme universitaire reconnu en service social.
— Au moins trois (3) ans d'expérience dans le domaine social.

III- Travailleur social

Service de formation à la vie familiale

Sommaire de fonction:

— En collaboration avec un comité, organiser, former, stimuler des équipes de couples bénévoles oeuvrant dans le domaine de la régulation des naisssances.
— Initier et expérimenter divers programmes de formation à la vie familiale sous les aspects prévention et éducation et y intéresser des groupes sociaux et des individus.

Qualifications requises:

— Diplôme universitaire reconnu en service social.
— Au moins trois (3) ans d'expérience dans une agence sociale.
— Facilité à travailler avec des bénévoles.

P.S. Pour tous ces postes, l'échelle de salaire est fonction des normes du ministère des affaires sociales.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir un curriculum vitae détaillé d'ici le 15 janvier à 17 h au:

Directeur du personnel,
C.P. 3156,
Québec 2, Qué.

Nixon refuse de renseigner le Congrès

WASHINGTON (AFP) – Le président Nixon a fait savoir au Congres, hier, qu'il n'était pas prêt à le renseigner sur la teneur de la négociation de paix qui doit reprendre lundi à Paris et il s'est refusé à tout pronostic sur son issue, à propos de laquelle il s'est déclaré ni optimiste, ni pessimiste.

M. Nixon a indiqué en outre que la politique vietnamienne énoncée par lui le 8 mai dernier (minage des ports et bombardements de la région Hanoi-Haiphong) demeure en vigueur, la suspension des bombardements au nord du 20ème parallèle ne s'appliquant que lorsque Hanoi négociait sérieusement.

Le président a fait ces déclarations au cours d'un petit déjeuner de travail qui a réuni dans la grande salle à manger d'apparat de la Maison-Blanche 26 dirigeants des partis démocrate et républicain au Sénat et la Chambre des représentants. La réunion a duré une heure et demie. Dix minutes seulement environ ont été consacrées à un exposé présidentiel sur la question indochinoise.

L'impression selon laquelle M. Nixon demeure résolu à continuer de faire peser sur le Nord-Vietnam sa menace d'une reprise des raids de B-52 sur Hanoi et Haiphong a été renforcée d'autre part par un porte-parole de la Maison-Blanche, qui a souligné le caractère délibéré du recours au verbe interrompre plutôt qu'arrêter lors de l'annonce, samedi dernier, de la suspension des bombardements américains au nord du 20ème parallèle.

Rendant compte de la réunion entre M. Nixon et les dirigeants parlementaires, le porte-parole présidentiel, M. Ronald Ziegler, a indiqué que M. Nixon avait dit à ses interlocuteurs que les deux parties (aux pourparlers de paix) se sont déclarées prêtes à négocier sérieusement. Nous autres sommes prêts à négocier sérieusement et si les deux côtés le font, un accord peut être conclu.

Le président s'est refusé cependant à prédire l'issue de cette nouvelle phase de la négociation et il a ajouté qu'à son avis il n'est pas dans l'intérêt national de parler de la teneur de la négociation au stade actuel. Il a promis néanmoins aux dirigeants parlementaires de les mettre au courant de ces pourparlers ultérieurement, au moyen de réunions analogues à celle d'hier matin.

Le président a assuré ses interlocuteurs qu'il ne faisait que poursuivre l'objectif d'une paix qui soit juste et honorable, et qui garantisse le retour des prisonniers américains, l'établissement d'un cessez-le-feu et le droit de toutes les parties (au conflit) au Sud-Vietnam de déterminer leur propre avenir.

M. Nixon a justifié enfin les bombardements de la région Hanoi-Haiphong du 18 au 30 décembre par le recours des nord-vietnamiens à leur tactique d'obstruction de la négociation. Il a révélé d'autre part que la décision de reprendre la négociation le 8 janvier remonte au 29 décembre. Elle avait été annoncée le 30.

Le président a indiqué d'autre part qu'il aura aujourd'hui à Camp David un long entretien avec son négociateur et conseiller spécial M. Henry Kissinger, à qui il donnera ses dernières instructions. Les deux hommes ont conféré hier matin à la Maison-Blanche, peu après le départ des dirigeants parlementaires.

Un parlementaire républicain ayant participé au petit déjeuner de travail de la Maison-Blanche a déclaré par la suite que le président Nixon avait estimé que l'on saurait très vite la semaine prochaine si les Nord-Vietnamiens sont prêts à reprendre sérieusement la négociation des trois principaux points d'un règlement de paix ou s'ils vont recommencer à faire traîner les choses.

Ce parlementaire, qui a demandé à rester anonyme, a ajouté que le président avait défini les trois principaux points comme le retour des prisonniers américains, le droit du Sud-Vietnam à décider de son propre avenir et la supervision du cessez-le-feu.

M. Nixon aurait également souligné aux parlementaires qu'il serait très difficile d'obtenir que des pays participent au système de surveillance du cessez-le-feu aux conditions posées par Hanoi.

Le Congrès déjeune à la Maison-Blanche. Le président Nixon est entouré de Carl Albert (à gauche), le leader démocrate de la Chambre, et de Gerald Ford, leader de la minorité républicaine. (Téléphoto AP)

Silence sur l'activité aérienne pour favoriser les négociations

WASHINGTON (AFP) – Le Pentagone a annoncé qu'il ne fournirait plus d'informations dans les prochains jours sur les opérations aériennes au Vietnam, afin de favoriser la reprise des négociations de Paris.

Au cours de sa conférence de presse quotidienne, M. Jerry Friedheim, porte-parole de ce ministère, a indiqué qu'au cours des dix prochains jours le Pentagone, sur ordre du secrétaire à la défense, Melvin Laird, resterait silencieux sur les opérations au Vietnam. Cette décision, a ajouté M. Friedheim, répond au désir de soutenir autant que possible le processus de négociation qui va reprendre lundi à Paris.

Le Pentagone a dressé un dernier bilan des opérations menées sur le Nord-Vietnam pendant la semaine du 26 décembre au 1er janvier. Au cours de cette période de bombardements intenses, interrompus par deux jours de trêves, les bombardiers B-52 ont effectué 126 missions, auxquelles se sont ajoutées 650 sorties individuelles de chasseurs de la marine ou de l'armée de l'air. Au cours de ces opérations, les Américains ont abattu 4 Migs, dont deux à partir de tourelles arrière de B-52. De leur côté, les Nord-Vietnamiens ont tiré pendant cette période 450 missiles SAM.

Le Pentagone a confirmé d'autre part que les Nord-Vietnamiens avaient causé des dommages superficiels aux superstructures du destroyer américain Lawrence qui fait partie de la Septième flotte.

Enfin, le ministère de la défense a dressé la liste des pertes américaines pour l'année 1972 qui s'élèvent à 299 tués, niveau le plus faible depuis 1965, ce qui porte le nombre total de tués depuis l'engagement américain dans le Sud-Est asiatique au début 1961, à 45.928.

En revanche, le nombre de disparus au combat n'a cessé de croître au fur et à mesure que la guerre aérienne s'intensifiait. Il a atteint 1.227 en 1972 contre 911 en 1968, le nombre de prisonniers américains du Nord-Vietnam étant maintenant estimé à 579.

Washington envisage sans aucune hâte l'établissement de relations avec la RDA

WASHINGTON (AFP) – Les Etats-Unis vont engager des discussions avec l'Allemagne de l'est en vue de l'établissement de relations diplomatiques, a confirmé hier le département d'Etat en indiquant clairement que le gouvernement américain n'est pas pressé de voir ces discussions aboutir.

M. Charles Bray, porte-parole du département d'Etat, a déclaré que les Etats-Unis n'auraient certainement pas d'ambassadeur à Berlin-Est avant que le traité fondamental conclu entre les deux Allemagnes ait été ratifié, ce qui ne se produira pas avant le printemps.

L'ouverture de discussions préliminaires entre les Etats-Unis et l'Allemagne de l'Est avait été annoncée jeudi soir après que M. Horst Grunert, observateur de la RDA aux Nations Unies, ait rencontré pour la première fois l'ambassadeur américain M. George Bush.

M. Bray a confirmé que le gouvernement américain était prêt à prendre des dispositions pour que les discussions s'ouvrent prochainement à Washington en vue de l'établissement de relations diplomatiques entre les deux pays. Mais il a précisé que ces contacts préliminaires ne s'ouvriraient probablement pas avant plusieurs semaines.

L'impression que les Etats-Unis sont pressés de normaliser leurs relations avec l'Allemagne de l'Est que certains de leurs alliés de l'OTAN a été renforcée par l'annonce de l'établissement de relations diplomatiques entre la RDA et les Pays-Bas à partir d'hier.

M. Bray a souligné qu'au cours de leur dernière réunion à Bruxelles, les ministres des affaires étrangères de l'OTAN n'avaient pas cherché à cooordonner l'attitude de leurs pays dans l'établissement de relations avec l'Allemagne de l'Est après la signature du traité entre les deux Allemagnes. Pour notre part, a-t-il dit, nous avons l'intention de mener ces discussions avec circonspection et d'un pas mesuré.

Quel que soit le statut des négociations entre la RDA et les autres pays de l'OTAN, nous ne nous attendons pas à ce qu'un ambassadeur d'un de ces pays soit présent à Berlin-Est avant la ratification du traité fondamental, a-t-il ajouté.

... imité par l'allié britannique

LONDRES (AFP) – La Grande-Bretagne s'apprête elle aussi sans trop de hâte à ouvrir des négociations sur l'établissement de relations diplomatiques avec la république démocratique allemande.

Elle a déjà proposé, le 22 décembre, à la RDA, l'ouverture de pourparlers à ce sujet et le ministre est-allemand des affaires étrangères a signifié son accord, une semaine plus tard, sans que le lieu et la date des négociations soient fixés.

Dans cette affaire, souligne-t-on à Whitehall, la position de la Grande-Bretagne, de la France et des Etats-Unis – puissances responsables de l'ensemble de l'Allemagne – est différente de celle des deux alliés, la Belgique et les Pays-Bas, qui ont déjà annoncé la décision d'établir des relations et d'échanger des ambassadeurs avec la RDA.

Quant aux trois grandes puissances, elles sont convenues, à la demande de la RFA, de ne pas échanger des ambassadeurs avec la RDA avant la ratification du traité fondamental entre les deux Allemagnes et avant l'arrivée à Berlin-Est du représentant permanent de la république fédérale d'Allemagne.

Enfin, on rappelle dans ce contexte qu'à la demande de la RFA, les alliés de l'OTAN s'abstiendront de tout acte formel de reconnaissance de la RDA.

Le gouvernement britannique, indique-t-on d'autre part, prépare une liste des questions qu'il pourrait soulever dans les négociations avec la RDA et qui porteraient, entre autres, sur les demandes individuelles de compensation pour dommages de guerre, sur la réunification des familles et sur les cas de double nationalité.

En noir et blanc au Sud-Vietnam

SAIGON (AFP) – Le ministère sud-vietnamien de l'économie a interdit l'introduction au Vietnam, depuis le 30 décembre 1972, de tous les tissus de couleur rouge, bleu ciel et verte, sans distinction de qualité et d'origine, a annoncé hier l'agence Vietnam presse.

Les factures pro-forma pour l'importation des tissus de ces couleurs ne seront pas visées par le comité spécialisé, a fait savoir le même ministère. Si les tissus de ces couleurs ne sont pas encore embarqués, l'importateur devra soit annuler les ouvertures de crédits, soit demander des étoffes d'une autre couleur. Les douanes arrêteront à l'entrée tous les tissus de ces couleurs et n'autoriseront leur dédouanement que quand une autorisation d'importation aura été obtenue.

Les autorités ont fait savoir que les tissus de ces couleurs sont considérés comme d'utilité militaire.

Le drapeau du FNL est rouge et bleu avec une étoile jaune et les tissus verts peuvent être utilisés pour la confection d'uniformes.

Niveau élevé des accrochages dans les 4 régions militaires

SAIGON (AFP) – A l'approche de la reprise des négociations américano-nord-vietnamiennes à Paris, l'activité militaire nord-vietnamienne et vietcong est restée élevée dans l'ensemble du Sud-Vietnam au cours des dernières 24 heures.

Le porte-parole a fait état de 97 attaques communistes, dont 67 tirs d'artillerie contre des unités et positions gouvernementales.

Selon le communiqué, l'activité ennemie a été étendue aux quatre régions militaires et notamment au delta et dans plusieurs provinces de la région saigonnaise, relativement épargnées depuis la mi-novembre.

Dans la province de Quang Tri, immédiatement au sud de la zone démilitarisée, le porte-parole sud-vietnamien a signalé un seul accrochage depuis jeudi entre parachutistes et forces adverses.

En revanche, le communiqué militaire américain indique que l'aviation américaine, dont les B-52 et des navires de la 7ème flotte ont violemment attaqué cette région au cours des dernières 24 heures.

Dans la région saigonnaise, le porte-parole a rapporté des accrochages et harcèlements au mortier dans les provinces de Bien Hoa (30 km au nord-est) de Hau Nghia (35 km au nord ouest) et de Tay Ning (100 km au nord-ouest). Les B-52 ont pilonné à deux reprises la zone bordant la plantation Michelin à une cinquantaine de kilomètres au nord-ouest de Saïgon, a ajouté le porte-parole américain. Les raids de B-52 fréquents dans cette région de plantations en octobre et novembre derniers avaient cessé en décembre.

Quatre provinces deltaïques ont également été le théâtre de combats et de tirs d'artillerie depuis jeudi. Les communistes ont tiré au mortier sur la localité de Giao Duc, à une soixantaine de kilomètres au sud-ouest de Saïgon et les gouvernementaux patrouillant dans les environs ont découvert 17 cadavres "ennemis" tués antérieurement par un raid aérien.

Sur les Hauts-Plateaux, la situation reste sérieuse dans la région de – Pleiku-Kontum, notamment le long de la Nationale 14 qui relie les deux villes et dont le contrôle continue à faire l'objet de combats acharnés. Les B-52, ont pilonné ce secteur dans la nuit de jeudi à vendredi, a indiqué le porte-parole américain.

Les relations commerciales sino-US se sont poursuivies

WASHINGTON (AFP) – Les récents bombardements américains au Nord-Vietnam n'ont pas, semble-t-il, affecté sérieusement les relations commerciales sino-américaines.

Le magazine Business Week écrit cette semaine qu'une série de contacts privés qui, apparemment, n'ont pas été rompus par deux semaines de bombardement au Nord-Vietnam ont permis à Washington et Pékin de se mettre d'accord pour créer aux Etats-Unis un groupe d'hommes d'affaires chargé de promouvoir le commerce entre les deux pays.

Ce groupe, continue le magazine, servira d'agent de liaison entre les responsables économiques chinois et les milieux d'affaires américains et s'efforcera d'aplanir toute difficulté qui pourrait surgir. La Maison-Blanche envisagerait un petit comité de présidents ou directeurs généraux de grandes entreprises, dont un ou deux dirigeants de banques.

Les consultations pour la formation de ce groupe vont commencer incessamment.

Malgré la levée il y a plus d'un an des principales restrictions américaines au commerce avec la Chine populaire, les échanges entre Washington et Pékin sont restés jusqu'ici, relativement modestes: 14,5 millions de dollars d'importations américaines en provenance de Chine pendant les six premiers mois de 1972 et 340,000 dollars d'importations chinoises en provenance des Etats-Unis pour la même période.

VENTE SPÉCIALE
APRÈS LES FÊTES
RÉDUCTIONS
• 30% SUR LIVRES D'ART
• 30% SUR JOUETS ÉDUCATIFS
• 20% SUR LIVRES POUR ENFANTS — B.D. — ET DISQUES
DU 6 AU 13 JANVIER
INCLUSIVEMENT
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY
5219, CÔTE-DES-NEIGES
MONTRÉAL — TÉL. 342-1515

Trois ministres deviennent aussi conseillers de Nixon

WASHINGTON (AFP) – Le président Nixon a poursuivi la réorganisation de son gouvernement en donnant des pouvoirs accrus à trois de ses ministres qui seront chargés de coordonner la politique fédérale en matière de ressources naturelles, de ressources humaines et de développement communautaire.

Ce sont M. Earl Butz, secrétaire à l'agriculture qui devient conseiller pour les ressources naturelles, M. Caspar Weinberger, nouveau secrétaire à la santé, à l'éducation et aux affaires sociales qui devient conseiller pour les ressources humaines, et M. James Lynn, nouveau secrétaire au logement et à l'urbanisme qui devient conseiller pour le développement communautaire.

M. Nixon a d'autre part limité à cinq le nombre de ses assistants spéciaux qui sont: M. H. R. Haldeman, pour l'administration de la Maison-Blanche, M. John Ehrlichman, pour les affaires intérieures, M. Henry Kissinger pour les affaires étrangères, M. Roy Ash pour le management, et M. George Shultz, secrétaire au trésor, pour les affaires économiques.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
SERVICE D'ÉDUCATION PERMANENTE
QUÉBEC, HIER ET AUJOURD'HUI
CIVQ 330 AV
Cours interdisciplinaire diffusé à la radio FM de la société Radio-Canada, de janvier à avril 1973.
Date limite d'inscription:
le 13 janvier
Dépliant sur demande au:
Service d'éducation permanente,
3333, chemin de la Reine-Marie.
Tél.: 343-6090 (jour);
343-6992 (soir).

Bourses pour l'étude d'une langue seconde

Les étudiants de 5e secondaire, de niveau collégial ou universitaire qui désirent étudier une langue seconde durant l'été 1973, pourront le faire en vertu du programme fédéral-provincial de bourses pour étude de la langue seconde. Ces bourses sont accordées par le ministère de l'Éducation du Québec, en collaboration avec le Conseil des ministres de l'Éducation du Canada, et destinées aux étudiants québécois, citoyens canadiens ou immigrants "reçus" désireux de se perfectionner ou d'apprendre une langue seconde.

Donc si vous avez 17 ans au moins au 31 décembre 1972 et voulez acquérir une connaissance pratique du français ou de l'anglais, langue seconde, vous pouvez obtenir une bourse pour étudier, durant six semaines l'été prochain, dans des établissements agréés du Québec ou des autres provinces.

Le montant MAXIMUM de la bourse est de $600 et sera versé directement à l'établissement d'enseignement ou l'étudiant s'inscrira; il comprendra les frais d'inscription, la scolarité et l'hébergement dans un campus ou dans une famille parlant la langue étudiée. Signalons toutefois que les frais de transport au lieu et le retour sont à la charge des boursiers.

Les étudiants ayant participé à ce programme l'an dernier peuvent présenter une nouvelle demande pour l'été 1973. On devra fournir un extrait de naissance et une attestation de scolarité.

Les formulaires de demande seront disponibles dès le début de février 1973. Les élèves qui désirent poser leur candidature doivent le faire immédiatement en écrivant à:

M. Maurice Beaulieu,
Coordonnateur du programme de bourse,
Ministère de l'Éducation,
Centre administratif G, 15e étage, Québec, Qué.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

LE DEVOIR

Montréal, samedi 6 janvier 1973

Cahier CULTURE

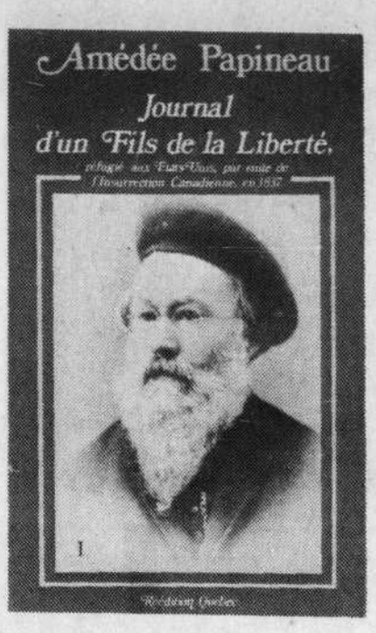

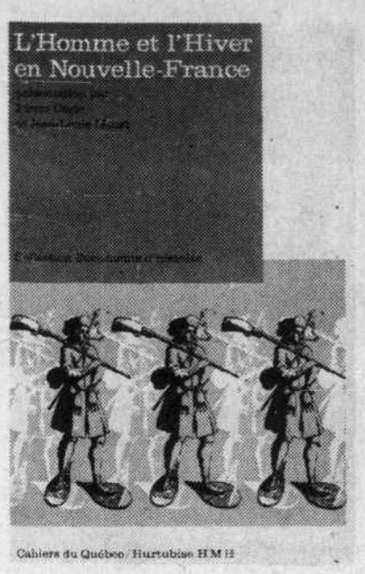

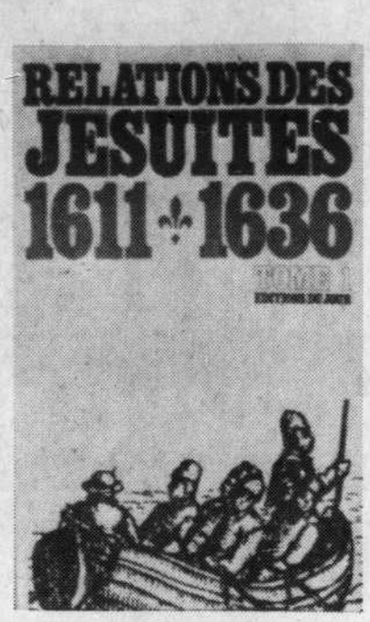

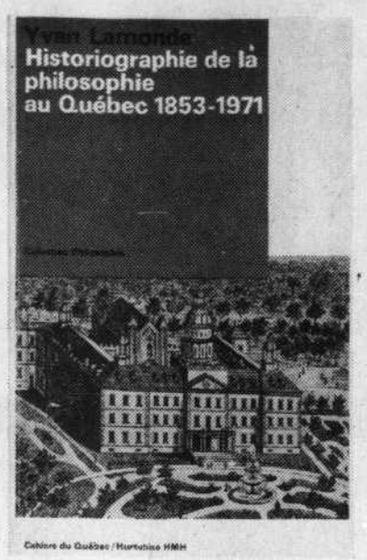

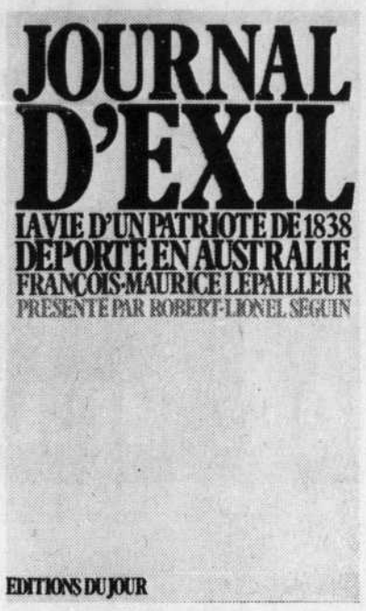

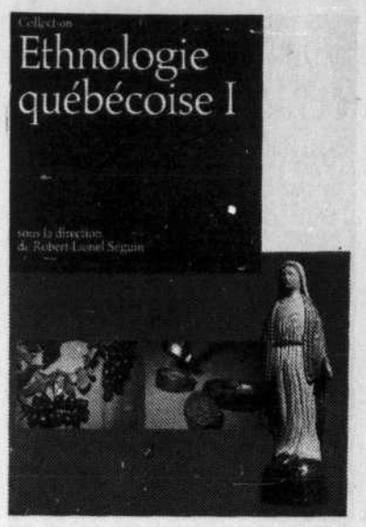

Bilan littéraire -2

Parler d'histoire en littérature...

par VICTOR-LEVY BEAULIEU

Les commentaires que je reçois au sujet de mon article de la semaine passée me convainquent d'au moins une chose: les écrivains québécois ont peut-être de la difficulté à écrire parce qu'ils ne savent pas lire. Il me semble que ce que j'ai écrit était clair. Il ne s'agissait pas du tout, dans mon texte, d'une remise en question de la littérature québécoise. Cette littérature, elle existe. Elle vit, elle suit son cours, il n'y a rien à dire là-dessus. De même, les éditeurs québécois sont maintenant en mesure d'éditer des livres, non plus en amateurs, mais de façon professionnelle. Les marchés internationaux nous sont également ouverts. Le reste ne concerne que l'écrivain québécois, que sa mentalité que je voudrais lui voir changer. Lui aussi doit s'inscrire à l'intérieur de notre grand projet collectif "peut-être dérisoire, peut-être élémentaire, mais authentique, mais différent" ainsi que le dit si bien Pierre Vadeboncoeur dans **Indépendances,** livre profond sur lequel je reviendrai.

Quand je dis que la majorité de notre production littéraire de 1972 ne va pas loin, est alimentaire et banale, je ne pense crier que la vérité. Bien sûr, mon bilan n'était pas exhaustif, loin de là. Je suis allé au plus pressé et, en même temps, à l'essentiel. Voilà. Rien à se rouler par terre. Au contraire, je crois même que j'ai été trop gentil.

Peu me chaut qu'on m'accuse de jouer les matamores, selon Messire Claude Jasmin qui a de l'engagement politique et social de l'écrivain québécois des notions diablement sectaires. Messire Jasmin s'imagine qu'un écrivain engagé est celui qui se commet, pieds et poings liés, avec un Parti. Quel infantilisme! Quelle niaiserie! Quel anachronisme!

Donc, que les écrivains comme Jasmin ne viennent pas nous endêver avec leur engagement social et politique! L'engagement social et politique de gars comme Robert-Lionel Séguin Hubert Aquin, Jacques Ferron et compagnie, c'est d'abord d'écrire. Pas d'être élu député au Parlement ou à l'Assemblée nationale. Pas de rêver à devenir martyre. Mais d'écrire et d'être totalement dans leur écriture. De toute façon, je ne veux pas entrer dans ces stériles discussions où des gens comme Jasmin ont brûlé leurs meilleures énergies.

Chose sûre, l'écrivain québécois a de sérieux problèmes avec son imaginaire. En cela, il ressemble à sa société qui se déflaboxise à vue d'oeil, qui se déstructurise, dont les institutions sont en démanche. Dans un tel monde, le vent souffle où il veut, dans une joyeuse anarchie et un semblant de libéralisme qui charrie dans ses eaux toute une quincaillerie kétaine. Le tort de l'écrivain québécois est de ne pas savoir aller plus loin et plus haut, d'être troupeau et content des propres oeillères qu'il s'est lui-même vissé au-dessus de ses p'tits yeux myopes. L'écrivain québécois n'a pas encore d'idéal, il s'use à courailler sa galipotte, pogné entre ses origines, son présent et son futur. Il est incapable de voir ce qu'il peut y avoir de neuf en lui car son imaginaire, il l'emploie pour masquer ses vides. Or, toute écriture doit aussi être, non pas seulement de défoulement, mais de reconnaissance. Sans cela, on peut la considérer comme nulle et non avenue. En d'autres mots: comme à venir.

L'écrivain québécois actuel a deux choix: ou il tourne carrément le dos au passé et s'invente totalement un présent, donc un futur, ou il croit suffisamment aux choses qu'il y a derrière lui, s'y plonge, les assimile, leur donne un sens nouveau, celui d'une oeuvre qu'il bâtit en fonction du nouvel univers qu'il voudrait voir s'établir ici. Je pense que les deux attitudes contiennent suffisamment de promesses pour être également valables. Mais l'homme n'est pas que l'animal du présent; ce qui a été vécu avant lui risque bien de continuer à le tirailler, dans ses pensées inconscientes comme dans le reste. De sorte qu'il se trouve à y avoir deux démarches qui, finalement, s'entrecroisent. La démarche intuitive (auquelle la plupart de nos poètes adhère) et la démarche de connaissance (qui est le lot de quelques romanciers et, bien sûr, des essayistes).

Je crois qu'il faut voir comme un signe le fait que, depuis quelques années, les éditeurs québécois "fassent dans le vieux" en republiant les romanciers, les conteurs, les essayistes, les chroniqueurs et les polémistes qui, depuis les commencements de la Nouvelle France, ont tenté de donner un sens à ce qui était vécu ici, dans tous les domaines. Comme on sait, le mouvement fut vraiment lancé par un anglophone québécois. Robert Davis, propriétaire-éditeur d'une petite maison, Réédition-Québec, qui mit sur le marché une cinquantaine d'ouvrages dont quelques-uns devinrent des best-sellers. Ce fut le cas notamment de **Famille-sans-nom,** roman mal connu de Jules Verne, et dont le thème est la rébellion de 1837-1838. Il est dommage qu'on ait si peu parlé du travail important de cette maison qui a surtout eu le tort d'être mal diffusée. On pourrait dire la même chose du groupe réuni autour du **Boréal-Express,** autre projet enthousiasmant, sous forme de journal tabloïd, et qui consiste à nous rappeler notre histoire, mais d'une façon moderne et, je dirais, particulière à nous-mêmes.

Il fallait s'attendre à ce que d'autres maisons emboitent le pas à Réédition-Québec et au Boréal-Express. En 1972, tous les éditeurs québécois ont une collection dans le cadre de laquelle sont publiés de vieux textes. Garneau a réimprimé **Le chien d'or** de Kilby dans une traduction de Pamphile Lemay; L'Actuelle (qui manque singulièrement de flair dans le choix de ses inédits) a réalisé une belle opération en relançant **La Scouine** d'Albert Laberge; Leméac remet sur le marché les ouvrages d'Eugène Achard; le Jour réédite Louis Hémon, le comte de Gobineau, Louis Fréchette et les **Relations des Jésuites;** Hurtubise-HMH met sur le marché ses Cahiers du Québec qui constituent une globalité, allant de la littérature à l'ethnologie.

Mais que se dégage-t-il de tout cela? Quelle signification peut-on donner à cette expérience que je crois assez unique dans le monde? Encore là, disons que le Québécois est assez favorisé: répertorier notre culture est, somme toute, assez facile à faire. On verrait mal les Français remettre sur le marché leur bibliothèque totale! Nous, nous sommes en mesure de le faire, nous pouvons republier nos textes essentiels, en inonder le marché québécois et, surtout, les vendre. C'est que nous sommes jeunes et que, comme tous les peuples jeunes, nous avons peu écrit. Les grands textes de nos découvertes et de nos voyages ne sont pas illimités. De même que notre production romanesque, historique ou essayiste. Il nous est facile d'en faire le tour, il nous est facile de nous répertorier. Là comme ailleurs, nous ressemblons fort peu aux autres.

Dans cette perspective, je salue le travail colossal de Robert-Lionel Séguin qui vient de publier **Vie galante et libertine en Nouvelle France au XVIIe siècle,** chez Leméac. Une somme de plus de 700 pages (d'une présentation typographique malheureusement douteuse) sur nos coutumes et nos moeurs, nos lupanars et nos cabarets, nos beaux meurtres et nos beaux viols. En lisant cet ouvrage, on se rend compte que les premiers Québécois étaient des hommes d'une joyeuse vitalité et d'une belle liberté. Il s'est écrit bien des choses étranges sur notre passé, qui paraissent aujourd'hui sinon fausses du moins passablement touistées. Et ces nouvelles explications de notre histoire (celles de Séguin, celles de Madeleine Ferron et Robert Cliche dans **Quand le peuple fait la loi,** ouvrage important dont on a trop peu parlé, celles de Jean-Pierre Pichette et Jean-Claude Dupont, celles de Claude Racine, etc.), il me semble qu'elles arrivent à leur heure: nous avons peut-être suffisamment de recul pour aborder notre passé avec plus de détachement. Et surtout, nous éprouvons cette urgence de savoir d'où nous sommes partis, comment il se fait que nous en sommes là et ce que nous devrions mettre dans le grand projet collectif que nous sommes en train de nous préparer, dans un grand brassage d'idées, dans un bouillonnement d'énergies dont nous cherchons encore le sens directeur. Une société nouvelle ne se fait pas en criant ciseau. Il faut apprendre sa patience. Il faut aussi bûcher, et bûcher fort. Que cette leçon nous vienne d'abord des essayistes de tout bord et de tout côté me paraît heureuse. Que cette leçon nous vienne d'un Robert-Lionel Séguin ou d'un éditeur dit bourgeois qui n'hésite pas à investir beaucoup dans une réédition des **Relations des Jésuites** a de quoi rendre optimiste. Mais il y a mieux, il y a cet accueil que les Québécois font à tous ces ouvrages. Cela aussi est un signe. Les livres de Séguin se vendent bien. Les **Relations des Jésuites** itou. Cela nous montre que notre supposée absence de perspectives historiques (dont a parlé Jacques Godbout récemment) n'est peut-être qu'imaginaire. Les liens qui nous rattachent au passé sont probablement plus forts que nous le croyons. Il ne nous reste plus qu'à en tirer notre profit et les romanciers pour leur part feraient bien de jeter un coup d'oeil de ce côté. A commencer par Godbout.

Ceci étant dit, il faut souhaiter que les éditeurs québécois qui ont flairé le vent ne tombent pas, eux aussi, dans la grosse facilité bêbête en publiant n'importe quoi, sous le prétexte qu'il faut à tout prix nous répertorier. Dans le domaine littéraire plus précisément, nos oeuvres fortes sont quand même rares. Si **Originaux et détraqués** de Louis Fréchette reste un livre extrêmement valable; si le **Journal** d'Amédée Papineau complète notre connaissance des événements de 1837-1838; si **Picounoc le maudit** de Pamphile Lemay est un document parfois intéressant au niveau du langage, **La terre paternelle** de Patrice Lacombe et **Le Chevalier de Mornac** de Joseph Marmette sont des ouvrages, peut-être pas carrément insignifiants mais certainement très mineurs. Il ne faudrait pas donner tête première dans le panneau de la redécouverte à tout prix. Sachons d'abord voir l'essentiel. Publions d'abord nos textes importants. Ceux qui nous redonnent une connaissance plus profonde de nous-mêmes, qui nous stimulent dans notre recherche collective.

A cet égard, la collection **Ethnologie québécoise** que vient de lancer Hurtubise-HMH pourrait devenir fondamentale. Le premier livre paru traite de la médecine et de l'art populaire au Canada français, des voyageurs, de la fabrication des chaises, des curés à travers nos chansons traditionnelles et de l'art de la teinture en pays de Charlevoix.

Au fond, nous ne pouvons pas oublier que nous sommes des artisans, donc du monde pas comme les autres. Et ce désir qui monte, ne serait-ce pas celui de le redécouvrir et d'en être de nouveau, à la barbe de la puissance américaine dollardeuse et des valeurs compensatoires mais vides de sens qu'elle nous propose? C'est, je pense, l'une des conclusions du livre de Pierre Vadeboncoeur, cet **Indépendances** dont je reparlerai plus longuement la semaine prochaine, de même que de quelques autres essais qui m'apparaissent importants, et par lesquels je terminerai ce bilan qui n'en est pas un. A Dieu vat!

Des "Arpents" aux "Émigrants"

... et reparler d'histoire au cinéma

par ROBERT GUY SCULLY

Dans l'article ci-dessus, de même qu'aux pages 4 et 13 (et sans compter la page artistique du Journal de Montréal) nos lecteurs assisteront à la deuxième ronde du débat engagé autour de la "maigreur littéraire" chez nous. Le débat qui aurait pu s'engager, par contre, autour de l'histoire québécoise et son cinéma (nous avons effectivement recueilli plusieurs réactions verbales à ce sujet, favorables et défavorables, mais elles sont venues toutes de... littéraires!) a été remplacé par une discussion autour du caractère "historique" ou "épique" de **Quelques arpents.** Ce débat a eu lieu sur les ondes de CKLM, dans le Journal de Montréal, et il est censé culminer lundi soir, alors que le nouveau talk-show du Canal 10, animé par Dominique Michel et Réal Giguère, donnera son coup d'envoi en opposant face à face le critique de la **Presse** et le réalisateur. Le célèbre "argument commercial" sera sans doute invoqué par la défense (ou est-ce la Couronne?) dans cette cause, car le film, aux derniers chiffres, faisait salle comble tous les soirs.

En ce qui nous concerne, on a surtout remarqué que nous avions peu parlé du film comme tel. Or, le long-métrage dont nous voulions parler aujourd'hui, **The emigrants** de Jan Troell, se trouve être un excellent film "épique" et "historique", qui a réussi sans grands renforts publicitaires à bonder depuis deux semaines la petite salle du Place Ville-Marie. Pourquoi ne pas les comparer? Dans cette perspective d'ailleurs, le long-métrage de Héroux vaut la peine d'être commenté et d'être vu: les spectateurs qui assisteront à l'un et à l'autre sentiront instinctivement comment Troell a forgé son chef-d'oeuvre, et comment l'auteur de **Valérie** a raté ses effets. Cela est dit sans méchanceté car, pour rappeler notre idée de samedi passé, nous avons tous, collectivement, intérêt à ce que notre "grand cinéma historique" démarre; nous avons également à comprendre la difficulté de ceux qui se mouillent les pieds avant les autres; et à apprécier, enfin, les qualités de "showbusiness" dont ils font preuve, dans le lancement de leur oeuvre sinon dans sa réalisation. Les grands spectacles populaires dont nous avons envie – et besoin – ne pourront qu'en profiter, une fois qu'ils auront été mis au monde.

●

The emigrants, comme son nom l'indique, traite de l'émigration des Suédois au siècle dernier en Amérique. On retrouve aujourd'hui, principalement dans le Midwest, des noms suédois qui appartiennent aux descendants des émigrants décrits par Troell. Celui-ci a eu une intention semblable à celle d'Elia Kazan, qui déclarait il y a quelques années (alors qu'il commençait la rédaction de **l'Arrangement** et qu'il n'avait encore écrit aucun scénario) qu'il "faudrait faire un jour un film sur l'immigration; cela manque et c'est très important". Le film fut fait, et s'intitula **America, America.** On sait en outre que le neveu du héros **d'America,** qui lui est un Américain-né, deviendra le héros de **l'Arrangement,** illustrant les problèmes tout-à-fait différents de celui qui a grandi dans le style de vie new-yorkais. Jan Troell nous promet aussi une suite à son épopée (elle aura trois parties) qui se nommera **The New Land:** on y retrouvera vraisemblablement les mêmes personnages, aux prises cette fois avec les réalités de la colonisation. Quant à la troisième tranche, je ne sais pas ce qu'elle pourra contenir de suédois, puisqu'on sera rendu dans la période moderne; ce sera un véritable défi pour Troell, qui travaille ici avec des acteurs de son pays (Max von Sydow et Liv Ullman) mais peut-être fera-t-il mieux que Bo Widerberg, qui lui a parlé du syndicaliste suédo-américain Joe Hill.

Pour le moment, pas de problème, puisque le metteur en scène travaille dans son pays. En effet, à part le fait qu'il s'agit du premier volet d'une trilogie, il y a le titre pour vous le rappeler, non pas **The Immigrants,** mais ceux **qui sont sortis.** Troell nous montre donc la famille de Karl-Oskar Nillsson, sa femme, ses enfants et un oncle religieux qui traîne quelques disciples à sa suite. En Suède, ils vivent selon un système qui n'a pas tellement changé depuis le Moyen-Age, celui des serfs et des seigneurs, eux se trouvant hélas du mauvais côté. Ils tombent sur de la propagande à l'intention des futurs immigrants: elle s'adresse aux fermiers, promettant beaucoup de liberté... pour beaucoup de travail. Rédigée en suédois, la propagande doit venir des USA mêmes, et on devine le besoin qu'avait cette nation en expansion de nouveaux bras. Elle avait autant à recevoir qu'à donner! Mais les Nillsson y trouveront leur compte. Nous assistons à la traversée pénible, suivie d'une arrivée qui respire vraiment la joie, tellement les paysages vierges du Minnesota sont attirants. Les remarques cyniques sur ce qu'allaient devenir les USA ne nous viennent pas à l'esprit, parce que cette aventure du XIXe siècle nous est restituée dans son sens premier, qui était beau et plein d'espoir. J'ajoute que si les futures scènes américaines de la trilogie sont aussi réussies que celles que nous voyons vers la fin des **Emigrants,** Troell va faire un chef-d'oeuvre. Surveillez en particulier ce plan nocturne d'un "riverboat" somptueux, illuminé aux torches, avançant dans le fleuve entre deux rives de riche végétation, lui-même aux couleurs très riches, pendant que des Noirs (sur le bateau il y a des Américains blancs "first class", des immigrants tels les Nillsson, et en bas des esclaves) chantent une chanson rythmée mais presque sans mélodie.

Donc, Troell se livre à un beau travail de reconstitution historique au sein de sa propre culture. Héroux aussi. Les deux, également, semblent conscients de ce que Kazan appelle plus haut "l'importance" de redécouvrir son passé et de le connaître. Tout le monde sait maintenant que nous commençons à peine ce travail et que si Américains et Suédois ont des trous à boucher dans leur mémoire, nous en avons d'autant plus. Mais j'insisterais d'abord, dans le cas de Troell, sur le mot "reconstitution". Voilà le premier atout qui manque gravement aux **Arpents de neige.** Le Suédois s'attarde à mille détails, depuis les murmures d'une conversation timide à la famille vue de dos, qui peine à monter la côte. A mesure que l'action avance, les personnages prennent de la profondeur. Nous nous attachons à eux, à ce qu'ils vivent, et au moment... des grands moments, nous pouvons en ressentir la grandeur. Troell a de la patience, de l'amour pour les personnages qu'il a créés (quoiqu'adapté d'un roman, le scénario, comme la régie et la photo, sont l'oeuvre du réalisateur). Héroux à mon sens n'a pas cette patience ni cet amour et qu'est-ce que le talent, sinon cela? Ce n'est sûrement pas, en tout cas, ce que Claude Jasmin dans son papier d'éloges appelle "le métier". Métier ou pas, quand vient le temps d'espacer les grands moments épiques par des petits moments vrais et sentis, on doit reconnaître que Denis H. s'en sort en nous plaquant simplement des "belles images" sur le nez.

Bien sûr, la comparaison doit tenir compte de ce que le premier sujet est plus fécond en éléments "humains" que le second, qui est historique au sens spectaculaire du terme. Mais comment se fait-il alors que malgré ce terme épique qu'on a utilisé à propos des **Arpents,** les **Emigrants** soient bien plus épiques et mémorables? Ils n'ont pas de révolution à leur service. Les **Emigrants** constituent une épopée convaincante parce qu'ils nous emmènent avec eux dans leur aventure. Nous nous reconnaissons en eux et nous les suivons, jusqu'au bout. Voilà pourquoi, une fois sortis du cinéma, nous ne les oublions pas, alors que les héros de 37 (qui devraient nous émouvoir encore plus!) pâlissent à côté. La semaine dernière, nous déplorions que **Kamouraska,** que l'on dit si bien fait, n'ait pas pu attaquer de front l'Histoire québécoise avec un grand H; nous félicitions les artisans des **Arpents** d'avoir au moins fait ce pas-là. Mais cela ne les dispensait pas de faire "de la belle ouvrage", de faire une oeuvre d'art.

L'HOMME CULTIVE LIT
les Nouvelles Littéraires
PARIS FRANCE
L'HEBDOMADAIRE DE L'ACTUALITE CULTURELLE
60 cents - vente au numéro et par abonnements

NOTRE VENTE... LA VOTRE
LA GRANDE VENTE ANNUELLE
DE LA LIBRAIRIE LEMÉAC INC.
COLLECTIONS BIBLIOTHÈQUE ET ENCYCLOPÉDIE de LA PLÉIADE

Bibliothèque de la pléiade

ALAIN. Propos 1906-1936
- I. ... 10.15
- II. ... 13.65
- Les Arts et les Dieux: Histoire de mes pensées. Système des Beaux-Arts - Les Dieux, etc. ... 10.15
- Les Passions et la Sagesse: Les Idées et les Ages - Mars ou la Guerre jugée, etc. ... 10.15

APOLLINAIRE. Oeuvres poétiques complètes ... 10.10

A. d'AUBIGNE. Oeuvres.
- Les Tragiques. Extraits de: Le Printemps, Poésies diverses, Poésies religieuses. Discours par stances. Du Debvoir mutuel des Roys et des Subjects, etc. ... 12.20

BALZAC. La Comédie Humaine.
- I. La Maison du Chat-qui-pelote - Mémoires de deux jeunes Mariées - Modeste Mignon, etc. ... 8.10
- II. La Fausse Maîtresse - La Femme de trente ans - Le Père Goriot - Le Colonel Chabert, etc. ... 9.05
- III. Le Contrat de Mariage - Ursule Mirouët - Eugénie Grandet - Les Célibataires, etc. ... 9.05
- IV. La Muse du Département - Le Cabinet des Antiques - Illusions perdues, etc. ... 8.10
- Grandet - Les Célibataires, etc. ...
- Illusions perdues, etc. ...
- V. La Duchesse de Langeais - César Birotteau - Splendeurs et Misères des Courtisanes, etc. ... 8.10
- VI. Les Secrets de la Princesse de Cadignan - La Cousine Bette - Le Cousin Pons - Les Employés, etc. ... 9.10
- VII. Une Episode sous la Terreur - Une Ténébreuse Affaire - Le Député d'Arcis - Les Chouans, etc. ... 9.05
- VIII. Les Paysans - Le Médecin de Campagne - Le Curé du Village - Le Lys dans la Vallée, etc. ... 9.10
- IX. La Peau de Chagrin - Le Chef-d'Oeuvre inconnu - La Recherche de l'Absolu - L'Auberge rouge, etc. ... 8.40
- X. Sur Catherine de Médicis - L'Elixir de longue vie - Louis Lambert - Séraphita, etc. ... 8.10
- XI. Oeuvres ébauchées - Contes drolatiques ... 11.55

BARBEY d'AUREVILLY. Oeuvres romanesques complètes.
- I. Une vieille Maîtresse - L'Ensorcelée - Le Chevalier des Touches, etc. ... 10.90
- II. Les Diaboliques - Du Dandysme et de George Brummell - Poèmes, etc. ... 11.55

BAUDELAIRE. Oeuvres complètes ... 12.20

BEAUMARCHAIS. Théâtre complet - Lettres ... 8.20

BERNANOS. Oeuvres romanesques.
- L'Imposture - La joie, etc. Dialogue des Carmélites. 1956 p. ... 13.60
- Essais et écrits de combat I.
- La Grande Peur des bien-pensants - Les Grands Cimetières sous la lune - Scandale de la vérité - Les Enfants humiliés - Textes non rassemblés par Bernanos, etc. 1768 p. ... 14.30

LA BIBLE I. L'Ancien Testament I ... 12.40
LA BIBLE II. L'Ancien Testament II ... 13.00
LA BIBLE III. Nouveau Testament ... 11.55

BOILEAU. Oeuvres complètes ... 9.15

BOSSUET. Oeuvres.
- Oraisons funèbres - Panégyriques - Discours sur l'Histoire universelle, etc. ... 11.55

CAMUS. Théâtre, Récits et Nouvelles.
- Caligula - Le Malentendu - L'Etranger - La Peste - La Chute, etc. ... 12.20
- Essais: Le Mythe de Sisyphe - L'Homme révolté. - Actuelles, etc. ... 13.00

CASANOVA. Mémoires.
- I. 1725-1756 ... 9.15
- II. 1756-1763 ... 9.45
- III. 1763-1774 ... 9.15

CELINE. Voyage au bout de la Nuit - Mort à Crédit ... 10.10

CERVANTES. Don Quichotte - Nouvelles exemplaires ... 10.15

CHATEAUBRIAND. Mémoires d'Outre-Tombe.
- I. ... 9.45
- II. ... 10.15
- Oeuvres romanesques et voyages.
- I. Atala - René - Les Natchez - Voyage en Amérique - Vie de Rancé ... 11.15
- II. Les Martyrs - Itinéraire de Paris à Jérusalem et de Jérusalem à Paris - Les Aventures du dernier Abencérage - Voyage en Italie - Voyage de Julien à Jérusalem ... 12.20

CHENIER. Oeuvres complètes ... 8.80

CLAUDEL. Théâtre.
- I. Tête d'Or - La Ville - La Jeune Fille Violaine - L'Echange, etc. ... 11.15
- II. L'Annonce faite à Marie - L'Otage - Le Pain dur - Le Père humilié - Le Soulier de satin - Le Livre de Christophe Colomb, etc. ... 11.55
- Oeuvres poétique:
- Connaissance de l'Est - Corona Benignitatis Anni Dei - Poèmes de Guerre - Feuilles de Saints, etc. ... 10.55
- Prose:
- Positions et propositions - L'Oeil écoute - Contacts et Circonstances, etc. ... 11.15
- I. 1904-1932 ... 12.20
- II. 1933-1955 ... 12.20

CONSTANT. Oeuvres.
- Adolphe - Le Cahier rouge - Cécile, etc. ... 11.15

CONTEURS FRANCAIS DU XVIe SIECLE.
- Les Cent Nouvelles - L'Heptaméron, etc ... 10.50

LE CORAN. ... 10.30

CORNEILLE. Théâtre complet.
- I. Le Cid - Horace - Polyeucte - Le Menteur, etc ... 10.15
- II. Nicomède - Sertorius - Tite et Bérénice - Suréna, etc ... 10.15

P.-L COURIER. Oeuvres complètes.
- Pamphlets politiques - Pamphlets littéraires - Traductions, etc. ... 8.10

CHARLES CROS – TRISTAN CORBIERE. Oeuvres complètes ... 12.60

DANTE. Oeuvres complètes ... 12.60

DEFOE. Romans.
- I. Robinson Crusoé - Journal de l'Année de la Peste - Jean Gow - Jean Sheppard, etc ... 10.10
- II. Moll Flanders. Mme Veal, Mémoires d'un cavalier, Vie de capitaine Singleton, etc ... 13.65

DESCARTES. Oeuvres et Lettres.
- Discours de la Méthode - Méditations - Traité de l'Homme, etc ... 9.90

DICKENS.
- David Dopperfield - De Grandes Espérances ... 10.15
- **Dombey et Fils - Temps difficiles** ... 10.10
- Pickwick - Olivier Twist ... 10.15
- Le Magasin d'Antiquités - Barnabé Rudge ... 10.90
- Nicolas Nickleby - Livres de Noël ... 10.55
- La Petite Dorrit - Un Conte de deux villes ... 10.90

DIDEROT. Oeuvres.
- Les Bijoux indiscrets - Le Religieuse - Le Neveu de Rameau - Jacques le fataliste, etc ... 10.15

DOSTOIEVSKI.
- Crime et Châtiment - Journal de Raskolnikov - Souvenirs de la Maison des Morts ... 9.15
- Les Frère Karamazov - Nietotchka Niezvanov ... 9.65
- L'Idiot - Humiliés et Offensés ... 9.65
- Les Démons (Les Possédés) - Les Pauvres Gens ... 9.15
- L'Adolescent - Les Nuits blanches - Le Sous-sol - Le Joueur - L'Eternel Mari ... 8.80
- Récits, chroniques et polémiques ... 12.20
- Journal d'un écrivain. 1648 p. ... 14.05

A. DUMAS. Les Trois Mousquetaires - Vingt ans après ... 12.20

ELUARD. Oeuvres complètes.
- I. Recueils publiés de 1915 à 1945 ... 12.40
- II. Recueils publiés de 1945 à 1953, poèmes retrouvés, etc ... 12.20

FIELDING. Romans.
- Joseph Andrews - Jonathan Wild - Tom Jones ... 11.55

FLAUBERT. Oeuvres.
- I. La Tentation de Saint Antoine - Madame Bovary - Salammbô ... 8.80
- II. L'Education sentimentale - Novembre - Trois Contes - Bouvard et Pécuchet ... 8.80

FRANCOIS DE SALES (Saint). Oeuvres: Introduction à la vie dévote - Traité de l'amour de Dieu, etc ... 13.20

GIDE.
- Journal 1889-1939 ... 9.15
- Journal 1939-1949 - Souvenirs ... 10.10
- Romans, récits et soties - Oeuvres lyriques ... 11.15
- Anthologie de la poésie française ... 8.40

GIONO. Oeuvres romanesques complètes.
- I. Naissance de l'Odyssée - Colline - Un de Baumugnes - Regain - Solitude de la pitié - Le Grand Troupeau - Angiolina (inédit) - Présentation de Pan - L'Esclave (inédit), 1416 p. ... 12.40

GOETHE.
- Théâtre complet ... 9.15
- Romans. Les Souffrances du jeune Werther - Les Affinités électives - Wilhelm Meister ... 9.15

GOGOL. Oeuvres complètes ... 12.55

HEMINGWAY. Oeuvres Romanesques.
- I. Torents de printemps - L'Adieu aux armes - Le Soleil se lève aussi - Paris est une fête - Mort dans l'après-midi, etc ... 11.60
- II. Les Vertes collines d'Afrique - Chasses en Afrique - Dépression en Amérique - Pêche et tempêtes dans la mer des Caraïbes, etc ... 12.20

HISTORIENS GRECS. Hérodote - Thucydide ... 12.40

HISTORIENS ROMAINS:
- Historiens de la République I. Tite-Live, Salluste ... 8.50
- Historiens de la République II. César ... 9.15

HOLDERLIN. Oeuvres.
- Hypérion - Empédocle - Poèmes - Essais - Lettres ... 9.55

HOMERE. Iliade - Odyssée ... 8.80

V. HUGO.
- La Légende des Siècles - La Fin de Satan - Dieu ... 9.15
- Les Misérables ... 12.20
- Théâtre complet:
- I. Cromwell - Marion de Lorme - Le Roi s'amuse - Ruy Blas, etc ... 11.15
- II. Les Burgraves ... 11.15
- Oeuvres poétiques:
- I. Avant l'Exil. 1802-1851 ... 11.15
- II. Les Châtiments, Les Contemplations ... 12.20

JARRY. Oeuvres complètes.
- I. Minutes de sable mémorial - César-Antechrist - Cycle Ubu - L'Ymagier - Perhindérion - Correspondance, etc. 1368 p. ... 14.30

LA BRUYERE. Oeuvres complètes ... 7.30

LACLOS (Choderlos de). Oeuvres complètes
- Les Liaisons dangereuses - Poésies, etc ... 7.30

LA FONTAINE. Oeuvres complètes.
- I. Fables - Contes et Nouvelles ... 7.30
- II. Oeuvres diverses: Poèmes - Théâtre - Pièces diverses - Traductions, etc ... 8.50

LAMARTINE. Oeuvres poétiques complètes ... 12.20

LARBAUD. Oeuvres: A. O. Barnabooth - Fermina Marquez, etc. ... 10.50

LA ROCHEFOUCAULD. Oeuvres complètes ... 8.10

LAS CASES. Le Mémorial de Sainte-Hélène:
- I. Chapitres I à VIII ... 9.15
- II. Chapitre IX à IXV: testament de Napoléon ... 10.15

LAUTREAMONT-GERMAIN NOUVEAU: Oeuvres complètes ... 11.55

LESKOV, SALTYKOV-CHTCHEDRINE. Oeuvres ... 11.55

MACHIAVEL. Oeuvres complètes: La Mandragore - Le Prince, etc ... 11.15

MALHERBE. Oeuvres ... 12.60

MALLARME. Oeuvres complètes ... 11.55

MALRAUX. Romans:
- Les Conquérants - La Condition humaine - L'Espoir ... 8.80

MARIVAUX.
- Romans, Récits, Contes et Nouvelles: La Vie de Marianne - Le Paysan parvenu, etc ... 8.80
- Théâtre complet ... 10.90
- Oeuvres de jeunesse: Les Aventures de ... La Voiture embourbée - Pharsamon - Le Bilboquet - Le Télémaque travesti, etc. 1432 p. ... 14.10

MARTIN du GARD.
- I. Jean Barois - Les Thibault ... 11.15
- II. Les Thibault (suite) - Confidence africaine - Le Testament du Père Leleu, etc ... 10.30

KARL MARX. Oeuvres.
- Economie:
- I. Le Capital, livre premier (1867) - Le Manifeste communiste - Misère de la Philosophie, etc ... 13.00
- II. Economie et philosophie - Salaire - Principes d'une critique de l'Economie politique - Le Capital (Livre deuxième et Livre troisième) etc ... 13.65

MERIMEE. Romans et Nouvelles.
- Chroniques du règne de Charles IX - La Vénus d'Ille - Colomba - Carmen, etc ... 7.10

MICHELET. Histoire de la Révolution française.
- I. Livres I à VIII ... 10.10
- II. Livres IX a XXI - Tableau chronologique ... 10.90

MOLIERE. Oeuvres complètes.
- I. L'Etourdi - Les Précieuses ridicules - L'Ecole des Femmes - Le Tartuffe ... 13.65
- II. Le Misanthrope - Le Médecin malgré lui - Amphitryon - Georges Dandin - L'Avare - Le Bourgeois gentilhomme - Les Fourberies de Scapin - Les Femmes savantes - Le Malade imaginaire, etc - Poésies ... 13.65

MONLUC. Commentaires 1521-1576 (Chronique des Guerres de Religion) ... 11.55

MONTAIGNE. Oeuvres complètes.
- Essais - Journal de voyage en Italie - Lettres, etc ... 11.15

MONTESQUIEU. Oeuvres complètes.
- I. Lettres persanes, etc ... 11.15
- II. Causes de la Grandeur des Romains et leur Décadence - De l'Esprit des Lois, etc ... 11.15

MONTHERLANT.
- Théâtre: La Reine Morte - Malatesta - Le Maître de Santiago - Port-Royal, etc ... 10.10
- Romans et Oeuvres de fiction non théâtrales: Le Songe - Les Bestiaires - Les Célibataires - Les jeunes Filles, etc ... 10.95
- Essais: La Relève du Matin - Mors et Vita, etc ... 11.55

MOYEN AGE.
- Historiens et Chroniqueurs: Villehardoin, Joinville, Froissart - Commynes, etc ... 10.15
- Poètes et Romanciers: La Chanson de Roland - Le Roman de Renart - Le Roman de la Rose - Charles d'Orléans - Rutebeuf - Villon, etc ... 9.15
- Jeux et Sapience: Le jeu d'Adam - Alain Chartier - Rutebeuf - La farce de Maître Pathelin, etc ... 8.40

MUSSET. Oeuvres cmplètes.
- I. Poésies ... 7.30
- II. Théâtre: Lorenzaccio - On ne badine pas avec l'Amour - Il ne faut jurer de rien, etc ... 11.15
- III. Oeuvres en prose: La Confession d'un Enfant du Siècle - Frédéric et Bernerette - Mimi Pinson, etc ... 10.30

G. de NERVAL. Oeuvres.
- I. Les Chimères - Les Nuits d'Octobre - Les Filles du Feu - La Pandora - Aurélia, etc ... 10.90
- II. Voyage en Orient - Lorely - Les Illuminés, etc ... 11.55

PASCAL. Oeuvres complètes.
- Oeuvres scientifiques - Les Provinciales - Ecrits sur la Grâce - Pensées, etc ... 11.15

PEGUY.
- Oeuvres poétiques complètes: Jeanne d'Arc - Le Mystère de la Charité de Jeanne d'Arc - La Tapisserie de Notre-Dame, etc ... 10.15
- Oeuvres en prose:
- 1898-1908: De la Cité socialiste - Textes pris dans les Cahiers de la Quizaine, etc ... 10.15
- 1909-1914: Clio - Notre Jeunesse - Victor Marie, comte Hugo - L'Argent, etc ... 10.15

PLATON. Oeuvres complètes.
- I. Hippias - Protagoras - L'Apologie de Socrate - Criton - Le Banquet - Phédon - La République, etc ... 10.50
- II. Théétète - Parménide - Critias - Les Lois, etc ... 12.10

PLAUTE-TERENCE: Oeuvres complètes.
- Amphitryon - La Marmite - Les Ménechmes - Le Perse - L'Imposteur - L'Eunuque - Les Frères, etc. 1512 p. ... 13.65

PLUTARQUE. Les Vies des Hommes illustres (Traduction d'Amyot).
- I. ... 8.50
- II. ... 8.50

EDGAR POE. Oeuvres en prose (Traduction de Baudelaire)
- Histoires extraordinaires - Aventures d'Arthur Gordon Pym - Euréka, etc ... 9.10

POETES DU XVIe SIECLE. Marot, Sceve, Louise Labé, J. du Bellay, Belleau, J. de Sponde, Baif, Jodelle, etc ... 9.10

POLYBE. Histoire ... 13.65

MARCEL PROUST. A la Recherche du Temps perdu.
- I. Du Côté de chez Swann - A l'ombre des Jeunes Filles en Fleurs, etc ... 9.15
- II. Le Côté de Guermantes - Sodome et Gomorrhe ... 9.15
- III. La Prisonnière - La Fugitive - Le Temps retrouvé ... 10.10
- IV. Jean Santeuil - Les Plaisirs et les jours. 1136 p. ... 12.20
- V. Contre Sainte-Beuve - Pastiches et mélanges - Essais et articles. 1040 p. ... 12.20

RABELAIS. Oeuvres complètes ... 8.80

RACINE. Oeuvres complètes.
- I. Théâtre - Poésies ... 9.10
- II. Ecrits se rapportant à Port-Royal, etc ... 8.50

J. RENARD. Journal, 1887-1910 ...
- Oeuvres I ... 11.55
- Oeuvres II. ... 11.55

CARDINAL DE RETZ.
- Mémoires - La Conjuration du Comte de Fiesque - Pamphlets ... 9.15

RIMBAUD. Oeuvres complètes.
- Poésies - Les Illuminations - Une Saison en Enfer, etc ... 12.40

ROMANCIERS DU XVIIe SIECLE.
- Sorel, Scarron, Furetière, Mme de la Fayette ... 10.15

ROMANCIERS DU XVIIIe SIECLE.
- I. Mémoires du Comte de Gramont - Gil Blas de Santillane - Manon Lescaut, etc ... 10.15
- II. LesEgarements du Coeur et de l'Esprit - Les Amours du Chevalier de Faublas - Paul et Virginie, etc ... 13.10

ROMANS GRECS ET LATINS. Les Métamorphoses (Apulée) - Daphnis et Chloé (Longus), etc ... 10.15

ROMANS PICARESQUES ESPAGNOLS ... 10.15

ROMANTIQUES ALLEMANDS.
- I. Jean-Paul, Novalis, E.T.A. Hoffmann - H. von Kleist, etc ... 11.15

RONSARD. Oeuvres complètes.
- I. Les Livres des Amours I et II - Les Livres des Sonnets pour Hélène I et II - Les Odes, etc ... 8.80
- II. Les Elégies - Les Livres des Hymnes I et II - Les Livres des Poèmes I et II - Oeuvres en prose, etc ... 8.80

J.-J. ROUSSEAU. Oeuvres complètes.
- I. Les Confessions - Autres textes autobiographiques: les Rêveries du promeneur solitaire, etc ... 12.20
- II. Julie ou la Nouvelle Héloïse - Théâtre - Poésies - Contes et Apologues - Essais littéraires ... 13.10
- III. Du Contrat social - Ecrits politiques ... 12.20
- IV. Emile ou de l'éducation - Fragments sur Dieu et sur la révélation - Lettre à Voltaire - Lettres élémentaires sur la botanique - Fragments pour un dictionnaire des termes d'usages en botanique, etc ... 13.20

SAINTE – BEUVE. Oeuvres.
- I. Premiers Lundis - Portraits littéraires ... 9.15
- II. Portraits littéraires (fin) - Portraits de Femmes ... 10.15

PORT – ROYAL:
- I. ... 9.45
- II. ... 9.15
- III. ... 8.10

A. de SAINT – EXUPERY. Oeuvres.
- Courrier Sud - Vol de Nuit - Terre des Hommes - Pilote de guerre - Lettre à un Otage - Le Petit Prince - Citadelle ... 9.45

SAINT – SIMON. Mémoires.
- I. 1691-1701 ... 9.15
- II. 1702-1708 ... 11.15
- III. 1709-1712 ... 11.15
- IV. 1712-1715 ... 9.15
- V. 1715-1718 ... 10.15
- VI. 1718-1721 ... 11.15
- VII. 1722-1723 ... 8.10

G. SAND. Oeuvres autobiographiques.
- I. Histoire de ma vie (Ire - IVe partie, chap. I à VIII) 1536 p. ... 12.20
- II. Histoire de ma vie (fin) - Voyage en Espagne - Lettres d'un voyageur - Journal intime - Un hiver à Majorque. 1648 p. ... 13.65

Mme de SEVIGNE. Lettres.
- I. 1644-1675 ... 8.70
- II. 1676-1684 ... 8.70
- III. 1684-1696 ... 8.70

SHAKESPEARE. Oeuvres complètes.
- I. Poèmes - Théâtre: Henri VI - Richard III - Henri IV - La Sauvage approvoisée - Le Songe d'une Nuit d'été - Le Marchand de Venise, etc ... 11.15
- II. Roméo et Juliette - Hamlet - Othello - Le Roi Lear - Macbeth - La Tempête, etc ... 12.40
- III. Supplément: Poèmes - Essais critiques sur l'Oeuvre dramatique ... 5.65

SPINOZA. Oeuvres complètes ... 10.55

STENDHAL.
- Romans et Nouvelles:
- I. Armance - Le Rouge et le Noir - Lucien Leuwen ... 10.30
- II. La Chartreuse de Parme - Chroniques italiennes - Lamiel - Romans et Nouvelles ... 9.55
- **Oeuvres intimes:**
- Vie de Henry Brulard - Journal - Souvenirs d'Egotisme - Essai d'autobiographie, etc ... 11.15
- **Correspondance:**
- I. 1800-1821 ... 11.15
- II. 1821-1834 ... 10.15
- III. 1835-1842 ... 11.15

LES STOICIENS. 1 – Cléanthe - 2 – Les Doctrines (Diogène Laerce - Plutarque - Cicéron) - 3 – Les Directeurs de Conscience (Sénèque - Epictète - Marc Aurèle) ... 10.90

SWIFT. Oeuvres. Gulliver - Conte du Tonneau - Journal à Stella. ... 12.20

TALLEMANT des REAUX. Historiettes.
- I. ... 9.55
- II. ... 12.10

TCHEKHOV. Oeuvres I. Théâtre complet - Recit (1882-1886) ... 11.55
- Oeuvres II. Récits (1887-1892) ... 11.55
- Oeuvres III. Récits (1892-1903) ... 11.55

TOLSTOI.
- La Guerre et la Paix ... 10.90
- Anna Karénine - Résurrection ... 10.90
- Souvenirs: Les Cosques - La mort d'Ivan Ilitch - Maître et Serviteur, etc ... 10.15

TRAGIQUES GRECS.
- Euripide: Théâtre complet ... 10.15
- Eschyle - Sophocle ... 11.55

VALERY. Oeuvres.
- I. Album de Vers anciens - La Jeune Parque - Charmes - Sémiramis - Cantate du Narcisse, etc ... 11.15
- II. Monsieur Teste - Eupalinos - L'ame et la Danse - Mon Faust - Histoires brisées - Tel quel - Mauvaises pensées et autres - Pièces sur l'Art, etc ... 11.55

VERLAINE. Oeuvres poétiques complètes ... 10.15

A. de VIGNY. Oeuvres complètes.
- I. Oeuvres en vers - Théâtre en vers - La Défense obstinée de la Poésie et des Poètes, etc ... 8.10
- II. Cinq-Mars - Servitude et Grandeur militaires, etc ... 9.15

VOLTAIRE.
- Romans et Contes: Zadig - Candide - L'Ingénu - L'Homme aux Quarante écus, etc ... 6.90
- Oeuvres historiques: Histoire de Charles XII - Le Siècle de Louis XIV, etc ... 11.15
- Mélanges: Lettres philosophiques - Le Désastre de Lisbonne - L'Affaire Calas, etc ... 10.15
- **Correspondance:**
- I. 1704-1738 ... 11.15
- II. 1739-1748 ... 11.15

E. ZOLA. Les Rougon-Macquart.
- I. La Fortune des Rougon - La Curée - Le Ventre de Paris - La Conquête de Plassans - La Faute de l'Abbé Mouret ... 11.55
- II. Son Excellence Eugène Rougon - L'Assommoir - Une Page d'Amour - Nana ... 12.20
- III. Pot-Bouille - Au Bonheur des Dames - La Joie de Vive - Germinal ... 12.80
- IV. L'Oeuvre - La Terre - Le Rêve - La Bête humaine ... 12.80
- V. **L'Argent - La Débâcle - Le Docteur Pascal** ... 12.80

ENCYCLOPÉDIE DE LA PLÉIADE

- Logique et connaissance scientifique ... 12.60
- Astronomie ... 13.65
- Géophysique ... 16.60
- Biologie ... 13.65
- Physiologie ... 16.25
- Botanique ... 12.60
- Zoologie I ... 11.80
- Zoologie II ... 11.80
- Zoologie III ... 17.85
- Géographie Générale ... 14.70
- Ethnologie Générale ... 14.20
- Le langage ... 14.20
- Jeux et Sports ... 14.70
- L'histoire et ses méthodes ... 12.60
- Histoire universelle I ... 12.60
- Histoire universelle II ... 13.65
- Histoire universelle III ... 13.65
- Histoire de la science ... 13.65
- Histoire de la philosophie ... 16.25
- Histoire des Littératures I ... 12.60
- Histoire des Littératures II ... 14.20
- Histoire des Littératures III ... 13.65
- Histoire de l'Art I ... 13.65
- Histoire de l'Art II ... 13.65
- Histoire de l'Art III ... 13.65
- Histoire de l'Art IV ... 16.65
- Histoire de la musique I ... 13.65
- Histoire de la musique II ... 13.65
- Histoire des spectacles ... 13.65
- Histoire des religions I ... 16.60
- Géologie I ... 17.85
- La France et les Français ... 17.85

ET TOUS LES LIVRES D'ART
À 40%

JOURNALISTES, CRITIQUES D'ART, MEDECINS, BIOLOGISTES, ECRIVAINS
et les plus grands experts internationaux ont réalisé cet ouvrage monumental.
LE GRAND LIVRE DU VIN
qui vous apprendra:
- à lire correctement l'étiquette d'une bouteille, c'est-à-dire à reconnaître immédiatement la classe exacte de tel ou tel vin;
- à déguster et à sélectionner vos vins et comment il convient de les servir;
- à user du vin sainement d'après les conseils du médecin;
- à constituer une cave, au gré de votre éclectisme personnel;
- à faire la joie de vos convives en accordant vins et menus;

~~77.00~~ ... 48.30.

AU PRIX DE FRANCE

"GÉNIES ET RÉALITÉS"
TOUTE LA COLLECTION
Dernières parutions:
- JÉSUS
- LÉNINE
- RICHELIEU
- DEBUSSY
- DOSTOIEVSKY

CHAQUE VOLUME ~~$14.40~~
Spécial 9.45

"TRÉSORS INCONNUS"
- KAMA KALA
- ROMA AMOR
- EROS KALOS
- CHECAN
- SARV-É NAZ
- RATI LILA
- YUN YU

CHACUN ~~51.00~~ ... 25.00 CHACUN

— **Splendeurs de MOSCOU**
~~$61.00~~ ... 25.00

— **ARTS DE RUSSIE** (2 vol.)
— Des origines à la fin du 16è siècle
— 17è et 18è siècles.
les 2 vol. ~~$90.50~~ ... 50.00

— **ICONES DE CHYPRE**
~~45.25~~ ... 25.00

— **La Peinture Française dans les musées Russes**
~~51.00~~ ... 25.00

— **VELASQUEZ et GOYA**
~~75.00~~ ... 10.00

LES COMMANDES POSTALES SERONT HONORÉES
(Joindre un mandat-poste plus 25¢ pour frais d'envoi)

LIBRAIRIE LEMEAC INC.
371 ouest, LAURIER, Montréal - Tél.: 273-2841 - 2842 - 2843

À votre service
- de 9h à 18h les lundi, mardi et mercredi
- de 9h à 21h les jeudi et vendredi
- de 9h à 17h le samedi

demandez catalogue et magazine gratuits
marabout
226 Est, Christophe Colomb - Québec 2

cahier culture

lisez LES PLUS GRANDS ROMANS DU MONDE
marabout bibliothèque
MEDICAUX – FANTASTIQUES – CLASSIQUES – SUSPENSE

rriercourriercourriercourriercourriercourriercourriercourriercourriercourriercourriercourriercourriercourriercourriercourriercourriercou

Lettre à Malcolm Reid

Cher québécologue,

C'est avec plaisir, mais aussi quelques fois avec agacement, que j'ai lu votre livre: "The Shouting Signpainters". Ce livre aurait-il été écrit pour un public québécois que j'y trouverais, ma foi, assez peu à redire. Cependant tel n'est pas le cas puisque vous l'avez écrit en anglais. J'ai toujours trouvé la position du Canada anglais "éclairé" à l'endroit du Québec fort équivoque. Hélas, j'ai l'impression que votre livre n'y changera rien, qu'il ne servira qu'à renforcer certains préjugés, qu'à restreindre encore plus une vision déjà fort limitée de notre collectivité et qu'à retarder chez les Canadiens anglais une prise de conscience d'eux-mêmes qu'ils ne sauraient remettre indéfiniment. Je m'explique.

Les intellectuels canadiens-anglais, et vous semblez être de ceux-là, se sont toujours plu à ne voir dans l'Histoire du Canada français qu'une non-histoire suivie d'une anti-histoire: la non-histoire de l'empire français d'Amérique (Madeleine de Verchères, Dollar des Ormeaux etc...) et l'anti-histoire de notre régression qui, suite à la Conquête, a culminé dans le duplessisme, le cléricalisme, l'agriculturisme. Or il se trouve que cette perception coincide étrangement avec l'interprétation "socialiste" que les partipristes et les autres ont donnée de notre Histoire. Malheureusement, ce qui dans la perspective québécoise est avant tout une réaction à une "épopéisation" excessive de notre passé, prend forcément l'aspect chez le Canadien anglais d'une confirmation sans nuances de préjugés bien ancrés. Une mise en garde s'impose donc, que vous n'avez pas faite. Je serais fort étonné que les partipristes rejettent du revers de la main, aussi cavalièrement que vous l'avez fait, l'impact du chanoine Groulx. Ils le prennent plutôt pour acquis et partent de là pour réinterpréter, parfois radicalement, notre Passé.

Il y a chez le Québécois, vous le notez vous-même, une fierté. Vous ne l'expliquez cependant pas et elle ne saurait d'ailleurs pas s'expliquer sans qu'il soit dit que c'est bel et bien en conquérant que cette Nation est née et que c'est parce qu'elle avait conquis qu'elle n'accepte toujours pas la défaite. Ce fait dépasse les théories et les théoriciens, pourtant nulle part vous n'y faites allusion bien que partout vous laissiez entendre qu'au Québec le nationalisme est, assez inexplicablement, croyez-vous sans doute, un sentiment dominant. Pour un auditoire québécois ces choses vont sans dire, mais lorsqu'on se propose de présenter honnêtement le Québec aux Canadiens anglais, peut-on s'abstenir de les évoquer?

De la même manière, vous parlez et reparlez du duplessisme, des tendances fascistes et anti-sémites qui ont eu cours chez nous, ainsi que de la nouveauté relative du socialisme dans notre société. J'ai été particulièrement étonné du fait que vous décriviez le partiprisme beaucoup plus comme une "tendance" que comme un élément d'une mutation profonde du Québec. J'ai eu à l'occasion le sentiment que pour vous le socialisme était une voie, disons, plus "naturelle" au Canada anglais qu'au Québec et que la culture québécoise avait un fond fasciste tel qu'une Indépendance non-socialiste serait quasi forcément une indépendance "fascisante". C'est là une rengaine bien canadienne-anglaise. Je me surprends parfois à penser que le duplessisme a beaucoup plus marqué le Canada anglais que le Québec, non pas qu'il ait été particulièrement scandaleux au pays des Bennett et des Smallwood, mais bien parce qu'il a offert aux Canadiens anglais une image dépréciée du Canada français qui justifiait, à leurs yeux, tout le reste, c'est-à-dire le colonialisme (cf. le mythe du "white man's burden"). Que le Québec change profondément, que le duplessisme ait aussi été entretenu par les Anglais, qu'il ait correspondu à une conjoncture sociopolitique bien particulière, n'y change rien. De par notre supposée Latinité (que vous admettez au point de voir dans le futur Québec un nouveau Mexique!), de par nos antécédents historiques et religieux, de par notre spécificité même, nous ne pouvons être autres que ce que vous avez décidé que nous étions, d'éternels duplessistes. Si, à vos yeux, Duplessis hante le Québec, pourquoi Henri VIII ne hante-t-il pas l'Angleterre, Hitler, l'Allemagne, Mussolini, l'Italie? Après avoir nié notre histoire jusqu'à Duplessis, pourquoi tout à coup faire de lui la quintessence de celle-ci?

Mais vous allez plus loin encore, Malcolm Reid. Malgré votre sympathie évidente pour le Québec, vous n'en désirez pas moins qu'il ne franchisse jamais les limites du pittoresque. Que les intellectuels canadiens-anglais fuient le visqueux provincialisme de leur pays pour se réfugier en Angleterre et aux États-Unis, vous y voyez une recherche "d'universalité". Que les Québécois tentent d'intégrer en les assimilant certains éléments de la culture américaine, vous criez à la "perte d'authenticité". A vous, l'univers, à nous, le régionalisme. Assez curieusement, vous refusez au Québec la possibilité d'exister par lui-même à sa propre façon ("Quebec has never amounted to anything; other countries have. If it wants to make its mark, must it not, then, do what they did?"), vous lui refusez le droit de créer sa propre langue, vous insistez sur sa dépendance intellectuelle vis-à-vis de la France, mais vous déplorez sa fascination face aux Etats-Unis et lui refusez, au fond, le droit d'être autre chose qu'une bourgade culturelle chantant sa "bourgadicité" sur des thèmes orthodoxement socialistes, dans une langue d'académie.

Votre prise de position face à la langue québécoise est particulièrement révélatrice à cet égard. Inférieure, bien sûr, à l'anglais et au français, elle l'est même, d'après vous, à l'argot des Noirs américains (avec lesquels pourtant nous avons tant en commun, nous dites-vous), car "neither the English in Canada nor the French in France envy the vitality of joual the way white Americans do soul talk, the way the English do cockney, because almost every distinguishing feature of joual is a mark of its poverty". Cette infériorité, nous expliquez-vous savamment, vient du fait que la langue québécoise est une langue opprimée, non par une classe supérieure comme dans le cas du cockney, mais bien par une langue différente. Aussi le québécois ne pourrait-il s'épanouir qu'en autant que toute oppression sociale et étrangère aurait été éliminée. En somme, dans un contexte d'indépendance socialiste: "Vive le joual!" En attendant, efforçons-nous d'en avoir honte! J'aimerais seulement souligner qu'il existe un exemple historique d'une langue "inférieure" (comme le joual) dominée par une langue étrangère qui a réussi à s'épanouir dans un autre contexte que celui d'un triomphe socialiste. L'époque: "in the less-than-Banana Republic, sub-Congolese days of.. England (les mots entre guillemets sont ceux que vous employez pour décrire la période duplessiste du Québec!). La langue dominante: le français de nos ancêtres les Normands. Le "joual" libéré: votre propre langue. Et si Jacques Renaud était notre Chaucer!...

Bon, n'allons pas reprendre nos querelles ethniques! Je m'en voudrais cependant de terminer avant de vous avoir fait part de ma principale déception face à votre livre. Bien sûr, vous cherchez à rendre le Québec sympathique et humain. Bien sûr, vous avez (vous ne vous en cachez pas) vos petites idées socialistes. Bien sûr, vous avez un souci évident d'objectivité. Cependant, j'estime que vous avez failli à votre devoir en tant que Canadien anglais. Le Québec, malgré tous ses défauts, existe, il en a conscience, il s'affirme. Notre culture, nous la fabriquons, peut-être gauchement, mais avec passion. Mais qu'en est-il de vous, messieurs les Anglais? Qu'en est-il de votre supposé souci d'universalité qui ressemble drôlement à une absence d'identité? Qui êtes-vous? Il m'apparaît incroyable qu'un Canadien anglais ait écrit un livre comme le vôtre en n'offrant de sa propre collectivité que l'image des puissances capitalistes occultes qui dominent le Québec. Les Juifs anglophones et les Américains sont présents dans ce livre, mais vous, pas. Le fait que le Québec se dise colonisé suffit-il à vous faire croire que vous êtes les colonisateurs, donc que vous existez? Le fait que "vos" colonisés soient plus authentiquement vivants dans leur culture que vous, supposés colonisateurs, ne l'êtes dans la vôtre, ne vous trouble-t-il pas? Les défauts et les faiblesses du Québec sont-ils vraiment votre force? Vous nous regardez (tantôt avec agressivité, tantôt avec amusement, toujours avec condescendance) nous affirmer dans notre être collectif. Grand bien vous en ferait si seulement vous aviez ensuite le génie de vous regarder vous-mêmes, de voir ce "certain non-être réel" (dirait Saint-Thomas) qu'au fond vous êtes encore. Malcolm Reid, être colonisateur, est-ce le début et la fin de votre identité canadienne-anglaise? Ce livre le laisserait croire, car le Canada anglais, cet acteur autour duquel toute l'intrigue tourne, n'y a pas de consistance. Pourquoi n'avez-vous pas profité de la description de notre renaissance pour vous révéler à vous-même.

A quand le Poème canadien-anglais? A quand le Gaston Miron anglophone qui, avec ou sans "pot, rock'n'roll, and communal living", écrira: "Poem. I tried to bring you into being?"

Luc-Normand Tellier
Philadelphie, le 15 novembre 1972

A un Tit-Jos Connaissant...

Depuis quelques semaines, M. Beaulieu nous livre son trop-plein estomacal dans **Le Devoir**. Et puis c'est bizarre, M. Beaulieu continue à engraisser, ce qui lui permettait, la semaine dernière, d'intituler son article: **Le temps des écrivains maigres**.

M. Beaulieu reproche beaucoup de choses aux romanciers québécois, entre autres choses, de ne pas se nourrir suffisamment de tranches de social tartinées de confitures à l'eau de rose.

Descendre quelqu'un, ne serait-ce qu'un écrivain, c'est facile. Même les universitaires en sont capables. Je soupçonne M. Beaulieu de refuser d'admettre les évidences. A preuve, cette phrase tirée de son texte: "Les écrivains québécois sont rarement branchés sur la réalité québécoise". Pour lui, ça veut dire que les écrivains québécois ne traitent pas du domaine social. A part les enfants-loups et M. Beaulieu n'en est pas malgré sa drôle de bouille personne encore ne s'est retrouvé hors du social. L'évidence à admettre, c'est que quoique je fasse, je suis pogné dans le social. Ça écoeure!

Je suis prêt moi à admettre ceci: M. Beaulieu ne sait pas lire. Il a feuilleté Norman Mailer, un peu après les romans québécois publiés en 1972, sur les derniers milles Jack Kérouac. Ses dollars en poche, il a tripoté sa machine à écrire et s'est dit: "Voilà pour 1972! J'ai fait mon possible".

Et il a bourré sa pipe!

Se rendre compte que notre production littéraire est nulle puis crier: "Notre littérature sera importante quand nous aurons décidé d'y mettre le prix. Point.", c'est comme ne vouloir se torcher qu'avec du papier parfumé. Ma vieille mère me disait, le dimanche à l'heure du diner en famille, être dans le social, c'est se lever du bol et parfumer soi-même son papier.

Alain Poissant, ermite.
Montréal.

... sur le bilan

Monsieur Beaulieu,

Dans votre bilan littéraire, première partie, publié dans LE DEVOIR du 30 décembre, je relève tellement de contradictions, de malhonnêteté intellectuelle et de mesquinerie que je me permets de vous écrire pour vous dénoncer et vous crier ma révolte même si je ne me juge pas suffisamment qualifiée pour le faire avec toute la compétence et la vigueur qu'exige un tel travail.

Laissez-moi d'abord vous dire que je trouve absolument inadmissible que vous qui oeuvrez dans des cadres bourgeois de notre société vous permettiez de juger des intentions et des actes révolutionnaires ou non des autres.

Pour accuser Jean-Marc Piotte de s'être caché pour ne pas se faire arrêter pendant les événements d'octobre, il faut que vous soyez entièrement dépourvu de tout sens commun et du sens du ridicule. Ne savez-vous pas que l'un des devoirs de tout révolutionnaire est d'éviter à tout prix de tomber entre les mains de ses ennemis. De plus, pourriez-vous nous dire en quoi l'arrestation et l'incarcération de Piotte aurait-elle contribué au développement de l'organisation révolutionnaire au Québec, seul objectif valable pour tout militant qui ne se contente pas de dénoncer verbalement le système ou d'écrire sur les bienfaits de l'indépendance mais agit pour en hâter l'avènement. Le romantisme dont vous faites preuve ici démontre bien que vous n'êtes pas engagé dans le processus lent, exigeant, parfois décevant mais sûr de la transformation révolutionnaire du Québec. Mais, s'il vous plaît faites-nous la grâce de vos remords s'ils ne peuvent s'exprimer que par de la hargne envers les autres. Enfin, monsieur Beaulieu, n'avez-vous pas honte de n'avoir même pas été obligé de vous cacher tellement vous étiez certain que vos activités n'inquiètent pas l'ordre établi.

Vous reprochez à Godbout, Jasmin, etc. d'écrire des oeuvres superficielles, écrites trop rapidement parce qu'ils tiennent à faire paraître "leur petit livre presqu'annuellement" et, dans un même souffle, à Réjean Ducharme et quelques autres (vous avez oublié Hubert Aquin. Serait-il aussi à vos yeux un écrivain mineur) d'être silencieux. Peut-être devriez-vous suivre l'exemple de ces derniers, ne serait-ce que pour vous accorder quelques moments de réflexions afin de clarifier pour vous-même et pour nous, pauvres lecteurs, votre conception des exigences de la création littéraire.

Même si je suis en grande partie d'accord avec vous sur la qualité des romans de Godbout et de Jasmin, par exemple, je trouve absolument nécessaire que ce type d'écrivains existe et publie. Ne serait-ce que pour faire fonctionner les maisons d'éditions et faire vivre les critiques. Pensez-y, monsieur Beaulieu, vous seriez peut-être obligé vous aussi de donner dans le cinéma si ces deux métiers n'existaient pas. Mais, plus fondamentalement, il est nécessaire au développement de notre littérature que ces écrivains disent exactement ce qu'ils ont à dire. C'est une erreur généreuse et assez étonnante de votre part de croire que ces auteurs pourraient apronfondir leurs oeuvres en les travaillant. Ils pourraient tout au plus en améliorer la forme. Ce qui ne serait évidemment pas mauvais. En traduisant sommairement et en les véhiculant en masse un ensemble d'idées, de sentiments et de faits qui constituent le fonds de notre cultures, ils créent les bases de quelques chefs-d'oeuvres qui, ici comme ailleurs et à toutes les époques, ne font qu'exprimer d'une manière exemplaire ce que contient déjà toute la culture d'un peuple.

Et, ne vous en déplaise, nous avons produit un de ces chefs d'oeuvre cette année. C'est André Langevin qui nous l'a donné avec "L'Elan d'Amérique". Que vous qualifiez ce roman de quétaine donne la mesure de votre mesquinerie, surtout que pour illustrer votre idée, je n'ose dire pensée, vous citez deux ou trois phrases qui, sorties de leur contexte, peuvent à la rigueur paraître hermétiques mais non ridicules comme vous le souhaitiez.

Je n'ai lu aucune critique concernant le livre de Langevin, je vous en donne ma parole. Donc, je répéterai sans doute des choses qui ont été dites mais je vous assure qu'elles m'ont été directement inspirées par le roman. D'abord, laissez-moi vous dire que l'écriture de ce livre m'a procuré une des grandes jouissances spirituelles de ma vie. C'est volontairement que je n'emploie pas le mot intellectuelles parce qu'il amoindrirait ma pensée. C'est tout mon être qui vivait ce livre grâce à la beauté des images, à la force des idées et à la générosité des sentiments dues à la précision des mots, à la bonne construction des phrases, à la richesse du vocabulaire, à sa poésie et sans doute à des dizaines d'autres qualités que mon ignorance ne me permet pas d'identifier. Mais, surtout, c'est dans mon sentiment d'appartenance au Québec que j'ai été si heureusement et si fièrement atteinte. De plus, permettez-moi de vous souligner au risque de vous paraître niaiseuse que j'ai aimé Antoine comme une femme aime un homme. Antoine m'est apparu comme le premier homme de notre littérature parce qu'il a osé (d'une manière que je ne privilégie pas, cependant briser toutes ses chaînes. A mon avis, comme quétainerie, on peut faire mieux.

Enfin un mot sur le joual. Bien que j'aime beaucoup les oeuvres de Tremblay, par exemple, parce qu'elles décrivent dans un langage vrai des situations vraies, je conteste aux intellectuels petits-bourgeois tels que vous le droit de privilégier le joual comme seule forme d'expression de la réalité québécoise. Je vous conteste le droit d'employer ce langage pour réduire la pensée, la parole et les sentiments des travailleurs québécois à un niveau de vulgarité qui n'est pas le leur. Cela me paraît relever de l'exploitation la plus éhontée et de la démagogie la plus destructrice. Je milite chaque jour depus plus de dix ans dans des mouvements politiques, des mouvements populaires et dans les syndicats. J'ai ai rencontré des milliers de travailleurs et je vous le certifie, aucun n'a une pensée aussi bornée et aussi vulgaire que le héros d'un roman que vous avez osé intituler "un rêve québécois". Tous sans exception souffrent par contre de leur difficulté à exprimer leurs pensées et leurs sentiments et envient ceux d'entre nous qui utilisent avec une certaine maîtrise une langue qui nous permet de communiquer clairement ce que nous avons à dire. D'où, croyez-vous, viennent le pouvoir et le prestige que détiennent nos petits politicailleurs sinon, comparativement, de leur facilité d'expression.

Malgré mes propos, je vous souhaite sincèrement monsieur Beaulieu une plus grande humilité et un amour plus vrai pour le peuple québécois. Alors, peut-être nous verrons-vous dans les corridors de Parthenais, seulement pour apporter votre soutien moral à Jacques Rose, rassurez-vous.

Bien à Vous,
Andrée Feretti

En réponse

En réponse à des propos fallacieux parus cette semaine dans un grand quotidien matinal, et aussi par ricochet en réponse à ceux qui pourraient m'attaquer depuis le point de vue de l'Establishment gauchiste-syndical, je déclare:

"Contrairement à ce que pensent beaucoup d'intellectuels mal informés, ce n'est pas Maurice Duplessis qui a dit un jour "l'instruction c'est comme la boisson, il y en a qui portent pas ça", mais Baptiste Delisle, membre du Conseil Municipal de Montréal... et représentant de la CSN."

En foi de quoi j'ai signé,
Victor-Lévy Beaulieu,
chroniqueur

Notre double à tous

Monsieur le Directeur,

Permettez-moi de vous présenter mon opinion relativement à un ouvrage paru récemment, soit **Le canadien-français et son double** de Jean Bouthillette. (Editions de l'Hexagone)

Cet essai au titre "Arthaudien" est l'une des études les plus sérieuses qui aient jamais été écrites sur LA QUESTION, sur notre question première et fondamentale, à nous, Québécois, celle de notre nature véritable, de notre essence pure. La nature de cet être bizarre qui "ne ressemble à personne" est ici habilement et très astucieusement dévoilée. Comment après avoir lu ce livre intelligent et pénétrant ne pas se reconnaître en cet être "dédoublé" que tente de saisir Jean Bouthillette? Comment ne pas réagir et se remettre en question? Comment oser penser démissionner, s'avouer vaincu?

Bien sûr que tout n'y est pas dit et fort heureusement du reste! Mais quel élément précieux dans un cheminement authentique! C'est comme si on aurait aimé avoir pu écrire ce livre. C'est comme si on voulait le crier à tout le monde, le donner à partager et à se le communiquer. Il est rare de pouvoir en dire autant des écrits de chez-nous, mais cette fois est précisément arrivée et elle constitue un événement que je ne peux m'empêcher de qualifier de capital.

Abstraction faite de tout partipris, on se doit de reconnaître que l'auteur a vu merveilleusement juste. Son analyse est précise et éclairante à plusieurs égards. Aussi ne peut-elle que nous aider à nous mieux connaître et à nous comprendre davantage et, par le fait même, à nous aimer nous-mêmes, tels que nous sommes.

Il fallait que ce livre soit écrit et il faut qu'il soit donné à connaître à tous les Québécois. Il fallait du courage et de la perspicacité pour écrire cet ouvrage, l'auteur ne s'est pas dérobé. Aussi ne peut-on que dire merci, mille fois merci pour cette démarche qui ouvre la voie à de nouvelles conquêtes, à de passionnantes découvertes, à de nouveaux espoirs...

Le Canadien-français et son double est une oeuvre majeure, parce qu'elle fait avancer l'état de la question, la seule question vitale pour nous du Québec, la question de l'identité, de notre appartenance et de nos relations d'amour avec nous même et avec les autres. Cette oeuvre marque une nouvelle étape vers notre émancipation et vers notre libération, elle est digne d'étude, de réflexion et de méditation.

Jean-Louis Bourque,
Sainte-Foy, Québec

Servidec
SERVICE DES ÉCOLES

VENTE ANNUELLE DU 6 AU 20 JANVIER

LIVRES:	10% à 30%
DISQUES:	20%
ARTICLES SCOLAIRES ET DE BUREAUX:	10%

HEURES D'OUVERTURES

LUNDI:	13:00 à 17:30 HEURES
MARDI, MERCREDI:	9:00 à 17:30 HEURES
JEUDI, VENDREDI:	9:00 à 21:00 HEURES
SAMEDI:	9:00 à 15:00 HEURES

SERVIDEC attend votre visite.
SERVIDEC vous aime.

1691 e., FLEURY
tél. 384-9920

UNE LIBRAIRIE SPÉCIALISÉE LA LIBRAIRIE DES JEUNES
* Livres - disques - jeux éducatifs pour la jeunesse.
LIBRAIRIE
ONCLE ANTOINE ENRG.
521, BELANGER - 271-3562
METRO JEAN-TALON

VOUS ALLEZ RETROUVER AU
1773 SAINT-DENIS
LA BONNE VIEILLE
LIBRAIRIE DEOM TÉL. 345-2320

IL Y A PLUSIEURS ITINÉRAIRES POUR PARCOURIR LE CONTINENT.

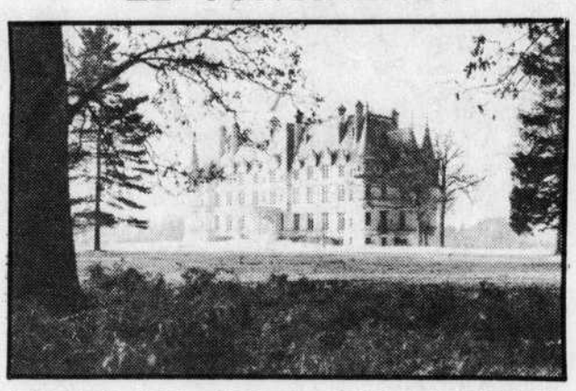

MAIS LE SEUL VRAIMENT PRATIQUE ET ÉCONOMIQUE C'EST SÛREMENT...
Réalités

Le charme de la Riviera . . . la grandeur de Rome . . . les beautés et le va-et-vient de Londres . . . les splendeurs de Leningrad . . .

Faites partie de ce GRAND VOYAGE sur le Continent ... et plus loin encore . . . chaque mois . . . en demeurant chez vous . . . avec RÉALITÉS "La plus belle revue du monde".

Votre aventure débute à Paris, d'où RÉALITÉS vous parvient, et se poursuit de page en page, d'étape en étape. Vous voilà dans ce pays lointain, à la découverte de ses trésors artistiques et culinaires . . . sans oublier les personnalités les plus fascinantes d'hier et d'aujourd'hui . . . Ces découvertes extraordinaires vous ouvriront des horizons nouveaux.

Les photographies et les oeuvres d'art sont reproduites dans RÉALITÉS avec une fidélité parfaite. La revue est imprimée entièrement sur un papier glacé de première qualité.

RÉALITÉS se fait un devoir de rechercher la beauté, la couleur et les merveilles du Continent pour vous les transmettre, chaque mois et combler vos rêves de demain . . . dès maintenant.

Utilisez le coupon ci-dessous pour profiter du tarif-épargne.

Realites Dept. LD-21
301 Madison Ave., New-York, N.Y. 10017
OFFRE SPÉCIALE D'INTRODUCTION
Veuillez inscrire un abonnement à l'édition française de RÉALITÉS, au tarif-épargne tel que mentionné:
☐ Sept numéros $9.95 (Prix régulier d'abonnement $14.58)
☐ Un an $17.00 (Prix régulier d'abonnement $25.00)
NOM . . . . . .
ADRESSE . . . . . .
VILLE . . . . . PROV . . . . . .
L'abonnement est un cadeau, voici les détails
NOM . . . . . .
ADRESSE . . . . . .
VILLE . . . . . PROV
La carte-cadeau doit être signée "De . . . . . ."
RÉALITÉS est aussi publiée dans une édition anglaise. Je désire l'édition anglaise ☐
☐ Paiement inclus
☐ Me facturer

ettresfrançaises les lettresfrançaises les lettresfrançaises les lettresfrançaises les lettres françaises les lettre

Marthe "retourne" aux... "origines"

par NORMAND BIRON

"On me dit que je suis le fils d'un homme et d'une femme! Ça m'étonne... Je me croyais bien davantage". (Lautréamont) Est-ce si surprenant? Déçu un jour par la découverte que ses parents sont des êtres finis au pouvoir temporel et limité, l'enfant ne se crée-t-il pas une famille imaginaire, noble et forte qui viendrait remplacer l'image affaiblie de ses vieilles idoles? Que dire du moment où il prend conscience de la différenciation anatomique du père et de la mère et de leurs rapports sexuels? Cette "scène primitive" l'oblige à admettre irréversiblement la légitimité de la mère, mais la paternité n'en demeure pas moins douteuse. L'enfant continue alors sa pseudo-biographie où il peut se donner un père-roi, chimérique et lointain.

En 1909, Freud parle pour la première fois de cette théorie psychanalytique dans le livre d'Otto Rank **Der Mythus der Geburt des Helden** (le Mythe de la naissance du héros), sous la forme d'un court essai intitulé: **Der Familien-roman der Neurotiker** (le Roman familial des névrosés). On pourrait tenter de définir le "roman familial" comme une fable que l'enfant s'invente pour traverser un moment crucial de la croissance humaine, le "complexe d'Oedipe". Ce phénomène qui apparaît normal et universel pendant la vie infantile, devient pathologique lorsque l'adulte continue d'y croire et d'y travailler.

Marthe Robert, déjà connue par ses importants travaux de critique: **Franz Kafka, l'Ancien et le Nouveau, Sur le Papier,** reprend aujourd'hui ces deux notions de l'Enfant trouvé et du Bâtard pour les appliquer au roman. Dans le bel ouvrage qu'elle vient de publier: **Roman des origines et origines du roman,** l'auteur nous montre qu'il y a deux sortes de romanciers. D'un côté, il y a les fils de personne, Enfants trouvés, qui règnent en dieux sur une île édénique en quête d'amour et d'absolu. Prisonniers de l'univers préoedipien, ils s'engendrent eux-mêmes dans leurs oeuvres "par leurs propres soins pour se refaire et refaire le monde à leur guise" au delà de l'espace et du temps. Parmi ceux-là, on y rencontre Defoe, Cervantès, Hoffmann, Jean-Paul, Novalis, Kafka... Mais laissons là pour l'instant, les auteurs de robinsonnades et de donquichotteries, et venons voir ces "arrivistes de papier", les Bâtards oedipiens. Enracinés dans le temps, ils veulent changer le monde, et par là même, ils ont au moins un pied dans la vie. Balzac ne réclamait-il pas "le pouvoir en France"? Dostoievski ne se posait-il pas en prophète illuminé, en Messie du peuple russe? Dickens, en réformateur des lois et des moeurs? Mais, chez les grands romanciers, l'Enfant trouvé et le Bâtard ne sont-ils pas souvent appelés à coexister? Marthe Robert n'élude pas ce problème, au contraire! Le chapitre qu'elle consacre à Flaubert, en est une subtile et intelligente démonstration.

A la lecture de **Louis Lambert,** Flaubert fut foudroyé en découvrant chez le créateur des Rastignac, la même existence utopique d'absolu et "la folie narcissique de l'individu coupé du monde, qui tente d'acheter au prix du sacrifice de sa virilité la toute puissance de la création". L'Enfant trouvé qui rédige les **Mémoires d'un fou,** laisse errer sa pensée à travers les mirages de l'écriture, mais, semblable à Prométhée, son regard se brise sur la réalité pratique des mots. Le Bâtard attentif viendra réduire l'élan divin en fini terrestre, en se souvenant de la légalité grammaticale du langage.

Que dire de ce magnifique livre de Marthe Robert, sinon qu'il faut le lire absolument. Si nous parlons d'une approche psychanalytique de l'oeuvre romanesque, **Roman des origines et origines du roman** est sans conteste le plus important de la dernière décennie. L'auteur a su allier intelligence et clarté, vertu que connaît rarement la critique pédantesque des "sorbonniqueurs".

"Roman des origines et origines du roman", par Marthe Robert, Grasset, Paris 1972.

Normand Biron prépare une thèse de doctorat à Paris, où il vient d'être élu président de la Maison des étudiants canadiens.

Grosjean sur Clausewitz

Un général pas comme les autres

par JEAN ETHIER-BLAIS
de l'Académie canadienne-française

Pierre Trottier, poète diplomate, a pour Clausewitz une grande admiration. Je me souviens de conversations avec lui à ce sujet, autrefois (c'était à Ottawa, dans la nuit des temps) où le poète célébrait l'homme de guerre et le mathématicien de l'avenir. Il est certain que la personnalité de Clausewitz attire de nombreux êtres. Pourquoi souhaitent-ils le connaître? Pourquoi le lisent-ils? Qu'a donc à dire à un poète de langue française du Canada, au vingtième siècle, le représentant de l'oligarchie militaire prussienne du dix-huitième? Ce n'est certes pas l'art de la guerre, ni la description des combats. Encore moins l'exemple d'un homme de génie qui a accepté de servir l'une des monarchies les plus rétrogrades de son temps. Je crois que Clausewitz agit sur les intelligences et les imaginations pour deux raisons. D'abord, il a refusé de céder devant le flot révolutionnaire; ensuite, il a, par le biais des armées, démonté le mécanisme qui conduit automatiquement de la Révolution à la guerre totale. A ceci vient s'ajouter l'image d'un homme de génie que son époque désenchante et qui projette dans l'avenir sa tristesse d'être. Il y a chez Clausewitz un côté pascalien. Mais il a prévu l'avenir de l'humanité, la formation des masses munies de canons et qu'animent les esprits de conquête et de revanche, les villes détruites, les armées en déroute, bref la folie de l'humanité. Sans doute Pierre Trottier aime-t-il et admire-t-il Clausewitz parce qu'il voit en lui le moraliste suprême, non pas celui de l'individu, comme sont La Rochefoucauld ou Chamfort, mais celui de l'humanité dans sa marche vers le néant. Le prophète de notre époque.

Dans un essai rapide et dense (quoique souvent fort sybillin) M. Jean Grosjean fait parler quatre généraux prussiens, dont Clausewitz (1). C'est un récit consacré à la vie, à la mort, à la fidélité, à l'amour. En moins de cent pages, ce n'est pas peu. M. Jean Grosjean est un artiste, un poète, un penseur religieux qui, dans notre monde sécularisé, n'a pas oublié qu'il est un prêtre. On lui doit la dernière traduction du **Coran.** Il vit dans l'univers de l'esprit, sensible à la beauté de la nature tout autant qu'à la ferme expression de l'idée. Les sens sont de la partie. L'odorat: "Clausewitz convalescent s'était levé tard. Il se sentait faible et neuf. Il respirait avec ivresse cette odeur de vieille maison qui, mêlée à l'arôme du café bu, prenait le dessus dans sa chambre sur les relents des remèdes." La vue: "Clausewitz, réfugié sous l'auvent, regardait à travers le ruissellement du toit les nuées passer sur la campagne. Le vent effilochait sur de sombres bois de pins les grands lambeaux errants du ciel gris. Le vent soulevait le long du mur de vieilles toiles d'araignées et les lianes mortes d'une clématite sauvage." L'ouïe: "On devinait à sa voix qu'il souriait, car la nuit avait effacé son visage. Une très faible lueur entre les têtes des arbres était tout ce qui restait de ciel sur la terre." Ni Clausewitz, ni ses amis ne sont de purs esprits. Ils se situent, bien sûr, à un niveau très élevé de compréhension du monde, mais sans se départir jamais du besoin de la terre. Celle-ci est partout présente, sous forme de soleil ou de pluie, de jour et de nuit, de champs meubles, de feuilles, d'animaux sauvages ou domestiques, de conversations paysannes. Les quatre généraux sont prussiens, donc propriétaires terriens. Le rythme des saisons et leurs travaux font partie de leur vie et, où qu'ils se trouvent, par-delà les questions éternelles, il y aura le mouvement nécessaire des semailles et des moissons.

Le **Clausewitz** de M. Jean Grosjean est donc, d'abord, un traité de l'équilibre. Celui des sens et de l'esprit, celui de la maîtrise de soi et de la conquête du monde, celui de la recherche du bonheur et de la puissance de la fatalité. Clausewitz et trois autres généraux allemands se retrouvent, dans la Champagne, à la fin de l'épopée napoléonienne, comme occupants. Ils s'ennuient. Leur temps (mais cela, M. Jean Grosjean ne nous le dit pas) se passe en revues de troupes, en administration du territoire, en fusillades sans doute, en tout ce que font, et doivent faire, toutes les armées d'occupation. Tôt le matin, ou le soir venu, nos généraux se promènent dans la nature champenoise. Ces promenades sont prétextes à exercices des muscles et de la volonté. A la manière prussienne, ils marchent de concert, soudés les uns aux autres par le besoin de la soudure. On les voit très bien, un peu ridicules, mais dignes. De quoi parlent-ils, sinon de guerre? La figure de Napoléon les hante encore. Il est tout de même curieux, pour ces Prussiens, que le plus grand général moderne ne soit pas l'un des leurs, mais un Corse devenu Français. Encore aujourd'hui, en 1972, quel est le général qui peut se comparer à Napoléon? L'**Essai sur la guerre** de Clausewitz est, en réalité, un essai sur Napoléon. Comme Charlemagne a dominé le Moyen Age, Richelieu l'époque classique, ainsi Napoléon tranche sur les pygmées qui le suivent. La théorie de Clausewitz veut que l'art de la guerre soit celui qui permet de "maintenir le mouvement dans sa pure aisance divine." Il s'agit pour les armées, en face l'une de l'autre, de manoeuvrer à portée de feu, en sorte que le mouvement de la guerre ressemble à un dialogue où le plus intelligent l'emporte sans faute. Ou à une pavane amoureuse où l'homme et la femme jouent à se connaître jusqu'au moment où l'homme (George Bernard Shaw dirait: la femme) fonce et ravit sa proie. Ainsi l'équilibre n'est rompu que par l'attaque et la victoire rapides.

A cette recherche de la perfection vient s'ajouter l'amour d'une patrie mythique qui a nom la Prusse. Nos quatre généraux s'attardent surtout à débattre des défaites militaires de leur pays. Ils voient en lui le symbole de la pureté des hommes, de ce secret idéal que nous portons au fond de nous-mêmes, fait de vertu rigide et de don de soi. C'est beau, c'est noble, mais ce sont des paroles. Dans la réalité de la vie, ce qui l'emporte, c'est la médiocrité et la lâcheté. Lorsque Kotzebue paraît, lui, l'écrivain "engagé", le poète de la revanche, les généraux ne se moquent même pas de lui, tant ils le méprisent. Et devant le danger, lorsque l'imagination patriotique doit prendre le pas sur l'obéissance aveugle, c'est la crainte de désobéir qui est la plus forte. Ainsi, dans les champs et les forêts de la Champagne, ces généraux, dont Clausewitz, discourent parfaitement d'une vie qui les dépasse.

N'est-ce pas le spectacle de ce que nous sommes? Le récit de M. Jean Grosjean se situe dans une sorte de no man's land historique, entre une époque d'action et une autre de réflexion. Clausewitz a trente-six ans. Il a fait la guerre. Mais ce temps épique est révolu. Il se trouve au milieu d'un peuple qui est devenu une nation. Il prend conscience de ce changement radical, et jusque dans les yeux et la démarche de son hôtesse. Pour elle, malgré un désir bien caché, il reste l'ennemi. Clausewitz, sa guerre derrière lui, va écrire, raconter ce qu'il a vécu, en tirer une leçon, instruire les peuples de l'avenir. Les pages sont là, certaines déjà noircies, d'autres qui attendent. C'est ce creux psychologique que décrit Monsieur Jean Grosjean. L'attention y est constante, car on sent que de grandes choses en sortiront. Clausewitz se cherche dans ce livre. Les dernières pages nous apprennent qu'il s'est retrouvé, de général, prophète et écrivain.

(1) Jean Grosjean, Clausewitz, récit, Gallimard, Paris, 1972.

Dans un lycée

par CHRISTIANE BACAVE

Refusant à chaque page le sérieux académique ou pédagogique – un chapitre de "La faute à Voltaire" s'intitule "Si tu t'imagines, fillette, fillette" Nelcya Delanoë raconte, sans amertume ni complaisance, deux années d'enseignement dans un lycée parisien. Elle y vient en 1969, y passera deux années pour finalement démissionner, quittant "cette guerre entre quatre murs" en juin 1971. Livre réservé au lecteur français? Au premier abord: contexte, documents, événements etc. tout pourrait nous le faire penser d'autant plus que nous aimons croire à l'unicité des problèmes québécois. Pourtant, une fois acceptés et définis les aspects purement "français" du livre, le lecteur se retrouve devant une réflexion vivante, souvent ironique et jamais complaisante. L'auteur raconte deux années d'enseignement mais aussi deux années de luttes syndicales, de contestation étudiante sans jamais prendre d'autre parti que celui de sa propre sincérité. Au risque d'être classée parmi les "maoistes révolutionnaires ou parmi les serviteurs aveugles du pouvoir" selon les situations, elle n'hésite pas à s'interroger honnêtement tout en refusant, parce qu'elle n'y croit pas, l'objectivité absolue.

Tout d'abord, très rapidement, des descriptions: locaux, matériel... nos "belles écoles" qui coûtent très cher sont certainement mieux équipées... la salle des professeurs... Mais très rapidement elle passe aux individus. Car ils sont l'essentiel et le demeureront. Les besoins matériels seront soulignés parce que gênant les relations humaines. Il y a les élèves! La mise en marche de cette association qui oblige élèves et professeur à vivre ensemble selon un ordre et des directives pré-définies: le sacro-saint programme, les examens. Suite aux événements de 1968, mais surtout évolution normale, et dès les premiers jours surgissent les difficultés inévitables, les interrogations. Les exigences sont tout d'abord franches et catégoriques: abolition du cours magistral, refus des examens donc du programme, liberté totale devant l'aménagement des cours. L'auteur, qui est professeur d'anglais, encourage, accepte... pour soudain se retrouver en face d'une panique généralisée qui exige du professeur un retour en arrière à pas de géants.

Devant ces flottements, l'auteur cherche à comprendre. Convaincue de la nécessité de changements radicaux elle ne succombe pas pourtant aux solutions de facilité et refuse le désordre devenu idéologie. "L'envie d'avoir la vie, l'emporte. Mais comment se comprendre? Les interlocuteurs changent, se divisent, se regroupent. Les plus engagés exigent soudain une plus grande fidélité au programme. Elle **découvre** certains collègues. Car il n'y a pas une division nette ou absolue.

"Il devint évident tout à coup qu'il n'y avait pas les profs d'un côté et les élèves de l'autre, mais certains élèves et professeurs d'un côté et certains autres de l'autre".

Il n'y a pas un simple problème d'autorité. Les relations deviennent plus com-

Suite à la page 15

Madame Christiane Bacave, Québécoise domiciliée à Athènes, a signé l'an dernier dans le DEVOIR un texte sur les "Libres enfants de Summerhill".

UN GRAND ÉVÉNEMENT DANS L'ÉDITION

1,500 SÉRIES VENDUES EN 15 JOURS!

LA RÉÉDITION
tant attendue des
RELATIONS DES JÉSUITES
Texte intégral
1611 1672

Depuis fort longtemps introuvable, cet imposant document raconte les débuts du Québec, soit presque tout le XVIIe siècle.

Une mine de renseignements pour les amateurs d'histoire. Un trésor même au plan littéraire.

Un document qui s'impose dans la bibliothèque de tous les Québécois fiers de leur passé.

6 volumes, 3,000 pages dans un coffret $45.00
(LE VOLUME : $8.00)

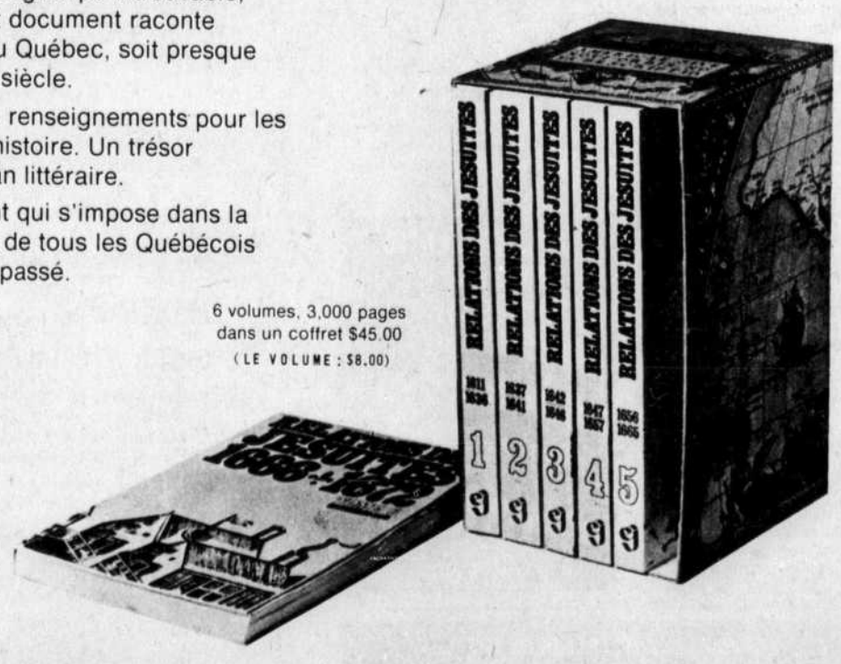

Retenez vos exemplaires tout de suite chez votre libraire

ÉDITIONS DU JOUR – 1651 rue Saint-Denis, Montréal 129. Tél: 849-2228.

"Un roman éclatant... rapide, limpide, distrayant, mais non sans gravité"
C. MAURIAC - LE FIGARO

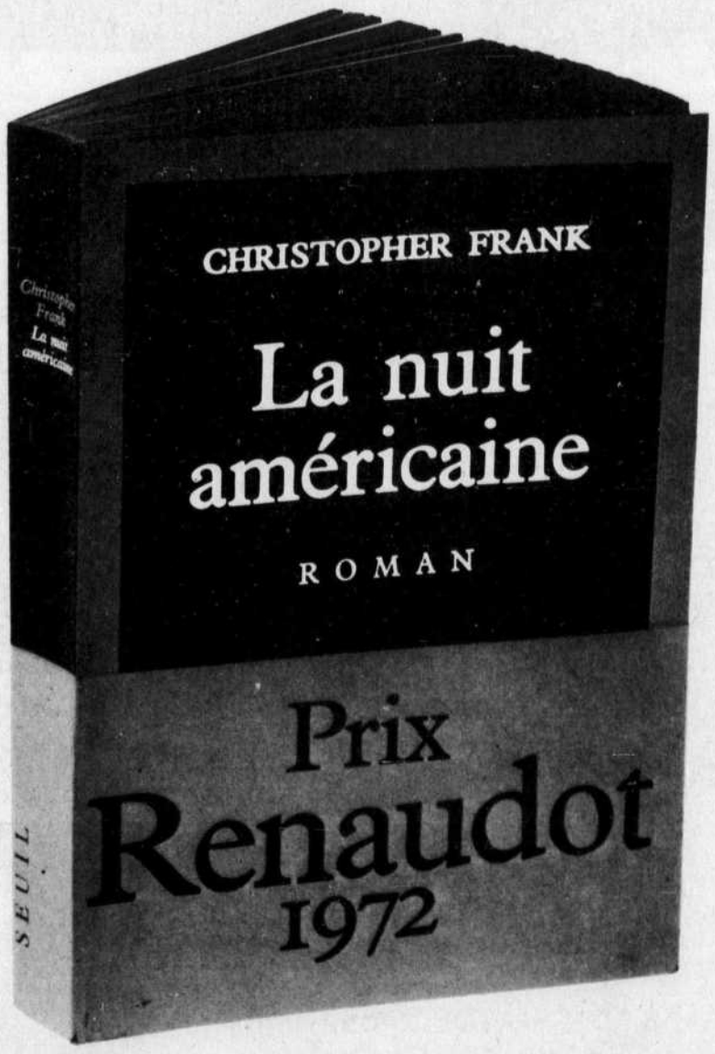

"Un observateur né... Un fameux chasseur d'images"
B. POIROT-DELPECH - LE MONDE

"Je crois que vous aurez du mal à ne pas le lire d'une seule traite"
J. D'ORMESSON - LE POINT

SEUIL 352 pages

acinémacinémacinémacinémacinémacinémacinémacinémacinémacinémacinémacinémacinémacinémaciné

TIKI-TIKI!

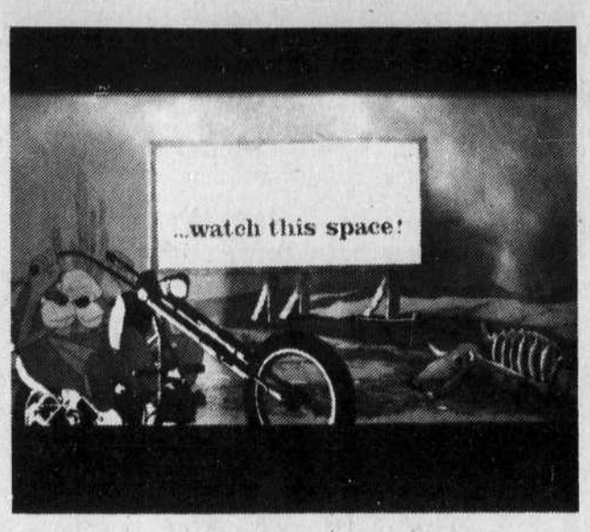

En voyant notre photo de "Tiki-Tiki" ci-contre, on comprendra que ce long-métrage de Gerard Potterton, qui tient l'affiche des cinémas du Vieux-Montréal depuis deux semaines, est un "dessin animé pour adultes", comme l'était "Fritz the cat". D'ailleurs, plusieurs spectateurs – moi le premier – se sont imaginés en voyant des photos publicitaires du film qu'il s'agissait bel et bien d'un long-métrage animé. En réalité, il s'agit d'un film "normal" entrecoupé de scènes dessinées, ou, si vous préférez, d'un film dessiné entrecoupé de scènes normales! Le lien un peu invraisemblable qui est fait entre les deux parties, la qualité remarquable de la moitié animée par rapport à la banalité des scènes à personnages, ont semblé surprendre tout le monde. Pourquoi n'a-t-on pas continué à faire un film animé qui s'annonçait si bien, avec sa caricature réussie du monde de la réalisation et des producteurs hollywoodiens? On avait là tous les ingrédients du succès. Personnellement, je n'y comprenais rien, jusqu'au moment où l'on m'a expliqué la genèse du film.

En gros, la clef de l'énigme se trouve dans le film "normal", qui est un film russe pour enfants, tourné avant "Tiki-Tiki" pour d'autres usages, et inexplicablement, vendu aux Canadiens qui ont fait "Tiki". Ceux-ci ont donc dû s'ingénier à l'adapter, et sont tombés sur la fort bonne idée d'animer des bouts. Comme dans le film pour enfants il était question de vieux professeurs et de singes, on a mis dans le dessin des singes qui se préparent à tourner un film sur des hommes! Vu de cet angle, le tour de force est pas mal impressionnant. Mais le public qui ne sait pas s'étonnera toujours, je pense, de voir apparaître tout d'un coup des clowns russes, voire une inscription en cyrillique...

Disons que le film tel quel fait la preuve du talent de cette équipe (à laquelle appartiendrait, m'a-t-on dit, Micheline Lanctôt) et que le temps est propice pour intéresser le public nord-américain à cette nouvelle forme d'expression "for adults only". C'est d'ailleurs ce talent que saluait **Variety** dans ses notes sur "Tiki Tiki". Le personnage principal – j'imagine qu'il s'agit de Dennis Hopper, en singe – quoique moins profond, est aussi attachant que Fritz. Mais pouvez-vous imaginer cet archétype du jeune réalisateur américain "cool", avec son producteur big-shot, en train de tourner un long-métrage sur des pirates russes? J'ai eu bien du mal à "figurer" ça.

RGS

"Jeremiah Johnson"

Un film qui avait les moyens

par ROBERT GUY SCULLY

"Jeremiah Johnson" de Sidney Pollack (au York) donne l'impression d'avoir été tourné avec beaucoup de moyens. Pas seulement les moyens techniques et financiers qui sont de rigueur dans une production américaine, à plus forte raison dans le film d'une jeune cinéaste qui a réussi son premier coup (Pollack est celui qui a fait "They shoot horses, dont' they?"), mais aussi des moyens supérieurs: les acteurs choisis, Robert Redford surtout, ont tous beaucoup de présence à l'écran, et parviennent à allier un certain "fake" hollywoodien (qui est simplement une méthode dramatique aussi valable que les autres) au réalisme, des "beaux" visages mais convaincants; d'autre part, il y a le décor de l'Etat d'Utah, mieux connu pour ses Mormons et son lac de sel, mais montagneux, neigeux, et spectaculaire à souhait, autant que le célèbre Wyoming des westerns, dont il est le voisin; enfin, il y a les moyens artistiques du metteur en scène, qui sait nous surprendre de temps en temps, qui ne tombe pas dans les pièges habituels, caractéristique assez salutaire dans ce cas-ci, car il avait à tourner une histoire qui ressemble trop aux "nouveaux westerns" et au mouvement de "redécouverte du monde Indien".

C'est dans cette perspective que j'essaie d'imaginer l'effort de Sidney Pollack. Voyons les faits, en vrac. Le gars a connu un certain succès avec "They shoot horses". Comme tout le monde, il veut faire mieux. Son film sera présenté à Cannes. Il appartient à la tradition américaine du cinéma, avec ses thèmes et ses techniques, il ne semble pas vouloir révolutionner cela, seulement le renouveler. Le sujet, par contre doit être assez commercial, et le renouvellement devra s'effectuer à l'intérieur de certaines limites.

Le sujet choisi, donc, comporte des éléments vendeurs dont la grande nature, le passé, la virilité, exploitant au passage la curiosité du monde Blanc (du XXe siècle) pour le monde Rouge (du... XIXe siècle). Par contre, comment donner à ces thèmes galvaudés un "gloss" à la fois hollywoodien et neuf? Normalement, un bon scénario aurait pu founir des péripéties inédites, ou au moins des aventures qui ne sont pas tout-à-fait arrivées dans les films précédents. C'est justement le scénario qui a fait la force de "Horses". On a beaucoup aimé cette oeuvre, et on en a vanté les mérites, mais n'oublions pas que Pollack avait un "sujet en or". L'astuce du scénario, qui donne son titre au film, qui lui donne sa fin inoubliable, qui permet au cinéaste d'insérer çà et là des petites séquences - mystère, augmentant facilement notre intérêt, cette astuce fournit en soi pas mal de possibilités. Evidemment, il fallait par la suite recréer l'atmosphère de ce marathon de danse insensé, qui allait de pair avec l'atmosphère survoltée de l'époque entre-deux-guerres en Amérique. Cependant, "Horses" demeure accroché à son unique idée, qui l'élève au-dessus des autres "bons" films. Notons que ce n'est pas un scénario complet, il y a même des unités de lieu, de temps et d'action qui le rendent presque théâtral, confiné comme en laboratoire.

Dans "Jeremiah Johnson", je retrouve à peu près la même façon de procéder. Robert Redford est pratiquement seul dans le film; il y a une "unité de lieu", celle dont nous avons parlé; l'action est diluée au possible; le temps est linéaire comme une plaine de neige est unie, sand début, sans corps, sans fin. Fondamentalement, le réalisateur a encore cherché à éviter les situations dramatiques trop compliquées, trop complètes. Malheureusement, le scénario n'est pas aussi bon. Jeremiah s'en va vers les montagnes, rencontre un Indien à fière allure, puis un vieux trappeur à la barbe blanche qui lui enseigne un brin de sagesse à haute altitude, ensuite un forban des bois qu'il sort d'un trou, enfin sa future femme, qui lui est imposée par les moeurs du chef indien Lebeaux, baptisé et francophone (le parfait bilinguisme du spectateur Québécois l'avantagera ici sur son homologue anglophone, car les paroles du grand Chef ne sont pas soustitrées). A partir de là, il aura quelques aventures, perdra sa femme pour avoir enfreint la loi indienne, et rencontrera à nouveau, dans un ordre inverse, les personnages du début, forban, trappeur et Indien. Très symbolique. Sauf qu'il ne se passe rien. Il y a des bonnes trouvailles, tel ce cadavre de chasseur trouvé gelé raide, assis avec sa carabine, les yeux ouverts, avec une note au cou qu'il a écrite à l'article de la mort; ou la tête rasée du bandit, qui ne veut pas se faire scalper; ou la participation des Indiens, qui est bien mise en scène.

Mais dans l'ensemble le film est platte; malgré tous les moyens qu'il réunissait, il échoue. Pollack tente d'accentuer le symbolisme de cet aventurier solitaire en lui faisant parler un anglais formel-biblique qui devient vite ridicule. J'ai l'impression que les bons réalisateurs américains sont faits pour des bons films d'action, et que dès qu'ils s'en éloignent, ils se cassent le nez. C'est toute la différence entre "Horses" et "Jeremiah".

Samedi prochain

Samedi prochain (et dans les jours qui suivront) présentation aux cinémas du Vieux-Montréal de "La sangre del Condor", film bolivien de 1969 qui a remporté plusieurs prix internationaux et que l'on qualifie de chef-d'oeuvre.

LYCÉE - suite de la page 14

plexes à mesure que progresse l'année scolaire. Ceux qui dénoncent comme un bloc homogène et néfaste "les professeurs" doivent lire ces chapitres nuancés dans lesquels un jugement définitif n'est jamais porté. On ne peut condamner ces professeurs "plus vulnérables... par leur statut, aux sanctions de l'administration et donc condamnés à la prudence". Il y a les "indifférents préoccupés" de très familiers indifférents qui évoluent "selon une trajectoire qui les menait de leur voiture à leur classe et retour..." Les plus sympathiques partagent évidemment les opinions de l'auteur qui le reconnait comme elle admet avoir été parfois terrifiée par l'hostilité non déguisée des plus conservateurs. Tous discutent, s'agitent, imposent à tour de rôle une autorité éphémère dépendante de l'appui souvent illogique des étudiants. Comme ici, il existe des cadres, un décor dans lesquels se joue l'âme du lycée.

Valse des sigles et de la procédure. Le lecteur québécois trouve une fois de plus un sujet de réflexion familier. Il faut avoir connu les interminables réunions syndicales, l'utilisation abusive d'une procédure **vénérable** et vénérée pour apprécier le chapitre que l'auteur consacre au syndicalisme. Le lecteur québécois ne suivra pas les raffinements et les particularismes d'un combat entre le S.N.E.S. et le S.N.E.P. mais retrouvera dans un contexte différent des comportements hélas trop familiers.

"Le parlementarisme le plus formel et le plus tâtillon envahit la moindre réunion, déforme la plus bénigne discusion, bloque l'initiative la plus banale."

Une abondante documentation complète le texte de Nelcya Delanoë. Lettres aux parents, avis administratifs, procès-verbaux de réunion syndicale, fiches d'évaluation – particulièrement savoureuses – textes révolutionnaires. Est-ce pour nous faire mieux comprendre les raisons du décrochage de l'auteur qui après cette analyse brillante d'une situation avoue "dans cette histoire notre voix portait peu..."

Nelcya Delanoë décroche devant l'incohérence généralisée. Une incohérence d'autant plus grave qu'elle est indéfinissable. Il ne s'agit pas seulement de réclamer des changements concrets: locaux rénovés, réductions des heures de cours... Il en est très peu question. Elle s'attarde à ce qui me parait l'essentiel. "Je vivais dans un lieu où mon travail consistait à parachever ce que la société avait déjà fait de ces petits d'hommes..." Peut-on lui reprocher, doit-on le faire? Il s'agit d'un témoignage et non d'une leçon; un manuel définirait le rôle du professeur, "La faute à Voltaire" passionne, amuse, irritera certains; l'auteur ne cherche ni l'approbation ni la sympathie. Certains lui reprocheront sa démission. Sa réponse demeure ambiguë:

"J'ai quitté non sans nostalgie il est vrai, le tumulte où mon coeur et mon esprit se dispersaient. Au risque de la solitude, j'ai choisi de m'isoler, au risque de l'immobilité, j'ai choisi de faire une pause, au risque de partir j'ai choisi d'être ailleurs pour dire, au risque de médire. Car à ne pas vouloir me perdre, j'ai aussi voulu nous gagner."

"La faute à Voltaire", par Nelcya Delanoë, éd. du Seuil, Paris 1972.

À la soirée J-C Labrecque

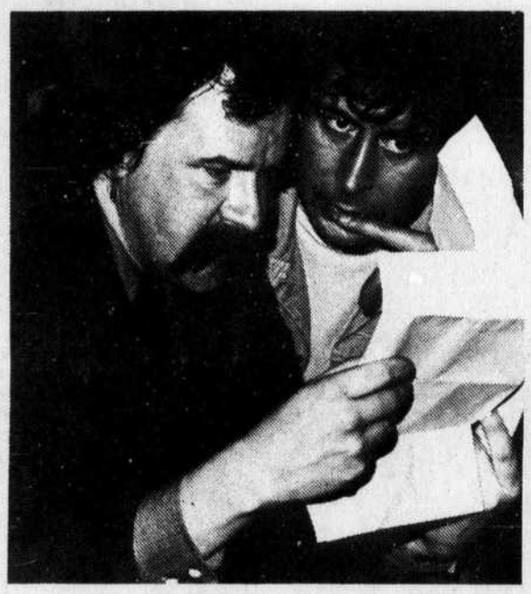

À la soirée Jean-Claude Labrecque tenue samedi soir dernier au Kino-Club, on prenait de l'avance sur le party du Jour de l'An ! Sur notre photo, le réalisateur de "La nuit de la Poésie" et des "Smattes" s'entretient avec Donald Pilon. Que lisent-ils là ? Peut-être le scénario du siècle, ou simplement un contrat.

■ télévision

SAMEDI

CBFT 2

8.55 Ouverture et horaire
9.00 Yogi et Popotame. . . . c
9.30 Grangallo et Petitro. . . . c
10.00 Mon Ami Ben. . . . c
10.30 Téléchrome. . . . c
11.30 Lassie. . . . c
12.00 Les héros du samedi. . . . c
1.00 Sporthèque: "Tennis". . . . c
2.00 Cinéma: "Les chemins d'une vie" François Mauriac. . . . c
4.00 L'Heure des quilles. . . . c
5.00 Le français d'aujourd'hui
5.30 Le monde en liberté. . . . c
6.00 Le comte Yoster à bien l'honneur
6.30 Téléjournal. . . . c
6.40 Nouvelles du sport. . . . c
7.00 Walt Disney présente: "L'Etalon de la montagne". . . . c
8.00 La soirée du hockey: "Californie à Montréal". . . . c
10.30 Téléjournal. . . . c
10.45 Nouvelles du sport. . . . c
11.00 Au masculin
11.30 Cinéma: "La C.I.A. mène la danse" (Espionnage - Italo-franco-espagnol 1966)
1.00 Ciné-nuit: "Le faux coupable" (Drame policier - américain 1956)

CFTM 10

8.25 Horaire-Bienvenue. . . . c
8.30 Les p'tits bonshommes. . . . c
9.00 Vers '76 c
10.00 Ciné-Jeunes: "Fort Bravo" (Western - américain 1953). . . . c
12.00 Bon week-end. . . . c
1.30 L'église sur la place. . . . c
2.00 Soeur volante. . . . c
2.30 Horizon sports. . . . c
3.00 Enquêtes spéciales. . . . c
3.30 Commandos du désert. . . . c
4.00 Ça prend un voleur. . . . c
5.00 C'est arrivé cette semaine. . . . c
5.30 A votre service. . . . c
6.30 Sur le matelas. . . . c
7.30 Les grands spectacles: "Mystère sur la falaise" (Drame britannique 1966)
9.30 Bonanza. . . . c
10.30 Les Nouvelles TVA c
11.00 En pantoufles: "Topkapi" (Aventures - américain 1964)
12.30 En pantoufles: "Adorables canailles" (Drame - français 1967)
2.00 Le 10 vous informe. . . . c
2.05 Fin des émissions

CBMT 6

9.15 Stand-by six. . . . c
9.30 Arthur and the square knights. . . . c
10.00 Rocket' Robin Hood. . . . c
10.30 Tween set. . . . c
11.00 Land of the giants. . . . c
12.00 Sports international
12.20 Children's cinema: "The Shack". . . . c
1.30 CBC Championship curling. . . . c
2.30 Wha c
5.00 Bugs Bunny Road Runner Hour. . . . c
6.00 Update. . . . c
6.30 Replay. . . . c
7.00 The Alan Hamel comedy bag. . . . c
7.30 Teleplay
8.00 La soirée du Hockey: "Californie à Montréal". . . . c
10.30 Countrytime. . . . c
11.00 The National. . . . c
11.15 Night report and sports final. . . . c
11.37 The David Frost Show. . . . c
1.00 Ciné-six: "Invitation to a gunfighter" (Western 1964) c
2.35 Final report and weather

CFCF 12

5.57 Sign-on
6.00 University of the air. . . . c
6.30 The community. . . . c
6.50 Community calendar. . . . c
7.00 Hercules
8.00 Magic Tom's Road Show. . . . c
8.30 George of the jungle. . . . c
9.00 The Jackson five. . . . c
9.30 The Flintstones. . . . c
10.00 Ultraman. . . . c
10.30 The waterville gang. . . . c
11.00 Puppet people. . . . c
11.30 Story theatre. . . . c
12.00 Star Trek. . . . c
1.00 Saturday at the movies: "Dodge city" (Western 1939)
3.00 Grand prix wrestling. . . . c
4.00 Sports beat '72. . . . c
4.30 Wide world of sports. . . . c
6.00 Circle of fear. . . . c
7.00 Bridget loves Bernie. . . . c
7.30 Police Surgeon. . . . c
8.00 Academy performance: "To set this town on fire". . . . c
10.00 Casanova. . . . c
11.00 The CTV National News. . . . c
11.30 Pulse. . . . c
12.00 Saturday night feature movie: "Assignment K" (Drame 1968)
2.00 Sign-off

DIMANCHE

CBFT 2

8.55 Ouverture et horaire
9.00 Poly à Venise. . . . c
9.30 Le prince Saphir. . . . c
10.00 Le jour du Seigneur. . . . c
11.00 D'hier à demain. . . . c
12.00 La semaine verte. . . . c
1.00 30 Dimanche. . . . c
1.30 Fantaisie lyrique
2.00 Les Sports en 72. . . . c
3.30 Cinéma: "Le triporteur" (comédie-français 1957). . . . c
5.00 5D
6.00 Politique Atout. . . . c
6.30 Teléjournal. . . . c
6.40 Nouvelles du sport. . . . c
7.00 Quelle Famille. . . . c
7.30 Les Beaux Dimanches: "Amour, grenouille et ogre" (conte de fées). . . . c
8.30 Les Beaux Dimanches: "Portrait de Grace Bunbry". . . . c
10.00 La flèche du temps. . . . c
10.30 Téléjournal. . . . c
10.45 Sports dimanche. . . . c
11.00 Rencontres
11.30 Ciné-club: "Les sept Samourais" (aventure Japonais 1954 - S.T.)

CFTM 10

8.55 Horaire-Bienvenue. . . . c
9.00 Musique canadienne. . . . c
9.30 C'était le bon temps. . . . c
11.00 Monsieur le maire. . . . c
12.00 Bon dimanche. . . . c
1.30 Ciné-dimanche: "Suivez-moi jeune homme" (comédie-français 1958). . . . c
3.00 Choc des idées. . . . c
4.00 Télé-Quilles. . . . c
5.00 Information voyages. . . . c
5.30 Flipper. . . . c
6.00 Music-Hall des jeunes. . . . c
7.00 Jeunesse. . . . c
7.30 Bonne soirée. . . . c
8.30 Sous mon toit. . . . c
9.00 Le justicier. . . . c
10.00 Québec sait chanter. . . . c
10.30 Les nouvelles TVA. . . . c
11.00 L'homme de fer. . . . c
12.00 Le 10 vous informe. . . . c
12.05 Fin des émissions. . . . c

CBMT 6

9.53 Standby-six. . . . c
10.00 Reach for the top. . . . c
10.30 This is the life. . . . c
11.00 Would you believe. . . . c
12.00 The little concert. . . . c
12.30 News profile. . . . c
12.45 Away out. . . . c
1.00 Dollars and sense
1.30 Country Canada. . . . c
2.00 Youth confrontation. . . . c
2.30 T.B.A. . . . c
4.00 Time to remember
4.30 World we live in. . . . c
5.00 Music to see. . . . c
5.30 Hymn sing. . . . c
6.00 The Wonderful World of Disney. . . . c
7.00 The Beachcombers. . . . c
7.30 Black beauty. . . . c
8.00 Julie Andrews hour. . . . c
9.00 Can can to Barcarolle. . . . c
10.00 Weekend. . . . c
11.00 The National. . . . c
11.15 Nation's business. . . . c
1.00 Cine-camp: "Anna Christie" (drame 1930)
2.45 Final report and weather

CFCF 12

5.57 Sign-on
6.00 University of the air. . . . c
6.30 The Community. . . . c
6.50 Community calendar. . . . c
7.00 Hercules
7.30 Crossroads. . . . c
8.00 Cathedral of Tomorrow. . . . c
9.00 Oral Robert Presents. . . . c
9.30 Faith in action. . . . c
10.00 The Hellenic program. . . . c
10.30 Teledomenica
12.30 Continental miniature
1.00 Edith Serei. . . . c
1.30 Mr. Chips. . . . c
2.00 Question period. . . . c
2.30 Garner Ted Amstrong. . . . c
3.00 NHL Hockey: "Boston à Chicago". . . . c
5.30 Untamed World presents the Challenging Sea. . . . c
6.00 Pulse capsule news. . . . c
6.03 Travel '72. . . . c
6.30 McGowan and Co. . . . c
7.00 The Amazing World of Kreskin. . . . c
7.30 CTV Sunday night special: "The British Empire: the far East". . . . c
8.30 Mannix. . . . c
9.30 Is there a doctor in the house. . . . c
10.00 W-5. . . . c
11.00 The CTV National News. . . . c
11.18 Pulse. . . . c
12.00 Sunday Night feature movie: "High Infidelity" (comédie 1965)
2.00 Sign-off

■ cinéma

ALOUETTE: "Horrible vampire sexuel" 12.45, 3.40, 6.35, 9.30 et "Une vierge chez les morts vivants" 2.15, 5.10, 8.05
ARLEQUIN: "Les professionnels" 1.10, 5.20, 9.35 et "Campus" 3.00, 7.15
ATWATER: (Cinéma II) "Il était une fois dans l'Ouest" 12.00, 3.00, 6.00, 9.00
ATWATER: (Cinéma I) "Across one hundred and ten streets" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30
AUDITORIUM LALEMANT: En matinée: S-D "Le mortier de Noël" 12.30, 3.20, et "Tintin et les oranges bleues" 1.35, 4.25. En soirée: S.D. "Le prince étudiant" 7.00, 9.00
AVENUE: "Snowball express" 12.30, 2.50, 5.10, 7.20, 9.30
BERRI: "Tintin et le lac aux requins" 12.30, 3.30, 6.40, 9.40 et "Party" 1.50, 4.50, 8.00
BIJOU: "Le petit matin" 12.50, 4.30, 8.10, et "La trêve" 2.44, 6.24, 10.04
BONAVENTURE: "Sweet Georgia" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00
CANADIEN: "Tiens-toi bien après les oreilles à papa" 2.20, 6.05, 9.45 et "Le p'tit vient vite" 12.30, 4.10, 7.55
CAPITOL: "The Getaway" 12.20, 2.40, 5.00, 7.20, 9.45
CHAMPLAIN: "Le parrain" 1.00, 4.40, 8.25
CHATEAU: "Cosa Nostra le dossier Valachi" 12.10, 2.30, 4.50, 7.10, 9.30
CHEVALIER: "Le chat" 12.35, 3.48, 6.41, 9.54 et "Les gros malins" 2.02, 5.15, 8.26
CINÉMA CÔTE-DES-NEIGES: (Cinéma I) "King of the Marvin garden" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00
CINÉMA CÔTE-DES-NEIGES: (Cinéma II) "Young Winston" 1.00, 3.30, 6.05, 8.45
CINÉMA DE PARIS: "Les fous du stade" 12.00, 2.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.05
CINÉMA V: "Quiet Days in Clichy" Sam.: 7.30, 9.30 Dim.: 1.30, 3.50, 7.30, 9.30
CREMAZIE: "Le petit poucet" 2.10, 4.50, 7.25 10.00 et "Les sans-souci" 1.00, 3.40, 6.10, 8.50
DAUPHIN: (Renoir) "Roma" 12.45, 3.00, 5.15, 7.30, 9.40 (McLaren): "Il était une fois dans l'Ouest" 12.00, 3.00, 6.00, 9.00
ELECTRA: "La grande mafia" 12.15, 3.25, 6.40, 9.55 et "De la part des copains" 1.50, 5.00, 8.15
ELYSEE: (Salle Resnais) "L'amour l'après-midi" (Salle Eisenstein) - "Docteur Popaul" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30
FESTIVAL: "Quiet days in Clichy" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30
FLEUR DE LYS: Voir Cinéma de Paris
IMPERIAL: "Adieu cigognes adieu" 2.45, 6.15, 9.45 et "La peur aux tripes" 1.00, 4.25, 7.55
JEAN-TALON: Voir Cinéma de Paris
KENT: "Oliver" 12.30, 3.10, 5.50, 8.35
LOEWS: "Valachi papers" 10.00, 2.10, 2.30, 4.50, 9.30
LUCERNE. "Carnal knowledge" Dim.: 2.55, 6.15, 9.35 et "C.C. and compagny" 6.15 Dim.: 1.15, 4.30, 7.50
MAISONNEUVE: Voir cinéma de Paris
MERCIER: "Il était une fois la révolution" Sam.: 3.00, 6.00, 9.00 Dim.: 2.00, 5.00, 8.00
MIDI-MINUIT: "Jeunes filles au couvent" 1.45, 4.25, 7.05, 9.45 et "Si j'étais restée pucelle" 12.30, 3.10, 5.50, 8.30
MONKLAND: "Hospital" 2.55, 6.15, 9.50 et "Fuzz" 1.15, 4.35, 8.10
OUTREMONT: Sam.: "I never sang for my father" 7.00 "Shop on main street" 4.30 "Le cassé" 7.00 "Dernier domicile connu" 9.30
PALACE: "Posseidon adventure" 12.20, 2.30, 4.45, 6.55, 9.15
PAPINEAU: "Les nuits rouges de Harlem" 2.50, 6.20, 9.50 et "Les complices de la dernière chance" 1.00, 4.30, 8.00
PARISIEN. "Quelques arpents de neige" 12.35, 2.40, 4.50, 7.10, 9.20
PIERROT: "Justine de Sade" 12.10, 2.15, 4.20, 7.25, 9.30
PIGALLE: Voir Midi-Minuit
PLACE DU CANADA: "Man of La Mancha"
PLACE VILLE-MARIE: (Petit cinéma) "The emigrants" 12.10, 2.50, 5.30, 8.10
PLACE VILLE-MARIE: (Grand Cinéma) "Sounder" 12.05, 1.55, 3.50, 5.45, 7.40, 9.35
PLAZA: Voir Canadien
PUSSYCAT: "The pleasure game" 12.00, 2.50, 5.40, 8.30 et "The pleasure machines" 1.30, 4.20, 7.10, 10.00
RIVOLI: "Alerte à la bombe" 2.25, 6.00, 9.30 et "Opération clandestine" 12.40, 4.10, 7.50
SAINT-DENIS: "Le petit matin" 2.16, 5.56, 9.36 et "La trêve" 12.50, 4.30, 8.10
SALLE BREBEUF: "Tiens-toi bien après les oreilles à papa" S.D.: 3.00, 7.00, 9.15
SEVILLE: "The great waltz" Sam.: 2.00, 5.30, 9.00 Dim.: 2.00, 8.30
SNOWDON: "Lime light" 1.10, 3.40, 6.15, 8.50
VAN HORNE: "Julius Ceasar" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.10
VENDOME: "Girls at the gynecologiste" 12.30, 3.20, 6.20, 9.20 et "Virgin on the verse" 1.45, 4.45, 7.45
VERSAILLES: (Salle Rouge) "Cosa Nostra le dossier Valachi" 12.10, 2.30, 4.50, 7.10, 9.30
VERSAILLES: (Salle Bleue) "La grande maffia" 2.55, 6.15, 9.35 et "Folie sur glace" 1.15, 4.35, 7.55
VERDI: Sam.: "Fantasia" 7.30, 9.30 et "Reefer Madness" 12.00 P.M. Dim.: "Fantasia" 7.30, 9.30
VERDUN: "Le frisson des vampires" 12.00, 3.00, 6.20, 9.40 et "Requiem pour un vampire" 1.30, 4.50, 8.00
VIDEOGRAPHE: "Si on s'y mettait" 8.00
VIEUX MONTREAL:
STUDIO A: "La ballade des sept pendus" 3.00, 5.00, 7.00, 9.00
STUDIO B: "Tiki-Tiki" 3.00, 5.00, 7.00, 9.00
VILLERAY: Voir Berri
WESTMOUNT: "Travel with my aunt" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00
WESTMOUNT SQUARE: "Up the Sandbox" 1.10, 3.15, 5.20, 7.20, 9.35
YORK: "Jeremiah Johnson" 1.20, 3.20, 5.15, 7.10, 9.10
CINEMATHEQUE QUEBECOISE: Relâche

■ théâtre

LE CASANOUS: (Association Espagnole) Sam.: Normand Grégoire et la Ste Trinité – 22h.30 Dim.: Djazzalea – 22h.30
NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE: Relâche
LE PATRIOTE: Michel Simon – Sam.: 20h. – 23h Dim.: 21h.
LE RIDEAU VERT: "On ne sait jamais" de A. Roussin – Sam.: 20h. Dim.: 19h.
THEATRE DU NOUVEAU MONDE: "Quichotte et Galipotte" texte de J.P. Ronfard et de M. Sabourin. – Sam.: 17h. – 21h. Dim.: 19h.
THEATRE DE QUATSOUS: Relâche.

PLACE DES ARTS

SALLE WILFRID PELLETIER: Les grands ballet canadiens: "Casse noisette" au pupitre. Vladimir Jelinek. Sam.: 14h.30 – 20h.30 Dim.: 14h30.
SALLE MAISONNEUVE: Sam.: "La Charlotte électrique" de J.C. Germain 19h. et 22h. Dim.: relâche.
THEATRE PORT-ROYAL: Relâche.

Un film d'une rare beauté . . . Beau, très beau, vraiment parfois extraordinairement beau . . . Denis Héroux montre un grand "métier". Il a fabriqué ce film avec talent. BRAVO HÉROUX !
Claude Jasmin (Journal de Montréal)

Le meilleur film de Denis Héroux . . . Daniel Pilon a une tête extraordinaire . . . Scènes spectaculaires réussies . . . Un film à voir . . . !
Jean-Claude Lord (Radio-Canada)

Aussi bien filmé que The Getaway, Quelques Arpents de Neige en surprendra beaucoup . . . Héroux a réalisé le film le mieux fait de l'année, et ouvre des perspectives de taille pour notre cinéma national.
Pierre Brousseau (Photo-Journal)

Denis Héroux fait des films dans le but de servir la population, et non pour une petite poignée de snobs . . .
L.C. Thibault (Grand Journal)

UNE GRANDE HISTOIRE D'AMOUR DANS LE FEU D'UNE REVOLUTION

POUR TOUS

LES FILMS MUTUELS présentent

UN FILM DE DENIS HEROUX

QUELQUES ARPENTS DE NEIGE

CHRISTINE OLIVIER – DANIEL PILON – JEAN DUCEPPE
MYLENE DEMONGEOT – FREDERIC DE PASQUALE

YVAN DUCHARME – ROLAND CHENAIL – DANIEL GADOUAS – JACQUES DESROSIERS
JEAN COUTU – GERARD POIRIER – ROSE-REY DUZIL

UNE SUPER-PRODUCTION DE CLAUDE HEROUX EN PANAVISION – COULEURS

Laissez-Passer non Acceptés

2e SEMAINE!

LE PARISIEN
480 ouest STE-CATHERINE

LAVAL
CENTRE D'ACHATS LAVAL

GREENFIELD PARK
PL. GREENFIELD PARK

ÉGALEMENT À ST-HYACINTHE • GRANBY • JOLIETTE

PARISIEN, REPRÉSENTATION COMPLÈTE À 12.35, 2.40, 4.50, 7.10 & 9.20 P.M.
LAVAL-1 & GREENFIELD-1, SAMEDI & DIMANCHE À 12.30, 2.15, 4.10, 6.05, 8.00 & 10.00 P.M. SUR SEMAINE À 6.05, 8.00 & 10.00 P.M.

aux-artsbeaux-artsbeaux-artsbeaux-a

Jesus de Villalonga, Catalan et Québécois

par MALCOLM SPICER

La Catalogne et le Québec sont deux sources significatives du génie créateur de Carlos de Vilallonga. Il est né en Catalogne, qui dans un certain sens est le Québec de l'Espagne. Mais la re-naissance de Vilallonga se fit au Québec. En effet c'est au Québec que naquit Vilallonga l'artiste – un artiste dont les tableaux tiennent profondément de la poésie humaine, de la couleur et des thèmes archétypiques.

Il y a déjà presque vingt ans, Vilallonga vint au Québec et fut aussitôt inspiré par la vitalité culturelle de ce monde nouveau pour lui. Il y fut pris par le "mystère" de ce Québec qui se laisse soupçonner derrière son architecture, ses forêts, ses saisons toujours changeantes et par-dessus tout il s'y éprit des gens et de leurs transformations culturelles.

Vilallonga a cristallisé sur ses toiles les multiples visages du Québec. Ses tableaux sont des poèmes de métaphysique, de couleur et de musique, relatant tout aussi bien l'histoire de sa propre évolution en tant qu'artiste, maintenant de renommée internationale, que celle des dieux changeants du Québec. La présence diffuse mais insistante de ce visage qu'il peint est celui de la femme qu'il épousa – une Canadienne-Française. Ce visage est partout dans ses tableaux parce que c'est un visage québécois. C'est un visage de femme, un visage qui transforme l'esprit de l'homme. Ces multiples visages des tableaux de Vilallonga s'ouvrent sur des situations humaines universelles nous rappelant les positions fondamentales de l'homme devant l'inconnu, le futur imminent.

Comme son ami le sculpteur Jordi Bonet, Vilallonga émergea de ce monde culturellement mouvant qu'est le Québec et devint un artiste de haut calibre comme s'attache à le montrer Robert Descharnes dans un livre sur Vilallonga récemment publié. J'ai eu le privilège de traduire et d'adapter cet ouvrage en anglais.

Je considère Vilallonga comme un de ceux qui dans son art reflète ce que le fameux psychiatre C. G. Jung a écrit à propos des archétypes universels recréés à partir de l'inconscient collectif. Un des thèmes archétypiques et mythiques pertinents à l'oeuvre de Vilallonga est celui de la femme, en termes jungiens, l'anima. Il semble que Vilallonga, comme le mythologue Joseph Campbell, entrevoit le retour du féminin, déesse qui transformerait notre civilisation occidentale, patriarcale et mécanique. Cette déesse guérirait notre paranoïa et notre nécrophilie.

Une telle déesse, l'ainma qui est en chacun de nous aussi bien que dans la collectivité, dans la collectivité québécoise en particulier, est, en termes mythiques une bête. L'homme doit affronter cette bête et de cet affrontement, renaître – être transformé.

L'art de Vilallonga n'est ni freudien ni marxiste mais jungien. Vilallonga peint l'union poétique et mystique des opposés, non pas leur opposition. Comme Nietzsche, s'élevant au-dessus du bien et du mal, il peint une poétique de la couleur. Vilallonga peint en des métaphores ouvertes une poésie lyrique suggérant les possibilités pour la psyché humaine de se transformer à l'intérieur de la société, mais par intégration.

Vilallonga véhicule un espoir en un univers plus intégré quoique davantage différencié. De l'art de Vilallonga on peut dire ce que le Dr. Rollo May dit de l'art en général:

"Art et névrose ont tous deux une fonction prophétique. L'art étant une communication jaillie de niveaux inconscients, nous propose une image de l'homme qui n'est encore présente que chez les membres de la société qui, grâce à la vertu de leur propre conscience sensibilisée, vivent à la frontière de leur société – vivent, pour ainsi dire, un pied dans l'avenir."

UN FILM PROFONDEMENT HUMAIN ! 14 ANS
Adieu, CIGOGNE, Adieu! COULEUR
3e SEM.
IMPERIAL 1430 BLEURY
ADIEU CIGOGNE · 2.45, 6.15, 9.45
Dernière Représentation Complete 7.50

une Avalanche de GAGS! POUR TOUS
LA GRANDE MAFFIA DU RIRE!
5e Sem. couleur
ENFANTS moins de 12 ans $1.00
2e semaine aux CINEMA ELECTRA de la PART des COPAINS
2e film aux Cinéma Versailles FOLIES sur GLACE
ELECTRA VERSAILLES 7265 SHERBROOKE E. Versailles/Sem · à 6.15
ELECTRA/Représentation à 12.15 3.25 6.40 8.15

CINÉMAS FRANCE FILM
UN FILM QUI ÉVEILLE L'ÉMOTION ET LA SENSIBILITÉ POUR TOUS
le petit matin COULEURS
un film de jean-gabriel albicocco
catherine jourdan - matthieu carrière - jean vilar - madeleine robinson
aussi LA TREVE
1594, ST-DENIS 849-4211 st-denis
5030, PAPINEAU 527-9131 bijou

POUR TOUS
d'après le roman de SIMONE SIGNORET · GEORGES SIMENON · JEAN GABIN
LE CHAT
un film de PIERRE GRANIER-DEFERRE COULEURS
aussi: FRANCIS BLANCHE
Les GROS MALINS COULEURS
1590, ST-DENIS 845-3222 chevalier
METRO ST-DENIS-DEMONTIGNY

SOCIETE NOUVELLE DE CINEMATOGRAPHIE
LES CHARLOTS DANS CHAMPIONS DU RIRE! POUR TOUS
Moins de 14 ans $1.00
3e Sem.
LES FOUS DU STADE
MAISONNEUVE CENTRE D'ACHATS MAISONNEUVE
FLEUR de LYS 858 STE-CATHERINE, EST
JEAN-TALON CENTRE D'ACHATS JEAN-TALON
CINEMA de PARIS 896 STE-CATHERINE, OUEST

les deux Comédies de l'année AU MÊME PROGRAMME...! POUR TOUS
TIENS-TOI BIEN APRÈS LES OREILLES À PAPA...
Moins de 14 ans $1.00
3e Sem.
avec le p'tit vient vite
CANADIEN 523-5180 PLAZA 274-6155

NCT - NCT - NCT - NCT - NCT - NCT - NCT - NCT
LA NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE
MAISON DE POUPÉE d'IBSEN
TRADUCTION: JACQUES DUCHESNE
MISE-EN-SCENE: YVON THIBOUTOT
DÉCORS: CLAUDE FORTIN
COSTUMES: FRANÇOIS BARBEAU
AVEC
ANDRÉE LACHAPELLE YVES LETOURNEAU
HÉLENE LOISELLE JEAN-PIERRE MASSON
COLETTE COURTOIS AUBERT PALLASCIO
JO-ANN QUEREL
Première mardi - Complet
mercredi et jeudi - Complet
Billets disponibles vendredi et samedi.
BILLETS: 1.50
1200 Bleury Renseignements: 866-1964

POUR TOUS
TIKI TIKI
de Gérald Potterton scope couleur (V.O.A.)
LE PUISSANT GORILLE KK. DANS UN FILM D'ANIMATION DRÔLE, SPECTACULAIRE, MOUVEMENTÉ.
Sam. Dim. 3:00 5:00 7:00 9:00
POUR TOUS
LA BALLADE DES 7 PENDUS de Martin Holly (V.F.)
Une fascinante réflexion sur la vie et la solidarité humaine.
Sam. Dim. 3:00 5:00 7:00 9:00
Les Cinémas du Vieux Montréal
136 est, St-Paul 861-7863
Devenez membre de notre KINOCLUB 80 films pour $15

Samedi et Dimanche
Salle Brébeuf 3.00 - 7.00 et 9.15 P.M.
DOMINIQUE MICHEL YVON DESCHAMPS
TIENS-TOI BIEN APRÈS LES OREILLES À PAPA... POUR TOUS
Auditorium Lalemant 7.00 et 9.00 P.M.
LE PRINCE ETUDIANT ANN BOYD EDMUND PEGRAM et la voix de Richard Verreau (du Metropolitain Opera, New York) POUR TOUS EN FRANÇAIS
Auditorium Lalemant: continuel depuis 12.30 (Der. prog. comp. 3.20 P.M.)
FANTASTIQUE FÉERIQUE LE MARTYR DU NIL POUR TOUS
TINTIN et les oranges bleues UN RENDEZ-VOUS D'AVENTURES!
SALLE BREBEUF AUDITORIUM LALEMANT
5625 Decelles — Tél. 731-1297

Les Ateliers de Françoise Graham Enrg.
5110 avenue du Parc (Coin Laurier)
• Expression corporelle
• Danse contemporaine
Aucun prérequis Tarif : $12 par mois
Janvier 1973
Renseignements : 273-2213

COURS D'INITIATION À LA DÉCORATION INTÉRIEURE*
SOUS LA DIRECTION DES ARTISANS DU MEUBLE QUÉBÉCOIS INC.
88 EST-RUE ST-PAUL VIEUX-MONTRÉAL (127)
RENSEIGNEMENTS: 866-1836
DÉBUT DES COURS: le 15 janv. 1973
*APPROUVÉ PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

SALLE RESNAIS 14 ANS
l'amour l'après-midi
3e Semaine
ZOUZOU · BERNARD VERLEY un film d'ERIC ROHMER

élysée 35 MILTON/842-6053 14 ANS
3e mois
SALLE EISENSTEIN
Quel dur Métier...!
CLAUDE CHABROL
Docteur Popaul
avec JEAN-PAUL BELMONDO · MIA FARROW

Cinémas ODEON
Salle Renoir 3e SEMAINE 14 ANS
ROME EST UN BIEN BEL ENDROIT POUR ATTENDRE LA FIN DU MONDE !
"FELLINI ROMA"
EN COULEURS
le DAUPHIN BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
VEN.-SAM.-DIM.: 12.45 - 3.00 5.15 - 7.30
LUN. au VEN.: 6.00 - 9.00

Salle McLaren FILM DE 14 ANS
SERGIO LEONE
'IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST'
EN COULEURS
ATWATER 2 PLAZA ALEXIS NIHON
COIN ST-CATH., ET ATWATER ÉTAGE MODES - 931-3313
le DAUPHIN BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
AUX 2 CINÉMAS

les célèbres TINTIN et MILOU de HERGÉ dans un grand dessin animé en couleurs POUR TOUS
TINTIN ET LE LAC AUX REQUINS
2 FILMS EN COULEURS
"LA PARTY"
Moins de 12 ans $1.
BERRI ST-DENIS, STE-CATHERINE 878-2424
VILLERAY ST-DENIS JARRY 388-5577

Un régal pour les jeunes POUR TOUS
Le Petit Poucet
Moins de 12 ans $1.00
CREMAZIE ST-DENIS-CREMAZIE 388-4210
SUPPLÉMENT DE PROGRAMME "LAUREL et HARDY"

UN FILM SERGIO LEONE POUR TOUS
"IL ETAIT UNE FOIS.. LA RÉVOLUTION"
MERCIER STE-CATHERINE-PIE-IX 255-6224
SAM. 3.00 - 6.00 - 9.00
DIM. 2.00 - 5.00 - 8.00
LUN. à VEN. 8.00
en couleurs

DERNIÈRE FOIS À MONTRÉAL
COULEUR 8 GRANDS PRIX POUR TOUS
7:00 – 9:00 p.m. ÉTUDIANTS $1.25
MON ONCLE ANTOINE
un film de CLAUDE JUTRA
JACQUES GAGNON · JEAN DUCEPPE OLIVETTE THIBAULT
CINÉMA V tél: 489-5559 SALLE HERMÈS 5550 Sherbrooke O.

FOYER DES ARTS EATON 9e ÉTAGE EN VILLE
Exposition-Vente de peintures de Irène Shaver et E. Jackson Smith jusqu'au samedi 20 janvier.
EATON
FOYER DES ARTS EATON 9e ÉTAGE EN VILLE

FEERIE D'HIVER au parc ANGRIGNON 21 déc. au 7 janv.
DE 10 à 22 Hres ENTRÉE GRATUITE
RENSEIGNEMENTS 872-2815

À L'AFFICHE
WALT DISNEY FANTASIA TOUS
à 7:30 et 9:30 tous les soirs
Adultes $1.50 (pour les jeunes $1.00)
verdi 5380 St-Laurent 277-3233
DEMANDEZ LE PROGRAMME COMPLET DU FESTIVAL DES FESTIVALS 99¢ CHACUN DES FILMS
1248 Bernard 277-4145 OUTREMONT

LES SPORTS À LA PIGE

FERNAND LAPIERRE, l'un des premiers membres de l'organisation des Expos de Montréal, sera de retour au parc Jarry cette année. On se souviendra que Lapierre avait ravi les amateurs de baseball en jouant des airs connus au cours des trois premières saisons des Expos. L'an dernier, il fut remplacé par Claude Dupras qui a récemment gagné le prestigieux Festival International d'orgues Yamaha, au Japon. Ce dernier n'a pas quitté pour autant les Expos car il sera de la caravane Expos-O'Keefe-FABQ qui effectuera une tournée provinciale ce mois-ci. Il sera alors accompagné de Bob Bailey, Balor Moore et Ken Singleton qui arriveront à Montréal demain.

* * *

DON SCHULA, des Dauphins de Miami, a été désigné l'instructeur par excellence de la ligue Nationale de football pour la saison 1972. Schula a récolté 28 voix, trois de plus que Dan Devine, des Packers de Green Bay, dans le scrutin organisé par la Presse Associée parmi les rédacteurs et commentateurs sportifs des Etats-Unis. Chuck Noll, des Steelers de Pittsburgh, a obtenu 12 voix, six de plus que le pilote des Browns de Cleveland, Nick Skorich, et sept de plus que George Allen, des Redskins de Washington. La saison dernière, Allen avait décroché le titre.

* * *

YVONNE GOOLAGONG, d'Australie, a accédé hier à la finale de l'omnium de tennis New South Wales en battant la Britannique Virginia Wade 7-5, 4-6, 6-4. La jeune Australienne, qui a défait Mlle Wade en finale de ce même tournoi l'an dernier, affrontera la gagnante de la rencontre opposant les Australiennes Margaret Court et Karen Krantzcke.

* * *

WALTER GODFREY et Stewart Ginn ont conservé le premier rang à l'issue de la troisième ronde de l'omnium de la Nouvelle-Zélande en jouant hier 70 pour un total de 205 coups. Ils devancent le Japonais Takaaki Kono par la marge de trois coups.

* * *

VERA CLEMENTE, la veuve de Roberto Clemente qui a récemment trouvé la mort dans un accident d'avion, touchera $100,000 provenant de deux assurances contractées par son mari ainsi qu'une pension de $1,244 par mois de la caisse de prévoyance des joueurs de baseball. La vedette des Pirates de Pittsburgh, avec lesquels il jouait depuis 18 ans, possédait une police d'assurance sur la vie et une autre en cas de mort accidentelle de $50,000 chacune. La caisse de prévoyance allouera mensuellement à sa femme $1,049 plus $65 pour chacun de ses trois enfants.

* * *

ARNOLD PALMER, le célèbre golfeur qui n'a toutefois pas remporté une seule victoire l'an dernier, ne cache pas qu'il songe, à 43 ans, à se lancer dans la politique avec pour objectif le poste de gouverneur de l'Etat de Pennsylvanie sous l'étiquette du parti Républicain. "Je pense que tout le monde a des visées politiques à un certain moment et je dois avouer que je pense effectivement à me présenter comme candidat républicain au poste de gouverneur de mon Etat", a déclaré le populaire Arnie qui participe actuellement à l'omnium de Los Angeles.

TROIS ENTRAINEURS des équipes nationales de ski des Etats-Unis ont été licenciées par mesure d'économie. N'ayant pu réunir les $831,000 prévus par son budget pour la saison 1973, la fédération a précisé, pour expliquer sa décision, qu'elle devait faire face à un déficit de $110,000. C'est également la raison pour laquelle elle n'a envoyé que quelques concurrents cette année en Europe.

* * *

LA DECISION du comité olympique des Etats-Unis de présenter la candidature de Salt Lake City pour remplacer Denver comme ville organisatrice des Jeux Olympiques d'hiver de 1976, n'a apparemment guère soulevé d'enthousiasme dans l'Utah où l'on émet de prudentes réserves sur l'attitude de la population. "Je ne suis pas enthousiasmé par cette affaire. Je suis plutôt très réservé", a notamment déclaré M. Calvin Hampton, gouverneur de l'Etat, qui pense que les habitants de l'Utah, tout comme ceux du Colorado, s'opposeront à la venue des Jeux d'hiver dans la mecque des Mormons. Pour qu'ils acceptent, M. Hampton affirme que le comité d'organisation ne doit en aucun moment faire appel au trésor public, ni prétendre à une partie de la subvention allouée par le gouvernement pour la célébration du bi-centenaire de l'Indépendance des Etats-Unis et que tous les projets de construction ou d'aménagement doivent donner satisfaction aux écologistes.

* * *

DAVID ZWILLING, d'Autriche, actuel meneur de la coupe du Monde de ski alpin, a été hier le meilleur de la descente d'entraînement pour les deux épreuves de la coupe Hannes Marker qui se disputeront aujourd'hui et demain à Garmisch-Partenkirchen et comptant pour la coupe du Monde. Le Suisse Andreas Sprecher et l'Américain Don Rowles ont suivi l'Autrichien d'assez près. Le Canadien Jim Hunter a pris le huitième rang.

* * *

HAWAIAN CHAMP, un ambleur de six ans qui sera vraisemblablement nommé le cheval de l'année à Montréal d'ici quelques jours, sera une autre saison demain après-midi et tentera de rééditer ses exploits de l'an dernier alors qu'il se présenta dans le cercle du vainqueur à 18 reprises. Entraîné et piloté par le champion Robert Samson, Hawaian Champ a eu tôt fait d'obtenir la faveur du handicapeur de la piste Jean-Louis Frenette dans la course principale de demain dont l'enjeu sera de $3,500.

* * *

JEAN-CLAUDE KILLY espère renouer avec la victoire, aujourd'hui et, demain dans les épreuves professionnelles (slalom et slalom géant) de Mount Snow, dans le Vermont, troisième des 13 étapes du circuit organisé par l'Américain Bob Beattie. Le triple champion olympique, qui sera de passage à Dorval lundi matin, pense que les hommes à battre seront son compatriote Alain Penz, l'Autrichien Harald Steufer et l'Américain Spider Sabich, vainqueur de la série l'an dernier. "Ca doit aller; avec un peu de chance, je peux remporter ma première victoire professionnelle", a déclaré le skieur français, hier. Mais Sabich n'y croit pas: "Killy n'est absolument plus le skieur qu'il était il y a 4 ans. C'est maintenant un concurrent comme les autres", a-t-il dit.

* * *

ON POURRA TÉLÉVISER à Los Angeles même le grand match du "Super Bowl", dimanche le 14 janvier prochain. La raison? Tous les 90,182 billets disponibles ont déjà été vendus. Les clubs en cause, Miami et Washington, ont incidemment obtenu et vendu chacun 12,000 billets. Le commissaire Pete Rozelle avait annoncé, en octobre dernier, qu'on permettrait la télédiffusion locale du match, contrairement à la tradition, si tous les billets étaient vendus 10 jours à l'avance, ce qui est le cas depuis mercredi dernier.

* * *

EDDY MERCKX, qui avait déjà été sacré lauréat en 1969, 1970 et 1971, a été de nouveau proclamé "le sportif belge de l'année (1972)" par l'Association professionnelle belge des journalistes sportifs. Emile Puttemans et Karel Lismont, tous deux médailles d'argent à Munich en athlétisme, ont également conservé, comme en 1971, les 2ème et 3ème places. Merckx a eu 628 points au scrutin; Puttemans, 536; Lismont 396; Roger de Coster (moto), 116; Gaston Roelants, athlétisme, 36; et Jacky Ickx, automobile, 15.

***

ORLAND KURTENBACH, des Canucks de Vancouver, a subi hier l'ablation de la vésicule biliaire. Absent au cours des huit dernières parties de son équipe, Kurtenbach sera au rancart de trois à quatre semaines.

RON WARD, des Raiders de New York, sourit d'aise après avoir marqué cinq buts, lors d'une victoire de 9-4 sur le National d'Ottawa avant-hier soir. Meilleur pointeur et compteur de l'AMH, Ward n'avait pas réussi un seul but depuis deux semaines. Il en totalise maintenant 33. (Téléphoto PA)

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

Est	pj	g	p	n	bp	bc	pts
BOSTON	38	26	9	3	171	114	55
MONTREAL	38	23	6	9	153	89	55
RANGERS NY	39	24	12	3	149	101	51
BUFFALO	40	21	12	7	149	113	49
DETROIT	38	16	16	6	116	127	38
TORONTO	38	12	20	6	120	132	30
VANCOUVER	40	11	23	6	119	175	28
ISLANDERS NY	38	4	30	4	75	182	12
Ouest							
CHICAGO	38	22	14	2	142	109	46
MINNESOTA	37	19	14	4	126	106	42
LOS ANGELES	39	18	17	4	120	120	40
PHILADELPHIE	40	17	17	6	138	142	40
PITTSBURGH	39	16	17	6	139	130	38
ATLANTA	41	16	19	6	104	118	38
ST-LOUIS	38	14	18	6	108	127	34
CALIFORNIE	37	7	22	8	109	153	22

Lundi
Minnesota à Montréal
Aujourd'hui
Californie à Montréal
Los Angeles à Toronto
Buffalo à Rangers NY
Détroit à Islanders NY
Vancouver à Pittsburgh
Chicago à Minnesota
Atlanta à St-Louis
Demain
Californie à Toronto
Pittsburgh à Rangers NY
Islanders NY à Détroit
Boston à Chicago
Philadelphie à Buffalo
Vancouver à Atlanta

Avant-hier
St-Louis 4, Boston 2
Détroit 4, Buffalo 2

LES MENEURS

	b	p	pts
Esposito Boston	24	34	58
Robert Buffalo	26	29	55
Perreault Buffalo	17	37	54
Lemaire Montréal	30	23	53
Mikita Chicago	18	33	51
Clarke Philadelphie	18	33	51
Cournoyer Montréal	24	23	47
Martin Buffalo	24	23	47
Hodge Boston	21	26	47
Apps Pittsburgh	19	28	47

ASSOCIATION MONDIALE

Est	pj	g	p	n	bp	bc	pts
NOUV.-ANGL.	40	24	15	1	174	136	49
CLEVELAND	38	23	14	1	140	102	47
NEW YORK	42	22	20	0	179	154	44
QUEBEC	38	19	18	1	136	140	39
OTTAWA	38	16	19	3	138	168	35
PHILADELPHIE	39	15	24	0	137	178	30
Ouest							
WINNIPEG	42	22	18	2	150	131	46
MINNESOTA	39	20	16	3	128	126	43
LOS ANGELES	40	17	19	4	134	139	38
HOUSTON	37	16	17	4	128	131	36
ALBERTA	38	16	20	2	119	133	34
CHICAGO	37	13	23	1	109	134	27

Aujourd'hui
Partie des As à Québec, 14h
Avant-hier
New York 9, Ottawa 4

LIGUE AMERICAINE

Est	g	p	n	bp	bc	pts
N.-ECOSSE	20	9	10	153	102	50
BOSTON	20	16	4	127	135	44
PROVIDENCE	17	12	7	131	113	41
ROCHESTER	16	13	6	115	126	38
SPRINGFIELD	9	17	8	120	142	26
NEW HAVEN	9	25	7	136	192	25
Ouest						
CINCINNATI	29	9	2	177	114	60
HERSHEY	17	10	8	135	106	42
VIRGINIE	17	12	7	132	123	41
RICHMOND	13	20	4	128	142	30
CLEVELAND	11	19	7	131	138	29
BALTIMORE	5	21	8	101	153	18

Demain
Richmond à Cincinnati
Springfield à New Haven
Virginie à Cleveland
Baltimore à N.-Ecosse
Hershey à Providence
Boston à Rochester
Ce soir
Cincinnati à Cleveland
Boston à Hershey
Providence à Richmond
New Haven à Springfield
Hier soir
Boston à Baltimore
Richmond à Providence
New Haven à Rochester
Hershey à Virginie
Avant-hier
Cincinnati 4, Cleveland 2

LIGUE MAJEURE DU QUEBEC

	g	p	n	bp	bc	pts
CORNWALL	29	8	1	211	135	59
QUEBEC	26	5	2	236	119	54
LAVAL	17	17	1	166	189	35
SHAWINIGAN	17	17	1	160	159	35
SHERBROOKE	16	17	1	152	168	33
SOREL	14	18	3	181	212	31
TROIS-RIVIERES	11	22	2	155	190	24
MONTREAL	10	18	2	131	149	22
DRUMMONDVILLE	7	25	1	156	227	15

Demain
Trois-Rivières à Montréal
Québec à Sherbrooke
Laval à Shawinigan
Sorel à Drummondville
Hier soir
Drummondville à Montréal
Cornwall à Québec
Laval à Sherbrooke
Sorel à Shawinigan

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal, 25 288-2152

LISEZ
ET FAITES LIRE
LE DEVOIR

MEUBLES DE BUREAUX
VENEZ CHOISIR VOTRE
AMEUBLEMENT SUR
LES LIEUX
STATIONNEMENT
Canada Dactylographe Inc.,
7035 AVE. DU PARC
270-1141

Malgré de nombreux déboires...

Bruce Gamble adore toujours le hockey

TORONTO (PC) – Bruce Gamble ne joue plus au hockey pour diverses raisons, mais il trouve toujours moyen de revenir à son sport préféré.

Gros besogneur mais rarement un joueur régulier, Gamble, âgé de 33 ans et originaire de Thunder Bay (Ont.), est maintenant dépisteur pour les Flyers de Philadelphie, de la LNH.

Ce n'est pas exactement ce que Bruce avait choisi de faire, mais sa carrière, et même sa vie, le lui ont dicté en février de l'an dernier lors d'un match des Flyers contre les Canucks, à Vancouver.

Gamble semblait s'être enfin retrouvé devant le filet de son équipe, mais à la 3ème période, il est tombé et n'a pu se relever. Il venait de subir une crise cardiaque.

Il a rappelé l'incident récemment, précisant qu'il avait demandé au défenseur Barry Ashbee qui l'avait frappé, pour apprendre à son grand dépit que personne ne lui avait touché.

"Nous aimions beaucoup Philadelphie et je commençais enfin à faire de l'argent, a dit Gamble, père de trois garçons. Je songeais à récolter facilement $40,000 au cours des quatre ou cinq prochaines saisons, peut-être $50,000, ce qui aurait amélioré sensiblement ma retraite."

Il avait signé un contrat de $38,000 l'automne précédent.

Longue carrière

Gamble avait abandonné Providence, de la LAH, huit ans auparavant parce qu'il ne pouvait s'entendre avec le propriétaire Eddie Shore. Il était alors demeuré à Thunder Bay pour travailler dans les élévateurs à grain.

Lorsqu'il a été cédé au Rochester, de la LAH, par les Maple Leafs de Toronto vers la fin des années 60, il a encore abandonné.

Mais il est toujours revenu et il était reconnu dans la ligue comme un gars qui pouvait prendre sa pilule. Il a été l'un des derniers gardiens à adopter le port du masque.

"J'ai connu 14 très bonnes années. Je m'ennuie toutefois des gars et du jeu. Par ailleurs, j'aime également la compagnie des dépisteurs, car il s'agit d'un bon groupe de gars."

Gamble, qui a évolué sur toutes les patinoires des ligues Nationale et Américaine, demeure maintenant à Toronto et surveille les clubs juniors à Kitchener, Peterborough et Oshawa.

Futur pilote?

"J'ai beaucoup de loisirs. J'assiste à trois ou quatre matches par semaine, mais il n'y a guère à faire au cours de la journée.

"J'aimerais piloter un club, car je crois que je pourrais me tirer d'affaire si l'occasion se présente."

Johnny Bower, autre gardien devenu dépisteur pour Toronto, admire Gamble.

"Je n'ai jamais vu un gars plus courageux. Il n'a jamais mis qui que ce soit au blanc. Il jouait même quand il avait la grippe, alors qu'il aurait dû être au lit. Il était certes animé d'un bel esprit."

DANS UN NOUVEAU RÔLE -- Vétéran de 17 saisons avec 11 équipes différentes au hockey professionnel, Bruce Gamble, victime d'une crise cardiaque qui a mis un terme à sa carrière il y a un an, est quelque peu nostalgique lorsqu'il examine le masque et les patins qu'il ne peut désormais plus porter. (Téléphoto PC)

J.-C. Tremblay, un as de l'AMH

QUEBEC (d'après CP) – Etre choisi membre d'une équipe d'as n'a rien de nouveau pour Jean-Claude Tremblay. Mais ce dernier insiste que cette saison, c'est bien différent des autres saisons. "J.-C.", qui aura 34 ans le 22 janvier prochain, a été choisi au sein de l'équipe d'as de la nouvelle association Mondiale de hockey à la suite d'un scrutin conduit auprès de tous les joueurs des 12 équipes du circuit. Il s'alignera donc pour les as de la section Est contre ceux de l'Ouest, cet après-midi à 2h30 au Colisée de Québec, à l'occasion du premier match dit "des Etoiles" de l'AMH.

Seulement quatre joueurs ont recueilli l'unanimité des votes pour l'équipe de l'Est, et Tremblay est l'un d'eux, les autres étant Gerry Cheevers, gardien des Crusaders de Cleveland, et les centres Ron Ward, des Raiders de New York, meilleur compteur du circuit, et Tom Webster, des Whalers de la Nouvelle-Angleterre, détenteurs du premier rang dans la section.

Les as de la section Ouest aligneront, entre autres, le célèbre Bobby Hull, joueur-instructeur des Jets de Winnipeg.

Chez les Nordiques

Tremblay a délaissé le Canadien de Montréal, de la ligue Nationale, en faveur des Nordiques de Québec en juillet dernier, à la faveur d'un contrat de cinq ans et d'un salaire annuel de l'ordre de $100,000. En 11½ saisons dans la LNH, il a été choisi au sein des équipes d'as à plusieurs reprises par les chroniqueurs de hockey.

Mais il a déclaré hier qu'il est plus heureux de sa sélection cette saison que n'importe quelle autre auparavant.

"Ici, je sais que l'équipe se fie à moi, a-t-il dit. Nous n'avons pas de grande vedette comme en possède le Canadien, mais nous alignons plusieurs jeunes bons joueurs qui s'amélioreront en acquérant de l'expérience."

Jean-Claude insiste pour dire que ce n'est pas tellement le salaire fabuleux qui l'a attiré à Québec, non plus que la possibilité d'être une super-vedette.

"Je savais qu'en venant jouer ici pour une nouvelle équipe, la pression serait très forte. Mais ce n'était vraiment pas une chance que je prenais. En effet, j'étais certain que je n'aurais pu jouer encore cinq saisons avec le Canadien, tandis qu'ici, je suis assuré de demeurer et de jouer pour au moins cette période de temps."

Meneur des Nordiques pour les points avec huit buts et 42 passes en 37 parties, Tremblay a été conspué plus souvent qu'à son tour par certains amateurs montréalais au Forum depuis quelques années.

Boros à 137, Nicklaus à 139

LOS ANGELES (d'après PA) – Le vétéran Julius Boros, meneur-surprise après la ronde initiale du tournoi de golf Glen Campbell de Los Angeles, riche de $135,000 en bourses et première compétition de la saison, s'en est tiré avec une ronde de 70 coups hier, pour garder une avance précaire.

Agé de 52 ans, Boros, deux fois gagnant de l'Omnium américain, totalise ainsi 137, cinq coups sous la normale du parcours Riviera. Il devance le célèbre Jack Nicklaus, joueur par excellence au circuit professionnel en 1972, ainsi que l'Australien Bruce Devlin, par la marge de deux coups. Nicklaus s'est contenté d'une ronde de 70 hier, tandis que Devlin en obtenait une éblouissante de 66.

Mais au moment d'aller sous presse, Johnny Miller et Dave Stockton, qui avaient réussi des 67, tout comme Boros, en ronde initiale, n'avaient pas encore terminé leur tournée, de même que les vétérans Lee Trevino, Arnold Palmer et George Archer. Mais ces derniers n'avaient pu faire mieux que 76, 75 et 73 respectivement la veille.

Les choix à Blue Bonnets du "Grand pronostiqueur"

DEMAIN APRES-MIDI

Faudrait-il imputer aux Fêtes le blanchissage dont notre pronostiqueur fut victime avant-hier alors qu'aucun de ses premiers choix n'a paradé dans le cercle des vainqueurs? Il faut toutefois souligner que trois de ses troisièmes choix ont gagné.

Les Fêtes étant maintenant passées, on peut facilement croire que notre pronostiqueur renouera avec la victoire lors du programme de demain après-midi à la piste Blue Bonnets.

1ère course: 1- Gladestone Adios (4); 2- Direct Stepper (2); 3- Madge Magic (3).

2ème: 1- AC's Yosemite (2); 2- Darn Good Night (6); 3- Portage Starr (8).

Paris doubles suggérés: 4-2, 4-6, 2-2, 2-6.

3ème: 1- Deena Wil (1); 2- Algerine A. (2); Pier Mac (6).

4ème: 1- Katie S. (7); 2- Turnabout (9); 3- Tina Silk (1).

Quinielas suggérées: 1-7-9.

5ème: 1- Beauté Coloniale (2); 2- Fred A. (3); 3- Wicked Mir (5).

6ème: 1- Wyncrest Tom (9); 2- Star Record (3); 3- Superman (8).

Quinielas suggérées: 3-8-9.

7ème: 1- Cast Iron Kid (2); 2- Two Mountains Call (6); 3- Caroldon Blue (8).

8ème: 1- Frosted Yankee (4); 2- Quick (6); 3- Kentucky Blend (8).

Quinielas suggérées: roulette 4-6-8.

9ème: 1- Hawaian Champ (8); 2- Heinze Travel (2); 3- Sidney Frost (3).

10ème: 1- Sangria (6); 2- Major Billy (1); 3- Diamond Frost (4).

Exactas suggérées: roulette renversée 1-4-6.

HOCKEY
DEMAIN SOIR
à 7h. 30 P.M.
LIGUE JUNIOR MAJEURE DU QUÉBEC
TROIS-RIVIÈRES
vs
MONTRÉAL
Billets en vente maintenant
FORUM

HOCKEY
LIGUE NATIONALE
CE SOIR à 8h. P.M.
CALIFORNIE
vs
CANADIENS
Billets disponibles et en vente maintenant.
Prochaine joute
Lundi 8 janv.
à 8h. p.m.
MINNESOTA
FORUM

DERRIÈRE LE VOLANT...

... en toute sécurité...

La firme BP Oil Ltée annonçait récemment la création, dès le printemps prochain à Ville d'Anjou, d'un Centre de perfectionnement des conducteurs. Il s'agit de la seconde école du genre lancée par BP, la première ayant été fondée à Oakville (Ont.) il y a six ans. Henk de Vries, directeur du centre, illustre sur cette photo les trois éléments d'un accident mortel: l'automobile, le pneu et la glace. Sanctionnée par la Ligue de sécurité du Québec, l'école BP offrira aux conducteurs des cours d'une journée et demie portant sur la conduite défensive et le contrôle des dérapages.

Jacques Bienvenue à Daytona...

Le Britannique John Wyer a engagé deux Gulf-Mirage de 450 c.v. et de 3 litres, dans les 24 heures d'endurance de Daytona Beach (Floride), à l'affiche pour les 3 et 4 février prochain. Il s'agit là de la première épreuve cette année du championnat mondial des marques. Les deux voitures seront pilotées par l'Autralien Howden Ganley et le Britannique John Watson d'une part, et par l'Anglais Derek Bell et un autre conducteur à désigner d'autre part.

Les Gulf-Mirage constitueront l'une des inconnues de la course, dont les favoris seront la Matra-Simca des Français Jean-Pierre Beltoise, François Cevert et Henri Pescarolo, et la Porsche-Carrera préparée par Roger Penske et qui sera confiée à l'Américain Mark Donohue.

Trois autres nouvelles Porsche seront également au départ sous les couleurs de l'Américain Peter Gregg, dont une sera conduite par l'équipage mexicain Hector Rebaque et Guillermo Rojas, tandis que le Canadien Jacques Bienvenue pilotera l'une des deux autres. Une Ferrari d'usine, avec le Belge Jacky Ickx et l'Américain Mario Andretti, est également espérée par les organisateurs.

EN BREF, BREF...

● Le pilote Don Hoyt participera, en tant qu'invité spécial, à la course qui se déroulera le 18 janvier prochain sur l'autodrome de San Carlos, près de Caracas. Hoyt, qui a subi un récent échec à cause de problème d'essence dans une course au Venezuela, aura comme concurrents les pilotes américains Fred Opert, Vincent Muzzin et George Fieffert. D'autres Américains, ainsi que des pilotes de Porto-Rico, du Pérou, de l'Equateur, de la Colombie et de la République Dominicaine, participeront également à la course.

● Jean-Pierre Beltoise participera au Grand Prix d'Argentine le 28 janvier, selon Louis Stanley, président de la firme britannique B.R.M. Stanley a également révélé qu'outre le Français, les coureurs qui participeront aux épreuves automobiles pour B.R.M. cette année seront le Suisse Clay Regazzoni, l'Autrichien Nikki Lauda et l'Australien Vern Schuppman.

les MOTS CROISÉS du Devoir

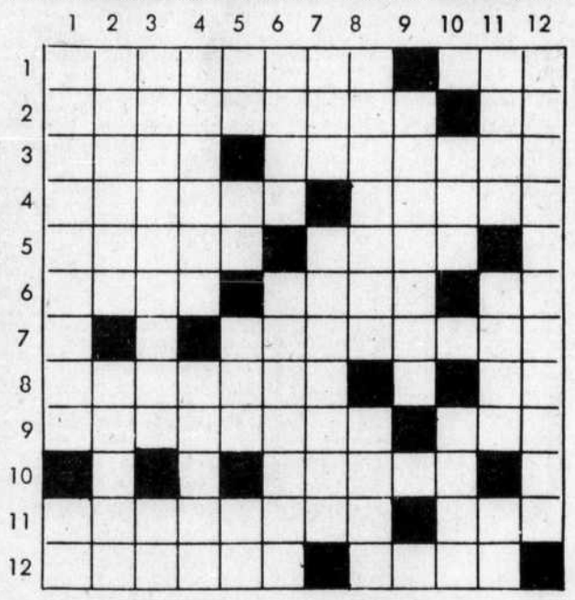

Horizontalement

1 – Dépensa inutilement, follement. – Pas ailleurs.
2 – Qui n'a pas la foi religieuse. – Métal précieux.
3 – Fiel. – Sévérité.
4 – Soulèvement populaire. – Unité de capacité pour les liquides et les matières sèches.
5 – Stade de développement, différent de l'état adulte que présentent de nombreux animaux. – Qui est du sexe masculin.
6 – Audacieuse. – Echancrure d'un littoral. – Lui.
7 – Dédie à Dieu.
8 – Plateau de grès, au Sahara. – Neuf.
9 – Tirer du sommeil. – Lettre grecque.
10 – Os de certains poissons.
11 – Placerez dans un certain endroit. – Partie périphérique des grains des céréales.
12 – Au Moyen Age, vagabond. – Tête de rocher.

Verticalement

1 – Fricassée de lapin au vin. Saint.
2 – Donnas la vie. – Posséder.
3 – Fibreuse. – Familièrement.
4 – Ce qui démontre, établit la vérité d'une chose. – Plaça dans un certain endroit.
5 – Fille d'Inachos. – Tellure. – Poil des paupières. – Dans.
6 – Instrument de musique. – Gros fût cylindrique en acier coulé et à tête renflée, implanté dans un quai pour l'amarrage d'un navire.
7 – Au Moyen Age, petit poème narratif ou lyrique. – Façon.
8 – D'Angleterre. – Comm. de la Loire-Atlantique (arr. de Nantes).
9 – Fragment de tuile cassée.
10 – Saison. – Unité monétaire de nombreux pays de l'Amérique latine.
11 – Espace clos de murs, de bâtiments. – Nom poétique de l'arc-en-ciel. – Du dialecte provençal.
12 – Etourderie.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	O	B	S	T	R	U	C	T	I	F	■	P
2	M	O	T	E	U	R	■	O	C	E	A	N
3	N	U	A	■	I	■	G	R	I	L	L	E
4	I	L	L	I	N	O	I	S	■	E	L	U
5	V	E	L	L	E	I	T	A	I	R	E	■
6	O	V	E	■	U	N	■	D	O	■	G	D
7	R	A	■	A	S	T	R	E	■	A	R	A
8	E	R	I	G	E	■	A	R	A	S	E	R
9	■	D	O	G	M	A	T	I	S	E	■	D
10	A	I	N	E	E	■	I	O	■	S	T	E
11	N	E	■	E	N	C	E	N	S	■	O	R
12	A	R	T	■	T	A	R	S	I	E	N	■

AVEC LE PETIT ROBERT...
PAS DE PROBLÈME

montréal

Forte hausse générale

Tous les secteurs ont progressé hier à la Bourse de Montréal et l'activité y a été modérée.

Le virement combiné de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne a été de 1,428,100 actions, au regard de 1,-269,000 jeudi.

Les gains l'ont emporté sur les pertes par 155 contre 101 alors que 86 valeurs demeuraient inchangées.

Cinévision, dont 78,465 actions ont été négociées, a été la valeur industrielle la plus active. Cette valeur a monté de $4 et clôturé à $12.

Invictus Oils and Minerals, dont 65,800 actions ont été transigées, a été la mine la plus active. Cette valeur a monté de cinq cents et fermé à $1.02.

A la Bourse Canadienne, Proflex, dont 30,750 actions ont été négociées, a monté de cinq cents et clôturé de cinq cents et clôturé à $3.40.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Abitibi	22960	$10½	10⅜	10½	
Alta Gas T	928	$17⅜	17⅛	17¼	+ ¼
Alcan	20047	$25	24¼	24⅞	+ ¾
Alcan pr	300	$25⅝	25½	25⅝	+ ⅝
Algoma St	7300	$13¾	13⅝	13¾	+ ¼
Ang CT 265	100	$35	35	35	
Aquitaine	1327	$27½	27½	27½	+ ¼
Arg C p	20425	$14¼	14	14¼	+ ¼
Asbestos	2250	$19½	19	19½	+ ⅞
Astral	300	155	155	155	
Bank Mtl	4535	$22½	22¼	22¼	
Bank NS	2470	$37⅞	37½	37½	
Banq CN	2529	$16	15⅞	15⅞	− ⅛
Bq Deprg	1201	$21¾	20¾	21¾	+ ¾
Bq Pv Can	315	$16¼	16⅛	16⅛	
Bell Canad	1265	$44¼	44	44¼	+ ¼
Bell B pr	240	$52	51⅞	51⅞	+ ⅛
Bombrder	1075	$6½	6⅜	6⅜	
Border C	200	$5¼	490	5¼	− ¼
BP Can	5520	$18⅞	18¾	18¾	+ ¼
Brascan	3213	$21	20⅞	21	+ ⅛
Brinco	500	$5⅞	5¾	5¾	− ¼
CAE Ind	210	$9¾	9¾	9¾	+ ¼
Campeau	850	$8⅜	8¼	8⅜	
Can Cem L	87	$58¾	58¾	58¾	+ ¼
CD Sugar	125	$28	27½	28	+1
C Packrs	2000	$21½	21½	21½	
Can Perm	8352	$25	24⅞	24⅞	− ⅜
C Arena	100	$17½	17½	17½	
Cdn Brew	4285	$5⅝	5½	5½	
C Brew A p	70	$27	27	27	+ ⅜
Cdn Cable	8800	$18½	17¾	18	− ½
C Hydro	611	$11⅝	11½	11⅝	− ⅜
C Im	7085	$32⅝	32⅜	32⅜	
CIL	13018	$15¼	15⅛	15⅛	+ ⅛
C Int Pw	888	$12⅝	12½	12⅝	+ ⅛
Ci Pow pr	305	$12⅛	12	12⅛	− ⅜
C Javin	2306	615	600	610	+15
C Marconi	4800	$5¼	5¼	5¼	+ ¼
CPI pr	115	$25¼	25¼	25¼	− ¾
CP Inve w	1600	260	260	260	−5
Cdn Tire A	160	$63¾	63½	63¾	+ ¼
Canron	200	$25½	25	25	− ⅞
CPLtd	8973	$16	15¾	16	
Celanese	22675	470	430	435	−30
Chrysler	550	$42½	42¼	42½	+4¼
CHUM B	250	$12¼	12¼	12¼	
Cockfield	100	$5	5	5	
Cominco	2750	27	26⅜	26¾	+ ½
Con Bath	2735	$18	17½	17⅞	+ ¼
Cons Gas	3075	$18⅛	18⅛	18⅛	
Copind	100	200	200	200	
Corpex	1100	13	13	13	
Crush Int	300	$16⅛	16⅛	16⅛	
Distl Seag	735	43	43	43	
Dome Pete	200	$42¼	42	42¼	+ ¼
D Bridge	100	$32½	32½	32½	+ ¼
D Coal pr	150	$35½	35½	35½	
Dofasco	4426	$28⅛	28	28⅛	− ⅛
Dom Glass	100	$14	14	14	+ ½
D Glass pr	175	$14½	14½	14½	+1¾
Dom Store	1145	$15⅜	15⅛	15⅜	+ ½
D Textile	2495	$9⅜	9	9⅜	+ ¼
Domtar	7345	$18¾	18½	18⅝	
Donohue	200	$7½	7½	7½	
Du Pont	5701	$31¼	31	31⅛	+ ⅛
Elec Knt	1200	300	295	295	−5
Enamel A	150	475	475	475	−25
Fairview	550	$16¼	16¼	16¼	
Fal Nck	3360	$71	69	71	+2¼
Fin Coll	7000	$13½	13¼	13¼	
Francana	1100	$11⅜	11	11	−1
Fraser	225	$17½	17	17½	+1
Genstar L	4120	$18⅜	18	18⅜	+ ½
Glengair	1000	170	170	170	+5
Gngr Pr B	1000	305	305	305	
Glenair U	275	$6	6	6	
Gt W Life	1..0	$75½	75½	75½	−1
Gulf Can	2907	$40	39	39½	+1
Hard Crp A	500	$25¾	25¾	25¾	+2
Hawker S.	600	410	400	410	+10
Home A	700	$40½	39¾	40½	+1½
Home B	150	$38	38	38	−1
Huds Bay	7100	$23¾	22¾	23⅛	+ ½
H Bay Co	23250	$19¾	19	19¾	+ ⅞
HB Oil Gas	200	$55½	55½	55½	+1½
Husky Oil	1445	$19⅜	19⅛	19¼	+ ¼
IAC	3575	$21¼	20⅞	20⅞	− ½
Imp Oil	9473	$48	47⅛	47¼	+ ¼
Imasco Ltd	300	$27⅞	27¾	27¾	
Int Nickel	28072	$35¼	34½	35	+ ¾
Int Paper	259	$40⅞	40⅞	40⅞	− ⅛
Int Util	3900	$24¾	24	24⅛	− ⅜
Intpr Pipe	2250	$29¾	29⅝	29¾	− ⅛
Inv Grp A	1350	$11¼	11¼	11¼	
Keen	400	$9⅞	9⅞	9⅞	
Labatt	200	$29¾	29¾	29¾	− ½
Lacroix	350	$6	6	6	− ¼
Laidlaw	100	17⅞	17⅞	17⅞	− ⅛
La Veren	1100	$7	7	7	
Loeb M	3030	$5¾	5	5¾	+ ⅜
Logistec C	4800	$15⅜	14	15⅜	+1⅜
Maclarn A	200	$20½	20½	20½	+1
Mac HA	2000	$15¼	15¼	15¼	+ ¼
MB Ltd	650	$25⅞	25⅞	25⅞	+ ⅜
Maislin	200	13	13	13	
March Un	400	380	380	380	
Markboro	300	$9¼	9⅛	9¼	+ ⅜
Markel	1200	$11½	11½	11½	+ ½
Mass Fer	3630	$19½	19¼	19¼	
McGraw H	100	$7	7	7	
Mercantl	900	$25⅜	25	25⅜	+ ½
Micrsyst	6421	$10½	10¼	10½	+ ¼
Moffat	200	$12¼	12¼	12¼	+ ⅜
Molson A	2250	$29½	29⅛	29⅛	− ¼
Molson B	2150	$29	29	29	− ⅛
Monenco	113	$10½	10½	10½	
Mnt Trst	16000	$19¼	19¼	19¼	− ¾
Moore	1150	$52½	51¾	52	− ½
N b cook	1180	36	36	36	+6
N Sea Pr	300	$10	10	10	+ ⅛
NB Tel	150	$14⅞	14⅞	14⅞	
Nfld LP	400	$14¼	14¼	14¼	+ ⅛
Noranda	4546	$46⅜	44½	45⅝	+1⅛
Nordair	600	$6	6	6	+ ⅛
Nor Ctl G	14700	$12	11⅝	12	+ ⅜
NCtlG e	200	$25	25	25	
N W Sp	130	$7	7	7	
Orange	1425	405	405	405	+5
Oshawa A	100	$10⅞	10⅞	10⅞	
Pac Pete	1122	$42	41⅜	42	+ ¾
Pancan	8990	$16½	15⅝	16⅜	+1
Pan Ocean	3268	$15⅜	15¼	15⅜	+ ⅛
Peopl St	7000	$22⅜	21¾	22⅜	+ ⅜
Petrofina	124	$28⅜	28⅜	28⅜	− ⅛
Phillips Cb	300	$12¾	12¾	12¾	− ¼
Placer	18100	$45⅛	44	45	+2
Popular	200	165	165	165	
Pow Corp	5415	14	13¾	14	+ ⅛
Pow C 5 pr	300	$14¾	14¾	14¾	+ ¼
Prem Cb	100	$17¼	17¼	17¼	
Price Com	7455	$13½	13¼	13½	+ ⅜
Provigo	1481	$2¾	8¾	8¾	
Qebcor	100	$10⅜	10⅜	10⅜	+ ⅛
Rapid D	2400	$16½	15¾	16	− ¼
Reitman A	100	$15½	15½	15½	+ ½
Rolland	1070	$7⅜	7¼	7⅜	+ ⅛
Royal Bank	1123	$38	37⅞	38	+ ½
Scot Lasal	4400	$5½	5¼	5½	+ ⅜
Shell Can	2545	$60¾	59¾	60¼	+1¼
Sher Wm	177	$20⅛	20⅛	20⅛	− ⅛
Simpsons	1225	$31	30⅞	31	
SocGn F	1100	$5¼	5¼	5¼	− ¼
Steel Can	2375	$37	36⅞	36⅞	+ ⅛
Steinbg A	875	$29½	29⅜	29½	+ ½
Sup Elec	1200	250	240	240	−10
Tele C	100	$8⅞	8⅞	8⅞	+ ⅛
Texaco	650	$61	60½	60½	+ ½
Thom Nes	200	$14	14	14	
Tor Dm Bk	759	$34⅜	34⅜	34⅜	+ ⅛
Traders A	100	$22¼	22¼	22¼	− ½
Tr Can PL	326	$43¾	43½	43½	+ ¼
Tr C C pr	2425	$55	54½	55	+ ½
Trans Mt	1000	$22¾	22⅝	22⅝	− ⅛
Unican Sec	600	$6⅝	6½	6½	
Un Carbid	250	$17	17	17	+ ¼
U Corp B	400	$17¼	17¼	17¼	+ ¾
Velcro	6730	$13½	13⅛	13⅛	− ⅞
Villager	6600	537½	450	485	−65
Walax	300	$12⅜	12¼	12¼	
Walk GW	2728	$53½	53	53½	+ ½
Weldwod	200	$14	14	14	
West Pet	19800	$10	10	10	− ½
Westcst	1400	$22½	22¼	22½	+ ⅛
Weston	601	$18¾	18⅝	18¾	
Woodward	27000	$31	30¾	30¾	− ¼
Zellers	1397	$20½	20⅜	20⅜	
Zodiac	1500	400	400	400	−10

Bourse canadienne

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Industrielles					
Amb Db	3000	90	90	90	
Ame	100	125	125	125	+10
Aquabl	800	475	460	460	−15
Beld Cort	2500	10	10	10	+ ½
Belg Stand	800	$23¾	23½	23¾	− ¼
Berncam	1800	$16¾	16½	16¾	
BrCon Oil	500	50	50	50	+10
C Goldale	100	$8½	8½	8½	− ½
Capital Dyn	3800	350	325	325	−15
Casvant A	300	190	190	190	−10
Cine	78465	$13	12	12	+4
C Plum	100	220	220	220	−5
Com Hold	6000	205	185	200	+5
Comodor	950	$19	18	18	
Delt Pan	100	200	200	200	
Domco	100	450	450	450	−50
East Bak	100	350	350	350	
Inland Ch	2500	$9⅛	9	9	+ ¼
Polcon	100	200	200	200	
Pow 6 pr	125	$11	11	11	
Prefac	200	180	180	180	
Proflex	30750	350	325	340	+5
Reprox	4021	$8⅞	8⅜	8⅜	− ⅛
Res Ser	9200	450	405	410	−40
S Law D	3500	100	95	100	+5
St Mauric	2200	120	115	120	+5
SCU	100	150	150	150	
SXL Div	7250	$10¾	10¼	10½	
SMA Inc	100	170	170	170	+5
Sogena	1200	400	400	400	
Spart Air	3500	53	52	52	+2
Steeltree	2000	75	75	75	+25
Val Mr A	1400	265	260	265	−5
Vn D Hout	200	$13	13	13	− ⅛
Mines et pétroles					
Abitib Asb	200	195	195	195	+5
Abit Cop	600	11	11	11	+ ½
Acroll Ltd	6500	85	83	83	−1
AIS	3500	235	215	235	
Ajax Min	8000	24	24	24	+1½
All Rox	2000	60	60	60	+1
Am Eagle	9000	125	120	124	+4
Atl Tung	500	15	15	15	
Basic Res	200	240	240	240	−10
Baker Tlc	4000	41	41	41	+3
Beltere	1500	30	28½	30	+1
Burnt Hill	1000	16	16	16	
Cabot	1000	75	75	75	+4
Cadillac Ex	2000	90	89	90	+5
Caliper Dev	9000	18	17	17½	− ½
Canuc M	2000	24	24	24	+1½
Capri	3500	20	20	20	
Cartier	1000	16	16	16	
Castle Oil	1600	200	191	195	+5
Chib Cop	900	23	23	23	+2
Com N	17000	79	78	79	
Comp Min	1000	1	1	1	
Con Quest	2000	20	20	20	
C Can Ex	1000	18½	18½	18½	−1½
Con Dev	1000	60	60	60	−3
C Dolsan	1000	6	6	6	
Con Prop	1500	8	8	8	
C Tch	9700	52	40	52	+15
Corge	4000	10	6½	10	+3
Dauphin	8000	6	6	6	
Devils El	3000	2	2	2	+1
D Lease	4000	5	5	5	+2
Ducros	4000	23	21	23	+1
Dumont	9100	36	34	36	+1
Dyn Mn	900	38	38	38	
Emp Min	49000	16½	15½	16½	
Fairway	800	160	140	160	−5
Fall Min	3900	450	445	445	−5
Fannex	1000	41	41	41	−4
Flint Rk	300	110	110	110	−5
Gaspe Q	9000	74	71	73	+1
Gbritr M	11000	980	950	970	+966
Goldex	2000	270	265	270	+10
Gold Hk	2000	21	21	21	+ ½
G E Res	5000	8½	8	8½	+ ½
GL Nickl	3700	268	260	268	+8
Gr Coast	1600	500	495	500	+5
Invictus	65800	102	96	102	+5
James B	5000	14	14	14	+1
Jamtown	1850	75	70	75	
Jamex	1000	66	66	66	
Kal Res	4500	47	42	46	+4
Kontiki	3500	10½	10	10	− ½
Lederic	4420	750	735	750	+10
Lithium	18000	5	3½	5	+1
Louanna	1000	5½	5½	5½	+ ½
Lynx CEx	1000	100	100	100	+20
Mdonld M	3500	35	33½	35	−1
Maclan Expl	300	252	252	252	
Mal Hygd	134	215	215	215	
Maybrun	6000	12	11	12	+2
Menorah	2500	8	8	8	
Mt eagle	2500	52	50	52	+6
Mt Laur U	22600	115	110	115	
Mt Jamie	1000	9	9	9	−1
M Pleas	2000	29½	29½	29½	
N Glacier	500	6	6	6	+2½
Nw Hosco	1900	46½	46½	46½	+1
N Insco	60000	55	45	53	+7
NA Rare	8000	36½	35	36½	− ½
Norse	500	15	15	15	
NQN Min	42500	35	30	35	+2
Pamour	4500	330	320	320	+10
Panaca	32000	39	36	36	−2½
Paramag	1000	1½	1½	1½	− ½
Peso Silv	750	24	24	24	+1
Proto Ex	5500	63	60	63	+3
Que Expl	21000	43	42	42	−1
Q Antim	5000	5½	5	5	+1
Queenstn	2000	22½	22½	22½	+ ½
Rawhide	3000	27	25	25	−4
Roy Agas	2033	43	42	43	+2
STL Col	5700	135	110	130	+30
St Lucie	7000	27	25	27	+2
Scimnx	1000	22	22	22	+2
Scope	4000	16	14	14	−3
Siebans Oil	100	$14	14	14	+ ¾
Slocan	12500	234	227	231	+1
Stafrd	5000	26	25	25	−3
Terrex	6500	7	7	7	
Torcan	6000	18	17	18	+1
Toronado	1000	13	13	13	−7
Transtere	4500	30	29	30	
Twent C	250	120	115	120	+5
Viewpt	56500	125	110	115	+5
Viking Res	2500	$10¾	10½	10½	+ ½
West Hill	20000	15	15	15	+1
Wiscon	5500	10	10	10	+1
Wh Star	500	15	15	15	+2
Wrightbr	4000	30	30	30	

Les indices de Montréal

	65 Industr.	13 Serv. publ.	7 Banques	8 Papiers	87 Comb.
Changement	+2.53	+0.47	+1.12	+1.09	+1.97
Clôture	250.57	160.74	287.06	104.04	236.92
Sem. dern.	247.92	160.11	280.44	234.30	101.22
Mois dern.	240.77	159.81	289.29	230.12	90.14
1971 haut	247.92	167.87	286.40	234.30	101.97
1971 bas	186.56	150.88	227.56	186.08	81.22

new york

Fermeté des cours

Les cours ont clôturé généralement sur un ton ferme, hier à Wall Street, sur un marché actif où a été reprise la marche en avant interrompue la veille. Les blue chips ont été très demandés et les achats étaient plutôt le fait de sociétés de placements de fonds du public. L'optimisme économique continue à encourager les investisseurs, de même que les espoirs de paix du Vietnam.

La moyenne de Dow Jones a de nouveau battu tous ses records. Elle a grimpé de 7.68 au cours de la séance, ce qui la place au niveau de 1,947.49. Son record précédent, établi mercredi, était de 1,043.80.

Les gains l'ont emporté sur les pertes par 745 contre 687 alors que 363 valeurs demeuraient inchangées.

Au nombre des valeurs canadiennes qui ont progressé, se trouvent Inco, Dome Mines, Hudson Bay Mining, McIntyre et Genstar. A la Bourse Américaine, Preston a monté de 3-4 et Canadian Javelin ainsi que Canadian Marconi ont enregistré des gains plus faibles.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ACF 2.40	72	14	49⅜	48½	49¼+ ¾
Adrs .60	69	16	33⅞	33½	33⅞+ ⅜
Admiri	80	9	17⅝	17	17¼.....
Alcan .80	1329	14	25	24¼	24⅞+ ⅝
AllegC .28e	220	12	13½	13¼	13½+ ⅛
AllisC .20e	167	19	12½	12⅛	12⅜— ⅛
Alcoa 1.80	177	17	57⅜	57⅛	57⅜+ ¼
AHess .30r	596	18	46¼	45¾	46¼+ ½
AAirl	1728	90	21⅞	21	21¾— ⅛
ABrnd 2.29	135	9	43⅞	43½	43⅝.....
AmCan 2.20	152	12	33⅜	33	33⅛+ ½
ACyan 1.25	392	14	31¼	30⅜	30⅞— ¼
AHome 1.77	117	39	123¾	122¾	123½— ¼
AmMot	472	13	8⅞	8½	8½— ¼
ASmelt 1.20	411	11	18⅞	18½	18¾+ ¼
AmSoAfr .70	8	..	46½	46¼	46⅜+ ¼
AmStd .40	134	30	13½	13⅛	13¼— ⅛
AT T 2.80	1025	12	53½	53¼	53½+ ½
Ampex	147	..	6⅞	6½	6⅝— ⅛
Anacon .12e	785	14	22⅛	21	21¾+ 1
Armco 1	271	12	24⅞	24⅜	24½.....
ArmC .80	165	20	32½	32¼	32¼— ¼
AtlRich 2	238	23	78¼	77	77¼.....
Avco	101	8	15⅜	15⅛	15¼— ¼
Avnet .30	185	10	12⅞	12½	12⅝.....
Avon 1.35	76	64	134¾	134	134½.....
Babck .55	78	14	27	26¾	26⅞+ ¼
Bath .20	59	12	35⅞	34⅝	35.....
Beech .66	31	15	24⅜	23¾	23⅞— ⅛
BellH .60a	105	18	54⅜	51	51¾— 2¼
BenF 1.10	201	13	52¼	51¼	51¾— ¼
BethSt 1.20	913	9	30⅜	29½	29½+ ⅛
Boeing .40	286	24	26½	26	26 — ½
Bordn 1.20	527	14	31⅜	31	31¼— ⅛
BorgWa 1.25	54	12	36⅜	36	36⅜+ ⅜
BristM 1.20	445	28	71¾	70⅝	70⅞+ ⅜
Brnswk .24	123	20	37⅛	36⅜	36⅝+ ⅛
Bucy 1.20	37	11	25½	25⅛	25¼— ½
BurlIn 1.40	242	20	38½	37¾	38½+ ⅜
Burrghs .64	121	50	226¼	223⅞	225¼+ 1
CallahnM	15	33	10⅞	10⅝	10⅝— ⅛
CmpRL .50a	7	34	36¼	35½	35½— ½
CdnPac .70e	57	14	16⅛	15⅞	16⅛+ ⅛
CatTr 1.40	536	20	70⅜	69	69⅛— ¼
Celanese 2	71	12	41½	40¾	41 — ½
Cencoin .20	270	16	22⅞	22⅜	22⅝— ⅛
ChesO 3e	88	7	51½	50½	51⅜+ ¼
ChrisCft	80	..	6⅜	6¼	6¼— ⅛
Chrslr 1	1911	12	42⅜	41¾	42½+ ¾
CITFn 2	65	11	48	47⅜	47⅜— ⅛
CitSv 2.20	284	13	49⅛	48¾	48⅞— ⅛
ClarkE 1.50	33	18	54¾	54½	54½— ¼
ClarkO .40	76	31	27⅝	27⅛	27½.....
Clorox .52	920	43	49⅞	48	49¼+ 1½
CocaC 1.64	215	47	149¾	148¼	148¾— ¾
CBS 1.46	567	19	52	51½	51⅝.....
Comsat .56	264	24	60⅝	58¼	59¼— 2½
ConEd 1.80	286	10	26	25¾	26 + ⅛
Con C 1.60	165	10	29⅞	29⅜	29⅜— ⅛
ContData	329	16	61	59¼	59¾— 1
CopRng	79	..	19¼	18⅜	19.....
CrwnZ 1.20	253	18	28⅞	28½	28⅞+ ⅜
CurtWr	469	50	35⅜	34	34¾+ ⅜
Dartl .30b	123	19	48	46	46¼+ 47⅛— ⅜
Deere 1.08	467	11	44¾	42½	44⅛— ⅜
DennMf .70	22	13	38⅜	38	38⅜+ ⅜
Digital	108	61	94⅛	92¾	93⅛.....
Disney .24	81	81	238¾	236¾	237½+ ¾
Dome .80a	18	27	69	68⅜	69 + ¾
DowC 1.80	149	26	105⅛	104	104¼— 1
duPon 5.45e	441	22	187½	183½	187⅛+ 4⅜
EastK 1.08a	488	48	148⅞	147⅝	148⅞+ 1⅜
Eatn 1.50a	77	10	41	40⅜	41 + ½
EG G .10	43	31	18⅞	18⅜	18⅜— ¼
ElPasNG 1	616	8	20½	19⅞	20⅜+ ¼
Eltra 1.28	29	10	33½	32⅞	33½+ ⅜
ESB 1.28	178	13	32	31	32 — ¼
Essexl 1.20	11	13	52¼	51½	52 .....
EthylCp .90	91	8	32	31⅜	31⅜— ⅜
ExCel .80	103	25	22	21½	21⅞+ ⅜
Fairch	1169	g	56¾	55	56⅜+ 2
Firest .86	240	10	25⅜	25	25¼.....
FMC Cp .85	142	13	23¾	23¼	23½— ¼
Ford 2.70	1341	9	80½	79¼	80⅛.....
Frueh 1.70	138	11	34⅜	34	34⅛— ¼
GenDyn	299	11	27⅛	26⅜	26¾+ ⅜
GenEl 1.40	829	26	74¾	73⅛	73½+ ⅜
GFd 1.40	409	13	30½	29¾	30.....
Genl .50r	221	25	26¼	25¼	25¾.....
GMC 4.45e	1151	11	82⅝	81½	82⅜+ ⅜
GPCem .80	87	11	19⅜	19⅛	19⅛— ⅜
GTelE 1.60	564	12	30½	29⅞	30¼— ¼
GTire 1b	312	8	28½	28⅛	28¼.....
GaPac .80b	262	17	37¾	37⅜	37¾+ ½
Goodrh 1	97	10	28⅝	28¼	28½+ ¼
Gdyr .88	463	11	30⅝	30¼	30¼— ½
Gould .94	90	14	34	33⅝	34 + ⅛
GranbyM .60	1	20	20⅝	20⅝	20⅝.....
GtA&P .80	850	..	16⅛	15½	16.....
GrnGt 1	41	10	24⅛	23½	23½— ⅜
GulfO 1.50	1689	11	26⅞	26⅛	26⅛— ¾
Hecla .33t	22	29	16	15¾	15⅞+ ¼
Heinz 1.04	490	14	42⅞	41½	42⅞+ 1⅜
HighVolt	11	..	8½	8⅜	8⅜+ ⅛
Hmstk .40	70	21	24⅜	23⅞	24⅛+ ⅜
Hnywl 1.40	100	33	135¾	134¼	134½— ½
HFC .86	239	14	34¾	33⅜	33⅞— ⅜
HudBay .80e	14	16	23½	22½	23 + ⅞
IllCnt 1.22	83	9	28⅛	27⅞	28⅛+ ⅜
IngRd 2.08	115	17	67½	66⅛	67⅜+ 1⅛
Inflkl 1.80	50	9	28½	28¼	28¼— ¼
IBM 5.40	602	38	419½	412¾	418¾+ 7
IntFF .43b	53	78	93½	91½	91¾— 2
IHarv 1.40a	158	11	38	37¾	38 + ⅛
IntMng	21	g	9⅝	9¼	9½+ ¼
INCO 1	500	28	35⅛	34½	34⅞+ ⅜
IPap 1.50	310	20	41¾	41	41½+ ⅛
IT&T 1.24	739	15	59½	58¾	59 + ¼
JnMan 1.20	190	11	32⅞	32	32 — ½
KaysRo .60	3	8	19⅞

1973 sera l'année des pourparlers sur la libération du commerce mondial

par Kevin Doyle de la PC

LONDRES – Après deux ans de débats sur les problèmes du commerce mondial, on semble en être rendu, en 1973, à l'étape des pourparlers sur la libéralisation internationale des tarifs douaniers.

Les spécialistes à Londres prédisent déjà que le centre des discussions, qui se tiendront sous l'accord général sur les tarifs et les droits commerciaux GATT, opposera l'Amérique du Nord à la nouvelle communauté européenne élargie.

Les représentants britanniques croient que les pourparlers débuteront à l'automne, à Genève. C'est à ce moment-là que, sur différents points, on pourra se rendre compte en quoi l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun a modifié ses politiques sur le plan du commerce international.

Toutefois, les spécialistes canadiens et britanniques s'accordent pour prévoir que l'aspect le plus important des discussions sera d'aplanir les difficultés qui séparent maintenant le Canada et les Etats-Unis de la communauté européenne.

Les représentants canadiens ont, à ce propos, exprimé l'avis que Ottawa et Washington devraient tout d'abord s'efforcer d'en venir à un accord sur leurs différends commerciaux en vue de coordonner leurs efforts de négociations à la prochaine séance du GATT.

Le principal souci des négociateurs nord-américains sera le réseau spécial de relations commerciales que la communauté européenne est en train d'établir de l'Afrique du Sud à l'Océan Indien et de l'Arctique à la Zambie.

Ces accords ont un effet de distorsion sur le commerce mondial et causent un sérieux préjudice à des pays tiers. comme le Canada et les Etats-Unis.

Idéalement, les représentants canadiens aimeraient conclure un accord commercial avec la CEE, basé sur le principe du pays le plus favorisé. Ce qui voudrait dire que toute réduction de tarif, dont la communauté européenne ferait bénéficier un Etat non-membre, serait automatiquement appliquée au Canada et vice versa.

Le Canada, comme la Grande-Bretagne, n'a pas semblé emballé par les récentes propositions américaines, voulant que le GATT lève éventuellement tous les tarifs douaniers sur les produits manufacturés.

Les représentants du Canada soutiennent que cette mesure favoriserait les pays n'ayant pas d'importantes barrières tarifaires, comme le Japon et, de façon moindre, les Etats-Unis.

Le Canada et les Etats-Unis s'opposent fermement à la politique agricole européenne qui encourage, avec de forts subsides et de hauts tarifs douaniers, la production de surplus, qui sont souvent exportés à des taux relativement bas.

Les Américains sont également préoccupés par le nombre croissant des fusions des firmes au sein de la CEE, qui réduiront, à plus ou moins brève échéance, l'avance technologique américaine, en Europe, dans les domaines des ordinateurs, de l'énergie nucléaire et de l'aéronautique.

Quelques représentants canadiens ont exprimé l'avis que sur plusieurs de ces points de litige, la Grande-Bretagne devrait, au sein de la communauté, prendre l'initiative de suggérer des compromis.

Les données du commerce britannique démontrent l'importance pour ce pays, de garder ses relations commerciales avec les nations extérieures à la communauté, spécialement avec le Commonwealth.

Au cours des premiers 10 mois de 1972, par exemple, les ventes britanniques au Marché commun ont atteint $4.3 milliards, comparativement à $3.5 milliards au Commonwealth. Les importations de la CEE se sont chiffrées par $5.2 milliards, en regard de $4.1 milliards des importations des pays du Commonwealth.

Les représentants de la Grande-Bretagne se rendront donc aux pourparlers du GATT en ayant en tête que, depuis 10 ans, leurs exportations aux pays du Commonwealth ont baissé, mais que le Canada demeure un très bon marché, puisqu'il figure encore parmi les dix pays, où l'Angleterre exporte le plus.

Celanese vend sa participation dans l'Alberta Sulphate Ltée

Celanese Canada Limitée a annoncé hier que sa participation dans l'Alberta Sulphate Limited a été vendue à la Glembow Investments Limited, son associée dans cette entreprise.

L'Alberta Sulphate Limited exploite des ateliers de sulfate de soude à Metiskow en Alberta; sa production est vendue à l'industrie des pâtes à papier et à des fabricants de détergent.

Volkswagen

Les ventes de voitures Volkswagen aux Etats-Unis ont enregistré en 1972 une baisse de 7.1 pour cent par rapport à 1971, a indiqué jeudi soir le vice-président de la firme pour les Etats-Unis.

M. Alexander Breckwoldt a précisé que 485,617 véhicules avaient été vendus cette année par sa firme contre 522,-655 en 1971.

Toutefois, a-t-il souligné, la sitation s'est nettement redressée au cours des six derniers mois de 1972. Dans la première moitié de l'année, en effet, les ventes accusaient une baisse de 21.8 pour cent par rapport à la même période de 1971, pour ensuite être supérieures dans la seconde moitié de 11 pour cent à celles des six derniers mois de l'année précédente. En décembre, notamment, les ventes ont été de 38,511 véhicules soit 42.6 pour cent supérieures à celles de décembre 1971.

La coccinelle reste toujours la préférée des utilisateurs américains. 344,093 voitures de ce modèle ont été vendues en 1972, soit 13,000 de plus qu'en 1971.

En 1972

Ventes records de voitures

TORONTO (PC) – La Ford Motor of Canada a annoncé jeudi que ses ventes de camions et de voitures avaient atteint un niveau record en 1972.

La General Motors of Canada a établi un record pour la vente de ses camions durant l'année et American Motors Canada a enregistré une augmentation de près de 20 pour cent de ses ventes d'autos.

Ford a révélé qu'elle avait vendu 270,988 unités l'an dernier, une augmentation de 9.4 pour cent comparativement au record précédent de 247,744 unités, établi en 1968. Les ventes d'autos se sont élevées à 205,420 comparativement à 194,890 en 1968 et celles des camions ont fait un bond de 19.8 pour cent passant de 54,732 à 65,-568.

Les ventes totales de Ford ont augmenté de 16.8 p.c. par rapport à celles de 1971, les camions enregistrant une augmentation de 23.5 p.c. et celles des autos, une augmentation de 14.7 p.c.

Le nombre de camions vendus par GM a atteint 74,-249 unités, dépassant l'ancien record de 62,111 établi en 1969. En 1971, les ventes de camions s'étaient élevées à 57,681 unités. Le nombre des autos vendues est passé de 255,517 en 1971 à 273,623.

L'an dernier, American Motors a vendu 20,179 automobiles comparativement à 16,878 en 1971.

Chrysler Canada a aussi rapporté des ventes record de camions et d'autos l'an dernier.

Ses ventes d'autos se sont élevées à 163,596 unités, une augmentation de 11.4 p.c. comparativement à son record de 146,808 établi en 1968, et une augmentation de 15.7 p.c. comparativement aux 141,457 automobiles vendues en 1971.

Les ventes de camions ont augmenté de 54.4 p.c. passant à un sommet record de 29,-091 comparativement à 18,-837, l'ancien record établi en 1971.

Gulf Canada ferme son usine de Sainte-Thérèse

Les employés de l'usine de transformation des plastiques de Gulf Canada à Ste-Thérèse ont été informés hier que la compagnie entend fermer cet établissement le 31 mars prochain à cause de la non-rentabilité de son exploitation.

La compagnie avait déclaré en août 1971 que la stagnation continue du marché pour les produits chimiques canadiens allait l'obliger à réévaluer la situation et possiblement à réduire l'activité de son secteur chimique. Au cours de l'année qui vient de s'écouler, la compagnie a fermé ou vendu un certain nombre d'installations chimiques situées en divers endroits.

En annonçant cette nouvelle, le directeur de l'usine, M. Gaston Légaré, a ajouté que l'usine qui est en exploitation depuis 1954 a subi des pertes de plusieurs millions de dollars au cours de ces dernières années à cause de débouchés restreints et de coûts de fabrication de plus en plus élevés et ce, en dépit des efforts soutenus de la direction et des employés.

Il a rappellé que des pourparlers engagés avec de nombreuses entreprises au cours de l'année dernière en vue de vendre l'usine et assurer la poursuite de l'exploitation et les 90 emplois impliqués, se sont avérés vains et qu'il ne reste plus qu'à fermer. Il ne faut pas oublier non plus, a-t-il ajouté, que depuis quatre ans, l'usine ne fonctionne qu'à 40 pour cent de sa capacité.

Le ministre du travail du Québec, M. Jean Cournoyer, a été avisé de la date de fermeture et du nombre d'employés qui seront touchés par cette décision.

A Ste-Thérèse, les produits fabriqués sont les revêtements en vinyle pour sièges et garnitures intérieures de voitures, la tapisserie de vinyle, le vinyle "Climatite" pour l'extérieur, et le ruban isolant. Jusqu'à la fin de 1972, l'usine fabriquait également du chlorure de polyvinyle (PVC) expansé ou solide pour l'industrie de la chaussure.

La commission exécutive de la CEE a un nouveau président

BRUXELLES (Reuter) – Nouveau président de la commission exécutive de la Communauté économique européene, M. François-Xavier Ortoli, France, prend ses fonctions samedi.

Son prédécesseur, M. Sicco Mansholt Pays-Bas lui présentera dans la matinée ses principaux collaborateurs. Puis, à treize membres, tiendra sa première réunion.

Cette réunion pourrait se poursuivre dimanche, encore que M. Ortoli fut désireux de conclure les débats rapidement. La commission doit ce week-end, après avoir adopté son règlement intérieur, définir les tâches de chacun de ses membres.

M. Ortoli a déjà consulté ses futurs collègues et l'ancien ministre du général de Gaulle et du président Pompidou aurait mis au point un plan, sans pour autant, apprend-on de source informée, scinder les responsabilités pour chaque secteur individuel entre groupes de trois ou quatre commissaires, comme le suggérait l'Italie.

La répartition des responsabilités au sein de la commission pose en effet des problèmes délicats et, laisse-t-on entendre de même source, la lutte est particulièrement chaude pour trois postes-clé: relations extérieures et commerce extérieur, agriculture, finances.

Trois candidats briguent le portefeuille de l'agriculture MM. Carlo Scarascia Mugnozza Italie, le titulaire actuel, Finngundelach Danemark et Pierre Lardinois Pays-Bas.

Trois autres voudraient se voir confier les relations extérieures Sir Christopher Soames Grande-Bretagne, Jean-François Deniau France, et Ralf Dahrendorf Allemagne de l'Ouest, qui assume ces responsabilités depuis 1967.

Deux commissaires sont en lice pour les finances-l'ancien ministre belge de l'Economie, Henri Simonet, et l'Allemand de l'Ouest Wilhem Haferkamp, vice-président de la Commission. Le problème se complique du fait que, l'agriculture confiée à M. Lardinois, il serait difficile de nommer un autre représentant des pays du Bénélux à un poste-clé.

Avant de passer le relais à M. Ortoli, M. Mansholt a présidé, vendredi, une dernière réunion de la commission sortante, en place depuis juillet, où M. Mansholt, déclare-t-on de source informée, a évoqué le travail intense et difficile accompli par la commission et rendu hommage aux deux commissaires français, MM. Raymond Barré et Jean-François Deniau, le premier pour ses efforts en vue de la réalisation de l'union économique et monétaire, le deuxième pour le rôle qu'il joua lors des négociations sur l'élargissement de la communauté.

M. Mansholt a exprimé l'espoir que la position de la nouvelle commission serait aussi forte que celle de la précédente "parce que ce sera plus indispensable que jamais".

Lui répondant, M. Haferkamp a souligné le "rôle unique dans les annales de la scène politique européenne" joué par M. Mansholt. Tous n'étaient pas toujours d'accord avec ses déclarations, mais tous reconnaissent son leadership incontesté et il occupera toujours une place de choix sur la scène européenne et demeurera un ami, a ajouté le vice-président de la commission. Six des membres qui ont sablé le champagne, vendredi, avec M. Mansholt, se retrouveront au sein de la nouvelle commission. Celle-ci accueillera sept nouveaux venus deux Britanniques, un Irlandais et un Danois, mais aussi un Belge, un Néerlandais et un Français, M. Ortoli.

les dividendes

American Metal Climax: 35 cents US; l'action priv. de la série A, $1.31 U.S.; les deux le 1er mars aux actionnaires inscrits le 13 février.

Anglo-Canadian Telephone: l'action priv. de 4 1-2 p. 100 56 1-4 cents; l'action priv. de $2.65; 6 $-4; l'action priv. de $2.90 73 cents; l'action priv. de $3.15, 78 3-4 cents; le tout le 1er fév. aux actionnaires inscrits le 10 janv.

Bathurst Paper: l'action priv. de 5¼ p. 100, 52½ cents, le 1er fév; aux actionnaires inscrits le 12 janv.

Field Stores; cinq cents, le 1er fév; aux actionnaires inscrits le 15 janv.

Overland Western; trois cents, une augmentation d'un demi-cent; l'action priv. 1, 15 cents; l'action priv. 2, trois cents, une augmentation d'un demi-cent; le tout le 31 janv; aux actionnaires inscrits le 17 janv.

Standard Oil Co. Indiana; 62.2 cents U.S; une augmentation de 2.4 cents, le 10 mars, aux actionnaires inscrits le 7 fév.

les bénéfices

Combined Engineered Product; pour les trois mois qui se sont terminés le 30 nov. 1972, $161,600-21.9 cents l'action, au regard de $170,-000-23.3 cents l'action pour la période correspondante en 1971.

Statistiques du charbon et du coke

En octobre 1972, les mines canadiennes ont produit 2.230.-902 tonnes de charbon, soit une augmentation de 35.9% par rapport à 1,641,971 tonnes. Les importations reçues se sont chiffrées à 2,488,584 tonnes contre 1,798,054 un an plus tôt.

L'industrie a consommé 1,819,957 tonnes de charbon, contre 64,952 tonnes de 360,-901 tonnes de coke, contre 107,270 un an plus tôt (SC)

Situation du sucre

En novembre 1972, les raffineries de sucre canadiennes ont vendu 189,906,801 livres de sucre de tous genres, soit 187,368,145 livres au Canada et 2,538,656 à l'exportation.

Pour plus de renseignements, commander la livraison de novembre de Situation du sucre (32-013,10c./$1).

les obligations

Hausse des prix

A la côture du marché canadien des obligations, vendredi, les prix étaient en hausse.

L'activité a cependant été modérée sur ce marché au cours de la semaine.

Le court terme, cette semaine, a monté d'environ 10 cents. Le moyen terme a enregistré des hausses variant entre un quart de point et trois huitièmes de point, le long terme, des hausses variant entre un demi-point et trois quarts de point et les obligations des compagnies ont monté d'environ un demi-point.

Une société qui fait le commerce des obligations, Midland-Osler, dit que la raison pour laquelle les prix ont monté cette semaine, c'est qu'il y avait abondance de capital d'investissement et pénurie d'obligations. D'autres négociants d'obligations notent que l'espoir d'un règlement du conflit vietnamien a aidé au marché.

Les prêts au jour le jour pouvaient être obtenus vendredi à 3 p. 100. Quant aux bons du trésor, ceux de trois mois se négociaient à 3.7 p. 100 et ceux de six mois, à 3.98 p. 100.

GOUVERNEMENT DU CANADA		Achat	Vente
3¾ 1er juin	1976	92	93
8¼ 1er juin	1976	91½	92½
5 1er avril	1974	100	100½
5½ 1er oct.	1975	102¼	103¼
7½ 1er sept.	1977	103½	105
7¼ 1er avril	1975	103	104
3¾ 1er janvier	1978	88	90
6½ 1er juin	1979	99½	101
7 1er juillet	1977	103½	104½
3¼ 1er octobre	1979	81½	83
6¼ 1er avril	1980	98	100
4½ 1er septembre	1983	83	84½
6¾ 1er octobre	1995	91½	93½
3¼ 15 mars	1998	59	61
CN 4, 1er fevrier	1981	82	84
CN. 5¾, 15 janvier	1985	88	90
PROVINCIALES			
A.G. Tel 7½ 15 dec	1991-87	97	98
AMFC 8 nov. 1	1974	102½	103½
Alb. 7⅞, oct. 15	1991	100¼	101¼
Ont. H. 7 sept. 18	1992-88	92¼	93
Sask. 8¾, dec. 1	1990	107	108
Ont. H. 9 juin 30	1955-90	109¾	110¾
P.N.B. 7¾, 1 mars	1996-94	98	99
Que. H. 8¼, 8 nov.	1996-93	102	103
T.N. 8⅛, 15 dec.	1993 90	101	101½
MUNICIPALES			
V. de M. 9½, 1 dec	1990-95	107	110
Tor. Met. 9¼, 1er oct.	1990	108	111
SERVICES PUBLICS			
Abitibi 7¼	1987	88	89
Alb. Gas 7½	1990	132	134
Alb Gas 9⅞	1990	105	107
Bell Tel 9⅜ aout 14	1990	107	
B.C. Tel. 4⅝	1993	104¼	104¾
N.C.G 9⅜ jan 15	1991	106	108
M. Tel et Tel 9¼ 1 j.	1990	104	—
T.C.P. LI 8¾ 20 juin	1990	108	110
INDUSTRIELLES			
Alb. Gas 8	1991	99½	100½
Algoma Stl 8¾	1991	101	103
Bq. Mont. 7½-7¾	1982	101	101½
Bq. N.-E. 6¾-7	1992	96½	97½
Bell 8,	1980	102	103
Bell 8	1993	99½	100½
B.C. Sugar 9½	1987	106	—
Bell Tel. 8¼	1994	101	102
B.C. Tel 8⅜	1993	102½	103½
B.C. Tel 8⅜	1993	104	104½
Can. Utility 8⅝	1992	100½	101½
Calg. Pow 8½	1993	102½	103½
Const. Gas 9½	1993	104½	105½
Cominco	1991	102	103
Comm. Union 8¾	1992	104	105
Cda Cement 8¾	1992	103¾	—
Dist. Seag. 7⅝	1991	95	97
Eaton Acc. 8¾	1992	102½	103½
Falconbridge 7¾	1991	94	95
Fiirst Bank 7½-7¾	1987	99½	100½
Hud Bay Acc 8¾	1991	102	—
Husky Oil 8½	1991	100	—
Int. Nickel 8⅝	1991	103½	104½
Mar Tel et Tel. 8⅝	1994	103	104
Massey Ferg. 9¾	1980	105	107
Pan Cann. 8⅛	1992	97	—
Pan. Cann. 8¾	1992	103½	104½
Bq. Royal 7	1991	99	99½
Bq Tor Dom 7-8	1991	101½	—
Trader	1991	103½	104½
Tr. Can. Pipe 9	1991	105	107
Trp 8¾	1992	105	106
Trader 8¾	1982	103	104
Trp 8⅞	1992	105	105½
Union Gas 8⅜	1992	102½	103½
Union Carbide 8⅜	1992	102	103
Steinberg 8½	1991	100½	101½
Steinberg 8⅝	1992	101½	102½
Simpsons Se Ac 8¾	1992	103¾	—
West. Trsn 8	1991	98	99
Y et R & Prop.	1992	99	—
CONVERTIBLES			
Acklands 7½	1988	102½	103½
A.G.T. 7½	1990	170	172
Allarco Dev. 7	1989	80	—
Ashland 5	1993	103½	104
Dawson Dev. 8½	1985	100	—
Dynast Dyp	1982	90	—
Dix 5¾	1992	99½	100
Home Oil 5½	1992	114	115
Nu West 8¾	1991	106	—
Pac Pete 5	1992	113	114
Scurry 7¼	1988	90½	91½
Trp 5	1989	108	—
W. Coast Tr 7½	1991	109	110
NOUVELLES EMISSIONS			
A.G. Trunk 8⅛	1992	101	101¼
Bell 8	1997	99¾	100
Bp Royal 7½	1987	101¾	102
Bns 7½	1988	101⅜	101⅝
CIBC 7¼	1992	100⅛	100⅜
Rtm 7¾	1979	100¼	100½
Rtm 8	1983	100¼	100½

L'argent

TORONTO – Handy and Harman of Canada évaluait, hier l'argent canadien à 2.050 l'once de Troyes.

Cours de l'or

LONDRES – L'once d'or fin valait $65.22 1-2 hier sur le marché européen de l'or au regard de $65.20, jeudi.

banque provinciale

DIVIDENDE RÉGULIER

AVIS est par les présentes donné que le Conseil d'administration de La Banque Provinciale du Canada a déclaré un dividende de vingt cents par action sur le capital-actions versé de la Banque, pour le trimestre se terminant le 31 janvier 1973.

Ce dividende, portant le numéro 300, sera payable au bureau principal et à toute succursale de la Banque, le ou après le 1er février 1973, aux actionnaires inscrits dans les registres le 29 décembre 1972, à la fermeture des guichets.

Par ordre du Conseil d'administration,

Le vice-président et directeur général,
RAYMOND PRIMEAU.

Montréal, le 20 décembre 1972.

Avis légaux - Avis publics

DIRECT FILM SERVICE INC.

Prenez avis que la compagnie "DIRECT FILM SERVICE INC." demandera au ministre des institutions financières, compagnies et coopératives la permission d'abandonner sa charte.

MONTREAL, ce 13e jour de décembre 1972

TRUDEL GAMACHE NADEAU
LETOURNEAU & LESAGE
Procureurs de la compagnie

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTE

PRENEZ AVIS que la compagnie GAUMOND ET ASSOCIES, LTEE demandera au Ministre des Institutions Financières, Compagnies et Coopératives la permission d'abandonner sa charte.

Montréal, ce 14ième jour de décembre 1972.

Maurice Martel, c.r., avocat,
Procureur de la compagnie

AVIS

LARRY ISHAPIRO, donne avis par les présentes qu'il a pris des procédures en séparation contre son épouse, DAME DONNAIRENE BORELLI, et qu'il ne se rend plus responsable d'aucune de ses dettes qu'elle peut contracter pour des raisons quelconques.

MONTREAL, 3 janvier 1973

LEBOVICS et CYTRYNBAUM
PROCUREURS POUR LARRY I. SHAPIRO

J.A.M. MINING LIMITED

AVIS DE DEMANDE DE PERMISSION POUR ABANDON DE CHARTE

Avis est par les présentes donné que J.A.M. MINING LIMITED dont le bureau principal est situé dans la Ville de Montréal, Province de Québec, fera une demande au Ministre des Institutions Financières, Compagnies et Coopératives pour obtenir la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des compagnies de Québec.

Montréal, ce 3ième jour de janvier 1973.

J.A.M. MINING LIMITED
Sgd.

JAMES SHANNON REYCRAFT
SECRETAIRE

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

Cour Supérieure

No. 18-001490-72

Dr. Sam Rabinovitch,

Requérant

-vs-

Jean-Maurice Paquet

Intimé

ORDRE

Par ordre de cette cour, l'Intimé est ordonné de comparaître au Palais de Justice à Montréal, Province de Québec, le 13 février, 1973, à 10:00 a.m., devant la Division de Pratique, copie de la requête To Obtain Judicial Recognition of Right of Ownership (Article 1806 C.P. et 2251 C.C.), Affidavit and Notice, a été déposé pour vous au greffe de cette cour.

MONTREAL, le 4 janvier, 1973

PROCUREUR DU REQUERANT
Me. Tom Frankl
1440 ouest rue Ste-Catherine
Montréal, Quebec
866-5555

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

NO: 12-026 257-72

DAME MARIE CLAIRE COTE, ménagère, domiciliée et résidant au 3640 de la rue Puccini, app. 4, à Montréal, District de Montréal,

Requérante

-vs-

JEAN CHARLES HUDON, journalier, actuellement d'adresse inconnue.

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé JEAN CHARLES HUDON, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par voie de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, le 3 JANVIER 1973.

(S) ROLANDE ALARIE
REGISTRAIRE

JULNA MINING CORPORATION

AVIS DE DEMANDE DE PERMISSION POUR ABANDON DE CHARTE

Avis est par les présentes donné que JULNA MINING CORPORATION dont le bureau principal est situé dans la Ville de Montréal, Province de Québec, fera une demande au Ministre des Institutions Financières, Compagnies et Coopératives pour obtenir la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des compagnies de Québec.

MONTREAL, ce 3ième jour de janvier 1973

JULNA MINING CORPORATION
SGD.
JAMES SHANNON REYCRAFT
Secrétaire

C.J.R. MINING LIMITED

AVIS DE DEMANDE DE PERMISSION POUR ABANDON DE CHARTE

Avis est par les présentes donné que C.J.R. MINING LIMITED dont le bureau principal est situé dans la ville de Montréal, Province de Québec, fera une demande au Ministre des Institutions Financières, Compagnies et Coopératives pour obtenir la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des compagnies de Québec.

MONTREAL ce 3ième jour de janvier 1973

C.J.R. MINING LIMITED
Sgd.
JAMES SHANNON REYCRAFT
Secrétaire

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

NO: 12-026295-72

DAME MADELEINE THUOT, ménagère, domiciliée et résidant au 808 rue Gounod, à Montréal, District de Montréal.

Requérante

-vs-

ROLAND DELAGE, journalier, d'adresse inconnue.

Intime

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé ROLAND DELAGE, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par voie de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, le 3 janvier 1973

(S) ROLANDE ALARIE
REGISTRAIRE

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

NO: 12-026261-72

DAME ANTOINETTE LACROIX DEMERS, ménagère, domiciliée et résidant au numéro 6715 rue Henri-Bourassa, app. 307, à Montréal, district de Montréal,

Requérante,

-vs-

ROLLAND DEMERS, gentilhomme, d'adresse inconnue,

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'intimé Rolland Demers, est par les présentes requis de comparaître dans un délais de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal, à son intention.

PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procèdera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, le 3ième jour de janvier 1973.

JACQUES PERRON,
Régistraire.

Me MAURICE BERIAULT,
1561 est, boul. St-Joseph,
Montréal 176, P. Qué.
Procureur de la Requérante.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
DIVISION DES DIVORCES

ASSISTANCE JUDICIAIRE
COUR SUPERIEURE

NO: 12-026373-72

DAME CAROLE PINSONNAULT, épouse commune en biens de Robert Leduc domiciliée et résidant au 277, 5ième avenue, Cité de Verdun, District de Montréal;

Requérante

-vs-

ROBERT LEDUC, de lieux inconnus;

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé ROBERT LEDUC est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par voie de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, le 3 janvier 1973

(S) JACQUES PERRON
REGISTRAIRE

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

"ASSISTANCE JUDICIAIRE"
COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

NO: 12-026294-72

DAME MURIELLE GAGNE, ménagère domiciliée et résidant au numéro 1638, rue Darling, à Montréal, district de Montréal,

Requérant (e)

-vs-

GILLES CARMICHAEL, autrefois domicilié et résidant en la Cité et District de Montréal, et aujourd'hui de lieux inconnus,

Intimé (e)

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé (e) GILLES CARMICHAEL est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par voie de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, le 29 décembre 1972

REGISTRAIRE
JACQUES PERRON

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

NO. 02-063-253-72

HAGEMEYER (CANADA) LIMITED, corporation ayant son siège social à Toronto dans la province d'Ontario et ayant son bureau chef pour la province de Québec dans les cité et district de Montréal

Partie demanderesse

-vs-

GEORGE MASSOURAS, autrefois des cité et district de Montréal et y faisant affaires seul sous la raison sociale de OMEGA JEWELLERY & GIFT SHOP actuellement des lieux inconnus

Partie défenderesse

-et-

BASILE (VASILIOS) RODOPOULOS et STAVROS (STEVE) LAZARATOS, les deux des cité et district de Montréal et y faisant affaires en société sous la raison sociale de GOLD COIN JEWELLERS REG'D.

Tiers-saisi

ORDRE DE LA COUR

Le défendeur est enjoint de comparaître dans les trente (30) jours de la dernière publication du présent avis. Des copies du bref et de la déclaration dans cette cause ont été laissés pour le défendeur au bureau de cette cour.

Montréal, district de Montréal, ce 29e jour de décembre, mil neuf cent soixante-douze.

A. Bouvier
Greffier-adjoint

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, CARDINAL, ROY ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
CLAUDE ROY, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

PROVOST & PROVOST
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
ROLAND PROVOST, C.A.
235 ouest, Boul. St-Joseph
274-6513

VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Lucien D. Viau, C.A.
Armand H. Viau, C.A.
H. Lionel Robin, C.A.
Jean-Jacques Ouellette, C.A.
J. Serge Gervais, C.A.
Waguih Boulos, C.A.
Jacques R. Chadillon, C.A.
Jacques Joyal, C.A.
4926, ave Verdun, Verdun
204 769-3871
7708, rue Edouard, LaSalle
690 365-0023

Duval, Buteau & Cie
COMPTABLES AGRÉÉS
159 ouest, rue Craig, Montréal 126 861-9987

Thorne, Gunn & Cie
Comptables Agréés
800, PLACE VICTORIA, Suite 2604 - Montréal 115
Tél.: 878-3011
Bureaux à travers le Canada et correspondants dans le monde entier.

SAMSON, BÉLAIR, CÔTÉ, LACROIX ET ASSOCIÉS
comptables agréés
Suite 3100, Place Victoria, Montréal 115 861-5741
Suite 201, 4 Parc Samuel Holland, Québec 6 681-7231
320 est, rue St-Germain, Rimouski 724-4136
108 nord, rue Wellington, Sherbrooke 563-8663
324, rue Des Forges, Trois-Rivières 378-4541

SEMAINE SAINTE À SÉVILLE

Pâques 1973

Tour d'Andalousie - Deux semaines

Par IBERIA

Aumonier-Guide-accompagnateur

Demander le dépliant spécial

ALLIANCE-TOURISME

1650, Berri - Suite 25 - Montréal 132

Tél.: 845-4101

L'AGENCE PROFESSIONNELLE

voyagez la lau

ACCAPULCO TOURINTER

la plage fabuleuse du Tourisme international; deux semaines; avion et hôtel à partir $369.

SPÉCIAL!

Une semaine sur la Costa del Sol; avion - hôtel - 2 repas par jour seulement $298.

AGE D'OR

Nous sommes représentants officiels de la Fédération de l'Age d'Or du Québec

COSTA DEL SOL - 4 à 6 semaines hôtel - 2 repas par jour à partir $444.

FLORIDE - 1 mois en appartement à TAMPA - Avion logement $447.

842-1751

3428, rue SAINT-DENIS

STE-LUCIE

Le nouveau paradis tropical Hôtel luxueux - plages immenses - animation.

2 semaines - avion - hôtel, seulement $399.

Réservez maintenant.

353-7650

IATA

GALERIES D'ANJOU

AGENCE DE VOYAGES VIAU

SS "FRANCE"

LE PLUS PRESTIGIEUX PAQUEBOT DU MONDE

5 CROISIÈRES AU DÉPART DE NEW YORK

1) Du 19 janvier au 1er février 1973 - 13 jours
(Ou départ de Boston le 18 janvier)
St-Martin - Fort de France - Ste-Lucie - Puerto La Cruz - Trinidad - Les Barbades - Les Saintes - St-Thomas
(À partir de: $585. US)

2) Du 2 au 9 février 1973 - 7 jours
St-Martin - St-Thomas
(À partir de: $415. US)

3) Du 10 février au 15 mars 1973 - 33 jours
Port Everglades - St-Thomas - Rio de Janeiro - Dakar - Santa Cruz de Tenerife - Monastir (Tunisie) - Naples - Cannes - Madère
(À partir de: $1,770. US)

4) Du 16 au 30 mars 1973 - 14 jours
Norfolk - Fort de France - Les Barbades - Curaçao - Ste-Lucie - St-Thomas - Norfolk
(À partir de: $685. US)

5) Du 31 mars au 7 avril 1973 - 7 jours
St-Martin - St-Thomas
(À partir de: $375. US)

Croisières de 7 jours au départ de San Juan tous les dimanches jusqu'au 1er avril 1973 sur le "DE GRASSE" le paquebot des gourmets.

Escales à: Caracas - Grenade - Martinique - Guadeloupe et Ste-Croix.

Prix à partir de $404. US comprenant: avion de Montréal - transferts à San Juan et croisière.

Consultez votre agent de voyage ou
la Compagnie Générale Transatlantique,
1255, Carré Phillips,
Montréal
. Tél. 866-4647

TRANSAT

VOYAGES TRAVELAIDE

1010 ouest, Ste-Catherine — Metro Peel 861-7272

Plaza St-Hubert 273-7755
Place Longueuil 679-3777
Centre Laval 688-5310
rue St-Denis 845-8225

MOZAMBIQUE

Opération "Arche de Noé"

A l'aube, les rives du Zambèze et les arbres qui s'y dressent se couvrent d'une multitude énorme de bêtes sauvages et d'oiseaux qui, à leur réveil, viennent se désaltérer et se baigner dans les eaux du fleuve majestueux. Ce serait donc un crime si, par la construction du barrage de Cabora-Bassa on sacrifiait une fois de plus une faune et une flore peut-être irremplaçables.

Cabora-Bassa, dans l'optique du gouvernement portugais, doit produire une énergie abondante et bon marché (17 milliards de KWh d'électricité par an, comparativement aux 10 milliards d'Assouan), créer un vaste lac artificiel capable de permettre l'arrosage d'immenses étendues de terrain, assurer la régularisation des crues du grand fleuve, tout en le transformant en une importante voie navigable, et fournir une somme appréciable d'autres avantages.

Mais pour assurer ces "autres avantages", il faudra que le gouvernement portugais tienne compte de la préservation des éco-systèmes et du contrôle de leurs modifications. Il lui faudra également connaître et préserver, au niveau scientifique, le patrimoine culturel de la vaste région à submerger: documents archéologiques, historiques, géologiques, biologiques, géographiques et culturels dont la disparition serait un risque inadmissible.

Déjà, des missions de recherches spéciales ont procédé à une évaluation de la faune et de la flore en vue de planifier les opérations de sauvetage et la création de nouveaux parcs nationaux et de réserves dans la zone adjacente au futur réservoir.

Ces missions ont également eu pour tâche de vérifier l'existence possible, dans une région qui ne sera pas inondée, d'une zone présentant des fossiles Karroo, afin d'y établir une réserve.

La création du lac artificiel de Cabora-Bassa donnera origine à une vingtaine d'îles permanentes, dont la plus grande, formée à partir des collines de Camwendje, aura 25 kilomètres carrés. C'est dans ces îles qu'ira se réfugier une partie de la faune sauvage, au fur et à mesure que s'élèveront les eaux du barrage.

Cependant, d'autres animaux se réfugieront dans des îles temporaires et il faudra procéder à des opérations de sauvetage avant que les eaux ne recouvrent entièrement ces zones de refuge.

Parmi les espèces les plus susceptibles d'être acculées par la montée des eaux, on compte le cudo, l'impala, le cabri gris et le cabri des pierres, le phacochère, le xipengo grisaille, l'imbabala, le porc sauvage et le singe-chien. Il est

possible également que l'on trouve parmi les espèces à sauver quelques éléphants, des palapalas, des lions et des rhinocéros, si les opérations se déroulent au point culminant de la saison sèche.

Pour le moment, on ignore les effets qu'aura le barrage sur l'habitat de 3,900 hippopotames et celui de 25,000 buffles.

Quant au problème que soulève la migration des espèces ichtyologiques, on compte le résoudre en construisant dans le mur du barrage un caniveau muni de gradins. Reste le problème de l'augmentation de la salinité dans le delta du Zambèze au moment du remplissage du barrage. On tentera pour le résoudre de suivre le régime naturel des crues dans la prévision des charges du futur barrage.

Cependant, tous les animaux ne trouveront pas un abri naturel dans les vingt îles que fera surgir le réservoir de Cabora-Bassa. Les autres ne pourront être sauvés que par l'"Opération Arche de Noé" et ne trouveront un refuge que dans un parc national, dont on prévoit la création. A ce qu'il paraît, la région qui rassemble les meilleures conditions pour l'établissement de ce parc national est située dans le Chioco, près du fleuve Luia.

Cette région dispose de vastes prairies, de forêts et de fourrés riverains, de montagnes et d'affleurements rocheux.

La population humaine y est aujourd'hui très réduite (environ 2000 individus), dont on prévoit d'ailleurs le transfert sur les rives du Luia, afin de les mettre à l'abri des famines qui les ont fréquemment affectés en conséquence de l'aridité du sol.

D'autre part, le paysage attrayant se conjuguera avec la situation stratégique pour faciliter l'exploitation touristique: entre la Rhodésie et le Malawi, et relativement près de Cabora-Bassa.

Ajoutons encore la possibilité de mettre à profit le plateau de Galomagapfhue, au sud du Magué.

Ce plateau, connu également sous le nom de Serra do Comboio, se révèle aujourd'hui encore comme une zone entièrement intacte et sauvage, et dispose de frontières naturelles constituées par les parois rocheuses.

Galomagapfhue constituera la section du parc la plus proche du réservoir de Cabora-Bassa.

On admet également la possibilité de créer une réserve entre le parc de Chioco et la rive du réservoir à l'ouest du Songo.

Dans la région du Zambèze, existent en outre d'autres éléments d'intérêt scientifique et touristique à sauvegarder: le cratère volcanique de Muambe (55 kilomètres à l'est de Tete); l'existence éventuelle de gravures et de peintures rupestres dans les collines de Magué, et les fossiles du Karroo.

Ainsi, s'ajoutant aux attraits touristiques déjà nombreux du Mozambique, on aura prochainement, grâce à Cabora-Bassa, la possibilité de nouveaux safaris photographiques et aquatiques....

Bien que le tourisme ne soit pas encore très développé au Mozambique, à cause des distances qui séparent cette province portugaise des grands marchés mondiaux, plus d'un demi-million de visiteurs ont été comptés en 1969. Et les trois cinquièmes venaient d'Europe, d'Amérique du Nord, d'Amérique du Sud, d'Asie et de l'Océanie.

Le Mozambique équivaut en superficie à l'Italie et à l'Espagne réunies. Ses côtes, qui longent l'océan Indien, ont 1,600 milles. Il est relié à tous les points principaux du globe par mer et par air. Des routes et des voies ferrées le relient à ses voisins qui sont l'Afrique du Sud, le Swaziland, la Rhodésie, le Malawi, la Tanzanie. Le Mozambique est séparé de ces deux derniers pays par le lac Nyassa et le fleuve Rovuma. Lourenço Marques, sa capitale, est située sur la baie Delagoa, au sud.

Le Mozambique est moins étendu que l'Angola, mais sa population est plus nombreuse: 6,603,653 en 1968. Sa majeure partie est située, tout comme l'Angola, dans la zone tropicale. Les saisons humides durent généralement de novembre à mars, les mois de janvier et février étant les plus chauds. Mais à cause des eaux chaudes du courant du Mozambique, les hivers sont tièdes dans le sud-est, de sorte que les plages de Lourenço Marques attirent, en juin et en juillet, de nombreux touristes de l'Afrique du Sud fuyant les hivers rigoureux du Rand.

Par contre, la chaleur intense et l'aridité qui y règnent ont valu à la région de Tete le surnom d'Enfer du Zambèze.

Le tourisme cynégétique est tout particulièrement populaire au Mozambique. La réserve d'éléphants à Maputo, le parc national de Gorongoza, pourvu d'installations complètes, celui de Chilengo, muni d'une piste d'atterrissage, et la réserve de buffles de Carromeu, près de Beira, sont très fréquentés, d'avril à octobre.

Les plages de Ponto de Ouro, Sao Martinho de Bilene, Sepulveda, Chongoene, Bazaruto, Santa Carolina, Santo Antonio, Santa Isabel, Zavala et plusieurs autres, du nord au sud, sont également très fréquentées durant les mêmes mois.

Que font au Québec les touristes russes?

Nombre de Québécois ont découvert l'URSS, mais il ne s'agit pas d'un phénomène à sens unique. Ainsi, présentement, la Société culturelle Québec/URSS s'occupe d'un groupe de douze Russes devant passer quinze jours au Canada et une semaine aux Etats-Unis. Le groupe est dirigé par M. Anatoly Mascow, membre du conseil qui regroupe en URSS une soixantaine de sociétés des amitiés culturelles; il comprend un peintre, un architecte, une directrice d'école, un ingénieur, un médecin, des dirigeants de corps publics.

Que font des touristes russes au Québec? Ils sont reçus au bureau du maire de Montréal, sont invités dans des familles, dînent dans des restaurants du Vieux Montréal, font l'expérience d'une discothèque, visitent des maisons d'habitation, ainsi que les boutiques du Montréal souterrain, magasinent rue Sainte-Catherine, rencontrent les capitaines des cargos russes qui se trouvent dans le port de Montréal. Impossible de trouver pour eux des billets pour une soirée culturelle. Le hockey n'est pas au programme.

De Montréal le groupe devait se rendre à Québec et être reçu au bureau du ministre des Affaires culturelles, en plus de visiter la Vieille Capitale et ses environs.

La Société culturelle Québec/URSS présente tous les lundis et mardis du mois de janvier, à 20:00, au 6827 de la rue Saint-Hubert, des films soviétiques. L'entrée est libre.

En outre, elle a mis sur pied le Club d'échecs Alekhine. Elle organise chaque année des voyages en URSS, vend des livres, disques et revues soviétiques, publie un bulletin, présente des expositions de gravures et photographies, organise des conférences et rencontres mondaines, des cours de langue russe et des visites de navires soviétiques dans le port de Montréal.

"L'enfant chérie du monde"

Il est à prévoir que touristes et pèlerins afflueront cette année à Lisieux, reconnu comme l'un des plus grands centres de pèlerinage mondiaux, car c'est l'année du centenaire de la naissance de celle que Pie XI avait appelée "l'enfant chérie du monde", au moment de sa canonisation en 1925.

On peut également parler de cinquantenaire de la béatification de Soeur Thérèse de l'Enfant Jésus et de la Sainte Face, car celle-ci eut lieu en 1923. L'évêque de Séez avait alors célébré la messe dans la chambre où Marie-Françoise-Thérèse Martin avait vu le jour, le 2 janvier 1873, à Alençon, 36, rue Saint-Blaise, à proximité de l'église Notre-Dame. Une plaque commémorative a été apposée sur la maison où Thérèse naquit et passa les premières années de sa vie.

Thérèse était la dernière de la famille de neuf enfants de Louis Martin et Zélie-Marie Guérin, qui étaient tous deux de souche normande. Ses deux frères moururent en bas âge, de même que deux de ses soeurs. Les cinq survivantes entrèrent toutes au cloître. Par dispense spéciale, Thérèse entra au Carmel de Lisieux à l'âge de 15 ans. Elle mourut à 24 ans, laissant le livre de sa courte vie mystique qu'elle avait intitulé "L'histoire d'une âme".

Ce récit bouleversa le monde entier. Il fut répandu à des millions d'exemplaires et traduit en trente-cinq langues.

C'est dans la chapelle des Carmélites, à Lisieux, qu'est conservé le corps de celle qui avait dit: "Je passerai mon ciel à faire du bien sur la terre. Je ferai tomber une pluie de roses".

Une basilique moderne a été érigée en dehors de Lisieux.

Le premier timbre qui sera émis cette année par la République française, vers le 15 janvier, soulignera le centenaire de la naissance de sainte Thérèse de Lisieux.

Pour ceux qui s'intéresseraient aux lieux se rattachant à sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, rappelons brièvement les faits suivants:

Louis Martin, issu d'une famille du Bocage normand (partie occidentale de la Normandie), était né à Bordeaux en 1823, c'est-à-dire il y a cent cinquante ans cette année. Le grand-père de Thérèse était capitaine d'infanterie au 22e léger et tenait garnison à Bordeaux. A sa retraite, il s'installa à Alençon avec son fils qui prit un commerce d'horlogerie-bijouterie rue du Pont-Neuf.

Zélie-Marie Guérin était née à Saint-Denis-sur-Sarthon (Orne), où son père était gendarme. A sa retraite, celui-ci s'installa également à Alençon. La soeur aînée de Mme Martin était Visitandine. Son frère Isidore, pharmacien à Lisieux, avait une fille au Carmel.

Mme Martin, qui avait reçu son éducation à Alençon chez les Dames de l'Adoration, monta un bureau de dentelles auquel elle associa son mari, ce dernier ayant cédé son fonds d'orfèvrerie à un neveu.

Les dentelles d'Alençon sont très célèbres et l'on peut admirer une collection de dentelles anciennes au musée de peinture qui se trouve à l'hôtel de ville, place Foch, à Alençon.

Mais revenons à Thérèse. Elle était tellement débile à sa naissance que sa mère dut la confier à une nourrice du village de Carrouge, paroisse de Sémallé, à deux lieues d'Alençon. Chose amusante, cette nourrice, la fermière Taillé, était surnommée "la petite Rose". Le 2 avril 1874, Thérèse était rendue à sa mère.

A la mort de Mme Martin, le 28 août 1877, la famille s'installa à Lisieux, dans une villa appelée Les Buissonnets, sur la route menant à Pont-l'Evêque et Trouville, près de la promenade dite "Jardin de l'Etoile".

Il y a deux musées intéressants à Alençon.

Au musée de la Maison d'Ozé, place de la Magdeleine, dans un logis du XVe siècle, on peut voir des dessins ou esquisses de Poussin, Greuze, Boucher, Watteau, Fragonard, Géricault, ainsi qu'une importante collection cambodgienne.

Au musée de peinture, on peut admirer un triptyque de Bréa (école niçoise, fin du XVe siècle), une toile de Jean Jouvenet, "Le Mariage de la Vierge", deux natures mortes de Chardin, une étude de Géricault, des oeuvres de Philippe de Champaigne, Courbet, Fantin-Latour, etc.

Visitez l'Europe...

EN... AUTOMOBILE

ou en

EUROCAMPER-TOURMOBILE

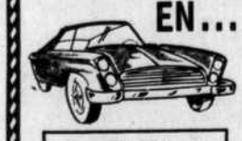

PLAN VACANCES COMBINÉ AIR-AUTO

Achetez ou louez une automobile neuve, hors taxes

Grand choix de
RENAULT – VW – CITROËN
FIAT – SIMCA – PEUGEOT
VOLVO – MICRO-BUS – ETC....

Kilométrage illimité
Assurance internationale
Permis de conduire international etc....
Réservations billets : Bateau - Avion

DEPUIS 20 ans au service des voyageurs

SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE

1176 rue DRUMMOND, MTL. - 861-0200

"Touring Club de France"

Souhaits de la Saison!

BOAC

Visitez l'Europe en automobile

Vous qui aimez voyager sans contrainte, faites-le au volant de votre AUTOMOBILE, vous ferez découvrir ainsi les merveilles de l'EUROPE à votre famille...

A- Vente hors taxe d'un véhicule que vous pourrez ramener au Canada.
B- Plan financé Vacances (21 j. à 6 mois) voiture neuve, kilométrage illimité, assurance inter.
C- Location tous modèles, kilométrage illimité.

Notre devise : "les meilleurs prix, le meilleur service"

Demandez à votre Agence de Voyages ou demandez-nous
NOTRE SPÉCIAL "AIR AUTO"
un plan exclusif et sans concurrence
AIR FRANCE/EUROP AUTO

CITROËN - PEUGOT - RENAULT - SIMCA - FIAT - ALFA ROMEO - MERCEDES - V.W. MATRA - VOLVO - OPEL.

EUROP AUTO

5193 Côte des Neiges, Montréal, P.Q.
735-3083 et 735-0791

L'AFRIQUE...

...DÉPAYSEMENT TOTAL!

Deux formules originales de voyages de trois semaines pour l'hiver qui vient.

LE GRAND SAFARI PHOTOGRAPHIQUE
Sénégal, Kenya, Tanzanie et Ethiopie
20 février - 13 mars 1973
Direction: Didier PALITA
Prix: $1,591. (vraiment tout compris)

LE VOYAGE DE REPOS ET DE TOURISME AVEC UNE TOUCHE D'AFRIQUE NOIRE
Iles Canaries - Sénégal et Maroc
22 février - 14 mars 1973
Direction: Pierre VIAU
Prix: $985, (vraiment tout compris)

Dépliant sur demande

Voyages ANDRÉ MALAVOY Inc.
1225 ouest, DORCHESTER
MONTRÉAL 107, P.Q.
Tél.: 861-2485
"Qui dit voyages, dit Malavoy"

AFRIQUE - GRAND CIRCUIT
Deux départs - 21 jours - 9 pays - $1,740
Hiver: 10 février - Automne: 6 octobre
SÉNÉGAL - CÔTE D'IVOIRE - CAMEROUN
GABON - AFRIQUE DU SUD - RHODÉSIE
ZAMBIE - KENYA - HOLLANDE

VILLAGE ASSINIE du Club Méditerranée
En Côte d'Ivoire, Afrique
Une semaine d'enchantement - Repas inclus, avec vin.
Aussi au programme:
ABIDJAN (2 jours) - COTONOU, Dahomey (2 jours) - PARIS
Choix de deux voyages
3 au 18 février - 15 jours dont 2 à Paris - $890
7 au 23 avril - 16 jours dont 3 à Paris - $930

40e CONGRÈS EUCHARISTIQUE INTERNATIONAL
MELBOURNE, AUSTRALIE
du 18 au 25 février 1973
Occasion unique de parcourir le Pacifique Sud
Un circuit éblouissant de soleil et de paysages inédits
Trois voyages sous les auspices de la revue Prêtre et Pasteur - Pères du St-Sacrement et du Mouvement Eucharistique du Canada
Départ de Montréal: vendredi, 9 février 1973
Los Angeles: un jour - Tahiti: 4 jours
Nouvelle-Zélande: 4 jours
Australie: 6 jours, avec Melbourne
Séances du Congrès Eucharistique
Logement assuré dans les hôtels ou motels au centre de la ville.
Promenade de l'Ile Phillip: spectacle fantastique des pingouins.
Séjour à Sydney, ville de gratte-ciel et de plages.
Après Sydney, Australie, trois options comme suit:
A- ÎLES FIDJI et HONOLULU (voyage abrégé)
Retour à Montréal - 4 mars - 23 jours - 6 pays - $1,995
B- PACIFIQUE NORD
Manille - Hong Kong - Honolulu
Retour à Montréal: 7 mars - 26 jours - 7 pays - $2,235
Prolongation facultative d'une semaine au Japon
C- TOUR DU MONDE
Indonésie, Singapour, Bangkok, Népal, Inde, Iran, Istamboul, Rome, Paris
Retour à Montréal: 23 mars - 42 jrs - 13 pays - $3,390

LIBAN - SYRIE - ÉGYPTE
18 février au 11 mars - 21 jours - $1,045

LIBAN - ÉGYPTE
11 au 26 mars - 15 jours - $840

YOUGOSLAVIE - GRÈCE
5 pays - 21 jours - $1,440
Autriche - Yougoslavie - Grèce - Turquie - Paris
Croisière M.S. AQUARIUS - 7 jours - Iles de la Mer Egée
Deux départs - Printemps: 9 mai - Automne: 26 septembre

LES VOYAGES HONE

Nous sommes au service des Canadiens français depuis plus de 60 ans

1460 ave. UNION, Montréal 111 — Tél.: 845-8221
le métro à notre porte — Station McGill-Union
Notre bureau est ouvert jusqu'à 5 h 30 p.m. le jeudi jusqu'à 6 h 30 p.m. Fermé le samedi

IATA